



SOLVAY

asking more from chemistry®



Bâtir un nouveau modèle
de chimie durable

Rapport
Annuel
2013

01. Profil du Groupe

- Solvay en 150 ans
- Solvay en chiffres
- Solvay en mots
- Solvay en marchés
- Solvay dans le monde
- Solvay en 2013

13. Vision stratégique

- Message des Présidents
- Entretien avec le Président du Comité Exécutif et CEO
- Gouvernance
- Leadership Council

19. S'affirmer en leader

- Accompagner la transformation du Groupe
- Organisés et mobilisés autour d'une vision commune

39. Se réinventer en permanence

- L'innovation, levier clé de croissance
- Des idées pionnières pour les marchés d'aujourd'hui et de demain

33. S'engager pour une chimie durable

- Le développement durable: une opportunité pour la chimie
- Solvay Way, pour une responsabilité à 360°
- Sur le terrain

45. Informations financières et gouvernance

- Informations financières
- Gestion des risques
- Gouvernance d'entreprise

Solvay, asking more from chemistry*

Groupe chimique international, Solvay accompagne l'industrie dans la recherche et la mise en œuvre de solutions toujours plus responsables et créatrices de valeur. Ses produits servent de nombreux marchés, parmi lesquels l'énergie et l'environnement, l'automobile et l'aéronautique, l'électricité et l'électronique, avec un but commun : améliorer la performance des clients et la qualité de vie du plus grand nombre. Le Groupe est résolument engagé dans le développement durable et est focalisé sur l'innovation et l'excellence opérationnelle. Il réalise 90 % de son chiffre d'affaires dans des activités où il figure parmi les trois premiers groupes mondiaux. Ainsi, à l'heure de faire le bilan de l'année, ce rapport est structuré autour des trois enjeux majeurs pour Solvay : s'affirmer en leader, s'engager pour une chimie durable et se réinventer en permanence.

9940

millions d'euros de chiffre d'affaires

29 400

collaborateurs

117

sites et une présence
dans 56 pays

* Demandons plus à la chimie

Suite à l'accord de principe signé le 7 mai 2013 par Solvay et Ineos en vue d'intégrer leurs activités Chlorovinyles au sein d'une coentreprise à parts égales et à la notification de ce projet auprès de la Commission européenne, les activités Chlorovinyles de Solvay sont désormais présentées en « Actifs détenus en vue de la vente » dans son Bilan et en « Activités non poursuivies » dans son compte de résultat. À ce titre, elles ne figurent pas dans la présentation ci-dessus. De plus, les activités de compounds dans les Chlorovinyles (Plastic Integration), qui ne sont pas intégrées au projet de coentreprise avec Ineos, sont présentées en « Actifs détenus en vue de la vente » depuis le 31 décembre 2013. Sauf indication contraire, cette règle s'applique à l'ensemble des données présentées dans ce document.

Le nombre de collaborateurs (équivalent temps plein) précisé dans ce document inclut les effectifs liés aux « activités non poursuivies ».

en
**chif-
fres**

en
**150
ans**



dans le
monde

en
**mar-
chés**



en
2013

Solvay
en
150 ans

1863



Esprit pionnier

En 1863, un jeune inventeur, Ernest Solvay, dépose son premier brevet pour la «fabrication industrielle du carbonate de sodium à partir d'ammoniaque» et crée, avec ses proches, Solvay & Cie. La stratégie de l'entreprise – mondiale et partenariale – est portée par une conviction: le progrès scientifique se doit de servir l'humanité. Fort de cette vision, Solvay se positionne dès lors en précurseur en matière sociale, industrielle et scientifique. C'est ce même esprit pionnier qui a conduit Solvay à s'impliquer dans le projet Solar Impulse et à innover dans le domaine de la chimie responsable.

1872

Une des premières multinationales

À partir de 1872, Solvay & Cie engage une internationalisation accélérée, visant à se rapprocher de ses sources d'approvisionnement et de ses clients industriels. En 1913, Solvay & Cie est le premier industriel mondial présent en Europe (dont la Russie) et aux États-Unis. 90 % du carbonate de sodium industriel mondial est alors produit selon le procédé Solvay. Sa culture d'entreprise décentralisée est aujourd'hui encore un atout pour le Groupe, engagé dans une expansion rapide en Asie, aux États-Unis et en Europe centrale et de l'Est.

Un laboratoire social

1878

Solvay est à l'origine de nombreuses innovations sociales: guidé par ses idéaux humanistes, le Groupe met en place dès 1878, un système complet de sécurité sociale interne, instaure la journée de huit heures (1897), puis les premiers congés payés pour les ouvriers (1913). Aujourd'hui encore, ses pratiques sociales constituent l'un de ses points forts, reconnu par ses parties prenantes.

1949

Anticiper, se ré- inventer

La longévité de Solvay s'explique par sa capacité à opérer des ruptures. Périodes de diversification et de recentrage se succèdent ainsi dans son histoire. Resté longtemps mono-produit, le Groupe engage en 1949 sa première diversification et devient le plus gros producteur de PVC en Europe.

Plus tard, après le choc pétrolier de 1973, Solvay investit avec succès le domaine des sciences de la vie. Il se sépare de cette branche en 2009, et prend un nouveau virage en se focalisant sur la chimie de spécialité.

Tourné
vers l'avenir

En 2011, Solvay effectue la plus importante opération de son histoire en acquérant Rhodia.

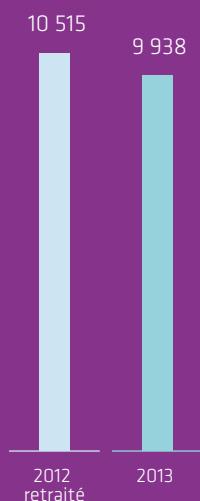
Propulsé parmi les leaders mondiaux de l'industrie chimique, le Groupe réaffirme son ambition et se réorganise. Solvay est aujourd'hui un groupe en voie d'accélération, résolument orienté vers la création de valeur, toujours en pointe, responsable, toujours agile et plus attentif que jamais aux opportunités offertes par ses marchés.

2013
YEARS

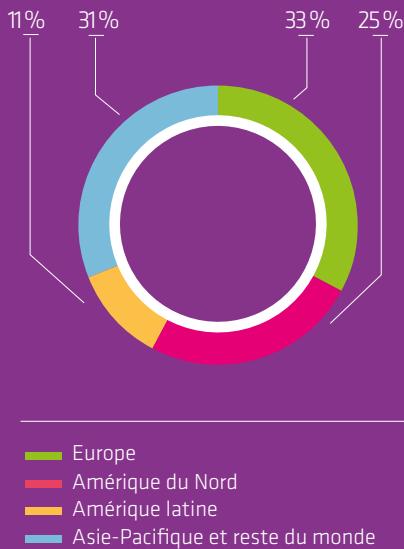
Solvay en chiffres

Afin de permettre une comparaison pertinente d'une année sur l'autre, les données de l'année 2012 ont été retraitées, en application des normes IFRS, comme indiqué dans la note de bas de page ci-dessous.

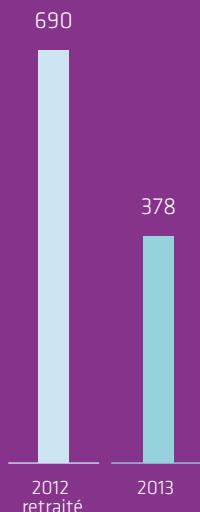
→ Chiffre d'affaires net Millions d'euros



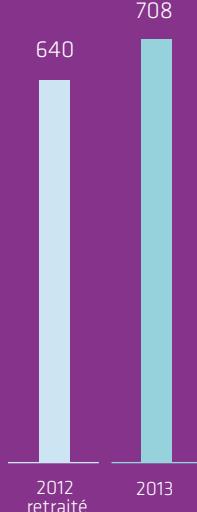
→ Chiffre d'affaires net par région en 2013



→ Résultat net ajusté, part de Solvay Millions d'euros



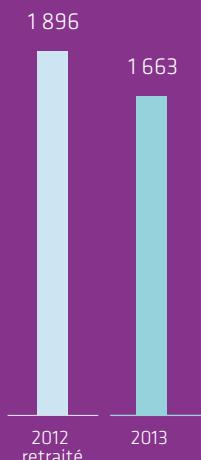
→ Dépenses d'investissements Millions d'euros



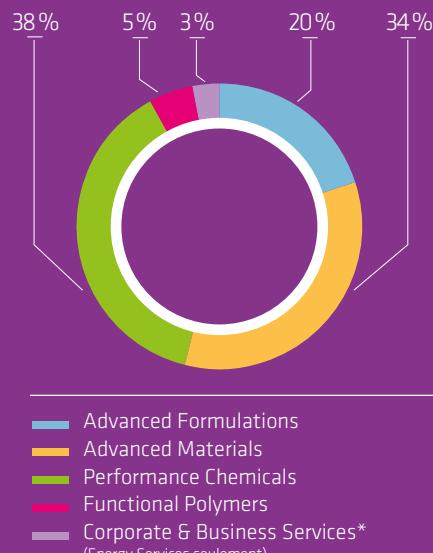
Les données du compte de résultat 2012 retraitées prennent en compte la nouvelle organisation effective au 1^{er} janvier 2013, la mise en conformité avec la norme IAS19 révisée ainsi que le projet de coentreprise dans les chlorovinyles en Europe avec Ineos. Les activités Chlorovinyles Europe sont présentées en tant que «Actifs destinés à la vente» dans le Bilan (sur une seule ligne) et en tant que «Activités non poursuivies» dans le compte de résultat. À partir du 31 décembre 2013, Benvic (l'activité de compounds du PVC) est présentée en tant que «Actifs destinés à la vente» dans le Bilan, mais en tant que «Activités poursuivies» dans le compte de résultat. Chemlogics est consolidé dans les états financiers depuis le 1^{er} novembre 2013. Par ailleurs, Solvay présente des indicateurs de performance du compte de résultat ajusté qui excluent les impacts comptables non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) de Rhodia. Se référer au rapport de gestion en pages 48 et suivantes du présent Rapport annuel pour des informations complémentaires relatives à la convention suivie dans l'analyse de gestion.

→ **REBITDA ajusté**

Millions d'euros



→ **REBITDA ajusté par Segment Opérationnel en 2013***



* Hors coûts Corporate.

→ **Accidents du travail sur les sites du Groupe⁽¹⁾⁽²⁾**

Accidents par million d'heures de travail

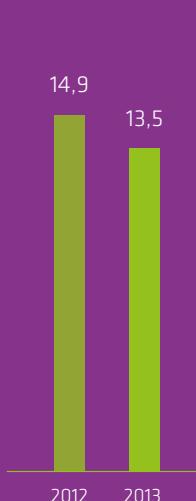


█ LTAR: Lost Time Accident Rate
Nombre d'accidents du travail avec absence au travail de plus d'un jour.

█ MTAR: Medical Treatment Accident Rate
Nombre d'accidents du travail induisant un traitement médical (autre que les premiers soins).

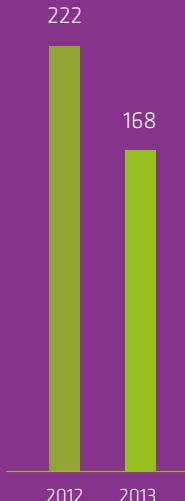
→ **Émissions de gaz à effet de serre⁽¹⁾⁽³⁾**

Mt CO₂ équivalent



→ **Consommation énergétique⁽¹⁾⁽³⁾**

Pétajoules



(1) Voir Rapport Développement Durable 2013: <http://www.solvay.com/en/media/publications/index.html>

(2) Ces données incluent les activités Chlorovinyles, qui font l'objet d'un projet de coentreprise avec Ineos.

(3) Ces données n'incluent pas les activités Chlorovinyles.

Bâtir un nouveau modèle de chimie durable

Durabilité, responsabilité: jamais ces sujets n'ont été aussi cruciaux pour l'humanité. Partout dans le monde, nous sommes en quête de solutions. Des solutions qui limitent l'impact du changement climatique, qui permettent de produire plus avec moins de ressources, qui répondent aux besoins et aspirations à la santé et au bien-être de plus d'un milliard de nouveaux consommateurs.

Nos 3 leviers de performance

Notre vision

Construire un leader fort, acteur de la recomposition de l'industrie chimique mondiale. **S'affirmer comme un modèle** de chimie durable, capable d'attirer et de développer les talents qui imaginent, conçoivent et produisent des solutions répondant aux grands enjeux de société.



**Demander plus à la chimie,
c'est ce qui permet au Groupe
de créer de la valeur pour l'ensemble
de ses parties prenantes.**

Solvay en marchés



BIENS DE CONSOMMATION & SANTÉ

De par son offre diversifiée, Solvay cherche à améliorer les performances et le confort d'utilisation des produits de la vie quotidienne. Ses solutions à base de tensioactifs de spécialité, ses polymères et ses fluides fluorés contribuent à l'efficacité des détergents et produits d'hygiène. Ses polymères, fibres et fils polyamide sont utilisés par l'industrie textile pour créer des vêtements de haute performance. La gamme d'acétate de cellulose sert le marché des filtres à cigarettes. Pour les professionnels de la santé, le Groupe développe une large palette de produits incluant des polymères de spécialité pour implants médicaux biocompatibles, ainsi que des intermédiaires de synthèse et du bicarbonate de sodium pour tablettes effervescentes.



AUTOMOBILE & AÉRONAUTIQUE

Solvay propose au marché automobile des polyamides, des polymères spéciaux et des matériaux composites qui améliorent les performances et contribuent sensiblement à l'allégement des véhicules. Les électrolytes fluorés et sels de lithium améliorent l'efficacité des batteries. Les solutions de Solvay permettent aux constructeurs automobiles de répondre aux exigences de normes mondiales toujours plus élevées, comme les formulations à base d'oxyde de terres rares destinées à la catalyse et les silices en matière d'étiquetage des pneus. Sur le marché de l'aéronautique, les propriétés de résistance (chimique, mécanique, thermique) des solutions avancées de Solvay contribuent à la performance et à la sécurité des avions.



BÂTIMENT & CONSTRUCTION

L'offre Solvay rend possible la conception de bâtiments plus durables, plus sains et moins consommateurs d'énergie. Ses solutions servent à la fabrication de verres plats et de structures de fenêtres à double ou triple vitrage répondant à des contraintes environnementales exigeantes. Les produits fluorés permettent la production de mousses isolantes de haute qualité; les solvants biodégradables sont utilisés dans les peintures et revêtements «verts». Enfin, les polymères fluorés et les plastiques techniques augmentent la résistance au feu des composants et câbles électriques.



ÉLECTRICITÉ & ÉLECTRONIQUE

Les polymères de spécialité Solvay ouvrent aux industriels de nouveaux horizons en matière de design, sécurité et performance: ils participent aux progrès des tablettes et smartphones, de la technologie OLED, des écrans rigides et souples, des processeurs et mémoires d'ordinateurs et des semi-conducteurs à base de terres rares. Pour l'industrie des connecteurs électriques, Solvay développe des produits fluorés et des polyamides spécifiques aux propriétés coupe-circuits et retardateurs de flamme. Il propose aussi des solutions écoresponsables: recyclage des terres rares, polyamides biosourcés.

Une offre diversifiée

Biens
de consommation
& santé
25 %

Automobile
& aéronautique
17 %



AGROALIMENTAIRE & AGRICULTURE

Les produits et solutions Solvay répondent aux besoins des acteurs de l'ensemble de la chaîne alimentaire. En amont, ses dérivés du guar, ses composés fluorés et ses solvants protègent les cultures et améliorent leur productivité, dans le respect de l'environnement. En aval, la gamme de vanilline contribue à une alimentation plus saine: par exemple, elle permet une réduction des graisses et des sucres dans les aliments industriels. Le bicarbonate de sodium favorise l'équilibre alimentaire et préserve la santé animale. Enfin, l'acétate de cellulose est utilisé pour fabriquer des emballages alimentaires écoresponsables.



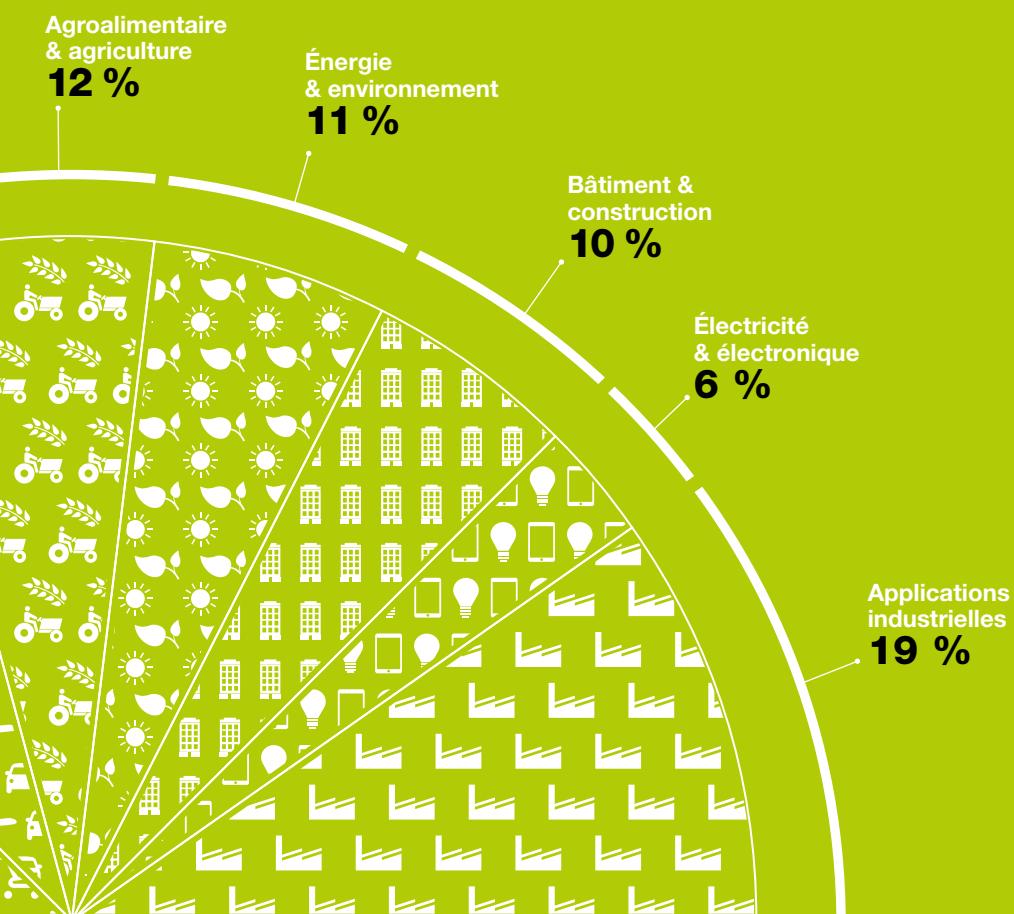
ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT

Solvay accompagne les marchés de l'énergie dans leur recherche d'amélioration des performances et de moindres coûts. Ses solutions à base de guar ou de tensioactifs sont utilisées pour l'extraction du pétrole et du gaz. Ses films PVDF améliorent le rendement et la résistance des panneaux solaires; ses sels de lithium augmentent la performance des batteries. Ses procédés et solutions sont utilisés pour produire de l'énergie à partir de biomasse. Solvay met à disposition de ses clients industriels son expertise en matière d'optimisation énergétique. Par ailleurs, le Groupe propose des solutions pour réduire la pollution dans l'air, l'eau et les sols.



APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Solvay fournit aux industries des agents de procédés et des intermédiaires qui répondent à leurs enjeux de compétitivité et de performances environnementales.



Solvay
dans
le monde

Un portefeuille d'activités tourné vers les régions en croissance



EUROPE



**ASIE-PACIFIQUE
ET RESTE DU MONDE**

33 %
du chiffre d'affaires

15 800
collaborateurs

49
sites industriels

8
centres de R&I

31 %
du chiffre d'affaires

6 000
collaborateurs

28
sites industriels

4
centres de R&I

SOLVAY ACCÉLÈRE SON DÉVELOPPEMENT DANS LES ZONES À FORTE CROISSANCE

ASIE-PACIFIQUE ET RESTE DU MONDE

- Chine : construction d'une usine de polymères fluorés à Changshu ; augmentation des capacités de production des unités de Zhenjiang pour la vanilline et les tensioactifs, et du site de Qingdao pour les silices.
- Arabie saoudite : lancement de la construction d'une usine de peroxyde d'hydrogène sur le complexe chimique de Sadara (Jubail), en partenariat avec Sadara Chemical Company.
- Thaïlande : annonce de la construction d'une usine de bicarbonate de sodium sur le site de Map Ta Phut.
- Singapour : lancement de la construction d'une usine d'alcoxylation.

AMÉRIQUE DU NORD

- Acquisition de la société Chemlogics, spécialisée dans les solutions destinées à l'extraction du pétrole et du gaz.
- Lancement de la construction d'une usine d'alcoxylation à Pasadena (Texas).
- Augmentation des capacités de production de l'usine de Vernon (Texas), spécialisée dans les dérivés du guar à Green River (Wyoming).

EUROPE

- Pologne : lancement de la construction d'une nouvelle usine de silice hautement dispersible à Włocławek.
- France : doublement des capacités de production de vanilline naturelle sur le site de Melle.
- Allemagne : lancement de la construction d'un nouveau site de production de tensioactifs de spécialité à Genthin.
- Augmentation de 50 kt/an de la capacité de production de bicarbonate industriel de sodium sans investissement, par la seule démarche d'excellence d'entreprise.

AMÉRIQUE LATINE

- Brésil : annonce de l'acquisition des actifs de chimie de spécialité de la société Ercá Química Ltda.



AMÉRIQUE DU NORD

25 %
du chiffre d'affaires

3 700
collaborateurs

33
sites industriels

2
centres de R&I



AMÉRIQUE LATINE

11 %
du chiffre d'affaires

3 900
collaborateurs

7
sites industriels

1
centre de R&I

Solvay en 2013

Transformation du portefeuille

Partout dans le monde, Solvay a renforcé son positionnement et ses capacités dans les zones et les marchés en croissance (*cf. page « Solvay dans le monde »*), a noué des alliances et procédé à des acquisitions.

- MAI

Avec le groupe chimique Ineos, projet de création d'une coentreprise européenne en chlorovinyles à parts égales pour créer un leader mondial du PVC*.

- OCTOBRE

Acquisition de la société américaine Chemlogics, spécialisée dans les solutions destinées à l'extraction du pétrole et du gaz.

- NOVEMBRE

Acquisition des actifs de chimie de spécialité de la société Erca Química, Ltda. au Brésil.

Accord avec Shanghai 3F en vue de la création d'une coentreprise spécialisée dans la production de polymères spéciaux fluorés (Chine).

- DÉCEMBRE

Signature d'un accord entre Solvay et la société Braskem, premier producteur de PVC au Brésil, portant sur la cession de la participation de 70,59 % de Solvay dans Solvay Indupa.

Innovation

- SEPTEMBRE

Le Prix Solvay pour la Chimie du Futur est attribué au Pr Peter G. Schultz.

L'année des 150 ans célébrée dans le monde entier

De la Belgique à la Chine, de la Bulgarie au Brésil, des États-Unis à l'Allemagne, les équipes Solvay ont fêté le siècle et demi du Groupe avec leurs clients et partenaires.

→ Bruxelles (Belgique): un millier de personnes assistent, en présence du couple royal, à « Odyseo, la chimie des rêves », un spectacle créé pour Solvay.

→ OCTOBRE

L'arôme vanille GOVANIL™ de Solvay reçoit le Prix ICIS de la Meilleure Innovation Produit.

Parmi les nombreux lancements 2013 :

- TECHNYL® ONE, une nouvelle technologie de polymères répondant aux enjeux de la miniaturisation ;
- la nouvelle gamme KALIX® 3000 de polyamides amorphes biosourcés, destinée au marché des smartphones et tablettes.

Excellence

Le Groupe a déployé de multiples initiatives d'excellence opérationnelle, parmi lesquelles :

- des programmes de performance énergétique sur tous les sites ;
- des plans de compétitivité pour conforter son leadership dans le carbonate de sodium conduisant à la fermeture de l'unité de Povoa (Portugal) ;
- des plans d'action pour améliorer la compétitivité, en particulier celle de Polyamide & Intermediates, Rare Earth Systems, Special Chemicals et Novecare ;
- l'accroissement des capacités de production grâce à des démarches ciblées (polymères de spécialité, PVC, bicarbonate de sodium aux États-Unis, dérivés chlorés en Europe, etc.) ;
- la mise en œuvre d'une démarche d'écoconception pour évaluer l'empreinte environnementale des projets d'innovation.

Chimie durable

- MAI

Finalisation avec succès de la deuxième phase d'enregistrement de REACH.

- JUIN

Partenariat avec le groupe AkzoNobel, leader mondial des revêtements et peintures, visant l'augmentation progressive de la part d'EPICEROL® (épichlorhydrine biosourcée) dans ses produits.

- AOÛT

Partenariat avec la société brésilienne GranBio portant sur l'étude de la construction de la toute première usine mondiale de bio n-butanol basée sur la biomasse. Mise en service prévue en 2015.

- SEPTEMBRE

Entrée dans le Dow Jones Sustainability Index Europe (DJSI Europe), indice extra-financier qui référence les entreprises les plus performantes en matière de responsabilité sociale et environnementale. Partenariat avec CDC Climat et Marubeni pour proposer des solutions financières innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Marchés financiers

- NOVEMBRE

Succès de l'émission d'une obligation hybride perpétuelle de 1,2 milliard d'euros.

*Sous réserve de l'accord de la Commission européenne et des instances concernées.



MESSAGE DES PRÉSIDENTS



NICOLAS BOËL



JEAN-PIERRE CLAMADIEU

“Le Groupe aborde 2014 avec les meilleurs atouts pour réaliser son ambition.”

Après avoir consacré 2012 à l'intégration et à la mise en place de sa nouvelle organisation, Solvay a accéléré sa transformation en 2013 en s'appuyant sur sa longue et riche histoire.

Cette année de transformation a été marquée par le lancement de projets structurants, qui contribuent à recentrer le portefeuille d'activités de Solvay sur des marchés porteurs. La constitution d'une coentreprise avec Ineos en Europe et la cession des activités de PVC en Amérique latine, l'acquisition de Chemlogics aux États-Unis, sont autant de projets qui contribuent à faire de Solvay un groupe encore plus innovant, tourné vers les marchés en croissance, moins cyclique et créateur de valeur à long terme.

Dans le même temps, Solvay a poursuivi sa stratégie d'investissements sélectifs, qui contribue à renforcer son portefeuille d'activités et ses positions de leader dans des régions en forte croissance, plus particulièrement en Asie. Ces transformations d'envergure se sont opérées dans un environnement économique difficile, en particulier en Europe et en Amérique latine. C'est pourtant dans ce contexte que nous avons réaffirmé notre stratégie de croissance ambitieuse.

En 2013, Solvay a célébré son 150^e anniversaire, un grand motif de fierté et une occasion unique de nous rassembler autour des valeurs qui font le ciment du Groupe : l'éthique et la culture de responsabilité, la recherche de l'excellence, la passion de l'innovation au service de la planète. C'est autour d'elles que s'articulent les orientations stratégiques de Solvay.

Le Prix Solvay pour la Chimie du Futur, remis en fin d'année, est un bel exemple de la volonté du Groupe de cultiver l'esprit pionnier et la passion de la science portés par son fondateur.

Le Groupe aborde 2014 avec les meilleurs atouts pour réaliser son ambition : un actionnariat stable qui lui donne les moyens de conjuguer vision long terme et capacité d'adaptation, une ambition stratégique réaffirmée et une feuille de route claire, une culture d'excellence et d'innovation. Partout dans le monde, l'énergie et le professionnalisme des équipes permettent de déployer la stratégie de Solvay avec rapidité et efficacité, et de mieux servir chaque jour ses clients. Mobilisées autour d'une même culture de responsabilité et de performance, ces équipes font la force de Solvay, et nous tenons à les remercier pour leur engagement.

Ainsi Solvay peut-il aborder l'avenir avec confiance et poursuivre son ambition d'être un modèle de chimie durable.

↓
NICOLAS BOËL,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

↓
JEAN-PIERRE CLAMADIEU,
PRÉSIDENT DU COMITÉ
EXÉCUTIF ET CEO

ENTRETIEN AVEC JEAN-PIERRE CLAMADIEU, PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF ET CEO



“Cette transformation nous permet de nous engager sur un objectif de performance ambitieux à l’horizon 2016.”

L’année 2013 a été riche en projets de transformation majeurs pour le Groupe. Quel bilan en tirez-vous ?

Jean-Pierre Clamadieu: En 2013, Solvay a accéléré sa transformation avec l’ambition de devenir un groupe à plus forte croissance, moins cyclique et plus rentable. C’est le sens des évolutions de portefeuille que nous avons engagées. L’acquisition de Chemlogics aux États-Unis permet de renforcer nos positions dans les formulations destinées à l’extraction du pétrole et du gaz et nous avons par ailleurs engagé la sortie progressive de l’activité Chlorovinyles en Europe et en Amérique latine. Tirant parti des expériences menées et des savoir-faire acquis par nos équipes nous avons généralisé les démarches d’excellence dans l’ensemble de nos activités. Cette transformation en profondeur se poursuivra en 2014 et au-delà. Elle nous permet de nous fixer un objectif de performance ambitieux à l’horizon 2016.

“Autonomie et responsabilité sont les clefs de notre culture de performance.”

Quel regard portez-vous sur les résultats de Solvay en 2013 ?

J.-P. C.: En 2013 nous avons souffert d'un environnement macroéconomique peu porteur, particulièrement en Europe. Malgré cela, et si l'on exclut la fin programmée des crédits carbone et les impacts de la bulle spéculative concernant le guar, notre performance opérationnelle est restée globalement stable, grâce en particulier à notre capacité à défendre nos marges. Ceci démontre la solidité de notre portefeuille d'activités. Parmi nos moteurs de croissance, soulignons l'excellente performance de Specialty Polymers dans un environnement difficile grâce à ses programmes d'excellence, les résultats records de Silica qui a bénéficié de sa position de leadership sur le marché du pneu et la croissance d'Aroma Performance porté par le très dynamique marché des arômes alimentaires.

Excellence opérationnelle et innovation sont deux leviers stratégiques majeurs. Comment les activez-vous au service de la croissance ?

J.-P. C.: Chez Solvay, l'excellence opérationnelle mobilise tous les collaborateurs du Groupe dans une démarche de progrès permanent. En 2013 nous avons lancé plus de 120 programmes portant tant sur l'organisation de la production que sur la gestion de la *supply chain*, de l'innovation, du marketing ou encore de la relation client. Et les résultats sont prometteurs. Les plans d'efficacité énergétique que nous déployons sur tous nos sites devraient permettre une réduction de notre facture énergétique de plus de 100 millions d'euros d'ici 2016. Des « Académies » se créent par ailleurs progressivement pour renforcer les compétences et les performances des métiers clefs du Groupe. En 2013, la priorité a ainsi été donnée au développement de l'excellence commerciale.

Le cap de l'innovation est fixé: mettre en œuvre notre vision d'une chimie au service d'un développement responsable répondant aux grands enjeux sociétaux. Ces enjeux, nous les partageons bien sûr avec nos clients, qui nous sollicitent sur des questions de plus en plus complexes, et attendent de nous les solutions qui leur permettront de faire la différence sur leurs propres marchés. La mission de

nos chercheurs est de tirer parti de notre expertise en matériaux et formulations avancés pour imaginer, par exemple, des solutions au service d'une mobilité durable, d'une transition énergétique efficace ou d'une agriculture responsable. Nous voulons ainsi répondre aux défis posés par la croissance démographique ou la raréfaction des ressources, sans oublier la lutte contre les émissions de CO₂.

Dans un groupe de la taille de Solvay, comment réussir à opérer aussi rapidement le changement ? Et comment envisagez-vous votre rôle ?

J.-P. C.: Dans un monde en évolution très rapide, il faut s'adapter et réagir vite pour saisir les opportunités et répondre aux nouveaux défis, c'est l'objectif de notre organisation décentralisée. Autonomie et responsabilité des collaborateurs sont les clefs de notre culture de performance. Nous considérons leur professionnalisme et leur engagement comme des « actifs », que nous développons en favorisant la diversité des expériences. Mon rôle, celui du Comité Exécutif et, au-delà, de l'ensemble des membres du « Leadership Council » est de donner une direction claire, d'aligner les énergies et d'aider chacun à comprendre comment il peut contribuer à ce projet collectif. Et nous devons être au quotidien de vrais agents de changement, aussi près que possible du terrain où évoluent nos équipes.

Quelle est votre vision de Solvay au terme de cette transformation ?

J.-P. C.: Nous voulons faire de Solvay un leader mondial de la chimie reconnu pour son engagement au service de ses clients, sa recherche permanente de l'excellence opérationnelle et la qualité de ses innovations au service d'un développement plus durable. Fort de son histoire et d'une structure actionnariale qui lui donne les moyens de ses ambitions à long terme, le groupe Solvay mène sa transformation avec détermination. C'est ainsi que nous construirons un véritable modèle de chimie durable.

Comité Exécutif

→ Le Comité Exécutif (Comex) s'assure de la réalisation des objectifs et optimise l'allocation des ressources entre les différentes Global Business Units (GBU). Agissant de manière collégiale, il est collectivement responsable de la performance globale et de la protection des intérêts du Groupe. Au 1^{er} janvier 2014, le Comex est composé de six membres ; chacun d'eux supervise un certain nombre de GBU, Fonctions ou Zones. Le Président du Comité Exécutif et le Directeur Général Finances assument également ce rôle de superviseur, en plus de leurs responsabilités spécifiques respectives.



↓
JEAN-PIERRE CLAMADIEU
PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF ET CEO



↓
KARIM HAJJAR
DIRECTEUR GÉNÉRAL FINANCES



↓
JACQUES VAN RIJCKEVORSEL



↓
VINCENT DE CUYPER



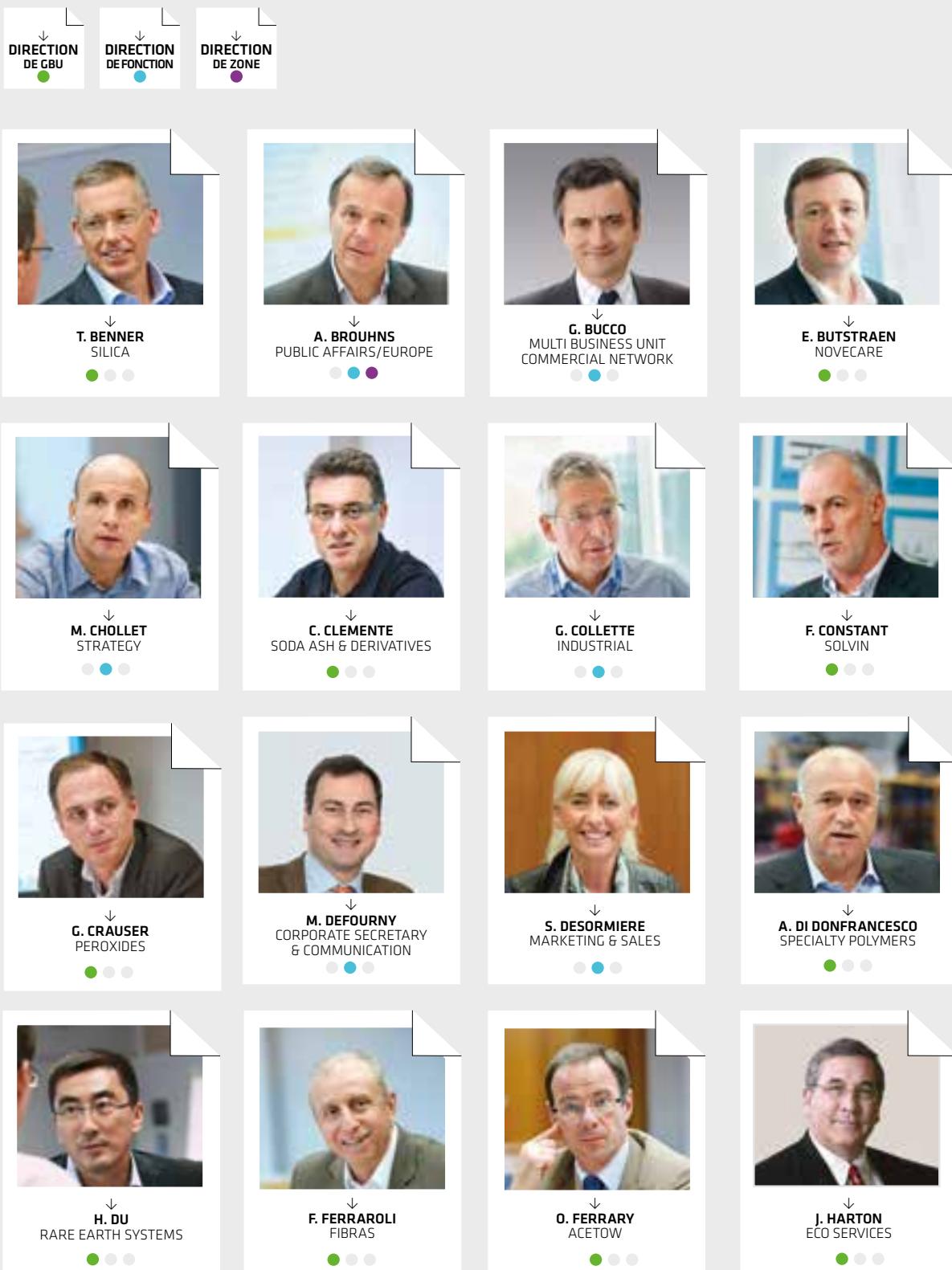
↓
ROGER KEARNES



↓
PASCAL JUÉRY

Leadership Council*

→ Le Comex s'appuie sur le Leadership Council, dont la mission est de rassembler et partager l'information nécessaire pour alimenter les échanges et favoriser ainsi l'alignement du Comex, des Présidents de GBU, des Directeurs Généraux de Fonctions, des Présidents de Zones et du Directeur Général de Business Services. Le Leadership Council se réunit tous les quatre mois autour d'un agenda formalisé.



*Au 01/04/2014.



↓
F. HINCKER
ENGINEERING PLASTICS



↓
V. KAMEL
POLYAMIDE & INTERMEDIATES



↓
J. KHELIF
SUSTAINABLE DEVELOPMENT



↓
X. LANCKSWEIRT
BUSINESS SERVICES



↓
J.-P. LABROUE
GENERAL COUNSEL



↓
M. LACEY
NORTH AMERICA



↓
M. LAUDENBACH
ASIA PACIFIC⁽¹⁾



↓
O. LIMA
LATIN AMERICA



↓
J. MATIAS
COATIS



↓
J.-M. MESLAND
CHLOROVINYLS



↓
L. NELTNER
RESEARCH & INNOVATION



↓
D. RAGE
AROMA PERFORMANCE



↓
P. ROSIER
ENERGY SERVICES



↓
K. SAKSIDA
PROCUREMENT & SUPPLY CHAIN
EXCELLENCE



↓
J.-F. SERRIER
INTELLECTUAL ASSETS



↓
C. TANDEAU DE MARSAC
HUMAN RESOURCES



↓
B. VAN DER WIELEN
EMERGING BIOCHEMICALS



↓
B. WILKES
SPECIAL CHEMICALS



↓
M. YBERT
ASIA PACIFIC⁽²⁾



↓
**DIRECTION
DE GBU**



↓
**DIRECTION
DE FONCTION**



(1) Président de Zone à partir du 01/07/2014.
(2) Président de Zone jusqu'au 30/06/2014.

→ Solvay s'est engagé en 2013 dans une transformation, portée par une organisation efficace et une culture de performance affirmée. Un nouveau modèle de chimie durable est en marche: inventif, mondial, centré sur des activités sources de croissance, capable de générer un retour sur investissement et un niveau de cash plus élevés.

S'affirmer en leader



Accompagner la transformation du Groupe

Pour réussir sa transformation, Solvay s'appuie sur la mobilisation de 29 400 collaborateurs, répartis dans 56 pays. Faire en sorte que chacun contribue au changement et s'approprie les nouvelles ambitions du Groupe est la première mission des Ressources Humaines (RH). En proposant un environnement de travail motivant, en se focalisant sur le développement des personnes, en déployant une culture de responsabilité et de performance, elles participent activement à la réussite du Groupe.



→ Donner du sens à la chimie : une nouvelle communication employeur

Développer son attractivité auprès des jeunes est un enjeu important pour Solvay, qui recrute chaque année 2 500 nouveaux collaborateurs et, de plus en plus, dans les régions en croissance rapide. Lancée en 2013, sa nouvelle marque employeur capitalise sur les valeurs du Groupe et son engagement dans le développement durable. Au-delà de perspectives de carrières internationales, Solvay propose aux talents du monde entier de jouer un rôle actif dans la construction d'un futur plus durable, grâce à la chimie. Cette ambition est déclinée dans tout le processus d'intégration du nouveau recruté. Elle a fait l'objet d'une campagne de communication dans les grands pays recruteurs et sur les réseaux sociaux sur le thème « Rejoignez-nous, chez Solvay, nous demandons plus à la chimie ».



Depuis 2013, l'organisation de Solvay est « BU centrique », fondée sur l'autonomie et la responsabilisation des équipes de direction des Global Business Units (GBU). Moteur du changement, les Ressources Humaines adaptent leur vision et leurs missions aux nouveaux enjeux : accompagner au quotidien les entités opérationnelles, favoriser le développement des collaborateurs et accroître l'attractivité de Solvay auprès des talents d'aujourd'hui et de demain. Ces objectifs mobilisent 600 personnes à travers le monde. Structurée pour répondre de façon réactive aux besoins locaux exprimés par les GBU, l'équipe RH apporte également au Groupe une vision mondiale de ses besoins en compétences. En 2013, cette équipe s'est attachée à renforcer la cohésion du Groupe en harmonisant les politiques et les processus, et en œuvrant au déploiement de sa nouvelle culture de performance et de responsabilité.

Une priorité : accompagner l'expansion géographique

Pour accompagner le Groupe dans l'évolution de son périmètre, de nouvelles façons de travailler sont mises en place.

Identifiée comme un puissant levier de cohésion et de motivation, la mobilité interne est encouragée par une politique qui invite les talents à sortir de leur « silo » culturel et de compétences. Dans les régions en croissance, l'accent est également mis sur le recrutement et la fidélisation des collaborateurs locaux, en particulier en Asie. Cette dimension multiculturelle s'avère un réel atout, alors que le Groupe multiplie les opérations de croissance externe : elle facilite l'intégration des nouvelles équipes issues des acquisitions, telles que, en 2013, Chemlogics aux États-Unis et Erca Química, Ltda. au Brésil. La nouvelle culture fait l'objet d'un déploiement mondial. Partout, des actions sont mises en œuvre pour en favoriser l'appropriation : sensibilisation de l'encadrement, formations délivrées en interne, intégration des modèles de comportement dans l'entretien annuel d'évaluation.

Un dispositif au service du développement des personnes

L'amélioration permanente des compétences et l'intégration par chacun d'une exigence d'excellence sont les clés de la performance individuelle et collective : c'est le postulat du programme « Performance, Development and Career » déployé en 2013. Son objectif : évaluer la performance des collaborateurs, développer les compétences comportementales liées à la nouvelle culture du Groupe, définir des plans de développement individuels et renforcer la discussion sur les évolutions de carrière. En 2013, les managers ont été formés à un nouvel outil d'entretien annuel : le PDCR*, destiné à favoriser l'évolution des collaborateurs dans le

Groupe selon un processus unique. Il sera déployé progressivement dans les sites. Ce programme intègre des formations destinées à renforcer les compétences en management et leadership des dirigeants. En 2013, ces modules ont été adaptés aux nouveaux enjeux et complétés par des « Académies » professionnelles, axées sur les compétences métiers.

Un dialogue social, garant d'une gestion responsable

Dans la ligne de son objectif de croissance responsable, le Groupe est attentif à ce que ses développements s'effectuent dans un cadre qui garantit aux collaborateurs leur sécurité et leur bien-être au travail, ainsi que le respect de leurs droits sociaux fondamentaux. C'est l'objet de l'accord de responsabilité sociale noué en 2013 avec IndustriALL Global Union, la Fédération mondiale des syndicats de travailleurs de la chimie (page 36).

* Performance, Development and Career Review : Revue de Performance, de Développement et de Carrière.



→ “Académie Commerciale” : un outil au service de l'excellence

Priorité des GBU en 2013, l'excellence commerciale fait partie des programmes que dispense le Groupe, au travers de son « Académie Commerciale », aux collaborateurs de la fonction marketing et aux commerciaux. Sa spécificité : proposer un cursus transversal de sensibilisation aux fondamentaux du marketing et aux mécanismes de capture de la valeur.

Organisés et mobilisés autour d'une vision commune

Solvay a structuré ses métiers en cinq Segments Opérationnels, chacun reflétant un *business model* spécifique et rassemblant des Global Business Units (GBU) aux dynamiques de croissance et aux enjeux de compétitivité similaires. Chacune est responsable de sa stratégie et dispose des leviers opérationnels pour la mettre en œuvre. Toutes sont focalisées sur un objectif commun: la création de valeur pour le Groupe dans le respect de ses engagements responsables.

Advanced Formulations



- Chiffre d'affaires : 2 432 millions d'euros
- REBITDA ajusté : 369 millions d'euros

Moteur de croissance du Groupe, l'offre innovante de ce Segment est en ligne avec les grandes tendances de société: croissance démographique, nouveaux modes de consommation, etc.

Advanced Materials



- Chiffre d'affaires : 2 551 millions d'euros
- REBITDA ajusté : 646 millions d'euros

Moteur de croissance et leader sur des marchés à barrières d'entrée élevées, les activités de pointe de ce Segment génèrent un fort retour sur investissement.

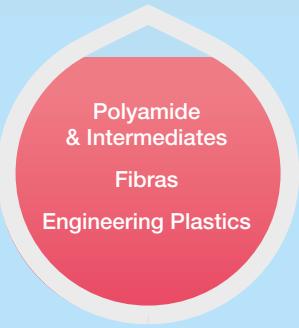
Performance Chemicals



- Chiffre d'affaires : 3 125 millions d'euros
- REBITDA ajusté : 724 millions d'euros

Sur des marchés matures et peu cycliques, les facteurs de succès de ce Segment sont les économies d'échelle, la compétitivité et la qualité de service.

Functional Polymers



- Chiffre d'affaires : 1 763 millions d'euros
- REBITDA ajusté : 93 millions d'euros

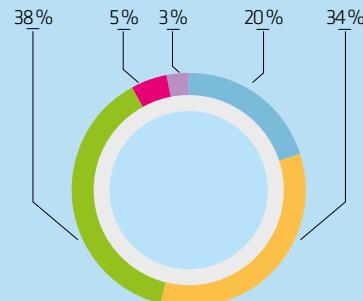
Les facteurs clés de succès de ce Segment, qui regroupe principalement les activités Polyamide, passent par des actions continues d'optimisation industrielle et par l'innovation.

Corporate & Business Services



- Chiffre d'affaires : 67 millions d'euros
- REBITDA ajusté : - 169 millions d'euros

Ce Segment rassemble les Fonctions et les Services dont la mission est de réaliser les objectifs d'excellence opérationnelle, d'efficacité énergétique et d'innovation collaborative du Groupe.



→ REBITDA ajusté par Segment Opérationnel*

- Advanced Formulations
- Advanced Materials
- Performance Chemicals
- Functional Polymers
- Corporate & Business Services*
(Energy Services seulement)

* Hors coûts Corporate.

Suite à l'accord de principe signé le 7 mai 2013 par Solvay et Ineos en vue d'intégrer leurs activités Chlorovinyles au sein d'une coentreprise à parts égales et à la notification de ce projet auprès de la Commission européenne, les activités Chlorovinyles de Solvay sont désormais présentées en « Actifs détenus en vue de la vente » dans son Bilan et en « Activités non poursuivies » dans son compte de résultat. À ce titre, elles ne figurent pas dans la présentation ci-dessus. De plus, les activités de compounds dans les Chlorovinyles (Plastic Integration), qui ne sont pas intégrées au projet de coentreprise avec Ineos, sont présentées en « Actifs détenus en vue de la vente » depuis le 31 décembre 2013.

Advanced Formulations

Moteurs de croissance de Solvay, les activités d'Advanced Formulations se caractérisent par leur forte capacité d'innovation et leur faible intensité capitalistique. En ligne avec les grandes tendances de société, leur offre contribue aux progrès des marchés de la grande consommation, de l'environnement et de l'énergie.

Novecare

- Premier producteur mondial de tensioactifs de spécialité ; acteur majeur des marchés des polymères, amines, guar et dérivés phosphorés
- Chiffre d'affaires 2013 : 1 581 millions d'euros – 28 sites industriels*

Novecare développe des technologies de pointe qui agissent sur le comportement des fluides et leur confèrent des propriétés nettoyantes, adoucissantes, hydratantes, gélifiantes, texturantes, pénétrantes ou dispersantes. On les retrouve dans les shampoings, les détergents, les peintures, les lubrifiants, la protection des plantes, l'extraction minière et pétrolière.

Depuis 2010, la GBU est engagée dans une stratégie de croissance ambitieuse, avec pour objectif d'accompagner l'expansion des marchés de grande consommation – notamment en Asie. Elle investit également des marchés de niche avec une offre de spécialités à haute valeur ajoutée. Novecare s'appuie sur un réseau mondial de 28 sites de production et de 10 centres et labos de R&D, développant des solutions innovantes répondant aux enjeux du développement durable.

Positions accrues sur le marché américain de l'énergie

Identifiée comme un partenaire de référence par les prestataires de services pour l'extraction pétrolière et gazière, la GBU a élargi son portefeuille de spécialités en réalisant l'acquisition de la société américaine Chemlogics. Novecare intègre, par cette opération, un savoir-faire reconnu en formulations sur mesure pour la stimulation et la cimentation des puits, et renforce significativement sa présence sur un marché américain de l'énergie en plein essor. La GBU est aujourd'hui en mesure d'offrir aux grands acteurs pétroliers une palette complète de produits et technologies innovants, leur permettant d'extraire le pétrole et le gaz de manière plus compétitive et plus durable, tout en assurant une meilleure gestion de l'eau.

Tensioactifs: augmentation des capacités mondiales

Partout dans le monde, Novecare augmente ses capacités industrielles pour répondre aux besoins du marché mondial.



→ Une offre créatrice de valeur pour les marchés de l'énergie

L'acquisition de Chemlogics permet à Solvay d'étendre significativement son offre de technologies dans l'extraction non conventionnelle du pétrole et du gaz : les savoir-faire dans les réducteurs de friction, les non-émulsifiants et les technologies d'extraction naturelle de Chemlogics complètent ceux développés par la GBU dans les tensioactifs, les polymères naturels et les solvants «verts». Le modèle d'innovation rapide de Chemlogics et sa forte proximité avec ses clients seront également les leviers de l'accélération du Groupe en Amérique du Nord.

Chemlogics en bref: 277 collaborateurs - Chiffre d'affaires : 500 millions de dollars en 2013 - Actifs: 3 usines d'une capacité de production annuelle supérieure à 300 000 t, 8 centres de formulation et 6 centres de recherche.

En novembre 2013, la GBU a doublé sa capacité de production de tensioactifs en Amérique latine en intégrant les actifs de chimie de spécialité du groupe brésilien Erca Química, Ltda. Elle s'ouvre ainsi un meilleur accès à l'un des plus grands marchés de l'hygiène-beauté et de l'agrochimie au monde.

Pour mieux accompagner ses clients en Europe centrale et en Europe de l'Est, la GBU a engagé la construction d'une nouvelle usine de tensioactifs de spécialité à Genthin (Allemagne). →

* Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.

Advanced Formulations

→ → À cet investissement s'ajoutent ceux réalisés dans les sites européens existants afin d'accroître et d'optimiser la production. La GBU lance la construction de nouvelles installations d'alcoxylation⁽¹⁾ au Texas (États-Unis) et à Singapour afin de fournir dans les meilleures conditions les marchés très dynamiques de la construction et de l'industrie manufacturière.

Guar: une offre mondiale de solutions biosourcées

Sur le marché des dérivés du guar, Novecare conforte son leadership par des innovations de rupture, répondant à la forte demande en solutions durables de l'agrochimie et du secteur pétrolier. Parmi les nouveautés mises sur le marché en 2013, STARGUAR® – une solution « prête à mélanger » pour la protection des cultures – permet aux exploitants d'ajuster les dosages aux surfaces concernées.

La GBU a également augmenté significativement ses capacités. Ses investissements se sont portés sur l'usine de Vernon au Texas (États-Unis), qui fournit principalement le marché de l'extraction pétrolière en Amérique du Nord. En Chine, l'extension de l'usine de Zhangjiagang répond à la forte demande du marché asiatique de l'hygiène-beauté. Avec son troisième site de

production à Melle (France), Solvay est le seul acteur dans le domaine des dérivés du guar à pouvoir accompagner ses clients sur trois continents.

⁽¹⁾ L'alcoxylation est un procédé qui permet de fabriquer les monomères destinés à la production de tensioactifs.



Coatis

- Premier producteur en Amérique latine de phénols et dérivés ; leader dans le domaine des solvants oxygénés
- Chiffre d'affaires 2013 : 486 millions d'euros – 1 site industriel*

Coatis utilise pour ses développements plusieurs leviers : une offre de produits de substitution qui répondent aux enjeux actuels du développement durable, une présence historique en Amérique latine, un portefeuille de produits compétitifs et un accès privilégié à des matières premières biosourcées (éthanol et glycérol). Produits sur le site de Paulínia, au sud-est du Brésil, les phénols et dérivés servent à l'élaboration de résines de synthèse utilisées dans les fonderies, la construction ou les abrasifs. Sa capacité de production permet à la GBU de répondre à la croissance constante du marché en Amérique latine et d'augmenter sa part de marché.

Les solvants oxygénés de Coatis sont utilisés en substitution des solvants chlorés, en raison de leur faible toxicité, de leur biodégradabilité et de leur pouvoir solvant élevé. En 2013, Coatis a confirmé le développement de son offre de solvants biosourcés en élargissant la gamme AUGEO™, solvants innovants issus de glycérine (matière première renouvelable, dérivée du biodiesel).

La GBU a également lancé un projet de production de bio n-butanol à partir de bagasse, ressource renouvelable issue du concassage de cannes à sucre.



→ Projets de biotechnologies en Amérique latine

Fort de l'expérience avec Cobalt Technology, Coatis s'est associé à une société brésilienne de biotechnologie, GranBio, en vue de la fabrication à moindres coûts du bio n-butanol à partir de résidus de cannes à sucre. L'ambition à moyen terme est de construire plusieurs bioraffineries adossées à des usines de production de sucre au Brésil, puis dans d'autres pays d'Amérique latine. Elles veulent capter ainsi de nouveaux marchés auprès des opérateurs de la chimie et des producteurs de carburants.

* Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.

Aroma Performance

- Premier producteur mondial de diphénols et dérivés fluoro-aliphatiques ; premier producteur mondial d'acide triflique et de sel de lithium pour les marchés agro-pharma, électronique et batteries ; premier producteur mondial d'arômes vanille pour les industries alimentaires ; premier producteur mondial d'intermédiaires diphénols pour les industries des monomères appliqués à la pétrochimie
- Chiffre d'affaires 2013 : 365 millions d'euros – 5 sites industriels*

La stratégie de croissance d'Aroma Performance s'appuie sur une forte présence mondiale, au plus près de ses clients, et sur la valorisation de deux chaînes de production – diphénols et dérivés fluorés – complètement intégrées.

Un enjeu: répondre à la demande mondiale de vanilline

Premier producteur mondial de vanilline, Aroma Performance est le partenaire de référence des fabricants d'arômes et de parfums. Son leadership repose sur sa capacité à répondre à des réglementations strictes en matière de sécurité alimentaire et de préservation de l'environnement. En 2013, la GBU a élargi son portefeuille de vanillines naturelles élaborées par biofermentation. Complétant ses marques phare, RHOVANIL® et RHODIAROME®, la nouvelle gamme GOVANIL™ ouvre des horizons prometteurs aux acteurs de l'industrie alimentaire en quête de différenciation. Pour répondre à la demande croissante de ses marchés, Aroma Performance a doublé les capacités de son site de Melle (France) et entamé la construction d'une nouvelle unité de production de vanilline à Zhenjiang (Chine), opérationnelle fin 2014. La capacité totale de production de vanilline de Solvay augmentera de 40 % grâce à ces investissements. Ce projet s'accompagne de la création d'un centre d'expertise dédié à l'élaboration et à l'application des arômes vanille en Asie: le centre Vanil'expert, installé

dans le centre de R&D de Shanghai. L'ouverture d'un autre centre de R&D à Singapour est prévue courant 2014 pour soutenir les besoins de ses clients dans la région. Aroma Performance s'affirme comme le plus mondial des acteurs du secteur, avec des plates-formes de production totalement intégrées en Amérique du Nord, Europe et Asie.

Au plus près des utilisateurs de dérivés fluoro-aliphatiques

La GBU produit également des intermédiaires de synthèse pour l'industrie pharmaceutique, l'agrochimie et l'électronique, des stabilisateurs de monomères pour la pétrochimie ainsi que des solutions de stockage d'énergie. Ses dérivés fluoro-aliphatiques sont de plus en plus utilisés dans les applications électroniques, et ses sels de lithium (LiTFSI) sont devenus une composante essentielle des batteries Li-ion pour véhicules électriques. Fournisseur de référence de deux filiales du groupe Bolloré, leader mondial dans le stockage de l'énergie, Aroma Performance a doublé la capacité de ces produits sur son site français de Salindres afin d'accompagner la croissance de ces marchés. La GBU a également accru sa présence auprès des industries agrochimiques, en proposant un nouveau service de codéveloppement de molécules sur mesure.

→ Premiers succès de la gamme GOVANIL™

Nouvelle génération d'arômes vanille destinée à l'industrie alimentaire, GOVANIL™ présente une intensité de 20 % supérieure aux arômes standards et une longueur en bouche sans précédent. Ces propriétés permettent plus particulièrement de compenser la réduction de matière grasse ou de sucre dans les recettes de biscuit, de chocolat et de gâteau. La gamme, déclinée aujourd'hui en trois produits (standard, intense et naturel), fait l'objet d'un déploiement mondial. Elle a remporté en 2013 le Prix ICIS de l'Innovation. ICIS est l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de contenus et d'informations sur les secteurs de la chimie et de l'énergie.



* Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.



Advanced Materials

Moteurs de croissance, les activités du Segment Advanced Materials contribuent à la performance du Groupe par leur leadership sur des marchés à barrières d'entrée élevées et par leur fort retour sur investissement. Leur capacité d'innovation, leur présence mondiale et les partenariats de long terme noués avec les clients leur procurent un net avantage concurrentiel auprès d'industries en quête de fonctionnalités toujours moins consommatrices d'énergie et moins polluantes.

Specialty Polymers

- Premier producteur mondial de polymères de spécialité et de polymères haute performance
- Chiffre d'affaires 2013 : 1 288 millions d'euros – 14 sites industriels*

Specialty Polymers s'appuie sur un réseau de 10 centres et labos de R&I répartis sur trois continents. La GBU réalise un tiers de son chiffre d'affaires avec des produits et applications de moins de cinq ans.

—Avec une offre de plus de 1 500 produits, Specialty Polymers propose la plus large gamme de polymères spéciaux au monde. Ses solutions sont issues de quatre technologies, dans lesquelles la GBU détient une expertise sans équivalent : les polymères aromatiques — qui couvrent le spectre des applications des polymères de haute performance —, les polymères à haute barrière d'étanchéité, les polymères fluorés et les composés haute performance à liaison croisée. Sa stratégie de création de valeur s'appuie sur trois leviers : l'innovation, une croissance accélérée sur des marchés à hautes barrières d'entrée et l'excellence opérationnelle. Anticipant la hausse continue de la demande de technologies et d'énergies « propres » dans toutes les régions du monde, la GBU concentre ses développements sur des secteurs très dynamiques, tels que l'aéronautique et les transports, le traitement de l'eau, les dispositifs intelligents (*smart devices*), l'énergie et les soins de santé.

Innover à un rythme élevé

Afin de maintenir un flux constant de technologies et produits nouveaux, la GBU travaille en partenariat avec ses clients à la conception de solutions spécifiques. Ainsi, pour le marché hautement spécialisé de la canalisation sous-marine, la GBU a développé un PVDF ultraflexible : ce matériau fluoré extrudable, mis en œuvre avec une technologie spécifique, facilite la remise en état des canalisations sous-marines. En 2013, Specialty Polymers a enrichi son offre de polyamides haute performance (HPPA) KALIX®, destinée aux marchés des smartphones, en y introduisant trois nouvelles gammes de polyamides biosourcés : KALIX® 3000 — le premier polyphthalamide amorphe (PPA) —, KALIX® 2000 — une gamme de polyamides semi-cristallins aux performances exceptionnelles sous impacts extérieurs — et KALIX® HPPA 5000 — des polyamides halogénés retardateurs de flamme. →→



SOLEF® PVDF en plein essor

SOLEF® PVDF (polyfluorure de vinylidène) est un polymère à haute valeur ajoutée, essentiel à plusieurs secteurs d'activité : transports, énergies alternatives, électronique, filtration d'eau, extraction pétrolière, etc. Depuis plusieurs années, son développement dans des secteurs à forte croissance justifie des augmentations de capacité partout dans le monde. En 2013, une nouvelle ligne de production a permis d'accroître de 50 % la production du site de Tavaux (France) et de mieux servir un marché européen très actif. La gamme SOLEF® PVDF est utilisée notamment dans les batteries des véhicules hybrides et électriques, dans le domaine de l'extraction du pétrole et du gaz, dans les membranes des équipements de purification des eaux usées, ou encore dans le stockage de l'énergie d'appareils électroniques.

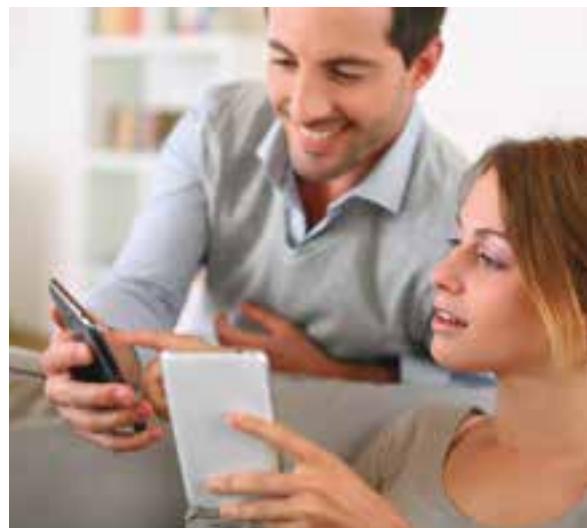
* Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.

→ → Les propriétés mécaniques de cette dernière innovation l'amèneront à se substituer à certains métaux, dont l'aluminium et le magnésium. Sur le marché de l'énergie, pour lequel Specialty Polymers développe des solutions d'efficacité énergétique, ses membranes contribuent aux avancées des voitures à zéro émission et au développement de sources d'énergies alternatives.

Renforcer l'implantation sur les segments en expansion

Accroître sa présence en Asie est une autre priorité de la GBU, qui y déploie d'importantes capacités en R&D et en production. Les partenariats sont des vecteurs privilégiés pour mener à bien cette stratégie : la GBU a conclu, avec la société chinoise Shanghai 3F New Materials (SH3F), un accord en vue de la création d'une coentreprise, pour accélérer la production de polymères de spécialité en Chine. Basée à Changshu, province du Jiangsu, en Chine, la nouvelle unité produira des monomères fluorés TFE et des polymères fluorés PTFE haute performance. Specialty Polymers pourra ainsi développer une production de proximité pour les marchés de l'automobile, du photovoltaïque, des batteries lithium-ion, des membranes pour la purification d'eau et des applications pour pétrole et gaz.

Afin de mieux tirer parti de la demande mondiale en matériaux toujours plus légers, résistants et recyclables, la GBU a acquis



une participation dans la société Aonix Advanced Materials, un développeur de matériaux composites avancés et de systèmes industriels. Avec ce partenaire, Specialty Polymers développera et commercialisera mondialement de nouvelles offres dans les composés thermoplastiques.

Silica

- Inventeur de la silice hautement dispersible et leader mondial des applications pour pneumatiques à basse consommation d'énergie
- Chiffre d'affaires 2013 : 416 millions d'euros – 8 sites industriels*

Silica fournit des solutions innovantes pour les fabricants de pneumatiques, ainsi que des applications pour de nombreux autres segments de marché : dentifrice, alimentation, produits industriels, articles en caoutchouc. La GBU développe son activité au travers de partenariats étroits avec ses clients, nourris par l'innovation et une présence mondiale forte.

La référence sur le marché du pneu « vert »

La silice hautement dispersible (HDS), commercialisée sous la gamme ZEOSIL®, est devenue la référence de l'industrie du pneumatique, notamment pour la production de pneus économiques en énergie. Utilisés pour améliorer la résistance au roulement des pneus, les produits ZEOSIL® HDS permettent de réduire la consommation de carburant d'un véhicule de 5 à 7 %. Le développement international de la technologie HDS bénéficie du niveau d'exigence élevé des nombreuses normes gouvernementales qui encadrent les industries de l'automobile et du pneumatique.

Une croissance géographique continue

En 2013, la GBU a augmenté la capacité de production du site de Qingdao (Chine) et entamé la construction d'une nouvelle

unité à Wloclawek (Pologne). Ces investissements constituent une nouvelle étape dans sa croissance organique, jalonnée par la création de l'usine de Qingdao en 2010, puis par des augmentations de capacité aux États-Unis (2011) et en France (2012). À l'horizon 2015, ils permettront à Silica de doubler sa capacité de production de silice hautement dispersible par rapport à la situation de 2009.

→ Une nouvelle base d'expansion en Europe

D'une capacité de 85 000 t, la future usine de Silica en Pologne produira plusieurs gammes de ZEOSIL®, notamment ZEOSIL® PREMIUM, une nouvelle génération de silice hautement dispersible améliorant l'efficacité énergétique des pneus et leurs performances. La GBU est ainsi bien placée pour accompagner la croissance de ses clients en Europe centrale, en Europe de l'Est et en Russie.



* Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.

Rare Earth Systems

- Premier fournisseur mondial de formulations de spécialité à base de terres rares, avec une part de marché mondial supérieure à 25 %
- Chiffre d'affaires 2013 : 298 millions d'euros – 5 sites industriels*

Les terres rares sont composées de 17 éléments naturels non ferreux, présents dans la croûte terrestre sous forme de mineraux. Elles sont particulièrement prisées pour leurs exceptionnelles propriétés catalytiques, magnétiques, de luminescence ou d'abrasion.

Rare Earth Systems dispose d'une expertise unique dans les technologies de séparation et le traitement des terres rares. Son offre contribue à de nombreuses innovations utilisées dans la vie quotidienne, telles que les lampes fluorescentes compactes, les écrans de télévision LCD, les semi-conducteurs et condensateurs pour ordinateurs portables ou tablettes, les équipements médicaux, etc.

Forte de son savoir-faire industriel, de sa présence mondiale et de sa R&I de proximité, Rare Earth Systems s'affirme comme un partenaire stratégique des marchés de la catalyse automobile, de l'électronique et du recyclage de poudres luminophores. La GBU est le premier fournisseur mondial de l'industrie automobile en additifs pour filtres à particules et en oxydes mixtes pour catalyseurs. Également premier producteur mondial d'abrasifs



à base de cérium pour semi-conducteurs, la GBU a renforcé ses positions en 2013 en lançant ZENUS™, un abrasif d'oxyde de cérium colloidal haute précision.

Depuis 2012, Rare Earth Systems développe une technologie de recyclage des poudres luminescentes contenues dans les lampes fluorescentes. Ce procédé permet de préserver les ressources en terres rares et de fiabiliser les approvisionnements en terbium du marché européen.

Special Chemicals

- Leader mondial de spécialités à base de fluor, strontium et baryum
- Chiffre d'affaires 2013 : 549 millions d'euros – 21 sites industriels*

Pour accompagner ses clients au plus près de leurs besoins, la GBU Special Chemicals s'appuie sur ses leaderships dans des technologies de pointe, l'intégration des matières premières, une présence industrielle et un réseau mondial de centres de R&I.

La GBU fournit des solutions à haute valeur ajoutée à des marchés de niche : automobile, électronique, matériaux de haute performance, conservation et stockage de l'énergie. Reconnu comme une référence par l'industrie, son produit phare de flux de brasage NOCOLOK® est utilisé dans la fabrication des échangeurs de chaleur en aluminium pour automobile, des systèmes de climatisation résidentiels et des échangeurs de chaleur industriels. La GBU produit également des mousses d'agents de

gonflage – SOLKANE® – pour l'isolation thermique, ainsi que des intermédiaires fluorés pour l'agrochimie. Pour le marché de l'électronique, elle développe des procédés chimiques ultrapurs en milieu humide pour semi-conducteurs, ainsi que des sels de baryum pour composants passifs.

L'innovation et l'expansion géographique sont deux leviers stratégiques pour Special Chemicals. La GBU est particulièrement active en Asie, où elle capte la forte croissance des marchés régionaux de l'automobile et de l'électronique. En 2013, la coentreprise chinoise Lansol, détenue par Solvay et la société Sinochem Lantian, a posé la première pierre d'une nouvelle unité NOCOLOK® basée à Quzhou (province du Zhejiang). La GBU a également implanté un nouveau centre R&I en Corée afin de renforcer ses capacités de recherche dans les écrans, l'électronique et le stockage de l'énergie.

* Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.

Performance Chemicals

Fortement génératrices de cash, les activités du Segment Performance Chemicals ont engagé de nouveaux programmes d'excellence pour créer durablement de la valeur.

Au 1^{er} janvier 2014, Essential Chemicals a été scindée en deux GBU: Soda Ash & Derivatives et Peroxides. Elles peuvent ainsi mieux valoriser leurs technologies spécifiques et saisir les opportunités offertes dans les différentes régions du monde.

Soda Ash & Derivatives

- Premier producteur mondial de carbonate et bicarbonate de sodium
- Chiffre d'affaires 2013: 1 351 millions d'euros⁽¹⁾
– 12 sites industriels⁽²⁾

Activité historique de Solvay, la production de carbonate de sodium et de bicarbonate de sodium connaît depuis 150 ans une progression continue à l'échelle mondiale, directement liée à la croissance de la population et à l'augmentation du pouvoir d'achat. Le carbonate de sodium sert principalement les industries du verre et de la détergence. Le bicarbonate de sodium s'adresse en priorité aux marchés de l'alimentation humaine et animale, de la santé et de la neutralisation des fumées acides. À titre d'exemple, la gamme SOLVAIR SOLUTIONS® aide les industriels à contrôler leurs émissions atmosphériques. En 2013, la GBU Soda Ash & Derivatives a annoncé la construction de la plus grande usine de bicarbonate de sodium d'Asie du Sud-Est. Implantée en Thaïlande, elle produira, dès 2015, plus de 100 000 t de bicarbonate par an, destinées aux marchés de l'alimentation et de la santé, en forte croissance en Asie. Parallèlement, la GBU a engagé un programme d'excellence opérationnelle et d'optimisation de ses capacités industrielles afin d'accroître, d'ici 2015, sa compétitivité en Amérique du Nord et en Europe. La GBU a notamment décidé de développer son activité de carbonate de sodium naturel à Green River (Wyoming), aux États-Unis.



Peroxides

- Premier fournisseur mondial de peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée)
- Chiffre d'affaires 2013: 405 millions d'euros⁽¹⁾
– 16 sites industriels⁽²⁾

L'eau oxygénée (H_2O_2) est principalement utilisée par l'industrie papetière pour le blanchiment de la pâte à papier. Ses propriétés intéressent également de nombreux marchés tels que la chimie, l'industrie alimentaire, le textile ou l'environnement. Leader mondial de cette technologie, Peroxides développe des applications et des procédés innovants à destination de ses segments de marché. Son activité bénéficie d'une forte consommation de pâte à papier et de la demande de dérivés de spécialité à haute valeur ajoutée partout dans le monde. Sa capacité d'innovation et son agilité sont deux points forts de Peroxides. Ainsi, pour répondre aux attentes de ses clients situés dans des zones reculées (en Amérique du Sud notamment), elle développe depuis 2013 un nouveau concept de mini-usine implantée sur les sites de production de ses clients. Les besoins croissants de l'industrie en oxyde de propylène* sont un autre levier de croissance: la GBU valorise sa compétence unique au monde dans la construction de méga-usines productrices d' H_2O_2 pour la production d'oxyde de propylène dans le cadre de partenariats HPPO (Peroxyde d'Hydrogène pour Oxyde de Propylène).

* Un intermédiaire dans la fabrication du polyuréthane, polymère très répandu aux nombreuses applications dans des produits de grande consommation et industriels.

→ HPPO : Une méga-usine pour servir le complexe chimique de Sadara (Arabie saoudite)

En 2013, a démarré la construction de l'une des plus grandes usines mondiales de production d' H_2O_2 pour la production d'oxyde de propylène. L'unité est située à Jubail, en Arabie saoudite, sur le complexe chimique de Sadara. Exploitée par Saudi Hydrogen Peroxide Company, coentreprise récemment créée par Sadara Chemical Company et le groupe Solvay, elle produira plus de 300 000 t d' H_2O_2 par an. Il s'agit de la troisième méga-usine de ce type exploitée par Solvay dans le cadre de ses partenariats, après la plus grande usine du monde, située à Map Ta Phut (Thaïlande), et celle d'Anvers en Belgique. Solvay consolide ainsi son leadership mondial dans une technologie adaptée à des marchés d'envergure.

(1) Le retraitement de ces données selon la norme IFRS 11 est disponible sur la rubrique Investors du site www.solvay.com

(2) Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.

Acetow

- Producteur mondial de premier plan de câbles d'acétate de cellulose pour filtres à cigarettes; numéro 1 en CEI et en Amérique du Sud; numéro 2 en Europe occidentale; fournisseur de référence de flocons d'acétate de cellulose
- Chiffre d'affaires 2013: 658 millions d'euros – 4 sites industriels*

Acetow est un partenaire de référence des fabricants de filtres à cigarettes et l'un des premiers fournisseurs du secteur industriel en flocons d'acétate de cellulose. L'acétate de cellulose d'Acetow est fabriqué à partir de matière première biosourcée, une pâte à bois provenant de forêts renouvelables. Ses câbles d'acétate de cellulose couvrent toutes les variétés de filtres à cigarettes. Acetow propose des produits et services innovants: RHODIA FILTER TOW® pour les cigarettes ultrafines, une nouvelle gamme de filtres colorés, RHODIA FILTER SORB™ pour une filtration optimisée, et RHODIA DE-TOW™ pour une dégradation plus rapide des filtres usagés. La stratégie de croissance de la GBU s'appuie sur deux axes: le dynamisme des activités traditionnelles et la conquête de nouveaux marchés par une offre de produits répondant aux enjeux de développement durable. Acetow a conclu un accord de licence pour fabriquer et commercialiser la technologie d'acétylation ACCOYA®, un procédé qui augmente la résistance du bois utilisé en extérieur. La GBU développe également un bioplastique d'acétate de cellulose sous la marque OCALIO™, facile à mouler et utilisable dans nombre de produits de consommation usuels.

→ Accélérer la dégradation des filtres à cigarettes

Parmi les innovations développées par Acetow, la gamme RHODIA DE-TOW™ présente des performances améliorées de dégradation par rapport à l'acétate de cellulose standard. Cette solution favorise les synergies entre photodégradation et biodégradation, et accélère sensiblement le processus de dégradation.

Eco Services

- Numéro 1 de la régénération d'acide sulfurique aux États-Unis
- Chiffre d'affaires 2013: 288 millions d'euros – 7 sites industriels*

Eco Services est le premier acteur pour la régénération de l'acide sulfurique aux États-Unis. La GBU intervient auprès des grandes raffineries de la Côte Ouest, du Middle West, du golfe du Mexique et du Canada. Elle fournit également en acide sulfurique vierge de grands clients industriels américains. Les performances d'Eco Services reposent sur la fiabilité et la qualité de ses services rendus, son efficacité opérationnelle et son expertise en matière de logistique. En ligne avec les engagements du Groupe pour le développement durable, Eco Services a été le premier producteur d'acide sulfurique à signer un accord avec l'*Environmental Protection Agency* américaine pour diminuer son empreinte environnementale. Eco Services a atteint, en début de l'année 2014, l'objectif de réduire de plus de 90 % ses émissions totales de dioxyde de soufre, dans le cadre de l'accord initié en 2007.

Emerging Biochemicals

- Inventeur et leader mondial de la technologie EPICEROL®; un des principaux producteurs de chlorovinyle du Sud-Est asiatique
- Chiffre d'affaires 2013: 424 millions d'euros – 1 site industriel*

La GBU Emerging Biochemicals regroupe les activités de développement et production de chlorovinyle et d'épichlorhydrine sur base EPICEROL®⁽¹⁾. Via la filiale thaïlandaise Vinythai Public Company Ltd, la GBU produit des résines de PVC vendues sous la marque SIAMVIC® et de la soude caustique sous forme de base solide, soluble dans l'eau. Elle est le premier producteur mondial d'épichlorhydrine biosourcée – ou EPICEROL® –, une technologie innovante fondée sur la transformation de la glycérine. Compétitive et présentant une empreinte environnementale sensiblement réduite, c'est une alternative performante au procédé classique. En Thaïlande, la GBU a obtenu le « certificat d'industrie "verte", niveau 4 », haute distinction en matière de RSE décernée

par le Ministère Thaïlandais de l'Industrie. L'*Industrial Estate Authority of Thailand* lui a également attribué un Trophée d'Or pour ses initiatives sociales et environnementales.

(1) Matière première servant à la production de résines époxydes.

→ Partenariat renforcé avec AkzoNobel

En 2013, Sovay a conclu avec AkzoNobel, le premier producteur mondial de revêtements et peintures, un contrat d'approvisionnement en épichlorhydrine biosourcée EPICEROL® d'une durée de trois ans renouvelable. La stratégie d'AkzoNobel vise à augmenter progressivement la part des solutions durables dans ses produits.

* Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.

Functional Polymers

Dans le cadre de sa stratégie d'optimisation du portefeuille, le Groupe a recentré son Segment Opérationnel sur la chaîne Polyamide. Solvay est l'un des seuls acteurs à maîtriser l'ensemble de la chaîne polyamide 6.6. Exposées à des marchés cycliques, les GBU de ce Segment ont engagé d'importants programmes d'amélioration de compétitivité. Elles se sont également ouvert de nouveaux marchés par le lancement de solutions innovantes.

Polyamide

→ Chiffre d'affaires 2013 : 1 557 millions d'euros – 16 sites industriels*

Polyamide & Intermediates

→ Parmi les principaux producteurs mondiaux de polyamide 6.6 et d'acide adipique

_Polyamide & Intermediates (P&I) fournit une grande variété de marchés, dont les plastiques techniques, le textile, les fibres et fils industriels, les vernis et adhésifs, le traitement du cuir. En 2013, la GBU a engagé un programme d'excellence commerciale et amélioré la flexibilité de ses outils industriels. P&I a également investi pour améliorer l'efficacité énergétique de sa chaîne de production d'acide adipique de Chalampé (France), qui réduira significativement ses coûts énergétiques. Pour atteindre son objectif de croissance rentable, la GBU s'appuie sur la maîtrise de ses productions, ses spécialités à valeur ajoutée et le lancement de nouveaux polymères et molécules.

Fibras

→ Premier fabricant de polyamide (nylon) en Amérique latine

_Les fils et fibres à base de polyamide 6.6 fabriqués par Fibras sont utilisés dans de nombreuses applications textiles et industrielles. Très axée sur l'innovation, Fibras a développé une expertise spécifique en conception de fils pour les textiles intelligents. Commercialisées sous les marques AMNI® et EMANA®, ces innovations bénéficient de la reconnaissance des autorités sanitaires brésiliennes. La fibre EMANA® comprend des biocristaux qui réagissent à la chaleur du corps. EMANA® est particulièrement appréciée par les fabricants de textiles pour ses effets cosmétiques, bénéfiques pour la peau et pour la performance physique. En 2013, l'intégration d'EMANA® dans les fibres d'un jean, créant le premier « jean technologique » au monde, ouvre de nouvelles et vastes perspectives mondiales à la marque.

Engineering Plastics

→ Spécialiste mondial des solutions à base de polyamide 6.6

_Engineering Plastics conçoit, fabrique et commercialise sous la marque TECHNYL® une gamme complète de matériaux de haute performance. Leur efficacité mécanique, thermique et leur résistance au feu répondent aux attentes de marchés exigeants : automobile et transport, construction et énergie, biens de consommation et équipements industriels, etc. En 2013, Engineering Plastics a célébré le 60° anniversaire de la marque TECHNYL® en segmentant ses solutions en quatre offres différencierées : le remplacement du métal, la protection contre le feu, la gestion thermique et la barrière aux fluides. Impliquée en amont des projets de ses clients, la GBU leur propose notamment une expertise unique en simulation avancée et prototypage, des tests applicatifs dédiés et des laboratoires certifiés. De cette démarche est née SINTERLINE TECHNYL POWDERS™, une gamme de poudres pour prototypage laser qui permet de fabriquer en un temps record des pièces complexes en 3D.



→ TECHNYL® ONE: repousser les limites

En 2013, Engineering Plastics a lancé TECHNYL® ONE, une nouvelle technologie brevetée, conçue pour aider les fabricants d'équipements électriques à relever les défis de la miniaturisation. Lancée au salon Kunststoff de Düsseldorf (Allemagne), cette innovation offre notamment une performance électrique supérieure à celle des plastiques haute performance standards, tout en éliminant les problèmes de corrosion.

Suite à l'accord de principe signé le 7 mai 2013 par Solvay et Ineos en vue d'intégrer leurs activités Chlorovinyles au sein d'une coentreprise à parts égales et à la notification de ce projet auprès de la Commission européenne, les activités Chlorovinyles de Solvay sont désormais présentées en « Actifs détenus en vue de la vente » dans son Bilan et en « Activités non poursuivies » dans son compte de résultat. À ce titre, elles ne figurent pas dans la présentation ci-dessus. De plus, les activités de compounds dans les Chlorovinyles (Plastic Integration), qui ne sont pas intégrées au projet de coentreprise avec Ineos, sont présentées en « Actifs détenus en vue de la vente » depuis le 31 décembre 2013.

* Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.



Corporate & Business Services

Ce Segment regroupe la GBU Energy Services, qui propose des programmes d'optimisation énergétique pour le Groupe comme pour des tiers. Il comprend également les fonctions Corporate, chargées de définir et de déployer auprès des GBU les politiques transversales garantes de la cohérence du Groupe, ainsi que Business Services qui traite l'ensemble des processus informatiques et administratifs du Groupe.

Energy Services

→ Spécialiste en gestion de l'énergie

→ Chiffre d'affaires 2013 : 67 millions d'euros – 1 site industriel*

La vocation de la GBU Energy Services est d'améliorer la consommation énergétique et de contribuer à la réduction des émissions de CO₂ de Solvay – avec un objectif d'impact sur le REBITDA de plus de 100 millions d'euros à l'horizon 2016. Solvay est le premier client d'Energy Services. La GBU a pour mission d'optimiser ses achats d'énergie (1 milliard d'euros en 2013), de déployer le programme d'efficacité énergétique Solwatt sur les sites du Groupe et d'opérer un parc mondial d'autoproduction d'énergie qui représentera une capacité installée de 1 000 MW.

Des expertises mises à disposition de l'industrie

Energy Services met à disposition d'industriels tiers les expertises développées pour Solvay.

Son offre Energy & CO₂ Management Services (ECMS) leur propose de diminuer globalement leur facture énergétique de 10 à 20 %, grâce à un accès compétitif à l'énergie ainsi que des services de gestion du CO₂ et d'efficacité énergétique. La GBU propose également aux industriels d'optimiser la rentabilité de leurs installations de production d'énergie à l'échelle européenne.

Anticipant les tendances futures du marché de l'énergie, Energy Services développe des activités Cleantech fondées sur la recherche de sources innovantes d'énergies alternatives. En 2013, Energy Services a créé avec CDC Climat (filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts) et Marubeni une coentreprise destinée à financer des projets d'efficacité énergétique dans la zone Euro. Le premier investissement de cette coentreprise a été réalisé à l'usine de terres rares de Solvay de La Rochelle (France).

→ Solwatt, pour une culture de l'efficacité énergétique

Initié en 2011, le programme Solwatt a pour objectif d'aider les sites industriels à réduire progressivement leur consommation d'énergie. L'ambition est de baisser ces coûts d'au moins 10 % en trois ans et de créer au sein des entités une culture durable d'efficacité énergétique. Procédés, production, maintenance : les plans d'amélioration continue mis en œuvre impliquent tous les collaborateurs de chaque site. Le programme est aujourd'hui déployé dans 33 unités de Solvay – représentant 59 % de la facture énergétique du Groupe – et affiche des résultats en ligne avec les objectifs. Depuis 2013, Solwatt est commercialisé auprès de tiers.

Business Services

Business Services regroupe dans une organisation par processus l'ensemble des services informatiques et des principaux départements administratifs du Groupe (comptabilité ; crédit, service clients, douanes ; paie et administration du personnel ; approvisionnements). Business Services fournit quotidiennement ses services aux milliers de clients et colla-

borateurs du Groupe dans le monde. En 2013, Business Services a engagé sa transformation en une organisation mondiale de services partagés, dont l'objectif est de faire de Solvay une référence en matière de qualité de services, d'efficacité des processus, d'optimisation des coûts et de création de valeur.

* Nombre de sites où la GBU opère. Un seul site peut être partagé par plusieurs GBU.

→ Solvay est convaincu que la chimie a des réponses à apporter aux enjeux du développement durable et que le succès du Groupe repose sur sa capacité à y répondre, tant au niveau de son offre de solutions que de la façon dont il opère. Cette conviction guide ses orientations stratégiques ainsi que l'allocation de ses ressources.

S'engager pour une chimie durable



Le développement durable: une opportunité pour la chimie

La démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE) Solvay Way joue un rôle central dans la vision du Groupe, qui est de bâtir un modèle de chimie durable. Levier de croissance, Solvay Way a ainsi pour vocation de développer, par des pratiques et des productions responsables, une chimie durable, respectueuse de la planète et contribuant à l'émergence de modes de vie et de consommation plus sûrs et plus sains.



Jacques Kheliff, Directeur du Développement Durable de Solvay

→ “Pragmatisme et mobilisation”

Solvay Way traduit en actions concrètes notre ambition pour un développement plus durable. Nous avons conçu cette démarche exigeante, et le référentiel associé, de manière à ce que chaque acteur du Groupe – du manager à l'opérateur – s'approprie l'engagement développement durable de Solvay. La force de la démarche, c'est son pragmatisme. Intégrant les programmes et les indicateurs existants, elle ne cherche pas à révolutionner, mais à questionner : elle invite chaque entité, chaque collaborateur

à s'interroger sur l'impact de son activité, de ses pratiques, de ses processus, de ses produits vis-à-vis de ses parties prenantes. Tous nos collaborateurs, à tous les niveaux, ont des rôles spécifiques à jouer dans Solvay Way. C'est pourquoi, notamment, la rémunération variable de nos 7 500 managers est liée à la RSE à hauteur de 10 %, signe fort de l'engagement de Solvay dans le développement durable. Déjà, 100 % des entités ont réalisé l'évaluation de leurs pratiques et déterminé leurs axes de progrès pour 2014 : cette appropriation rapide reflète la forte mobilisation interne et constitue un gage de réussite pour la réalisation de nos objectifs 2020.



Le développement durable est une préoccupation majeure pour les chimistes. À l'origine de la transformation des ressources naturelles en ressources industrielles, ils doivent assumer à la fois leur responsabilité économique et sociale et celle de l'empreinte environnementale de leurs produits. Ces enjeux, Solvay les a très tôt pris en compte dans ses processus et ses façons de faire. Aujourd'hui, le Groupe en a fait un moteur de sa stratégie, et la majorité de ses activités est déjà orientée vers des marchés mus par les exigences et les opportunités liées aux grands enjeux planétaires.

Déployée en 2013, la démarche de responsabilité Solvay Way vise à accélérer l'avancée du Groupe vers une chimie durable. Elle a pour objectifs prioritaires : l'atteinte de

l'excellence en matière de sécurité, de santé et d'hygiène professionnelle pour les personnes présentes sur les sites ; la réalisation d'une part croissante du chiffre d'affaires avec des produits répondant aux enjeux du développement durable ; l'amélioration continue des performances des technologies et procédés ; la réduction de l'empreinte environnementale ; le développement d'un dialogue social riche et équilibré. Ancrée dans la réalité quotidienne des métiers, Solvay Way est mise en œuvre au travers d'un référentiel construit à partir des meilleures pratiques du Groupe.

Des engagements au plus haut niveau

Solvay a choisi d'aligner sa démarche sur les références mondiales les plus exigeantes. Signataire du Pacte mondial des Nations Unies, le Groupe publie chaque année un rapport détaillé sur ses activités. Il adhère également aux engagements de la charte mondiale *Responsible Care*, programme d'amélioration continue initié par l'industrie chimique, et aux Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE.

Pour en savoir plus, consultez le rapport Développement Durable ou rendez-vous sur le site www.solvay.com



Solvay Way, pour une responsabilité à 360°

Le référentiel de pratiques Solvay Way comporte 48 axes d'amélioration, structurés sous forme de 23 engagements auprès des parties prenantes. Cette grille est utilisée par les entités du Groupe pour évaluer leurs pratiques. En 2013, sous l'impulsion de la direction Développement Durable, relayée par un réseau de 200 champions et correspondants, le référentiel a été déployé dans l'ensemble des sites, lesquels ont procédé à leur première autoévaluation. Ce bilan annuel leur a permis de définir un plan d'action pour progresser encore dans leur façon d'exercer leurs métiers.

Le référentiel Solvay Way est conforme à la nouvelle norme internationale ISO 26000, et ses performances sont évaluées et vérifiées chaque année par des audits extérieurs. Solvay est membre actif de l'*International Integrated Reporting Council** l'IIRC et fait partie du groupe de travail pilote qui vise à valoriser les données financières et extrafinancières au sein d'un rapport intégré.

Des objectifs prioritaires pour 2020

Solvay a identifié 13 objectifs prioritaires autour de cinq thématiques, concernant les champs de la préservation de l'environnement, l'innovation, la sécurité et le développement des collaborateurs. Sont visées notamment la réduction de 10 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de consommation d'énergie primaire, ou encore la réduction de 25 % des émissions dans l'air de substances avec un potentiel d'acidification. Une action d'envergure sera menée pour que l'ensemble des nouveaux produits répondent aux critères les plus élevés mesurés par l'outil *Sustainable Portfolio Management* (SPM).

Le Groupe s'engage aussi à réaliser une analyse de risques pour chacun de ses sites dans les cinq années à venir, et à former tous ses collaborateurs à la démarche Solvay Way.

Les engagements pris auprès des parties prenantes

Clients Solvay s'est engagé à innover, analyser et développer ses marchés en intégrant la RSE. Le Groupe s'est également engagé à appliquer cette démarche

dans les relations avec ses clients, notamment en matière de maîtrise des risques liés aux produits. Face à des clients confrontés à des réglementations toujours plus strictes et à des demandes toujours plus exigeantes des consommateurs, Solvay veille à la sécurité de ses produits tout au long de leur vie et travaille en permanence à en réduire l'impact. →→

* Conseil international pour un reporting intégré.

→ 5 axes d'action

1. Atteindre l'excellence en matière de **sécurité, santé et hygiène du travail** pour toutes les personnes sur nos sites.
2. Réaliser une part croissante de notre **chiffre d'affaires** dans les marchés ou avec un portefeuille d'activités répondant aux exigences du développement durable.
3. Améliorer continuellement la compréhension et la performance de nos technologies, procédés et produits, de manière à réduire leur **impact sur l'environnement et à prévenir les blessures** des personnes tout au long des cycles de vie de nos produits.
4. Réduire les **émissions de GES, la consommation d'énergie et d'eau**, et les impacts négatifs sur la qualité des sols, de l'eau et de l'air, ainsi que **l'utilisation des ressources**, en particulier celles non renouvelables.
5. Développer un **dialogue social riche et équilibré** avec les représentants du personnel au niveau national et international.

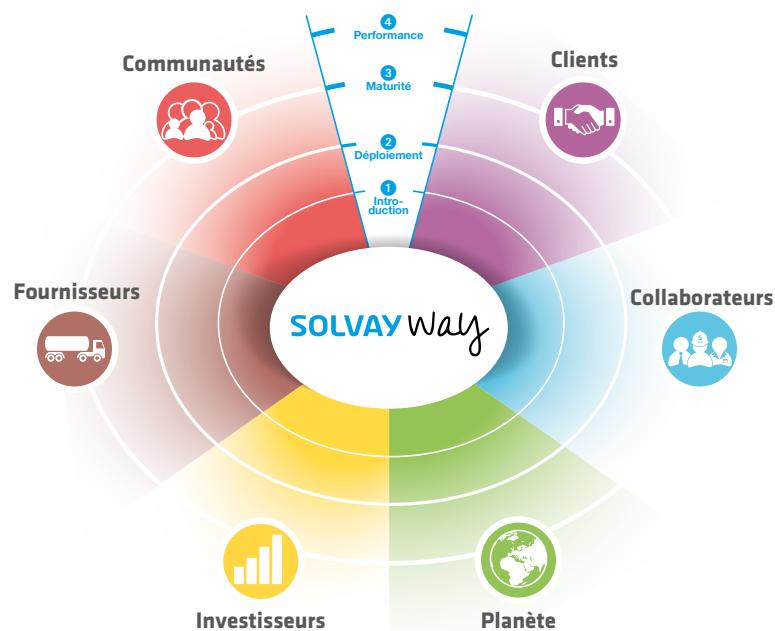
→ → À l'écoute des marchés, le Groupe développe une vision prospective qui permet d'anticiper leurs besoins et d'orienter la R&I. Toutes ses innovations sont évaluées au regard des critères de la méthodologie SPM.

Collaborateurs Solvay s'est engagé auprès de ses collaborateurs en matière de sécurité et santé au travail. Il leur garantit le respect de leurs droits sociaux fondamentaux, ainsi qu'un traitement équitable. Il s'est également engagé à favoriser la qualité du dialogue social et à mobiliser les salariés.

Précursor en matière de politique sociale, Solvay considère que les talents du Groupe sont sa principale richesse et que les faire s'épanouir fait partie de sa mission : il s'est engagé à développer les compétences et l'employabilité des collaborateurs.

Planète Solvay s'est engagé à promouvoir la gestion de l'environnement, à préserver les ressources naturelles, à limiter l'impact environnemental de ses activités, à préserver la biodiversité et à exercer une influence responsable. L'ambition de Solvay est de proposer une chimie respectant toujours mieux son environnement, tant dans ses produits que dans sa manière d'opérer. Le Groupe s'attache à réduire l'empreinte environnementale de ses procédés de fabrication et à améliorer son efficacité énergétique. La priorité est donnée à l'utilisation de matières renouvelables et recyclées, en consommant toujours moins d'énergie et de ressources. La préservation des ressources en eau est un axe d'actions essentiel : l'objectif d'ici à 2020 est de réduire de 20 % les émissions de substances ayant un potentiel d'eutrophisation et de réduire de 10 % l'usage d'eaux souterraines et d'eau potable.

Investisseurs Solvay s'est engagé à générer de la valeur et à gérer le risque de façon responsable, à assurer la diffusion et le respect des bonnes pratiques de gestion et de gouvernance, et à communiquer de manière éthique et transparente.



Jyrki Raina, Secrétaire Général d'IndustriALL Global Union

→ “IndustriALL, un accord mondial qui nous fait tous progresser”



Notre mission consiste à veiller à ce que les groupes multinationaux agissent de façon correcte et digne, en respectant les droits de leurs salariés partout dans le monde. L'accord mondial de RSE signé avec Solvay représente une étape importante dans notre action. Il établit que le dialogue social peut s'envisager à un niveau international, et qu'il a beaucoup à apporter à un groupe mondial. Solvay s'engage à respecter les normes sociales internationales dans toutes ses activités – et également dans les pays qui n'ont pas encore ratifié ces conventions. Il s'engage aussi à faire

évaluer ses pratiques sur site : c'est un processus très impliquant, et pour Solvay et pour nous. Chaque année, nous mènerons deux missions d'évaluation sur site : l'une axée sur la sécurité, l'autre sur l'application de l'accord dans tous ses aspects – protection de l'environnement, niveau des salaires, relations avec les fournisseurs. Concrètement, nos représentants iront à la rencontre des salariés pour étudier les pratiques du Groupe in situ et proposer des axes d'amélioration. Cet accord concrétise la vision d'IndustriALL – un dialogue social source de progrès mutuels –, une vision que nous sommes heureux de voir partagée par Solvay.

→ Renforcer la durabilité des approvisionnements

Solvay participe à la création et à la mise en œuvre d'« Ensemble pour le développement durable », une initiative regroupant six grandes entreprises de chimie qui vise à renforcer la transparence et la durabilité des pratiques d'approvisionnement. Elle repose sur des audits et des évaluations régulières des pratiques responsables des fournisseurs, sur la base de critères sociaux et environnementaux. L'avantage pour les fournisseurs est de n'avoir désormais qu'un seul formulaire à renseigner, accessible à tous les donneurs d'ordre sur une plate-forme en ligne. En 2013, pendant la phase pilote, Solvay a mené plus de 500 évaluations et audits.

Une performance extrafinancière reconnue

En 2013, la performance de la démarche RSE du Groupe a été reconnue avec l'intégration de l'indice DJSI Europe. Solvay est également référencé dans les indices extrafinanciers FTSE4Good et NYSE Euronext Vigeo Monde 120.

MEMBER OF
Dow Jones
Sustainability Indices
In Collaboration with RobecoSAM



En adoptant les pratiques de gouvernance les plus exigeantes et en publiant les résultats et la vision stratégique du Groupe de façon régulière et complète, Solvay répond aux exigences de transparence et de rigueur demandées par les autorités de marché et attendues des investisseurs. Sa reconnaissance par des agences de notation extrafinancière en 2013 contribue à la valeur du Groupe.

Fournisseurs Solvay s'est engagé à évaluer les performances de ses acheteurs. Il s'est également engagé à optimiser les relations avec ses fournisseurs en suivant deux priorités : définir les prérequis de la responsabilité qu'il attend d'eux et les intégrer dans ses procédures de sélection ; gérer et évaluer leurs performances en matière de RSE. Solvay souhaite établir avec ses fournisseurs des relations de confiance, fondées sur une éthique partagée et des principes clairs, avec un objectif : créer de la valeur durable pour tous. Leur implication aux côtés du Groupe est nourrie par des campagnes d'information, des rencontres régulières, des formations, des évaluations.

Communautés Solvay s'est engagé à assurer l'intégration durable de ses sites dans leur région d'implantation par la maîtrise des risques industriels, ainsi que de ceux liés à la chaîne d'approvisionnement, et par le renforcement permanent de sa démarche de prévention. Solvay a noué des relations de confiance avec les populations vivant à proximité de ses sites industriels, entretenues par le dialogue, une information claire et des processus stricts de maîtrise des risques et des nuisances. Les flux de transport font l'objet d'une vigilance toute particulière, qui mobilise l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.





Joel Quintart, Occupational Safety Corporate Process Manager

→ “Inscrire la culture de sécurité dans les comportements”

L'une des priorités de Solvay est d'abaisser en permanence son MTAR (taux de fréquence des accidents du travail nécessitant un traitement médical). Nous avons engagé il y a deux ans d'importantes opérations de prévention des risques, en mettant à plat les principaux scénarios accidentogènes, en analysant systématiquement les accidents, et en lançant des actions de

sensibilisation auprès des managers et des collaborateurs. Le MTAR est passé en deux ans de 2,92 à 1,06 accident par million d'heures travaillées. L'objectif est de l'abaisser encore plus, en opérant un changement sur les comportements. Les opérateurs seront formés à acquérir de nouveaux réflexes de prévention. Nous comptons aussi généraliser à l'ensemble du Groupe les améliorations apportées aux équipements ayant posé problème.

Solvay - Rapport Annuel 2013

37

Sur le terrain



“Sécurité produits : une expertise sans équivalent”

GRETA VANMARCKE, CORPORATE PROCESS MANAGER OF PRODUCT REGULATORY AFFAIRS & PRODUCT STEWARDSHIP

Pour nous, gérer nos produits de manière responsable signifie faire toujours mieux et aller plus loin que les réglementations, qu'elles soient européennes, avec REACH, ou nationales. Ainsi, nous avons initié, au niveau mondial, une démarche volontaire de suivi des « Substances extrêmement préoccupantes⁽¹⁾ » afin de les restreindre autant que possible. Mon équipe est chargée de veiller à l'application mondiale des réglementations et de s'assurer de la conformité des procédures internes. Nous sommes fiers de la reconnaissance que nous apporte cette expertise : depuis 2014 par exemple, Solvay préside la *Strategy Implementation Group (SIG) Product Stewardship* du CEFIC⁽²⁾.



“Notre portefeuille au crible des enjeux du développement durable”

MICHEL WASHER, DEPUTY CHIEF SUSTAINABILITY OFFICER

Nous disposons chez Solvay d'un formidable outil : la méthodologie *Sustainable Portfolio Management (SPM)*. Un axe de la matrice SPM mesure l'impact de nos procédés de production ; l'autre axe évalue l'alignement de nos produits avec les besoins du développement durable. Nous avons déjà analysé 65 % de notre chiffre d'affaires avec cette méthode, nous devrions en avoir analysé au moins 80 % fin 2015, et nous voulons avoir 20 % de notre chiffre d'affaires dans la catégorie « Star⁽³⁾ » de SPM en 2020. Nous sommes fiers de cette approche qui est reconnue comme une référence, et que nous rendrons disponible à tous avec l'aide du consultant qui nous a aidés à la mettre au point.



“Bonus RSE : un moteur pour Solvay Way”

SANDRINE ROCHAT, GBU ENGINEERING PLASTICS – GLOBAL HSE & PRODUCT STEWARDSHIP MANAGER, SOLVAY WAY CHAMPION

En tant que « Champion », je suis chargée de la promotion et du déploiement des bonnes pratiques Solvay Way dans ma GBU. Depuis cette année, 10 % de la rémunération variable des managers est corrélée à l'atteinte d'objectifs concrets de développement durable. Il est clair que ce « bonus » a favorisé le déploiement efficace de la démarche partout dans le monde et la réalisation rapide de nos deux principaux objectifs de l'année : référencement du Groupe par des indices extrafinanciers majeurs et, dans tous les sites, formation, mobilisation des équipes et réalisation des autoévaluations Solvay Way.



“Transition énergétique : une offre adaptée aux enjeux”

PHILIPPE ROSIER, PRESIDENT OF ENERGY SERVICES

Pour Solvay, la transition énergétique est à la fois un enjeu et un marché d'avenir. Nous y contribuons de plusieurs façons : par nos procédés respectueux de l'environnement et aussi en participant à la montée en puissance des énergies du futur. Par exemple, nous proposons au marché de l'extraction du gaz, très dynamique aux États-Unis, des solutions préservant les ressources en eau. En matière d'énergies nouvelles, nous investissons dans l'industrie de la biomasse torréfiée, un combustible pouvant se substituer au charbon pour la production d'électricité et de chaleur à grande échelle. Nous déployons également notre programme d'efficacité énergétique Solwatt sur les sites du Groupe, avec l'objectif de réduire d'encore 10 % la consommation d'énergie du Groupe d'ici à 2020.

(1) SVHC: « substances of very high concern ». Elles comprennent les substances identifiées par le programme REACH comme cancérogènes, mutagènes, et toxiques pour la reproduction (CMR). (2) Confédération Européenne des Fédérations de l'Industrie Chimique. (3) SPM Star: aligné avec les besoins du développement durable ET connaissant une croissance accélérée.

→ Solvay mène une recherche scientifique et une innovation d'excellence pour la mise au point de produits et procédés performants, compétitifs et durables. Parce qu'il est prioritaire pour le Groupe de contribuer, à son échelle, à la création de solutions qui répondent aux besoins présents et à venir d'une planète, qui compta bientôt 9 milliards d'habitants.

Se réinventer en permanence



6503 km parcourus
sans carburant
aux États-Unis :
mission accomplie
pour l'avion solaire
Solar Impulse.

L'innovation, levier clé de croissance

La planète connaît d'importantes mutations liées à l'activité humaine, avec des enjeux sous-jacents majeurs : accès à la santé et au bien-être, changement climatique, raréfaction des ressources. Solvay a fait le choix d'y consacrer ses capacités de recherche et d'innovation : 22 % du chiffre d'affaires 2013 est réalisé avec des produits, des technologies et des applications de moins de cinq ans⁽¹⁾.

Animée par l'esprit pionnier de Solvay, la Recherche et Innovation (R&I) a pour mission de contribuer à la croissance responsable du Groupe en s'appuyant sur les mégatendances sociétales.

Six axes de R&I pour relever les enjeux du futur

La R&I focalise ses efforts autour de six axes d'innovation, identifiés comme décisifs pour une croissance pérenne.

Matières avancées: ses expertises dans le domaine des polymères et de la formulation permettent au Groupe de concevoir de nouveaux matériaux fonctionnels, plus légers, plus sûrs et plus performants.

Énergie durable: Solvay contribue au développement de solutions alternatives à la consommation d'énergies fossiles : batteries de nouvelle génération, photovoltaïque, bioénergies.

Électronique organique: pour améliorer la durabilité des éclairages et des écrans, Solvay développe des matériaux toujours moins coûteux, plus performants et plus résistants.

Procédés écoconçus: il s'agit de développer pour Solvay et ses clients des innovations de rupture favorisant une moindre consommation de matières premières et d'énergie, la diminution des rejets et la réduction des investissements.

Formulations avancées: son expertise en formulations permet à Solvay de créer des produits responsables, qui apportent des solutions à des enjeux planétaires ou qui contribuent à la santé et au bien-être des consommateurs.

Chimie renouvelable: l'innovation dans le domaine des matières premières renouvelables ou recyclées contribue à l'évolution du portefeuille de produits et procédés.

Un réseau mondial, interconnecté et ouvert

Adossée à un réseau mondial et nourrie d'apports extérieurs, la R&I Solvay est configurée pour saisir les opportunités d'innovation et les transformer en applications concrètes, durables et créatrices de valeur pour le Groupe et ses marchés.



Louis Neltner, Directeur de la Recherche et de l'Innovation, Solvay

→ “Au cœur d'un écosystème global de l'innovation”

Chez Solvay, nous sommes convaincus que l'on ne peut progresser qu'au contact

d'autres modes de pensée et d'approche. Nos relations étroites avec le secteur académique, développées partout dans le monde, notamment au sein de laboratoires mixtes*, enrichissent nos travaux à la lumière de la vision à long terme de la recherche fondamentale.

En Europe, nous travaillons avec d'autres chimistes dans les pôles de compétitivité et les instituts d'excellence pour faire progresser la chimie du végétal, les écotechnologies

et les énergies décarbonées. Nous systématisons aussi la recherche collaborative avec nos clients. Enfin, nous avons choisi d'investir, directement ou via des fonds d'investissement, dans des start-ups disposant d'expertises de pointe dans des domaines identifiés comme porteurs : biotechnologies, photovoltaïque et matériaux avancés. À titre d'exemple, grâce au partenariat noué avec la société Aonix Advanced Materials, nous allons accélérer le développement de matériaux composites thermoplastiques recyclables, légers et performants, en particulier pour le marché de l'électronique.

* Solvay a ainsi noué des collaborations étroites avec le Centre National de Recherche Scientifique français (CNRS) et plusieurs universités dans le monde au sein de laboratoires mixtes : Polymères avancés à Lyon, Laboratoire du futur à Bordeaux (France), Fluides complexes à Bristol (États-Unis), Laboratoire national scientifique et technologique du bioéthanol (Brésil) et Laboratoire des produits écoefficaces (E2P2L) à Shanghai (Chine).



La spécificité de la R&I Solvay est d'être globale et interconnectée. Son réseau mondial est articulé en 15 centres majeurs de R&I engagés dans une dynamique de fertilisation croisée, en 11 laboratoires avancés et quatre unités mixtes en partenariat avec des institutions renommées de recherche publique ou des universités, ainsi qu'en de nombreux laboratoires d'application propres aux GBU, implantés sur quatre continents. Cette proximité géographique avec les marchés et les clients favorise une innovation pertinente et rapidement opérationnelle.

Par ailleurs, le Groupe se positionne résolument au cœur d'un écosystème global d'innovation. Sa politique d'innovation ouverte (*open innovation*) lui permet d'enrichir sa vision, de compléter ses compétences et d'identifier des opportunités de développement à long terme. Plus de 100 projets collaboratifs ont émergé de recherches conjointes avec des clients, le monde académique ou encore des expertises de pointe.

Une démarche d'excellence adossée à des outils exigeants

Comme tout le Groupe, la R&I est engagée dans une démarche d'amélioration continue visant à accroître son efficacité et à raccourcir les délais de mise sur le marché. Nos chercheurs travaillent en relation étroite avec les Fonctions Marketing et Industrielle sur des projets répondant aux besoins présents et à venir des marchés finaux. Responsabilité, compétitivité des coûts et adéquation avec les grandes tendances sont les critères appliqués très en amont. Extension de la méthodologie *Sustainable Portfolio Management* (SPM), une démarche d'écoconception est mise en œuvre depuis 2013. Elle sera progressivement appliquée à l'ensemble du portefeuille de projets. Dans ce cadre, chaque nouveau concept fait l'objet d'une évaluation tout au long de son développement afin d'en mesurer l'empreinte environnementale et l'acceptation sociétale.

En France, le Laboratoire du futur⁽²⁾ conçoit des outils de pointe et des méthodologies de recherche « haut débit » pour raccourcir les délais de mise sur le marché des innovations.

(1) Ces termes incluent les nouveaux produits ou des produits existants bénéficiant de nouveaux procédés mis en œuvre il y a moins de cinq ans, destinés à des applications nouvelles ou existantes.

(2) Pôle de recherche mixte associant Solvay, le CNRS et l'Université de Bordeaux-1.

> Un dispositif d'innovation à la mesure du potentiel asiatique

En Asie, trois grands centres de R&I « multi-BU » facilitent la fertilisation croisée entre les différents marchés et technologies. À Séoul (Corée), la R&I se consacre à l'électronique et aux plastiques techniques. En Inde, le nouveau centre de Vadodara se focalise sur la chimie renouvelable et les sciences des matériaux. Le centre de Shanghai (Chine) soutient le développement régional des GBU. Il héberge une unité mixte de recherche dédiée à l'éco-innovation, qui associe Solvay à des universités chinoises et françaises. Solvay dispose par ailleurs en Asie d'une douzaine de laboratoires d'applications ou d'amélioration de procédés et d'innovation. Parmi eux, le laboratoire de Singapour, dédié aux marchés de l'hygiène-beauté, l'agrochimie, le pétrole & gaz.

L'innovation en chiffres



Une longueur d'avance en matière de mobilité durable

Le marché mondial des transports est en expansion, et avec lui la consommation d'énergie et les émissions de CO₂. Comment faire pour maîtriser et réduire les impacts ? Quelles alternatives proposer ? Face à la pression des réglementations et des consommateurs, les industriels du secteur des transports cherchent des solutions. La Recherche et Innovation de Solvay met à leur disposition ses expertises en structure des matériaux et dépollution automobile, pour améliorer les technologies existantes et préparer l'avenir.



Matériaux légers pour consommation allégée

- Plus un véhicule est léger, moins il a besoin d'énergie pour se propulser. Les plastiques techniques ultralégers et ultraperformants de Solvay permettent de réduire jusqu'à 20 % le poids d'un véhicule.
- Entièrement recyclables, ces matériaux avancés se substituent au métal dans de nombreuses applications comme les pièces de structure (sièges) ou de carrosserie.
- Pour les structures complexes du bloc-moteur, les mousse hautes performances et les matériaux composites résistant au feu et aux chocs répondent aux normes les plus exigeantes.

Technologies « vertes » pour des véhicules moins polluants

- Les solutions technologiques de Solvay contribuent à réduire les émissions de polluants comme les particules.
- Les matériaux catalytiques pour motorisations essence et diesel à base de terres rares permettent la régénération complète des filtres à particules, à basse température et dans un temps très court. Grâce à cette technologie, 99 % des suies émises du pot d'échappement d'une voiture diesel peuvent être éliminées.
- La silice hautement dispersible est utilisée pour produire des pneus à économie d'énergie, qui contribuent directement à limiter les émissions de CO₂ du véhicule. Depuis son lancement, elle a permis d'économiser l'équivalent de presque 18 milliards de litres de carburant.

Pour le succès des véhicules électriques

- Compétitivité économique et autonomie longue durée sont les deux conditions préalables à la pleine expansion du marché des véhicules électriques.
- Solvay a développé des solutions (électrolytes, sels, liants, séparateurs) qui améliorent les performances des batteries au lithium (batteries Li-ion).
- Dans une perspective à plus long terme, ses chercheurs mettent au point une nouvelle génération de batteries, encore plus performante et plus sûre.
- Par ailleurs, Solvay conçoit des matériaux ignifugés et des plastiques techniques thermorésistants, notamment utilisés pour le stockage et la gestion de l'énergie électrique, participant ainsi à l'émergence des motorisations hybrides et électriques.

Plus de performance sous le capot

- Les élastomères fluorés Solvay améliorent les performances des injecteurs de carburant et les polymères à haute résistance thermique sont utilisés dans les systèmes turbo et d'admission d'air.
- Les chercheurs développent également des solutions à base de polymères spéciaux pour les systèmes de gestion thermique, qui permettent notamment de produire des joints plus performants à très basse température.
- Les plastiques techniques thermorésistants de Solvay garantissent la sécurité des pièces sous capot et améliorent l'efficience du moteur.

Des solutions pour une gestion responsable de l'énergie

Alors que les ressources en énergies fossiles de la planète s'amenuisent, comment s'assurer de solutions de substitution ? Quel cap fixer à la transition énergétique ? Comment aider les consommateurs et les industries à améliorer leurs performances ? Face à ces problématiques qui la concernent au premier plan, la R&I de Solvay est force de propositions. Ses équipes travaillent sur deux axes : l'économie des ressources par l'optimisation des consommations et la compétitivité des énergies alternatives.



Pour l'émergence d'énergies alternatives

- Les solutions pionnières de Solvay augmentent la performance, la compétitivité et l'attractivité des procédés et solutions existantes.
- En collaborant avec les acteurs du marché photovoltaïque, Solvay développe de nouveaux matériaux, améliorant l'efficacité, la durabilité et la facilité d'utilisation des panneaux solaires.
- Les chercheurs développent de nouvelles technologies de valorisation de la biomasse sous forme d'énergie.

Stockage et recyclage pour flux optimisés

- Dans les pays encourageant les énergies décarbonées, le stockage de l'énergie est un enjeu majeur pour répondre aux pics de consommation.
- Les équipes Solvay contribuent à la mise au point de nouvelles générations de batteries à base de lithium, aux capacités de stockage accrues et plus rapides à charger.
- Elles s'intéressent aussi aux technologies de capture et de valorisation du gaz carbonique (CO₂) par de nouveaux procédés catalytiques.
- Le Groupe explore des pistes alternatives telles que celle de l'étang solaire, une technologie qui permet de stocker l'énergie solaire dans un plan d'eau salée.

Pour une diminution de la consommation des ressources

- Les équipes Solvay mettent au point des procédés industriels qui optimisent les consommations d'énergie et de ressources, et favorisent le recyclage des matières premières et des rejets industriels.
- Les solutions Solvay permettent à ses clients de réduire leurs consommations de ressources. Les solutions à base de tensioactifs, de guar et de polymères améliorent l'efficacité des procédés d'extraction de l'industrie pétrolière et minière, augmentent le taux de récupération des champs matures et limitent sensiblement leur impact sur l'environnement.
- Aux États-Unis, Solvay régénère et recycle l'acide sulfurique pour les raffineries pétrolières.





Informations financières & gouvernance d'entreprise

1.

Informations financières

1. Rapport de gestion	48
2. États financiers	65
3. Rapport du commissaire	142
4. Déclaration en matière de responsabilité	144

2.

Gestion des risques

1 Risque stratégique de marché et de croissance	149
2 Risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la production	150
3 Risque réglementaire, politique et juridique	151
4 Gouvernance d'entreprise et risques liés aux procédures internes	152
5 Risque financier	153
6 Risque lié aux produits	155
7 Risque lié aux personnes	156
8 Risque environnemental	158
9 Risque lié à l'information et aux technologies de l'information (IT)	159
10 Risque lié à la réputation	160
11 Litiges importants	161

3.

Gouvernance d'entreprise

1 Structure juridique et actionnariat de Solvay SA	164
2 Politique en matière de capital social et de dividende	165
3 Assemblées Générales des actionnaires	167
4 Conseil d'Administration	170
5 Comité Exécutif	179
6 Rapport de rémunération	181
7 Rôle de coordination des Présidents entre le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif	187
8 Principales caractéristiques des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne	188
9 Audit externe	190
10 Code de Conduite	190
11 Prévention du délit d'initié	191
12 Organisation interne du groupe Solvay	191
13 Relations avec les actionnaires et les investisseurs	191

Annexes

14 Missions du Comité d'Audit	194
15 Politique de rémunération des Directeurs Généraux	195

Glossaire

197

→ Les résultats financiers de Solvay en 2013 ont démontré qu'en tenant compte des éléments exceptionnels, le Groupe a réussi à maintenir le même niveau de REBITDA qu'en 2012, en dépit d'un environnement macroéconomique difficile. Solvay a accéléré sa transformation en un groupe à plus forte croissance, moins cyclique et plus rentable, tout en renforçant son bilan et en générant un niveau élevé de Free Cash Flow.



1

Informations financières

1. Rapport de gestion	48
1.1 Faits marquants de l'année 2013	48
1.2 Analyse et performance de l'activité	49
Convention suivie dans l'analyse de gestion	49
Analyse des résultats consolidés pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2013	50
Analyse des résultats de la société mère (Solvay SA)	61
Événements postérieurs à la période de reporting et perspectives	62
Gestion des risques	62
Instruments financiers	62
Comité d'audit	62
Déclaration de gouvernance d'entreprise	62
1.3 Informations financières supplémentaires	63
Données financières historiques	63
Résultat par action	63
Dividende	63
Données historiques consolidées par action en IFRS	64
2. États financiers	65
2.1 États financiers consolidés	66
Compte de résultats consolidés	66
État du résultat global	67
Tableau des flux de trésorerie	68
Flux de trésorerie des activités abandonnées	68
État de situation financière (bilan)	69
État des variations des capitaux propres	70
2.2 Notes relatives aux états financiers consolidés	71
Bilan abrégé de Solvay SA	141
Compte de résultats abrégé de Solvay SA	141
3. Rapport du commissaire	142
4. Déclaration en matière de responsabilité	144

1. Rapport de gestion

Le rapport de gestion pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2013, repris aux pages 48 à 64, 149 à 161 (Gestion des risques) et 164 à 196 (Gouvernance d'entreprise), a été préparé conformément aux articles 96 et 119 du Code belge des Sociétés et a été approuvé par le Conseil d'Administration du 24 février 2014. Il porte aussi bien sur les comptes consolidés du groupe Solvay que sur les comptes statutaires de Solvay SA.

Dans cette section, Solvay présente son compte de résultat 2012 retraité pour prendre en compte :

- la nouvelle organisation du Groupe effective au du 1^{er} janvier 2013 ;
- la mise en conformité avec la norme IAS 19 révisée ;
- le projet de coentreprise dans les chlorovinyles en Europe avec Ineos.

Le terme « retraité » doit être interprété dans ce document sur la base des considérations susmentionnées, sauf spécification contraire.

Les activités chlorovinyles Europe sont présentées en tant que « Actifs destinés à la vente » dans le Bilan (sur une seule ligne) et en tant que « Activités non poursuivies » dans le compte de résultat.

À partir du 31 décembre 2013, Benvic (l'activité de compounds de PVC) est présentée en tant que « Actifs destinés la vente » dans le Bilan, mais en tant que « Activités poursuivies » dans le compte de résultat.

Chemlogics est consolidé dans les états financiers depuis le 1^{er} novembre 2013.

Par ailleurs, Solvay présente des indicateurs de performance du compte de résultat ajusté qui excluent les impacts comptables non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) de Rhodia.

1.1 Faits marquants de l'année 2013

- Chiffre d'affaires net à 9 938 millions d'euros, en recul de 5 % par rapport à l'année précédente ;
- REBITDA à 1 663 millions d'euros (1 896 millions d'euros en 2012), globalement stable en prenant en compte l'arrêt prévu des ventes de crédits carbone, les effets exceptionnels liés au guar et en excluant la contribution de Chemlogics ;
- Résultat net part du Groupe ajusté à 378 millions d'euros (690 millions d'euros en 2012) du fait d'éléments non-récurrents liés à l'évolution du périmètre ;
- Bénéfice net par action ajusté à 4,54 euros contre 8,37 euros en 2012 ;
- Free Cash Flow élevé de 524 millions d'euros ; dette nette en baisse de 23 millions d'euros à 1 102 millions d'euros ; emprunt obligataire hybride de 1 200 millions d'euros comptabilisé en capitaux propres ;
- **Dividende stable par rapport à 2012 : 3,20 euros brut par action, soit 2,40 euros net.**

	Ajusté	
	2013	2012 retraité
En millions d'euros		
Chiffre d'affaires net	9 938	10 515
REBITDA	1 663	1 896
REBITDA en % du chiffre d'affaires net	17 %	18 %
REBIT	1 035	1 303
Amortissements totaux	603	593
EBIT	796	1 357
Résultat net (part Solvay)	378	690
Résultat par action (de base) (En euros)	4,54	8,37
Dépenses de recherche	237	247
Dépenses d'investissements (activités poursuivies)	708	640
Dépenses d'investissements (activités abandonnées)	102	145
Free cash flow	524	787

1.2 Analyse et performance de l'activité

Convention suivie dans l'analyse de gestion

Outre les comptes consolidés IFRS pour 2012 (historiques et retraités) et 2013 proposés aux pages 65 à 141 (États financiers) du présent rapport, Solvay présente les informations et analyses relatives au compte de résultats « ajusté » afin de donner une appréciation plus significative de la performance économique et financière du Groupe et de ses secteurs d'activités entre les périodes.

Les indicateurs du compte de résultats ajusté pour les exercices 2012 et 2013 excluent les impacts comptables non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) de Rhodia.

Sauf mention contraire, les comparaisons d'une année sur l'autre doivent être considérées sur une base ajustée pour 2012 et 2013 et sur une base retraitée pour 2012.

Par ailleurs, sur une base pro forma, les chiffres historiques 2011 de Solvay ont été présentés afin de comptabiliser les résultats de Rhodia, comme si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2011. De même, ces chiffres historiques ont été retraités pour harmoniser les méthodes comptables utilisées par Rhodia et Solvay avant leur rapprochement, en alignant ces méthodes avec celles les plus utilisées actuellement par le nouveau Groupe. Par ailleurs, les résultats pro forma excluent les impacts i) de l'allocation du prix d'acquisition, ii) des coûts d'acquisition non récurrents liés à l'OPA sur Rhodia et, iii) des produits financiers des dépôts de trésorerie et investissements.

Le terme « chiffre d'affaires net » correspond aux ventes de biens et de prestations de services à valeur ajoutée liées aux savoir-faire et cœur de métier de Solvay. Il ne comprend pas les autres produits de l'activité qui portent essentiellement sur les transactions de négoce de matières premières et d'utilités et les autres revenus qualifiés d'accessoires par le Groupe (par exemple les contrats temporaires).

En outre, pour ses analyses et ses communications financières, Solvay utilise des indicateurs ⁽¹⁾ non GAAP dont les définitions sont les suivantes :

- le REBITDA se définit comme le résultat opérationnel avant dépréciation et amortissement, éléments non-récurrents, et des effets temporaires de l'ajustement des stocks Rhodia et Chemlogics à la Juste valeur ainsi que les gains/(pertes) provenant des résultats financiers (non capitalisés) de Rusvinyl ;

- les éléments non récurrents comprennent principalement :
 - les résultats sur ventes de filiales, coentreprises, entreprises associées mises en équivalence qui ne sont pas reconnues au titre d'activités abandonnées ;
 - les coûts d'acquisition de la nouvelle entreprise ;
 - les résultats sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
 - les principaux coûts de restructuration ;
 - les pertes de valeur liées à la cessation d'une activité et/ou à la fermeture d'une usine ;
 - les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation d'une unité génératrice de trésorerie (une UGT comprend des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que le goodwill alloué, le cas échéant) ;
 - l'impact des litiges importants ;
 - les coûts de dépollution qui ne sont pas générés par des installations de production en activité (fermeture de sites, activités abandonnées, etc.) ;
 - les autres produits ou charges opérationnel (le)s important(e)s lié(e)s à des événements inhabituels et susceptibles de fausser l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe ;
- le Free Cash Flow est calculé comme étant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (dividendes reçus de sociétés mises en équivalence inclus) + flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (hors acquisition et cession de filiales et autres participations) ;
- la dette nette se définit comme la dette financière à court et long terme diminuée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et autres créances courantes – Instruments financiers.

Solvay estime que ces mesures sont des outils utiles pour analyser et expliquer les évolutions et les tendances des résultats historiques de ses activités, en permettant de comparer la performance sur une base cohérente. Néanmoins, ils ne sont pas soumis à l'audit et ne permettent pas de mesurer la performance au sens des IFRS. Les méthodes utilisées par Solvay pour calculer ces évolutions peuvent différer de celles auxquelles ont recours d'autres entreprises.

(1) Principes comptables généralement reconnus.

Analyse des résultats consolidés pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2013

Analyse de la performance opérationnelle du groupe

En millions d'euros	IFRS		Ajusté	
	2013	2012 retraité	2013	2012 retraité
Chiffre d'affaires	10 367	10 910	10 367	10 910
Autres produits de l'activité	429	395	429	395
Chiffre d'affaires net	9 938	10 515	9 938	10 515
Coût des ventes	-8 043	-8 547	-8 043	-8 502
Marge Brute	2 324	2 364	2 324	2 409
Frais commerciaux et administratifs	-1 199	-1 076	-1 199	-1 076
Frais de recherche et développement	-237	-247	-237	-247
Autres charges et produits d'exploitation	-94	-97	55	35
Résultat des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	92	183	92	183
REBIT	886	1 127	1 035	1 303
Éléments non récurrents	-239	55	-239	55
EBIT	647	1 181	796	1 357
Résultat net	315	580	422	707
Participations ne donnant pas le contrôle	-44	-17	-44	-17
Résultat net (part Solvay)	270	563	378	690
Résultat par action (de base) (En euros)	3,25	6,84	4,54	8,37

Le tableau ci-après rapproche les résultats IFRS (incluant les impacts de l'allocation du prix d'acquisition de Rhodia) des résultats ajustés (excluant les impacts sans effet de trésorerie de l'allocation du prix d'acquisition) pour l'exercice 2013.

En millions d'euros	2013		2012 retraité
	EBIT IFRS	647	1 181
Éléments non récurrents (-)		239	-55
REBIT IFRS	886	1 127	
Ajustements des inventaires de Rhodia à la juste valeur (PPA)		0	45
Pertes provenant de RusVinyl (phase pré-opérationnelle) comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence		11	0
Ajustements du plan de rétention de Chemlogics		1	0
Ajustements des stocks de Chemlogics à la juste valeur (PPA)		13	0
Amortissements récurrents IFRS		752	724
REBITDA (Indicateur clé de performance du compte de résultats suivi par la Direction)	1 663	1 896	

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Évolution du chiffre d'affaires net En millions d'euros	Chiffre d'affaires net 2012 retraité	Chiffre d'affaires net 2013					Évolution
		Volume	Prix	Effets de change	Périmètre		
Groupe	10 515	-183	-202	-328	136	9 938	-5 %
Advanced Formulations	2 565	-49	-61	-121	98	2 432	-5 %
Advanced Materials	2 743	-20	-98	-94	19	2 550	-7 %
Performance Chemicals	3 162	43	-25	-57	2	3 125	-1 %
Functional Polymers	1 888	-61	-31	-51	17	1 762	-7 %
Corporate & Business Services	157	-97	13	-6	0	67	-57 %

* Les effets de change incluent les effets de conversion ainsi que les effets transactionnels sur les prix de vente.

Le chiffre d'affaires net du Groupe s'est élevé à 9 938 millions d'euros (10 515 millions d'euros en 2012), en recul de 5 % par rapport à l'année précédente, en raison de la baisse des volumes de -2 %, d'un impact prix négatif de -2 % dans un contexte déflationniste des coûts des matières premières, d'un effet de change défavorable de -3 %, et d'un effet périmètre de +1 %. En excluant les ventes de CER, les volumes ont diminué de 1 %. Le chiffre d'affaires net a baissé de 5 % pour Advanced Formulations, de 7 % pour Advanced Materials, de 1 % pour Performance Chemicals et de 7 % pour Functional Polymers.

Éléments opérationnels

Coût des ventes

Le coût des ventes sur une base ajustée s'est élevé à 8 043 millions d'euros, en baisse de 5,5 % comparé à l'année précédente. Plus de la moitié de cette baisse était due aux effets des cours de change étrangers, et plus particulièrement à la perte de valeur du réal brésilien, du dollar américain et du yen japonais par rapport à l'euro. Le reste de la baisse des coûts des ventes était principalement dû à des prix de matières premières moins élevés dans un contexte déflationniste

général dans la plupart des activités et dans une moindre mesure à l'impact positif des initiatives d'excellence quant à l'amélioration de la compétitivité.

Le coût des ventes en 2013 en IFRS s'est élevé à 8 043 millions d'euros. Ce montant comprenait un impact de -13 millions d'euros correspondant aux effets temporaires de l'ajustement des stocks relatif à l'acquisition de Chemlogics.

Frais commerciaux et administratifs

Les frais commerciaux et administratifs de 1 199 millions d'euros en 2013 (tous deux sur une base IFRS et ajustée) ont augmenté de 123 millions d'euros soit de 11,4 % comparé à l'année précédente. Cette augmentation est principalement due à l'acquisition de Chemlogics, à l'inflation existante dans les diverses régions opérationnelles du Groupe et à certaines dépenses exceptionnelles particulièrement liées à l'intégration de Solvay et de Rhodia.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement de 237 millions d'euros en 2013 (tous deux sur une base IFRS et ajustée) ont diminué de 4 % comparé à l'année précédente mais sont restés stables à 2,3 % du chiffre d'affaires net. La baisse des coûts était due à une augmentation des frais de développement capitalisés alors que le décaissement total pour la recherche et le développement a augmenté de 3 % comparé à 2012.

Autres charges et produits d'exploitation

Les autres charges et produits d'exploitation en 2013 se sont élevés à 55 millions d'euros sur une base ajustée, comparé aux 35 millions d'euros en 2012. En 2013, le solde des autres charges et produits comprend principalement le réalignement des politiques d'assurance du Groupe qui a mené à une reprise de provisions de 22 millions d'euros.

Sur une base IFRS, les autres produits et charges d'exploitation s'élèvent à -94 millions d'euros, ou à un écart de -149 millions d'euros avec les comptes ajustés et correspondant à la dépréciation de l'allocation du prix d'acquisition sur les immobilisations dans le cadre de l'acquisition de Rhodia. Veuillez vous référer à la Note 6 des états financiers consolidés.

Résultat des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

Le bénéfice des entreprises associées et coentreprises, comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence, s'est élevé à 92 millions d'euros comparé aux 183 millions d'euros enregistrés en 2012. Les contributeurs les plus importants en 2013 ont été Hindustan Gum & Chemicals, Solvay Sodi, Deven et Peroxidos Do Brasil.

La baisse de 91 millions d'euros résulte dans une large mesure de la diminution du résultat de la coentreprise de guar natif indienne Hindustan Gum & Chemicals (Hichem) suite à des conditions de marché du guar exceptionnelles en 2012.

REBITDA

Variations du REBITDA ajusté En millions d'euros	2012 retraité	Structure	Effets de change	Volume et mix	Prix	Coût des ventes	Coûts fixes	Autres, JV incluses	2013
Groupe	1 896	16	-36	-126	-202	205	-36	-55	1 663

Malgré un environnement macro-économique difficile et une base de comparaison élevée, le REBITDA ressort à 1 663 millions d'euros contre 1 896 millions d'euros en 2012. Il est globalement stable si l'on tient compte de la disparition prévue des ventes de CER, des effets exceptionnels du guar ainsi que des premiers résultats de Chemlogics.

Le pricing power a été globalement préservé dans un contexte déflationniste des coûts de matières premières, la réduction de nos prix de vente de -202 millions d'euros ayant été plus que compensée par les 205 millions d'euros d'économies réalisées sur les achats de matières premières et d'énergie. Par Segment Opérationnel, le pricing power d'Advanced Materials et d'Engineering Plastics (faisant partie de Functional Polymers) a compensé l'érosion des marges

d'Advanced Formulations, qui s'explique par l'impact des dérivés du guar qui a pesé sur les résultats de Novecare. Les initiatives d'excellence au sein des différents métiers et fonctions ont permis d'atténuer de manière considérable les effets de l'inflation sur la base de coûts fixes du Groupe.

L'évolution du REBITDA par segment se répartit comme suit : Advanced Formulations -29 %, Advanced Materials 3 %, Performance Chemicals -3 % et Functional Polymers -7 %.

La marge de REBITDA du Groupe sur le chiffre d'affaires net est de 16,7 % cette année contre 18 % en 2012

Charges d'amortissement

Les charges d'amortissement se sont élevées à -603 millions d'euros en 2013 sur une base ajustée contre -593 millions d'euros en 2012.

Sur une base IFRS, les charges d'amortissement s'élèvent à -752 millions d'euros en 2013, ou à un écart de -149 millions d'euros avec les comptes ajustés et correspondant à la dépréciation de l'allocation du prix d'acquisition sur les immobilisations dans le cadre de l'acquisition de Rhodia.

Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents représentent -239 millions d'euros contre 55 millions d'euros en 2012. Ils comprennent des dépenses de restructuration, principalement liées à l'activité carbonate de

sodium et aux programmes d'intégration pour -115 millions d'euros. Les charges de dépréciation s'élèvent à -65 millions d'euros (Benvic et Plextronics). On note également -59 millions d'euros de provisions environnementales et pour contentieux. A titre de rappel, 2012 inclut une reprise partielle de 149 millions d'euros sur charge de dépréciation portant sur l'activité carbonate de sodium.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'EBIT ajusté, en baisse de -41 %, ressort à 796 millions d'euros contre 1 357 millions d'euros en 2012. Il comprend des charges d'amortissement et de dépréciation de -603 millions d'euros. En normes IFRS, l'EBIT ressort à 647 millions d'euros. La différence entre le chiffre IFRS et le chiffre ajusté vient de la dépréciation de 149 millions d'euros dans le cadre du PPA de Rhodia.

Analyse de la performance opérationnelle par secteur opérationnel

	Ajusté		
En millions d'euros	2013	2012 retraité	Évolution
Chiffre d'affaires net	9 938	10 515	-5 %
Advanced Formulations	2 432	2 565	-5 %
Advanced Materials	2 551	2 743	-7 %
Performance Chemicals	3 125	3 162	-1 %
Functional Polymers	1 763	1 888	-7 %
Corporate & Business Services	67	157	-57 %
REBITDA	1 663	1 896	-12 %
Advanced Formulations	369	518	-29 %
Advanced Materials	646	627	3 %
Performance Chemicals	724	750	-3 %
Functional Polymers	93	100	-7 %
Corporate & Business Services	-169	-99	-71 %
EBIT	796	1 357	-41 %
Advanced Formulations	235	427	-45 %
Advanced Materials	460	453	2 %
Performance Chemicals	457	680	-33 %
Functional Polymers	-37	100	-137 %
Corporate & Business Services	-319	-302	-6 %

ADVANCED FORMULATIONS (ANCIENNEMENT CONSUMER CHEMICALS)

	Ajusté		
En millions d'euros	2013	2012 retraité	Évolution
Chiffre d'affaires net	2 432	2 565	-5 %
Novecare	1 581	1 684	-6 %
Coatis	486	506	-4 %
Aroma Performance	365	376	-3 %
REBITDA	369	518	-29 %

Le **chiffre d'affaires net** d'Advanced Formulations ressort à 2 432 millions d'euros (contre 2 565 millions d'euros en 2012) tandis que le **REBITDA** atteint 369 millions d'euros (contre 518 millions d'euros en 2012).

La performance de Advanced Formulations a été surtout impactée en 2013 par l'effet négatif de l'activité guar de Novecare : (i) la non-réurrence du profit exceptionnel de 2012 lié aux prix élevés dans notre JV Hichem qui représente une diminution d'environ 100 millions d'euros, (ii) une importante compression des marges qui représente un impact de -50 millions d'euros sur l'année. Les autres activités de Novecare sont en hausse, en particulier l'agro, le pétrole et le gaz (à l'exclusion du guar) et les revêtements.

La performance de Coatis s'est améliorée au cours de l'année grâce à un pricing power positif lié à l'indexation du chiffre d'affaires sur le dollar US et ceci, en dépit des difficultés économiques persistantes au Brésil.

Aroma Performance continue de croître dans les arômes alimentaires. Par ailleurs, la hausse des volumes de produits fluorés a été neutralisée par la diminution du prix de l'hydroquinone (nous nous comparons toujours à une année 2012 particulièrement élevée en termes de prix suite à une réduction de l'offre du fait d'une panne chez l'un de nos principaux concurrents).

Produits par GBU	Applications	Marchés	Marques	Concurrents
Novecare				
Surfactants			AGRHO®, STARGUAR®, AGHRO N-PROTECT®, SOPROPHOR®, RHODOLINE®	AKZO Nobel, BASF, Clariant, Croda, Dow, Koch, Huntsman, Lamberti Grp
Amines	Dispersion, mousse, traitement et modification de surface, intermédiaire, gel, rhéologie	Agroalimentaire & Agriculture Biens de consommation & Solutions Santé Applications Industrielles Énergie & Environnement	RHODIASOLV®	Oxiteno, Stepan
Polymères synthétiques et naturels			SIPOMER®, JAGUAR® MIRACARE®, RHEOMER®	
Chimie du phosphore			MACKAM®, PROBAN®, TIGUAR®, TOLCIDE®	
Coatis				
Phenol et dérivés	Résines synthétiques, composés de moulage, polycarbonate, additifs de polymères			Dow, Ineos, Shell
Solvants cétoniques	Adhésifs, cosmétiques, extraction minière	Biens de consommation & Solutions Santé		
Solvants acétiques		Automobile & Aéronautique		Arkema, Sasol, Halterman
Solvants à base de glycérine	Encres, dégraissants, produits de formation de film, solubilisation des actifs et des résines	Bâtiment & Construction Applications Industrielles Agroalimentaire & Agriculture	AUGEO™	Celanese, Ineos, Eastman
Aroma Performance				
Vanilline naturelle			RHOVANIL® NATURAL, GOVANIL™ NATURAL	Borregaard, Jiaxin, plusieurs concurrents chinois de petite taille (Jilin, Anhui), principaux F&Fs (arômes et parfums) pour la formulation de l'arôme vanille Govani™ (Prova, Givaudan, Firmenich)
Vanilline & ethylvanilline	Arômes, parfums	Agroalimentaire & Agriculture Biens de consommation & Solutions Santé	RHOVANIL®, RHODIAROME®, GOVANIL™, GOVANIL™ INTENSE, RHOVEA™	
Guaiacol, pyrocatechol	Arômes, parfums, protection des cultures	Agroalimentaire & Agriculture Biens de consommation & Solutions Santé		Camlin
Bois de santal	Parfums	Biens de consommation & Solutions Santé	RHODIANTAL® ORIGINAL, RHODIANTAL® CANDALUM	Plusieurs petites entreprises indiennes
Hydroquinone	Stabilisateurs de monomères, anti-oxydants	Biens de consommation & Solutions Santé		Camlin, Eastman, Goodyear, Mitsui, Ube, Sanjili, Nalco, GE Betz, Evonik, AH Marks
MeHQ, TBC	Stabilisateurs de monomères	Agroalimentaire & Agriculture		Central Glass, Sinochem, Syngenta, BASF, Bayer Cropscience
Acide triflique, acide triflique anhydride (ATA, ATA) et dérivés (LiTFSI, TFSK)	Applications antistatiques, stockage de l'énergie	Automobile & Aéronautique Applications Industrielles Biens de consommation & Solutions Santé Agroalimentaire & Agriculture		Central Glass, 3M, sociétés asiatiques
Cyclopentanone	Parfums, électronique	Biens de consommation & Solutions Santé Applications Industrielles	RHODIASOLV® XPT	BASF, Nippon Zeon, CST, sociétés chinoises

ADVANCED MATERIALS

En millions d'euros	Ajusté		Évolution
	2013	2012 retraité	
Chiffre d'affaires net	2 551	2 743	-7 %
Specialty Polymers	1 288	1 348	-4 %
Silica	416	382	9 %
Rare Earth Systems	298	434	-31 %
Special Chemicals	549	579	-5 %
REBITDA	646	627	3 %

Le **chiffre d'affaires net** d'Advanced Materials ressort à 2 551 millions d'euros (contre 2 743 millions d'euros en 2012). Le **REBITDA** a augmenté de 3 % à 646 millions d'euros, notamment grâce à un mix produit et un pricing power favorables.

Cette bonne performance est nourrie par Specialty Polymers, Silica et Special Chemicals. Rare Earth Systems a été pénalisé par la poursuite

de la baisse des prix des terres rares et l'érosion correspondante des marges, qui s'est toutefois stabilisée au cours de l'année. Specialty Polymers est en croissance dans un environnement difficile grâce aux résultats de ses programmes d'excellence. Silica a bénéficié de sa position solide sur le marché des pneus à basse consommation et Special Chemicals a finalisé avec succès la cession des activités déficitaires de Life Science.

Produits par GBU	Applications	Marchés	Marques	Concurrents
Specialty Polymers				
Arômes	Solutions Santé et Biens de consommation	Biens de consommation & Solutions Santé	SOLVIVA®, UDEL® PSU, DIOFAN® PVDC	Victrex, BASF, AGC
Fluoropolymères			RADEL® PPSU, IXEF® PARA, IXAN® PVDC, AMODEL® PPA	Sabic, EMS, BASF
Polymères à haute barrière	Automobile, système de transport perfectionné	Automobile & Aéronautique	TECNOFLON®, AMODEL® PPA	DuPont, Dyneon, Daikin, EMS, DSM
Composés réticulés chimiquement	Dispositifs intelligents, électricité, électronique	Électricité & Électronique	RADEL® PPSU & FOAMS, AJEDIUM FILMS, KETASPIRE® PEEK, TORLON® PAI	Sabic, Evonik, Victrex
	Industriels	Applications Industrielles	SOLEF® PVDF, HALAR®, ECTFE, FOMBLIN® PFPE	EMS, DuPont, PolyOne
	Énergie, eau	Énergie & Environnement	SOLEF® PVDF, KETASPIRE® PEEK, TORLON® PAI	Arkema, Victrex, Evonik
	Construction	Bâtiment & Construction	SOLEF® PVDF, UDEL® PSU	Kureha, Arkema
			SOLEF® PVDF, RADEL® PPSU, UDEL® PSU	BASF, Arkema
Silica				
Silice hautement dispersible (SHD)	Pneus à basse consommation d'énergie	Automobile & Aéronautique	ZEOSIL®, ZEOSIL® PREMIUM	Evonik, PPG, OSC
	Renforcement des polymères	Automobile & Aéronautique Applications Industrielles	ZEOSIL®	Evonik, PPG, OSC
Silice précipitée (conventionnelle)	Hygiène buccale (dentifrice)	Biens de consommation & Solutions Santé	TIXOSIL®	JM Huber, PQ Corporation, WR Grace, Evonik, OSC
	Nutrition	Agroalimentaire & Agriculture	TIXOSIL®	JM Huber, PQ Corporation, WR Grace, Evonik, OSC
Rare Earth Systems				
Formulations à base d'oxyde de terres rares	Catalyseurs automobiles	Automobile & Aéronautique	OPTALYS®, ACTALYS®, EOLYS®	DKK, MEL Chemicals
	Eclairage à basse consommation d'énergie	Électricité & Électronique	LUMINOSTAR®	Nichia
	Polissage de dispositifs à semiconducteur	Électricité & Électronique	ZENUS®	Nikki, DA Nano

Produits par GBU	Applications	Marchés	Marques	Concurrents
Special Chemicals				
Fluoride d'hydrogène	Raffineries, traitements du métal et des surfaces, industrie chimique	Applications Industrielles	DuPont, Honeywell, Lanxess, DDF, 3F, Mexichem, China Yingpeng, Zhejiang Sammei, Shandong donuye Group	
	Ingénierie de la haute tension, produits chimiques liquides pour nettoyer et décaprer les copeaux, produits chimiques pour piles Li	Électricité & Électronique FOR C ₄ F ₆ : SIFREN®	Kemeite, Liming, Henan Huangen Fluoride and others, HaloPolymer, Asahi Glass, Kanto Denka, Show Denko, Central Glas, Linde, AirProducts	
Composés à base de fluor	Isolation, économies d'énergie	Bâtiment & Construction	SOLKANE®, IXOL	Honeywell, Arkema, DuPont, Albarnali, Chemtura
	Produits de brasage, réfrigérants	Automobile & Aéronautique Applications Industrielles	NOCOLOK®, SOLKATHERM® SES36	DuPont, Honeywell
	Solvants (nettoyage de précision)	Applications Industrielles	SOLVOKANE®	DuPont, Honeywell, Arkema, Central Glass, Asahi, 3M
TFAC, TFA, TFAH, TFAEt, TFK, ETFBO, Autre CF ₃	Éléments de base dans les matières actives, intermédiaires	Biens de consommation & Solutions Santé, Agroalimentaires & Agriculture		Halocarbon, SRF, Sinochem, Lantian
Solkane 227ph, Solkane 134a ph	Gaz propulseurs des sprays pour l'asthme et autres sprays médicaux	Biens de consommation & Solutions Santé	SOLKANE®	Mexichem, DuPont
	Etanchéité	Bâtiment & Construction	SOCAL®, WINNOFIL®	Shiraishi-Omya, SMI (UK), Cales de Llerca
Carbonate de calcium précipité (CCP)	Peinture	Bâtiment & Construction	SOCAL®	Schaefer Kalk
	Plastisol	Automobile	SOCAL®, WINNOFIL®	Cales de Llerca, SMI
Qualité électronique H2O ₂ et HF et NF ₄ F	Semiconducteurs, affichages, photovoltaïque	Électricité & Électronique		BASF, Stella Chemifa, Honeywell, Dongwoo Finechem
Composés de baryum	Peintures, revêtements, piles, plastiques, papier	Automobile & Aéronautique Électricité & Électronique Bâtiment & Construction		Sachtleben, Chinese producers
	Condensateurs céramiques, affichage et verres photovoltaïques	Électricité & Électronique		Sakai Chemicals, Nippon Chemicals
Composés de strontium	Affichages et verres photovoltaïques, ferrites	Électricité & Électronique		Sakai Chemicals, Nippon Chemicals

PERFORMANCE CHEMICALS

En millions d'euros	Ajusté		
	2013	2012 retraité	Évolution
Chiffre d'affaires net	3 125	3 162	-1 %
Essential Chemicals	1 756	1 811	-3 %
Acetow	658	616	7 %
Eco Services	288	314	-8 %
Emerging Biochemicals	424	421	1 %
REBITDA	724	750	-3 %

Le **chiffre d'affaires net** de Performance Chemicals ressort à 3 125 millions d'euros (contre 3 162 millions d'euros en 2012) et son **REBITDA** à 724 millions d'euros (750 millions d'euros en 2012). Les résultats record d'Acetow n'ont pas suffi à compenser les résultats d'Emerging Biochemicals.

Essential Chemicals a publié un excellent REBITDA malgré des conditions de marché difficiles dans le secteur du verre plat début 2013, et malgré la pression sur les prix dans certains marchés à l'exportation. Cette performance a également été soutenue grâce

à une amélioration des résultats des opérations de Green River aux États-Unis. L'objectif de 100 millions d'euros de réduction de coûts (d'ici la fin de l'année 2015) est en passe d'être atteint et la fermeture de l'usine Povoa a été finalisée en janvier 2014.

Acetow a bénéficié d'une forte demande et d'un bon *pricing power*. Les volumes d'Eco Services sont restés stables, alors qu'Emerging Biochemicals subissait une faiblesse de la demande tant dans les PVC que l'épichlorohydrine et une pression concurrentielle sur les prix.

Produits par GBU	Applications	Marchés	Marques	Concurrents
Essential Chemicals				
Soda Ash & Derivatives				
Na ₂ CO ₃ soude caustique	Fluidifiant dans le verre plat	Bâtiment & Construction Automobile & Aéronautique Énergie & Environnement	SOLVAY SODA® DENSE	
	Fluidifiant dans le verre de conditionnement	Agroalimentaire & Agriculture Biens de consommation & Solutions Santé	SOLVAY SODA® DENSE	Tata Chemicals, FMC, Ciech, Sisecam, Nirma, Bashkim, OCI, Eti-Soda, Novacarb
	Adoucisseur dans les détergents	Biens de consommation & Solutions Santé	SOLVAY SODA® LIGHT	
NaHCO ₃ bicarbonate de sodium	Métallurgie	Applications Industrielles	SOLVAY SODA®, DENSE	
	Compléments alimentaires pour animaux, compléments alimentaires	Agroalimentaire & Agriculture	BICAR Z®, BICAR® FCC, BI-PROTEC®	Church & Dwight, FMC, Natural Soda, Tata Chemicals, Sisecam, Ciech, Bashkim, Eti-Soda, Novacarb
	Produits de nettoyage à base de gaz de carneau	Énergie & Environnement Applications Industrielles	SOLVAIR®	
Peroxides	Compléments pharmaceutiques	Biens de consommation & Solutions Santé	BICAR® PHARMA, BICAR® CODEX	
	Blanchissement de la pâte de bois et du papier	Biens de consommation & Solutions de Santé	INTEROX®	Arkema, Evonik, FMC, EKA, Kemira, OCI
	Désinfection et conditionnement aseptique	Agroalimentaire & Agriculture	INTEROX®, PARAMOVE®	Arkema, Evonik, FMC, MGC
Peroxyde d'hydrogène	Métaux et extraction minières, synthèse chimique d'HPPO	Applications Industrielles	INTEROX®	Arkema, Evonik, FMC, MGC
	Désinfection et conditionnement aseptique	Agroalimentaire & Agriculture Énergie & Environnement	PROXITANE®, OXYSTRONG®	Evonik, Kemira, FMC
	Blanchissement de poudre détergente	Biens de consommation & Solutions Santé	OXYPER®	Evonik, Kemira, OCI, FMC
Acetow				
Câble d'acétate de cellulose			RHODIA® FILTERTOW	Celanese, Eastman, Daicel/ Mitsubishi, sociétés chinoises (Jinan, Henan, Xinyang)
Câble d'acétate de cellulose	Filtres de cigarettes	Biens de consommation & Solutions Santé	RHODIA DE-TOW™ RHODIA FILTERSORB™	
Flocons d'acétate de cellulose/silice				
Câble d'acétate de cellulose			RHODIA COLOURED TOW™	
Flocons d'acétate de cellulose	Câble pour filtres, fil, plastiques et films		RHODIA ACETOL®	Celanese, Eastman, Daicel/ Mitsubishi, Pacetati, Fergana
Acide nitrique	Mousses, engrais	Automobile & Aéronautique Agroalimentaire & Agriculture	TARANIS™	Yara, Borealis, BASF
Acétate de cellulose composé	Conditionnement de cosmétiques et d'aliments, de jouets, de verres, d'appareils électroniques	Biens de consommation & Solutions Santé	OCALIO™	Eastman, DuPont, Braskem
Bois acétylé	Applications extérieures telles que les fenêtres, les portes, les ponts, les revêtements, les volets etc. ainsi que pour les travaux de construction	Biens de consommation & Solutions Santé	ACCOYA®	

Produits par GBU	Applications	Marchés	Marques	Concurrents
Eco Services				
H ₂ SO ₄ régénéré	Industries chimiques de raffinage	Applications Industrielles Énergie & Environnement		Chemtrade, Dupont, PVS
Acide sulfurique oléum	Nylon, papier, extraction, agriculture traitement des eaux	Biens de consommation & Solutions Santé Énergie & Environnement		Chemtrade, Cornerstone, Dupont, PVS, Rentech, Southern States, divers affineurs, diverses entreprises de production d'engrais, importations
Alun	Extraction, agriculture, traitement des eaux	Énergie & Environnement		Chemtrade, Kemira, Thatcher
Emerging Biochemicals				
PVC	Tuyau, raccords, profilés, fils, câbles	Bâtiment & Construction	SIAMVIC®	Thai Plastic & Chemical PCL
	Films, feuilles	Biens de consommation & Solutions Santé Applications Industrielles		
NaOH soude caustique	Multiples applications	Biens de consommation & Solutions Santé Applications Industrielles Agroalimentaire & Agriculture		AGC Chemicals (Thaïlande)
Epichlorohydrine biologique	Résines époxydiques	Bâtiment & Construction Électricité & Électronique	EPICEROL®	Samsung Fine Chemicals Dow
Epichlorohydrine		Biens de consommation & Solutions Santé Aéronautique & Automobile		

FUNCTIONAL POLYMERS

En millions d'euros	Ajusté		Évolution
	2013	2012 retraité	
Chiffre d'affaires net	1 763	1 888	-7 %
Polyamide	1 557	1 688	-8 %
Chlorovinyles	206	200	3 %
REBITDA	93	100	-7 %

Le **chiffre d'affaires net** de Functional Polymers s'établit à 1 763 millions d'euros, en recul de 7 % par rapport à 2012 (1 888 millions d'euros) et le **REBITDA** du segment baisse de 7 % à 93 millions d'euros.

Le travail de repositionnement de Engineering Plastics a permis d'améliorer ses résultats grâce à l'augmentation des volumes et à un pricing power important. Ces résultats ont toutefois été

contrebalancés par un environnement concurrentiel difficile pour Polyamide & Intermediates et Fibras.

Activités non poursuivies

La performance de l'activité chlorovinyles en Europe qui devrait être apportée à la joint venture avec Ineos est globalement en ligne avec 2012. Le chiffre d'affaires net s'élève à 1 904 millions d'euros et le REBITDA à 153 millions d'euros en 2013.

Produits par GBU	Applications	Marchés	Marques	Concurrents
Polyamide				
Polyamide & Intermediates				
Acide adipique	Polyamide 6,6, autres produits pour l'application du polyuréthane et de revêtements, plastifiants	Applications Industrielles Automobile & Aéronautique Biens de consommation & Solutions Santé, Bâtiment & Construction, Électricité & Electronique	RHODIACID™	Invista, Ascend, CSM-CPEC, CNPC, BASF, Radici, Asahi, Lanxess
Hexaméthylénediamine			RHODIAMINE™	Invista, Ascend, BASF, Radici, CPEC
Résine polyamide : ■ PA 6.6 ■ PA 6.10 ■ PA 6.10/6.T	Composés plastiques des plastiques techniques, fils industriels et applications de fibres, câble à pneus, airbags	Applications Industrielles Automobile & Aéronautique Biens de consommation & Solutions Santé Bâtiment & Construction, Électricité & Electronique	STABAMID®	Invista, Ascend, BASF, Radici, Asahi
Engineering Plastics				
Composés de polyamide 6.6			TECHNYL® TECHNYL STAR®	DuPont, BASF, Radici, Nilit, Ascend, Invista
Composés de polyamide 6			TECHNYL® TECHNYL STAR®	BASF, Lanxess, DSM, DuPont, Radici
Composés de polyamide recyclés	Remplacement du métal, protection contre l'incendie, gestion thermique, barrière contre les liquides	Automobile & Aéronautique Électricité & Electronique Biens de consommation & Solutions Santé Applications Industrielles	TECHNYL® R TECHNYL® ECO 4EARTH®	Very fragmented competition
Composés de polyamide à longue chaîne			TECHNYL EXTEX®	Arkema, Evonik, EMS, UBE
Composés de polyamide haute température			TECHNYL® ONE	DuPont, EMS, DSM
Poudres de polyamide	Frittage laser		POUDRES SINTERLINE™ TECHNYL®	Evonik, Arkema
Création, services de simulation	Remplacement des métaux, protection contre l'incendie, gestion thermique, barrière contre les liquides		MMI™ TECHNYL® DESIGN	BASF
Fibres				
Fils textiles	Habillement	Biens de consommation & Solutions Santé	AMNI® EMANA®	Hyosung, Taekwang, Nilit, Acelon, LeaLea, Fujian
Fibre discontinue	Abrasifs	Biens de consommation & Solutions Santé		Invista
Fils industriels	Fils à coudre, bandage, caoutchouc industriel	Biens de consommation & Solutions Santé Automobile & Aéronautique Applications Industrielles		Kordsa, Enka, CSM, SRF

CORPORATE & BUSINESS SERVICES

En millions d'euros	Ajusté		
	2013	2012 retraité	Évolution
Chiffre d'affaires net	67	157	-57 %
Energy Services	67	154	-57 %
Autres Corporate & Business Services	0	3	n.m.
REBITDA	-169	-99	-71 %

Le **chiffre d'affaires net** et le **REBITDA** pour 2013 s'élèvent respectivement à 67 millions d'euros et -169 millions d'euros. La fin des ventes de CER a entraîné une chute du REBITDA de 90 millions d'euros par rapport à 2012.

Les programmes d'excellence au sein des différentes fonctions du Groupe ont permis de neutraliser l'augmentation des coûts. Par ailleurs, les coûts liés aux célébrations des 150 ans du Groupe et aux nouveaux efforts de promotion de la marque institutionnelle ont été compensés par un impact positif exceptionnel lié au réalignement des polices d'assurance au sein du Groupe.

Situation énergétique

Les dépenses énergétiques sont une composante importante de la structure de coûts du Groupe. Les dépenses énergétiques nettes représentent près de 0,9 milliard d'euros en 2013. Les sources d'énergie se répartissent entre l'électricité et le gaz (près de 70 %), le coke, le charbon et l'anthracite (environ 15 %) et la vapeur et autres (près de 15 %). Depuis de nombreuses années, le groupe Solvay mène une politique énergétique dynamique. Rappelons à cet égard que Solvay gère un parc de production d'énergie qui représente à ce jour une puissance installée totale de 1 000 MW.

Au sein du Groupe, Energy Services est dédiée à l'optimisation de la facture énergétique et des émissions de carbone de Solvay. En outre, Energy Services a lancé Solwatt, une importante initiative d'excellence en matière d'efficacité énergétique opérationnelle. Celle-ci a pour objectif de réduire la consommation d'énergie et d'optimiser la production d'énergie sur les sites. Solwatt inclut également la planification à moyen et long terme de la consommation d'énergie par site. Elle sera progressivement développée et s'appliquera à tous les sites de production du Groupe d'ici 2015. L'objectif consiste à réduire la facture d'énergétique du Groupe de 10 % à l'horizon 2016.

Commentaires supplémentaires sur le compte de résultats consolidés du Groupe pour l'année 2013 (IFRS/ajusté)

En millions d'euros	IFRS		Ajusté	
	2013	2012 retraité	2013	2012 retraité
EBIT	647	1 181	796	1 357
Charges financières nettes, dont :				
■ Coûts des emprunts	-187	-167	-187	-167
■ Intérêts sur prêts et placements à court terme	25	16	25	16
■ Autres charges et produits sur endettement net	-2	-8	-2	-8
■ Coût d'actualisation des provisions	-87	-200	-87	-200
Gains/pertes sur participations disponibles à la vente	40	-3	40	-3
Résultat avant impôts	437	820	585	997
Charges d'impôts	-187	-241	-229	-291
Résultat des activités poursuivies	249	579	357	705
Résultat des activités abandonnées	65	1	65	2
Résultat net	315	580	422	707
Participations ne donnant pas le contrôle	-44	-17	-44	-17
Résultat net (part Solvay)	270	563	378	690

Les **charges financières nettes** s'élèvent à -210 millions d'euros contre -360 millions d'euros en 2012. Les coûts d'emprunt s'élèvent à -162 millions d'euros contre -151 millions d'euros en 2012 et comprenaient un produit non-récurrent de 17 millions d'euros lié à la décision d'exercer l'option d'achat 2014 des 500 millions d'euros d'obligations hybrides Rhodia HY à échéance 2018.

Le coût d'actualisation des provisions pour réserves environnementales et charges de retraite baisse à -87 millions d'euros contre -200 millions d'euros l'an passé. Cela est principalement dû aux réserves environnementales qui en 2013 comprennent un impact ponctuel positif de 41 millions d'euros en raison d'une hausse des taux d'escompte, tandis qu'en 2012, la baisse des taux d'escompte a eu un impact négatif de 50 millions d'euros.

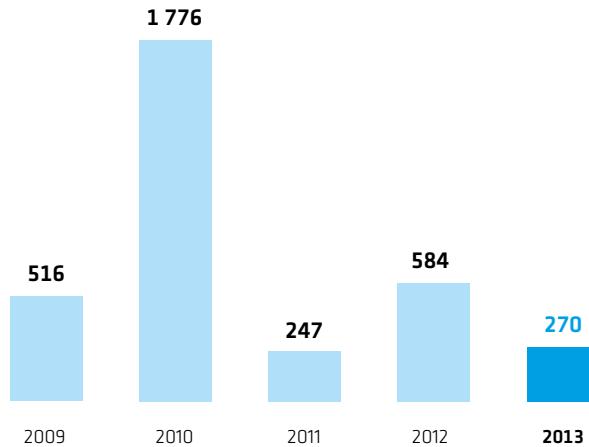
Les revenus issus de la vente de titres de participation s'élèvent à 40 millions d'euros contre -2 millions d'euros en 2012. Ils sont essentiellement le fruit d'un gain en capital de 36 millions d'euros sur la cession d'un investissement financier non-stratégique.

La **charge d'impôts ajustée** est de -229 millions d'euros contre 291 millions d'euros en 2012. Elle comprend des provisions d'un montant de -68 millions d'euros liées à l'exercice précédent ainsi que la comptabilisation de 40 millions d'euros d'impôts différés, ce qui nous amène à un taux nominal d'imposition de 46 % (ou 35 % si l'on tient compte des éléments non-récurrents).

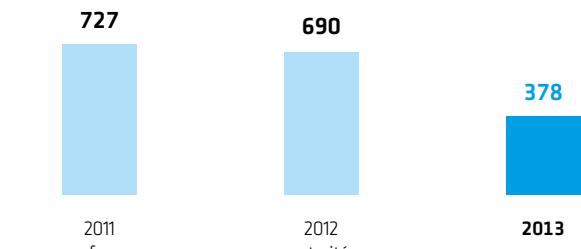
Le **résultat net des activités cédées** s'élève à 65 millions d'euros contre 1 million d'euros en 2012. Le résultat net comprend trois principaux éléments : le résultat net de 27 millions d'euros des activités chlorovinyles en Europe devant être apportées à la joint venture avec Ineos, la dépréciation non cash de la juste valeur de Solvay Indupa pour -68 millions d'euros et le dernier paiement de 100 millions d'euros reçu pour la cession des activités pharma.

Le **résultat net ajusté** ressort à 422 millions d'euros (contre 707 millions d'euros en 2012). Le résultat net (part du Groupe) ressort à 378 millions d'euros et le bénéfice ajusté par action à 4,54 euros. En normes IFRS, le résultat net (part du Groupe) ressort à 270 millions d'euros.

→ Résultat net, part du Groupe (IFRS)
En millions d'euros



→ Résultat net ajusté, part du Groupe
En millions d'euros



Structure de financement

La **dette financière nette** s'élève à 1 102 millions d'euros à fin décembre 2013, contre 1 125 millions d'euros pour la même période de 2012, soit une réduction de 23 millions d'euros. La dette brute a baissé de 3 652 millions d'euros fin 2012 à 3 515 millions d'euros fin 2013, en utilisant les liquidités disponibles pour rembourser les dettes. En 2014 Solvay a la possibilité de rembourser 500 millions d'euros d'obligations EMTN (arrivée à échéance en janvier 2014) et a décidé d'exercer la première option de rachat en 2014 liée à 500 millions d'euros d'obligations à haut rendement Rhodia arrivant à échéance en 2018.

En novembre 2013, suite à l'acquisition de Chemlogics pour un montant de 1 345 millions de dollars US financée avec les liquidités disponibles, le Groupe a émis 1,2 milliard d'euros de titres hybrides (considérés comme des capitaux propres au titre des IFRS) dans le but de renforcer son bilan avant le refinancement de ses échéances de dettes à partir de 2014.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 7 453 millions d'euros fin 2013, contre 6 574 millions d'euros fin 2012.

Fin 2013, le **ratio d'endettement net sur capitaux propres** était de 14,8 %.

Les **notations à long et court termes** de Solvay sont respectivement Baa1/P2 (perspective négative) chez Moody's et BBB+/ A2 (perspective stable) chez Standard & Poor's.

Free Cash Flow

Le **Free cash flow** s'élevait à 524 millions d'euros, et comprenait les flux de trésorerie des activités abandonnées pour 235 millions d'euros.

Les **flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles** s'élevaient à 1 278 millions d'euros contre 1 457 millions d'euros l'année dernière. En plus du résultat net de 315 millions d'euros, ils comprenaient :

- les amortissements et dépréciations à hauteur de 929 millions d'euros ;
- la variation du besoin en fonds de roulement pour 54 millions d'euros, et le besoin en fonds de roulement industriel des activités poursuivies pour 17 millions d'euros.

Les **flux de trésorerie liés aux activités d'investissement** s'élevaient à -1 732 millions d'euros et comprenaient l'acquisition de Chemlogics pour 881 millions d'euros et des dépenses d'investissement pour 810 millions d'euros, y compris 102 millions d'euros liés aux activités abandonnées.

Investissements

En millions d'euros

	Dépenses d'investissement en 2013
Advanced Formulations	136
Advanced Materials	213
Performance Chemicals	187
Functional Polymers	74
Corporate & Business Services	98
GROUPE	708

Les dépenses d'investissement totales pour 2013 se sont élevées à 708 millions d'euros.

Outre les dépenses d'investissements liées à la santé, la sécurité, l'environnement et la maintenance, le Groupe a investi de manière sélective dans un certain nombre de projets stratégiques, la priorité étant donnée aux activités et aux régions ayant un potentiel de croissance supérieur et durable. Plusieurs investissements de croissance ont été réalisés en 2013 dans les activités moteurs de croissance et hautement résilientes du Groupe. Les plus significatifs ont été les suivants :

Dans le Segment Opérationnel Advanced Formulations

- la grande usine d'alcoxylation à Singapour pour servir les segments du marché asiatique en rapide expansion tels que les produits pour la maison et les soins de la personne, les revêtements, les produits industriels et agrochimiques ainsi que le pétrole et le gaz ;
- la grande usine d'alcoxylation aux Etats-Unis (Texas), sur le complexe industriel d'Equistar Chemicals, une filiale de LyondellBasell, afin de répondre à la demande croissante du marché nord-américain ;

Recherche & innovation

En millions d'euros	Coûts Recherche & Innovation en 2013
Advanced Formulations	52
Advanced Materials	90
Performance Chemicals	20
Functional Polymers	22
Corporate & Business Services	53
GROUPE	237

Les coûts en Recherche & Innovation en 2013 se sont élevés à 237 millions d'euros.

La politique et l'organisation en matière de Recherche & Innovation sont décrites de la page 39 à la page 43 de ce rapport.

Effectifs du groupe

Le groupe Solvay employait 29 400 personnes équivalents temps plein au 31 décembre 2013, contre 29 100 au 31 décembre 2012. Des informations complémentaires concernant les Ressources Humaines et l'organisation du Groupe sont disponibles de la page 20 à la page 22 de ce rapport.

Analyse des résultats de la société mère (Solvay SA)

En millions d'euros	2013	2012
Résultat de l'exercice à affecter	359	933
Report à nouveau	4 174	3 513
TOTAL DISPONIBLE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES	4 533	4 446
Affectations:		
Dividende brut	271	271
Report à nouveau	4 262	4 175
TOTAL	4 533	4 446

Solvay SA est une Société Anonyme de droit belge dont le siège social est situé au 310, rue de Ransbeek à 1120 Bruxelles. Solvay SA est constituée de deux filiales : Solvay SA France (25 rue de Clichy, 75009 Paris, France) et Solvay SA Italie (Via Plave 6, 57013 Rosignano, Italie).

Les comptes de Solvay SA sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en Belgique et incluent ses filiales françaises et italiennes.

Les activités principales de Solvay SA consistent, d'une part, à détenir et gérer un certain nombre de participations dans des sociétés du Groupe et, d'autre part, à financer le Groupe à partir des marchés bancaires et obligataires. Par ailleurs, elle gère le centre de recherche de Neder-Over-Heembeek (Belgique) ainsi qu'un nombre très limité d'activités industrielles et commerciales non filialisées.

Le résultat d'exploitation représente le solde des coûts de fonctionnement du siège partiellement compensés par les revenus des activités industrielles et commerciales non filialisées.

Le bénéfice courant avant impôts s'élève à 220 millions d'euros fin 2013, contre 1 062 millions d'euros l'année passée. Le bénéfice courant comprend les dividendes reçus de ses différentes participations (535 millions d'euros en 2013) ainsi que le différentiel entre les intérêts versés et encaissés sur ses activités de financement.

Le solde des résultats exceptionnels s'élève à 102 millions d'euros en 2013 contre -149 millions d'euros en 2012. Le principal élément (147 millions d'euros) résulte des reprises sur dépréciations de certaines participations.

En 2013, le bénéfice net de Solvay SA s'élevait à 359 millions d'euros contre 933 millions d'euros en 2012.

En l'absence de transferts aux réserves exonérées d'impôt, le bénéfice net reporté de 4 533 millions d'euros est disponible aux fins de distribution.

Événements postérieurs à la période de reporting et perspectives

Événements postérieurs à la période de reporting

La récente dévaluation importante du peso argentin (ARS) va avoir un impact négatif supplémentaire sur les résultats de la vente de Solvay Indupa.

Début 2014, le Groupe a annoncé l'examen d'un projet de désinvestissement de ses activités Eco Services (Performance Chemicals). Eco Services opère dans le recyclage de l'acide sulfurique, dans l'industrie du gaz et du pétrole aux États-Unis.

Aucun autre événement significatif n'a eu lieu après la période de reporting.

Perspectives

Depuis le début l'année, certains de nos marchés finaux montrent de légers signes de reprise et le Groupe est bien placé pour tirer parti d'un meilleur environnement macroéconomique. Bien que prudent, Solvay est confiant dans sa capacité à améliorer son REBITDA en 2014, notamment grâce aux résultats de ses programmes d'excellence.

Gestion des risques

La gestion des risques (processus, risques identifiés et actions entreprises pour les réduire) est décrite aux pages 148 à 161 du rapport annuel 2013.

Instruments financiers

La gestion des risques financiers et toute utilisation d'instruments financiers pour les couvrir sont décrites aux pages 153 et 154 du présent Rapport.

Comité d'audit

La mission, la composition et le mode de fonctionnement du Comité d'Audit sont décrits de la page 170 à 178 du présent Rapport.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

La Déclaration de gouvernance d'entreprise est disponible aux pages 164 à 196 du présent Rapport. Elle comprend, entre autres, une description de la structure juridique et de l'actionnariat de Solvay, de sa politique en matière de capital social et de dividende, du mode de fonctionnement des Assemblées Générales, de la composition et du mode de fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses Comités, de la composition et du mode de fonctionnement du Comité Exécutif, la politique de rémunération et le dernier rapport de rémunération, une description des principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, les mesures prises par Solvay afin de se conformer aux règles belges en matière d'opérations d'initiés et une description du Code de Conduite du Groupe.

1.3 Informations financières supplémentaires

Données financières historiques

	En millions d'euros				
	2009	2010	2011	2012	2013
En millions d'euros					
Chiffres d'affaires	8 485	7 109	8 109	12 831	10 367
Chiffre d'affaires net			8 001	12 435	9 938
REBITDA	1 439	1 051	1 208	2 022	1 663
REBITDA en % du chiffre d'affaires	17	15	15	16	17
REBIT	969	633	748	1 227	886
Amortissements totaux	496	717	455	794	752
EBIT	864	305	560	1 275	647
Résultat net, part Solvay	515	1 777	247	584	270
Résultat par action (de base) (en euros)	6,28	21,85	3,04	7,10	3,25
Dépenses de recherche	555	181	156	261	247
Dépenses d'investissement	567	538	4 797	826	1 809
Free cash flow			327	787	524
Données financières					
Capitaux propres*	5 160	6 839	6 653	6 596	7 453
Endettement net	1 333	-2 902	1 760	1 125	1 102
Endettement net/capitaux propres (en %)	26	NA	26	17	15
Dividende brut par action (en euros)	2,93	3,07	3,07	3,20	3,20
Distribution brute aux actionnaires de Solvay	241	240	250	271	271
Données du personnel					
Effectifs au 31 décembre	28 204	16 785	29 121	29 103	29 389
Dépenses de personnel	2 016	1 339	1 422	2 302	2 143

* Les capitaux propres 2013 comprennent les titres hybrides.

	Ajusté			
	2011 proforma	2012	2012 retraité	2013
En millions d'euros				
Chiffre d'affaires net	12 693	12 435	10 515	9 938
REBITDA	2 068	2 067	1 896	1 663
REBITDA en % du chiffre d'affaires	16	17	18	17
REBIT	1 408	1 403	1 303	1 035
Amortissements totaux	655	663	593	603
EBIT	1 425	1 451	1 357	796
Résultat net (part Solvay)		710	690	378
Résultat par action (de base) (en euros)		8,63	8,37	4,54
Dépenses de recherche	218	261	247	237
Dépenses d'investissement	1 058	826	826	1 809
Free cash flow	656	787	787	524

Résultat par action

Sur une base ajustée, le résultat de base par action s'est élevé à 4,54 euros en 2013 contre 8,37 euros en 2012 en raison de l'évolution du résultat d'exploitation.

Sur une base IFRS, le résultat de base par action s'est élevé à 3,25 euros en 2013 contre 6,84 euros en 2012.

Dividende

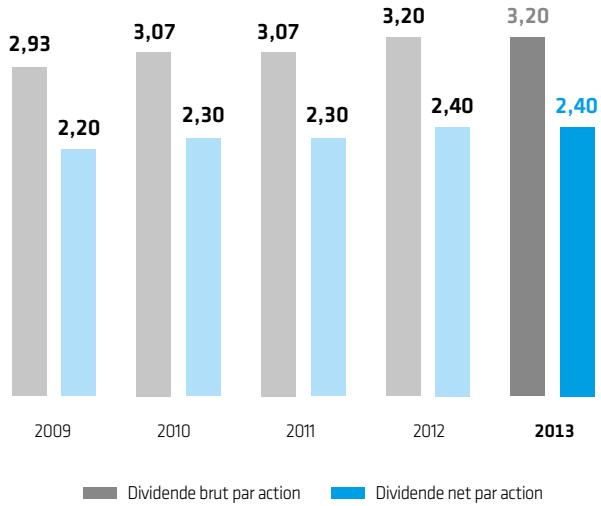
Le 24 février 2014, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires du 13 mai 2014 le paiement d'un dividende total brut de 3,20 euros par action (2,40 euros net par action).

Le dividende pour l'exercice 2013, stable par rapport à celui de 2012, est en accord avec la politique de dividende du Groupe qui consiste à maintenir un dividende stable à croissant dans la mesure du possible et, si possible, à ne pas le diminuer. Le dividende n'a jamais été réduit depuis 30 ans et a été augmenté certaines années.

Compte tenu de l'acompte de dividende de 1,333 euro brut par action (1,00 euro net par action, coupon n° 93) payé le 23 janvier 2014, le solde de dividende pour 2013, équivalent à 1,8667 euro brut par action (1,40 euro net par action, coupon n° 94), sera versé le 20 mai 2014. Les actions Solvay seront négociées « ex-dividende » sur NYSE euronext dès le 15 mai 2014.

→ Dividende brut et net par action

En euros

**Données historiques consolidées par action en IFRS**

En euros	2009	2010	2011	2012	2013*
Capitaux propres*	57,87	78,95	75,79	80,14	89,63
REBITDA	16,74	12,92	14,87	24,57	20,00
Résultat net	6,28	21,85	3,04	7,10	3,25
Résultat net (hors activités abandonnées)	2,59	0,62	3,51	7,08	2,47
Résultat net dilué	6,28	21,80	3,03	7,06	3,22
Résultat net dilué (hors activités abandonnées)	2,59	0,62	3,49	7,04	2,45
Nombre d'actions (base) (en milliers) au 31 décembre	84 701	84 701	84 701	84 701	84 701
Nombre moyen d'actions (en milliers) (de base) pour le calcul du résultat par action IFRS	82 143	81 320	81 224	82 305	83 151
Nombre moyen d'actions (en milliers) (de base) pour le calcul du résultat dilué par action IFRS	82 186	81 499	81 546	82 696	83 843
Dividende brut	2,93	3,07	3,07	3,20	3,20
Dividende net par action	2,20	2,30	2,30	2,40	2,40
Cours le plus haut	77,8	81,9	111,6	109,8	118,9
Cours le plus bas	42,0	67,8	61,5	62,1	97,4
Cours au 31 décembre	75,6	79,8	63,7	108,6	115,0
PER au 31 décembre	12,0	3,6	21,0	15,30	35,42
Rendement sur dividende net (en %)	3	3	3	2	2
Rendement sur dividende brut	4	4	4	3	3
Volume annuel (En milliers de titres)	71 259	47 028	63 462	77 846	54 437
Volume annuel (En millions d'euros)	4 414	3 481	5 522	6 796	5 960
Capitalisation boursière au 31 décembre (En milliards d'euros)	6,4	6,8	5,4	9,2	9,8
Taux de rotation (En %)	85	56	78	92	63
Taux de rotation ajusté du flottant (En %)	122	80	111	131	94

* Les capitaux propres 2013 comprennent les titres hybrides.

2. États financiers

2.1 États financiers consolidés

Le 24 février 2014, le Conseil d'Administration a autorisé la publication des états financiers qui suivent. Ils ont été établis conformément aux méthodes comptables IFRS décrites dans les pages suivantes.

Commentaire général :

- a. En 2013, les actifs et passifs de chlorovinyles ont été reclassés au bilan en « Actifs détenus en vue de la vente » et en passifs associés. En 2012, ils étaient intégrés dans chaque ligne du bilan.
- b. Solvay Indupa avait déjà été classée en « Actifs détenus en vue de la vente » et en passifs associés en 2012.

- c. En 2013, les actifs et passifs de PVC Compounds (Benvic) ont été classés en « Actifs détenus en vue de la vente » et en passifs associés. En 2012, ils étaient intégrés dans chaque ligne du bilan.
- d. Le résultat net de chlorovinyles et de Solvay Indupa, ainsi que les ajustements postérieurs à la clôture liés au désengagement de l'activité pharmaceutique sont inclus dans le résultat des activités abandonnées en 2013. Le compte de résultats 2012 a été retraité en conséquence pour chlorovinyles.
- e. Le tableau des flux de trésorerie ne distingue pas les activités poursuivies des activités abandonnées. Un tableau spécifique indique les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement pour les activités abandonnées (voir note 23).

Compte de résultats consolidés

	Notes	2013	2012
En millions d'euros			
Chiffre d'affaires	(1) (2)	10 367	10 910
Produits des activités non stratégiques		429	395
Chiffre d'affaires net		9 938	10 515
Coût des ventes		-8 043	-8 546
Marge brute		2 324	2 364
Frais commerciaux et administratifs		-1 199	-1 076
Frais de recherche et développement		-237	-247
Autres charges et produits d'exploitation	(4)	-94	-97
Résultat des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	(5)	92	183
REBIT		886	1 127
Éléments non récurrents	(6)	-239	55
EBIT		647	1 181
Coût d'emprunts	(7)	-187	-167
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	(7)	25	16
Autres charges et produits sur endettement net	(7)	-2	-8
Coût d'actualisation des provisions	(7)	-87	-200
Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente		40	-3
Résultat avant impôts		437	820
Charges d'impôts	(8)	-187	-241
Résultat des activités poursuivies		249	579
Résultat des activités abandonnées	(13)	65	1
Résultat net de l'année	(12)	315	580
Participations ne donnant pas le contrôle		-44	-17
Résultat net (part Solvay)	(9)	270	563
Résultat de base par action des activités poursuivies (En euros)	(11)	2,47	6,28
Résultat de base par action des activités abandonnées (En euros)		0,78	0,56
Résultat de base par action (En euros)		3,25	6,84
Résultat dilué par action des activités poursuivies (En euros)	(11)	2,45	6,25
Résultat dilué par action des activités abandonnées (En euros)		0,78	0,56
Résultat dilué par action (En euros)		3,23	6,81
RATIOS			
Marge brute en % du chiffre d'affaires		22,4 %	21,7 %
Ratio de couverture des intérêts		5,4	7,1
Charges d'impôts/Résultat avant impôts (%)		42,9 %	29,4 %

Ratio de couverture des intérêts = REBIT/charges sur endettement net.
 Les notes suivent les états financiers.

INDICATEURS NON IFRS

En millions d'euros	Notes	2013	2012
REBITDA	(3)	1 663	1 896
Résultat net ajusté	(10)	422	707

État du résultat global

En millions d'euros	Notes	2013	2012
Résultat net de l'année		315	580
Autres éléments du résultat global			
Elements recyclables			
Hyperinflation	(14)	30	
Profits et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	(14)	-23	14
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	(14)	-9	11
Écarts de conversion	(14)	-356	-129
Elements non recyclables			
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	(14)	109	-419
Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non recyclables.			
Charges d'impôt relatives aux autres éléments du résultat global	(14)	-38	44
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés		-287	-478
Résultat global de l'année		28	102
attribué aux :			
■ propriétaires de la société mère		25	101
■ participations ne donnant pas le contrôle		3	1

Tableau des flux de trésorerie

Les montants ci-après incluent les effets des activités abandonnées.

En millions d'euros	Notes	2013	2012
Résultat net		315	580
■ Amortissements et dépréciations d'actifs ⁽¹⁾	(15)	929	794
■ Résultat des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence		-93	-184
■ Charges financières nettes et Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente		245	401
■ Charges d'impôts	(16)	232	295
Variation du fonds de roulement	(17)	54	54
Variation des provisions	(18)	-245	-310
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence		83	53
Impôts payés	(16)	-262	-179
Autres	(19)	20	-47
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		1 278	1 457
Acquisition (-) de filiales	(20)	-878	-2
Acquisition (-) de participations - Autres	(20)	-121	-39
Prêts à des sociétés associées et filiales non consolidées	(20)	-23	0
Cession (+) de participations	(20)	44	191
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(20)	-810	-785
Cession (+) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(20)	33	109
Dividende de placements disponibles à la vente		4	1
Variation des actifs financiers non courants		18	4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-1 732	-520
Augmentation (+) / remboursement (-) de capital		0	-28
Produit de l'émission d'obligations classé en capitaux propres	(21)	1 191	0
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres		-1	142
Variation nette des emprunts		-120	-379
Variation des autres actifs financiers courants		205	-294
Intérêts payés		-198	-176
Dividendes payés		-343	-278
Autres	(22)	-61	-67
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		672	-1 081
Variation nette de trésorerie		218	-144
Écarts de conversion		-53	-22
Trésorerie à l'ouverture		1 778	1 943
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	(33)	1 943	1 778
FREE CASH FLOW DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ⁽³⁾		290	679
FREE CASH FLOW DES ACTIVITÉS ABONDONNÉES ⁽³⁾		235	108
TOTAL FREE CASH FLOW		524	787

(1) Sur immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill.

(2) Inclus la trésorerie comprise en actifs détenus en vue de la vente (EUR 11 millions en 2013 et EUR 10 millions en 2012).

(3) Free Cash Flow = Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (dividendes reçus de sociétés mises en équivalence inclus) + flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (hors acquisition et cession de filiales et autres participations).

Les notes suivent les états financiers.

Flux de trésorerie des activités abandonnées

En millions d'euros	Notes	2013	2012
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		337	252
Flux de trésorerie d'investissement		-102	-144
Flux de trésorerie de financement		-22	-29
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	(23)	213	79

État de situation financière (bilan)

En millions d'euros	Notes	2013	2012
ACTIF			
Actifs non courants		11 191	11 602
Immobilisations incorporelles	(25)	1 620	1 462
Goodwill	(26)	3 096	2 717
Immobilisations corporelles	(27)	4 679	5 393
Participations disponibles à la vente	(28)	38	66
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	(29)	889	869
Autres participations	(30)	111	123
Actifs d'impôts différés	(8b)	502	548
Prêts et autres actifs long terme	(34)	257	424
Actifs courants		7 242	6 728
Stocks	(31)	1 267	1 422
Créances commerciales	(34)	1 322	1 657
Créances d'impôt courant		35	13
Autres créances courantes - Instruments financiers	(34)	481	758
Autres créances courantes - Autres		583	685
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(33)	1 932	1 768
Actifs détenus en vue de la vente	(13)	1 621	425
Total de l'actif		18 433	18 330
PASSIF			
Total des capitaux propres		7 453	6 574
Capital social		1 271	1 271
Réserves		5 804	4 859
Participations ne donnant pas le contrôle		378	443
Passifs non courants		6 838	8 226
Provisions à long terme : avantages du personnel	(32)	2 684	2 987
Autres provisions à long terme	(32)	773	1 214
Passifs d'impôts différés	(8b)	469	489
Dettes financières à long terme	(33)	2 745	3 321
Autres passifs long terme		166	216
Passifs courants		4 142	3 530
Provisions à court terme : avantages du personnel	(32)		63
Autres provisions à court terme	(32)	339	243
Dettes financières à court terme	(33)	769	331
Dettes commerciales	(34)	1 353	1 617
Dettes d'impôt courant		17	69
Dividendes à payer		112	103
Autres passifs courants		602	768
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	(13)	949	337
Total du passif		18 433	18 330
RATIOS			
Ratio d'endettement net sur capitaux propres		14,8 %	17,1 %

Endettement net = dettes financières à court et long terme - trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les notes suivent les états financiers.

État des variations des capitaux propres

Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère													
En millions d'euros	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Obligations hybrides	Actions propres	Écarts de conversion	Réserves de réévaluation (juste valeur)		Participations disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à définies réserves	Total des participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
							Participations	Couvertures					
Solde au 31 décembre 2011	1 271	18	5 693		-292	-332	3	12	-217	4 885	497	6 653	
IAS 19 révisée			-19							-19	-1	-20	
Solde au 31 décembre 2011	1 271	18	5 674		-292	-332	3	12	-217	4 866	496	6 633	
Résultat net de la période			563							563	17	580	
Autres éléments du résultat global						-121	14	3	-358	-462	-16	-478	
Résultat global			563		-121	14	3	-358	101	1	102		
Coût des stock options			11							11		11	
Dividendes			-255							-255	-25	-280	
Acquisition/vente d'actions propres					143					143		143	
Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans perte de contrôle			-1							-1	-31	-32	
Autres			5		-11					-6	3	-3	
Solde au 31 décembre 2012	1 271	18	5 997		-160	-453	17	15	-575	4 860	443	6 574	
Résultat net de la période			270							270	44	315	
Autres éléments du résultat global dont hyperinflation ⁽¹⁾			20		-315	-23	-9	81	-245	-41	-287		
Résultat global			291		-315	-23	-9	81	25	3	28		
Obligations hybrides ⁽²⁾			1 194						1 194		1 194		
Coût des stock-options			10							10		10	
Dividendes			-276							-276	-76	-352	
Acquisition/vente d'actions propres					-1					-1		-1	
Résultat sur cession d'actions propres			-29		29					0		0	
Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans perte de contrôle			-8							-8		8	
Solde au 31 décembre 2013	1 271	18	5 985	1 194	-132	-768	-6	6	-494	5 804	378	7 453	

(1) L'impact sur les capitaux propres suite à l'application d'IAS 29, résultant principalement du retraitement d'actifs non monétaires (en immobilisations corporelles) afin de refléter le pouvoir d'achat au 31 décembre 2013, en utilisant un indice général des prix à partir de la date à laquelle ils ont été comptabilisés pour la première fois.

(2) Suite à l'acquisition de Chemlogics et afin de renforcer la structure du capital de Solvay, des obligations hybrides ont été émises pour un montant de 1,2 milliard d'euros. Ce type de titres correspondent à un instrument de capitaux propres dans la mesure où les critères d'IAS 32 sont remplis.

2.2 Notes relatives aux états financiers consolidés

SOMMAIRE

Principes comptables IFRS	71
Jugements comptables déterminants et principales sources d'incertitude en matière d'estimations	86
Description générale des Segments Opérationnels	87
Notes relatives au compte de résultats	88
NOTE 1 Données financières par segment (Compte de résultats par segment après reclassement en activités abandonnées pour chlorovinyles et Solvay Indupa)	88
NOTE 2 Chiffre d'affaires par pays et région (activités poursuivies)	90
NOTE 3 REBITDA (indicateurs non IFRS)	92
NOTE 4 Autres charges et produits d'exploitation (compris dans le REBITDA)	92
NOTE 5 Résultat des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (compris dans le REBITDA)	93
NOTE 6 Éléments non récurrents	93
NOTE 7 Charges financières nettes	94
NOTE 8 Impôts sur le résultat et impôts différés	95
NOTE 9 Résultat net	97
NOTE 10 Résultat net ajusté (indicateurs non IFRS)	97
NOTE 11 Résultat par action	97
NOTE 12 Charges du personnel	98
NOTE 13 Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente	98
Notes relatives à l'état du résultat global	100
NOTE 14 État du résultat global consolidé	100
Notes relatives au tableau des flux de trésorerie (activités poursuivies et abandonnées)	101
NOTE 15 Amortissements et dépréciations d'actifs	101
NOTE 16 Charges d'impôts	101
NOTE 17 Variation du fonds de roulement	101
NOTE 18 Variation des provisions	101
NOTE 19 Autres éléments non opérationnels et sans effet de trésorerie	101
NOTE 20 Flux de trésorerie liés à l'acquisition/cession des immobilisations et participations	101
Notes relatives à l'état de situation financière	104
NOTE 21 Produit de l'émission obligataire classée en capitaux propres	102
NOTE 22 Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	102
NOTE 23 Flux de trésorerie des activités abandonnées	102
NOTE 24 Options et acquisition/vente d'actions propres	102
Notes relatives à l'état des variations des capitaux propres	130
Autres notes	131
NOTE 35 Engagements en vue d'acquérir des immobilisations corporelles et incorporelles	131
NOTE 36 Dividendes proposés à la distribution mais non encore comptabilisés au titre de distribution aux actionnaires	131
NOTE 37 Passifs éventuels	131
NOTE 38 Coentreprises et entreprises associées	131
NOTE 39 Parties liées	132
NOTE 40 Événements postérieurs à la période de reporting	133
NOTE 41 Politique en matière de capital social	133
Périmètre de consolidation 2013	133
Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation	134

Principes comptables IFRS

Les principaux principes comptables adoptés dans l'établissement de ces comptes consolidés sont les suivants :

1 Informations générales et normes IFRS applicables

Solvay (la « Société ») est une Société Anonyme de droit belge cotée sur NYSE Euronext Bruxelles et également sur NYSE Euronext Paris. Les activités principales de la Société, de ses filiales, de ses coentreprises et des entreprises associées (dénommées collectivement « le Groupe ») sont décrites à la Note 1 portant sur l'information sectorielle.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards, Normes internationales d'information financière) tel qu'adopté par l'Union européenne.

A. Normes, interprétations et amendements aux normes applicables à partir de 2013

- Amendements à IAS 19 Avantages du personnel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).
- Amendements à IAS 1 Présentation des autres éléments du résultat global (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012).
- Amendements à IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).
- Amendements à IFRS 1 Emprunts publics (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).
- Amendements à IFRS 1 Première application des IFRS (International Financial Reporting Standards, Normes internationales d'information financière) – Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat et impôts différés : Recouvrement des actifs sous-jacents (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).
- IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).
- Améliorations aux IFRS (2009-2011) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).
- IFRIC 20 Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).

L'impact des amendements à IAS 19 sur les états financiers du Groupe sont présentés dans le paragraphe sur les changements de principes comptables. Les autres amendements susmentionnés et leurs interprétations ont un impact limité sur les informations à fournir.

B. Normes, interprétations et amendements aux normes publiés mais non encore applicables en 2013

- IFRS 9 Instruments financiers et amendements ultérieurs (date d'application non encore communiquée).
- IFRS 10 États financiers consolidés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014).
- IFRS 11 Partenariats (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014).
- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014).
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014).
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 – *États financiers consolidés et informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités : Entités d'investissement* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014).
- Amendements à IAS 39 – *Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais pas encore adoptés au niveau européen).
- Amendements à IAS 36 – *Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais pas encore adoptés au niveau européen).
- Amendements à IAS 19 Avantages du personnel – Contributions des employés (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2014, mais pas encore adoptés au niveau européen).
- IFRIC 21 – *Taxes prélevées par une autorité publique* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais pas encore adopté au niveau européen).
- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2014, mais pas encore adopté au niveau européen).
- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2014, mais pas encore adopté au niveau européen).

Les impacts de l'application de IFRS 11 – Partenariats sont présentés ci-dessous.

La norme IFRS 11 annule et remplace IAS 31 Participations dans des coentreprises et établit qu'une coentreprise (c'est-à-dire un accord par lequel Solvay exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties) peut être classée comme une coentreprise ou une activité commune. Dans ce dernier cas, Solvay a des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à l'accord conjoint. Par conséquent, les participations de Solvay dans les activités

communes sont traitées selon une méthode similaire à la consolidation proportionnelle. Concernant les accords conjoints classés comme des coentreprises, les participations connexes sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence, en cohérence avec les principes comptables du Groupe conformément à IAS 31.

L'application initiale de IFRS 11 en 2014 affectera donc le traitement comptable des partenariats suivants classés comme des activités communes :

- BASF Interrox H₂O₂ Production NV ;
- Deven AD ;
- MTP HPJV C.V. ;
- MTP HPJV Management B.V. ;
- MTP HPJV (Thailand) Ltd. ;
- Saudi Hydrogen Peroxyde Co. ;
- Solvay Sisecam Holding AG ;
- Solvay Soda AD.

À la connaissance de la direction, les normes, interprétations et amendements aux normes susmentionnées n'auront pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

C. Changements de principes comptables

En 2011, l'IASB a publié une version révisée de l'IAS 19 Avantages du personnel, applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013. Solvay a appliqué la norme révisée IAS 19 pour la première fois dans ses états financiers consolidés condensés au 31 mars 2013.

L'impact de la révision de l'IAS 19 sur l'évaluation des provisions liées est limité à l'inclusion des taxes sur les cotisations.

Les états financiers comparatifs ont été retraités pour inclure les effets de la norme IAS 19 révisée au 31 décembre 2011. Ce retraitement a impacté les résultats non distribués (-20 millions d'euros) et les provisions pour avantages du personnel (20 millions d'euros).

Dans le compte de résultats consolidés clos au 31 décembre 2012, le résultat net a été impacté négativement à hauteur de 21 millions d'euros en raison principalement du remplacement du coût financier sur les obligations au titre des régimes à prestations définies et du rendement attendu des actifs du régime par un coût financier net basé sur les prestations définies nettes et le taux d'actualisation.

2 Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle de la société mère. Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception des participations détenues à des fins de transaction et disponibles à la vente, qui sont évaluées à leur juste valeur. Les actifs financiers n'ayant pas de prix cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, sont évalués à leur coût. Sauf mention contraire, les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente par rapport à l'année précédente.

La préparation des états financiers nécessite de retenir des estimations et de formuler des jugements et hypothèses qui affectent les modalités d'application des méthodes comptables ainsi que les montants figurant dans les états financiers. Les domaines pour lesquels les estimations et les hypothèses sont significatives au regard des états financiers consolidés sont présentés dans la note relative aux « Jugements comptables déterminants et principales sources d'incertitude en matière d'estimation ».

3 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ceux des entités qu'elle contrôle (ses filiales). La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle majoritaire est présumé exister dans les sociétés dans lesquelles Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exercables ou convertibles détenus par Solvay et ses filiales.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont compris dans le compte de résultats consolidé à compter de la date effective de l'acquisition et jusqu'à la date effective de la cession, selon le cas.

Si nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles utilisées par le Groupe.

L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intra-groupe est intégralement éliminé.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales sont présentées distinctement des capitaux propres du Groupe. Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées initialement à la juste valeur ou à la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans les montants comptabilisés de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation s'effectue au cas par cas pour chaque acquisition. Après l'acquisition, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle correspond à la comptabilisation initiale de ces participations à laquelle s'ajoute la part de ces participations dans les variations ultérieures de capitaux propres. Le résultat global est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

Les changements dans les participations du Groupe dans une filiale qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont traités comptablement comme des opérations de capitaux propres. Les valeurs comptables des participations du Groupe et des participations ne donnant pas le contrôle sont ajustées pour tenir compte des changements survenant dans leurs participations respectives dans la filiale. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, le profit ou la perte sur cette cession est calculé(e) comme l'écart entre i) le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et ii) la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale ainsi que de toute participation ne donnant pas le contrôle. Concernant la filiale, les montants antérieurement comptabilisés en autres éléments du résultat global sont constatés (c'est-à-dire reclassés en résultat ou transférés directement en résultats non distribués) de la manière qui serait requise si les actifs et passifs concernés étaient cédés. La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale à la date de la perte du contrôle doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ou, le cas échéant, le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'une participation dans une entreprise associée ou une entité contrôlée conjointement.

4 Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Pour chaque acquisition, la contrepartie est évaluée en fonction de la somme des justes valeurs (à la date d'acquisition) des actifs transférés, des passifs contractés ou repris, des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Le cas échéant, la contrepartie transférée lors d'une acquisition inclut tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de ces justes valeurs sont ajustées en fonction du coût d'acquisition lorsqu'elles répondent aux conditions d'ajustement de la période d'évaluation (voir ci-après). Toutes les autres variations ultérieures de juste valeur de la contrepartie éventuelle présentée comme actif ou passif sont comptabilisées conformément aux normes IFRS applicables. Les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle classée comme capitaux propres ne sont pas comptabilisées.

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, les participations détenues antérieurement par le Groupe dans l'entreprise acquise doivent être réévaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (date de prise de contrôle par le Groupe) ; le cas échéant, le profit ou la perte qui en résulte est comptabilisé(e) en résultat. Les montants provenant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition et ayant été précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat si un tel traitement est approprié en cas de cession de la participation.

Les actifs, les passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui répondent aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 (2008) sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition à l'exception :

- des actifs ou passifs d'impôt différé, des passifs ou actifs liés aux dispositions visant les avantages du personnel, qui sont comptabilisés et évalués, respectivement, conformément à IAS 12 Impôts sur le résultat, et à IAS 19 Avantages du personnel ;
- des passifs ou des instruments de capitaux propres liés au remplacement par le Groupe d'accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise, qui sont évalués conformément à IFRS 2 Paiement fondé sur des actions ; et
- des actifs (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, qui sont évalués conformément à cette Norme.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée au terme de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, le Groupe doit présenter les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation (voir paragraphe ci-après), ou les actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés pour tenir compte d'informations nouvelles à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date.

La période d'évaluation est la période comprise entre la date d'acquisition et la date à laquelle le Groupe obtient des informations exhaustives à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition ; cette période ne peut excéder un an à compter de la date d'acquisition.

5 Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, et qui n'est ni une filiale ni une participation dans une coentreprise. Par influence notable, il est entendu le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise concernée ; il ne s'agit pas d'exercer un contrôle ni un contrôle conjoint sur ces mêmes politiques.

Les résultats, ainsi que les actifs et passifs des entreprises associées sont comptabilisés dans les présents états financiers selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation est classée comme détenue en vue de la vente ; dans ce cas, celle-ci est comptabilisée conformément à IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des entreprises associées sont inscrites aux états financiers consolidés à leur coût d'acquisition ajusté en fonction des mouvements post-acquisition dans la part du Groupe de l'actif net de l'entreprise associée, minoré de toute perte de valeur dans le montant des participations individuelles. Lorsque les pertes d'une entreprise associée sont supérieures à la participation du Groupe dans cette dernière (y compris toute participation à long terme qui, en substance, s'inscrit dans la participation nette du Groupe dans l'entreprise associée), elles sont uniquement comptabilisées dans la mesure où le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou s'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée concernée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée constaté à la date d'acquisition est comptabilisé à titre de goodwill. Le goodwill est inclus dans la valeur comptable de la participation et il fait l'objet de tests de valeur dans le cadre de cette participation. Tout excédent de la part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables par rapport au coût d'acquisition, après réévaluation, est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les profits et pertes résultant de transactions entre une entité du Groupe et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans l'entreprise associée concernée.

6 Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel le Groupe et d'autres parties conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint.

Les coentreprises qui impliquent la création d'une entité distincte dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation constituent des entités contrôlées conjointement. Le Groupe comptabilise ses participations dans des entités contrôlées conjointement en utilisant la méthode de la mise en équivalence (voir le point 5 Participations dans des entreprises associées).

Nous renvoyons le lecteur à la note 26 pour la comptabilisation du goodwill suite à l'acquisition d'une participation du Groupe dans une entité contrôlée conjointement.

Dans le cas de transactions entre le Groupe et ses entités contrôlées conjointement, les gains et pertes latents sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans la coentreprise.

7 Goodwill

Le goodwill constaté sur un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif à la date d'obtention du contrôle (la date d'acquisition). Le goodwill est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité à la date d'acquisition. La contrepartie transférée correspond à la somme des justes valeurs des actifs transférés et des dettes contractées vis-à-vis des propriétaires antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par l'acquéreur.

Le Groupe comptabilise les participations ne donnant pas le contrôle au cas par cas pour chaque acquisition, à la juste valeur ou à la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans les montants comptabilisés de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Si, après réévaluation, la participation du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise est supérieure au montant de la contrepartie transférée, l'écart est comptabilisé directement en résultats.

Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à la dépréciation. Un test de dépréciation est réalisé chaque année ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (ou groupes d'unités génératrices de trésorerie, UGT) du Groupe, conformément aux dispositions d'IAS 36 Dépréciation d'actifs.

Une unité génératrice de trésorerie correspond au plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des autres groupes d'actifs.

Ces tests consistent à comparer la valeur comptable des actifs (ou des UGT) à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif (UGT) correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est affectée en priorité à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et est, par la suite, imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Les pertes de valeur affectées à un goodwill ne sont pas réversibles au cours d'une période ultérieure.

À la sortie d'une filiale, le goodwill qui en découle est pris en compte dans la détermination du résultat net de la sortie.

8 Devises étrangères

Les états financiers individuels de chaque entité du Groupe sont établis dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (sa monnaie fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, les résultats et la position financière de chaque entité du Groupe sont libellés en Euros (EUR), qui constitue la monnaie fonctionnelle de la Société ainsi que la monnaie de présentation de ses états financiers consolidés.

Dans le cadre de la préparation des états financiers de chaque entité du Groupe, les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont comptabilisées en appliquant le cours du change en vigueur à la date des transactions. À chaque

date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours du change à la date de clôture.

Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis de nouveau en utilisant les cours de change en vigueur à la date de clôture à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés en monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent, sauf dans les cas suivants :

- les écarts de change sur des emprunts en monnaie étrangère liés à des actifs en cours de construction à des fins de production future, lesquels sont compris dans le coût de ces actifs lorsqu'ils sont assimilés à un ajustement des coûts financiers sur ces emprunts en monnaie étrangère ;
- les écarts de change liés à des transactions conclues en vue de couvrir certains risques de change (voir 23 ci-après concernant les méthodes de comptabilité de couverture) ; et
- les écarts de change sur les éléments monétaires qui constituent une créance sur un établissement à l'étranger ou une dette envers un établissement à l'étranger, dont le règlement n'est ni planifié ni probable (ils constituent ainsi une part de l'investissement net dans cet établissement à l'étranger) ; ils sont comptabilisés initialement en autres éléments du résultat global, puis reclassés de capitaux propres en résultat lors de la sortie totale ou partielle de l'investissement net.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et passifs liés aux établissements du Groupe à l'étranger sont libellés en Euros en appliquant les cours de clôture. Les éléments de produits et de charges sont convertis au cours de change moyen pour la période. Les écarts de change résultant, le cas échéant, de cette conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres (attribués le cas échéant aux participations ne donnant pas le contrôle) au titre d'*« Écarts de conversion »*.

Lors de la sortie totale d'un établissement à l'étranger (sortie de la totalité de la participation du Groupe dans un établissement à l'étranger, sortie donnant lieu à une perte de contrôle dans une filiale qui a un établissement à l'étranger, perte du contrôle conjoint sur une entité contrôlée conjointement qui a un établissement à l'étranger, ou perte d'influence notable sur une entreprise associée qui a un établissement à l'étranger), le montant cumulé des écarts de change en rapport avec cet établissement attribuable au Groupe est reclassé en résultat. Tous les écarts de change attribués auparavant aux participations ne donnant pas le contrôle sont décomptabilisés, mais ne sont pas reclassés en résultat.

Dans le cas d'une sortie partielle (sans perte de contrôle) d'une filiale qui a un établissement à l'étranger, la part proportionnelle des écarts de change cumulés est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle et n'est pas comptabilisée en résultat. Pour toutes les autres sorties partielles (dans des entreprises associées ou des entités contrôlées conjointement mais sans changement de base comptable), la part proportionnelle des écarts de change cumulés est reclassée en résultat net.

Les ajustements concernant le goodwill et la juste valeur suite à l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs ou des passifs de l'établissement à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Les principaux taux de change sont présentés ci-dessous :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		2013	2012	2013	2012
1 Euro =					
Livre Sterling	GBP	0,8337	0,8161	0,8493	0,8109
Dollar américain	USD	1,3791	1,3194	1,3280	1,2848
Peso argentin	ARS	8,9834	6,4823	7,2770	5,8481
Réal brésilien	BRL	3,2576	2,7036	2,8674	2,5084
Baht thaïlandais	THB	45,1780	40,3470	40,8222	39,9277
Yuan Renminbi	CNY	8,3491	8,2207	8,1645	8,1053
Yen japonais	JPY	144,7200	113,6100	129,6464	102,4916
Venezuela Bolivar Fuerte	VEF	8,6789	5,6726	8,0595	5,5303

9 Provisions pour engagements de retraite et autres avantages à long terme

Le Groupe offre à ses salariés différents avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme. Ces avantages résultent des législations applicables dans certains pays, d'accords contractuels conclus par le Groupe avec ses employés ou d'obligations implicites.

Les avantages postérieurs à l'emploi relèvent de régimes à cotisations définies ou de régimes à prestations définies.

A. Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies impliquent le versement de cotisations fixes à une entité distincte, libérant ainsi l'employeur de toute obligation ultérieure. Cette entité est seule responsable du versement aux salariés des sommes qui leur sont dues. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les états financiers de Solvay. Les cotisations sont comptabilisées comme frais de personnel quand elles sont encourues.

B. Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent tous les régimes autres que les régimes à cotisations définies.

Ces régimes concernent principalement :

- les prestations de retraite : les régimes de retraite, les indemnités de fin de contrat de travail, les autres obligations de retraite et avantages supplémentaires ;
- les autres avantages à long terme : les avantages liés à l'ancienneté octroyés aux employés en fonction de leur ancienneté dans le Groupe ;
- les autres avantages sociaux : l'assistance médicale.

En considérant les projections de salaires de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées) sur une base individuelle, les avantages postérieurs à l'emploi sont évalués en appliquant une méthode qui se base sur des hypothèses en termes de taux d'actualisation, d'espérance de vie, de rotation du personnel, de salaires, de réévaluation d'annuité, de hausse des coûts médicaux et d'actualisation des montants à payer. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

Les taux d'actualisation sont les taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront versés, et qui présentent des maturités proches de la durée de l'engagement de retraite correspondant.

Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est constatée au passif du bilan. Dans le cas contraire, un actif net limité au montant le plus faible entre l'excédent du régime à prestations définies et la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime est constaté.

Le coût des prestations définies se compose du coût des services et des intérêts nets sur le passif net ou l'actif net, comptabilisés tous deux en résultat, et des réévaluations du passif net ou de l'actif net, comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Le coût des services se compose du coûts des services actuels, du coûts des services passés résultant des amendements aux régimes ou des pertes ou gains sur les réductions et liquidations.

Les charges d'intérêt résultant de la désactualisation financière des obligations au titre des prestations, les produits financiers sur les actifs des régimes (obtenus en multipliant la juste valeur des actifs des régimes par le taux d'actualisation), ainsi que les intérêts sur l'effet du plafonnement des actifs sont présentés en résultat financier.

Les réévaluations du passif net ou de l'actif net se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles ;
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif comptabilisé (hors montants d'intérêts nets).

Les autres avantages à long terme, tels que les médailles du travail, sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en résultat dans l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Les évaluations actuarielles des engagements de retraite et autres avantages à long terme sont réalisées par des actuaires indépendants.

10 Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent principalement :

- les profits et pertes sur ventes de filiales, coentreprises, entreprises associées mises en équivalence qui ne sont pas reconnues au titre d'activités abandonnées ;
- les coûts d'acquisition de nouvelles entreprises ;
- les résultats sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- les principaux coûts de restructuration ;
- les pertes de valeur liées à la cessation d'une activité et/ou à la fermeture d'une usine ;
- les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation d'une unité génératrice de trésorerie (une UGT comprend des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que le goodwill alloué, le cas échéant) ;
- l'impact des litiges importants ;
- les coûts de démantèlement qui ne sont pas générés par des installations de production en activité (fermeture de sites, activités abandonnées, etc.) ;
- les autres produits ou charges opérationnel(l)e)s important(e)s lié(e)s à des événements inhabituels et susceptibles de fausser l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'impôt différé :

- la comptabilisation initiale du goodwill ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; et
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et coentreprises s'il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est capable de contrôler le renversement de la différence temporelle et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporelles déductibles liées à de telles participations et investissements sont uniquement comptabilisés s'il est probable que les bénéfices imposables auxquels sont imputés des différences temporelles seront suffisants et que ces différences temporelles s'inverseront dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue au terme de chaque période de présentation de l'information financière et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif réalisé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés au terme de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, au terme de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et, enfin, si le Groupe a l'intention de faire ou de recevoir un paiement net.

Impôt exigible et impôt différé de l'exercice

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période, sauf s'ils concernent des montants comptabilisés hors résultat net (soit en autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres), auquel cas l'impôt est également comptabilisé hors résultat net, ou lorsque l'impôt est généré par la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises. Dans le cas d'un regroupement d'entreprises, l'effet fiscal est pris en compte dans la comptabilisation de ce regroupement.

11 Charges sur impôts

Impôt exigible

L'impôt exigible dû est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptabilisé dans le compte de résultats consolidé car des éléments de produits et de charges sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices, de même que des éléments ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible du Groupe est calculé en fonction des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable.

Les impôts différés sont calculés par entité fiscale. En général, les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, auxquels ces différences temporelles déductibles seront imputées, seront disponibles.

12 Contrats de location

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les termes du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les contrats n'ayant pas la forme légale d'un contrat de location sont analysés conformément à IFRIC 4 afin de déterminer s'ils contiennent ou non un contrat de location à comptabiliser conformément à IAS 17.

Contrats de location-financement

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés à titre d'actifs du Groupe, à leur juste valeur déterminée au commencement du contrat, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante envers le bailleur est reprise dans l'état de situation financière (bilan) comme une dette de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs en propriété ou, si elle est plus courte, sur la durée de la location.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et la réduction de la dette locative et ce, à un taux d'intérêt constant par rapport au solde des dettes restantes. Les charges d'amortissement sont comptabilisées directement en résultat à moins qu'elles ne soient directement attribuables à un actif qualifié, auquel cas elles sont inscrites à l'actif selon la politique générale du Groupe en matière de coûts d'emprunt (Voir point 17 ci-après). Les loyers conditionnels sont comptabilisés en charges des périodes au cours desquelles ils sont encourus.

Contrats de location simple

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location, à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps des avantages économiques tirés de l'actif loué. Les loyers conditionnels des contrats de location simple sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Dans l'éventualité où des avantages ont été reçus dans le cadre de la conclusion des contrats de location simple, ces avantages sont comptabilisés à titre de passif. Le profit cumulé des avantages est comptabilisé comme une diminution de la charge locative sur une base linéaire, à moins qu'une autre méthode systématique soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps des avantages économiques tirés de l'actif loué.

13 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont évaluées initialement à leur juste valeur. Les immobilisations incorporelles qui sont acquises séparément ou développées en interne sont mesurées au coût historique.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût ou à la juste valeur après déduction du cumul des amortissements et de celui des pertes de valeur.

Les dépenses ultérieures sont inscrites à l'actif uniquement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'immobilisation spécifique correspondante. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire au cours de leur durée d'utilité estimée. Les durées et méthodes d'amortissement sont révisées à chaque date de clôture. Toute évolution survenant dans la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Brevets et marques	2 - 20 ans
Logiciels	3 - 5 ans
Frais de développement	2 - 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 - 20 ans

Licences, brevets et droits similaires

Les dépenses relatives aux licences, brevets, marques et droits similaires acquis sont immobilisées et étalées linéairement sur leur durée contractuelle, le cas échéant, ou sur la durée d'utilité estimée que l'on estime normalement ne pas dépasser 20 ans.

Frais de Recherche & Développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont inscrites à l'actif si, et seulement si, toutes les conditions suivantes sont remplies :

- le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit a été démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé sur le marché ou utilisé en interne ;
- les actifs généreront des avantages économiques futurs (existence d'un marché potentiel pour le produit ou, s'il est utilisé en interne, son utilité future est avérée) ;
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement inscrites à l'actif sont amorties sur une base linéaire au cours de leur durée d'utilité.

Les dépenses inscrites à l'actif incluent les charges de personnel, les coûts des matières et services utilisés directement affectés aux projets concernés, une quote-part appropriée de frais généraux et, le cas échéant, les intérêts intercalaires. Elles sont amorties à compter de la commercialisation des produits concernés ou de l'utilisation des procédés industriels concernés sur la durée estimée des avantages économiques attendus du projet. Elles font l'objet d'un test de perte de valeur en cas d'indices de perte de valeur et annuellement pour les projets en cours de développement (Voir Note 16).

Les dépenses de développement qui ne répondent pas aux conditions susmentionnées sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des listes de clients et autres immobilisations incorporelles à caractère commercial, telles que les noms de marques, acquises séparément ou lors d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations sont amorties sur une base linéaire au cours de leur durée d'utilité estimée.

14 Quotas d'émission des gaz à effet de serre et crédits d'émission certifiés

Dans le cadre du dispositif instauré par l'Union européenne pour inciter les industriels à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, le Groupe s'est vu octroyer des quotas d'émission de dioxyde de carbone (CO₂) pour certaines de ses installations. Le Groupe s'est également engagé dans des projets entrant dans le champ du « Mécanisme pour un Développement Propre » (MDP) prévus dans le protocole de Kyoto. Dans le cadre de ces projets, le Groupe a déployé des installations visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des sites concernés, en contrepartie de quoi il reçoit des Crédits d'émissions certifiés (Certified Emission Reductions, CER).

Traitement des quotas d'émission européens (European Union Allowances – EUA)

Les quotas sont alloués dans le cadre des plans nationaux d'allocation dont la troisième période de référence est de huit ans à compter de janvier 2013. Les quotas délivrés au cours de la troisième période le sont généralement à titre gratuit et sont valables pendant toute la période de référence tant qu'ils ne sont pas utilisés. Les quotas sont librement négociables dès leur attribution et peuvent faire l'objet d'achats ou de ventes, notamment en cas d'insuffisance ou d'excédent des quotas alloués au regard des émissions réelles.

En l'absence de norme ou d'interprétation de lIASB concernant le traitement comptable des crédits d'émission de CO₂, le Groupe applique le modèle de production/commercial selon lequel :

- les quotas sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et évalués au coût ; et
- toute position courte est comptabilisée en tant que passif à la juste valeur des quotas requis pour couvrir la perte au bilan.

Traitement des crédits d'émission certifiés (Certified Emission Reductions – CER)

Dans le cadre des projets entrant dans le champ du MDP, le Groupe a déployé sur ses sites d'Onsan (Corée du Sud) et de Paulinia (Brésil) des installations visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ces sites. Lorsque, après vérification par des experts indépendants, ces émissions se situent en deçà des niveaux de référence fixés par l'UNFCCC, le Groupe reçoit des crédits d'émission certifiés (CER) qui sont librement cessibles. Energy Services est chargée de vendre les CER.

Les CER attribués sont comptabilisés en stocks au plus faible de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût des CER attribués correspond principalement à l'amortissement des unités de réduction des émissions de gaz.

Les ventes de CER réalisées entre participants à des projets de MDP et sur des marchés organisés sont comptabilisées en chiffre d'affaires lors de la livraison des CER, c'est-à-dire lors de leur inscription au registre de l'UNFCCC.

Afin de gérer son exposition au risque de variations futures de cours des CER, le Groupe a mis en place des contrats de vente à terme de CER, avec ou sans garantie de livraison. Lorsque, de par leurs caractéristiques, ces contrats constituent des instruments financiers dérivés au sens de la norme IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, ils sont comptabilisés et évalués selon les règles décrites au point 23 Comptabilité de couverture. Dans le cas contraire, ils constituent des engagements hors bilan.

Traitement des activités de Energy Services

Outre la commercialisation des CER, Energy Services s'est engagé dans le développement d'activités de négoce, d'arbitrage et de couverture sur instruments « CO₂ » ainsi que dans le développement d'activité d'« origination ». Le produit net ou la charge nette de ces activités est comptabilisé(e), après élimination des opérations intragroupe, en chiffre d'affaires net ou coût des ventes tant pour la composante « Industrielle », où Energy Services commercialise les CER produits par Solvay, que pour la composante « négoce », où Energy Services réalise des achats/ventes de CER et d'EUA.

Les appels de marge liés aux instruments dérivés souscrits par Energy Services sont comptabilisés en « Autres actifs financiers courants » dans le cadre de dépôts de garantie versés, et en « Emprunts et dettes financières » en cas de dépôts de garantie reçus.

15 Immobilisations corporelles

A. Comptabilisation initiale

Les dépenses d'immobilisations corporelles du Groupe sont comptabilisées en tant qu'actif à leur coût d'acquisition lorsqu'elles satisfont aux critères suivants :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe ;
- le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son coût d'acquisition ou de production ainsi que tous les coûts directement attribuables à sa mise en état d'utilisation y compris, le cas échéant, les coûts d'emprunts encourus pendant la période de construction.

Les composants d'une immobilisation corporelle ayant des durées d'utilité différentes sont comptabilisés distinctement.

Les immobilisations corporelles sont décomptabilisées lors de leur cession ou abandon. Tout profit ou perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus(e) dans le résultat de l'exercice de sa décomptabilisation.

B. Durée d'utilité

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont revues à chaque clôture, tout changement d'estimation comptable étant comptabilisé de façon prospective.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire en fonction des durées d'utilité présentées ci-après :

Bâtiments	30 - 40 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
Machines et installations	10 - 20 ans
Matériel de transport	5 - 20 ans

La charge d'amortissement est incluse au compte de résultats sur les lignes « coût des ventes », « frais commerciaux et administratifs » et « frais de recherche et développement ».

C. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles uniquement si elles respectent les critères généraux susmentionnés.

La valeur comptable des éléments remplacés est sortie de l'actif immobilisé.

Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultats au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Au titre de son activité industrielle, Solvay engage des dépenses de grosses réparations pluriannuelles sur la plupart de ses sites. Ces dépenses permettent de maintenir le bon état de fonctionnement de certaines installations sans pour autant modifier leur durée d'utilité. Ces dépenses sont considérées comme une composante spécifique des immobilisations corporelles concernées et sont amorties sur la durée bénéficiant de ces avantages économiques, c'est-à-dire la durée d'inter campagne entre ces grosses réparations.

D. Coûts de démantèlement

Les coûts de démantèlement et de réhabilitation sont inclus dans le coût initial d'une immobilisation corporelle lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de démantèlement ou de réhabilitation.

En règle générale, Solvay n'a pas d'obligation actuelle, légale ou implicite, de démantèlement et/ou de remise en état de ses sites en exploitation selon les critères de la norme IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, une telle obligation n'étant

susceptible d'apparaître que lors de la cessation définitive des activités d'un site. En revanche, les coûts de démantèlement des sites ou des installations définitivement arrêtés, sont provisionnés lorsqu'il existe une obligation juridique (du fait d'une demande ou injonction des autorités compétentes), ou lorsqu'il n'existe pas d'alternative technique au démantèlement pour assurer la mise en sécurité des sites ou installations abandonnés.

16 Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles, excluant le goodwill

À chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont également affectés à des unités génératrices de trésorerie prises individuellement ; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (ou cette unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

17 Coûts d'emprunt inscrits à l'actif

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient pratiquement prêts pour leur utilisation ou vente prévue.

Les produits obtenus du placement temporaire de fonds empruntés précisément en vue des dépenses relatives à un actif qualifié sont déduits des coûts d'emprunt incorporables au coût de l'actif.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

18 Subventions publiques

Les subventions publiques ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que le Groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions et que ces subventions seront reçues.

Les subventions publiques liées à l'achat d'immobilisations corporelles sont déduites du coût de ces immobilisations. Elles sont comptabilisées au bilan à leur valeur attendue au moment de l'octroi gouvernemental initial et corrigées, si nécessaire, après l'octroi final. La subvention est amortie sur la durée d'amortissement des actifs sous-jacents.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées en résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont censées compenser. Les subventions publiques à recevoir qui prennent le caractère d'une créance, soit en compensation de charges ou de pertes déjà engagées, soit pour apporter un soutien financier immédiat au Groupe sans coûts futurs liés, sont comptabilisées en résultat dans la période au cours de laquelle la créance devient acquise.

19 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût d'acquisition (matières premières et marchandises) ou de leur coût de production (encours de fabrication et produits finis) et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué de tous les coûts estimés pour rendre le produit prêt à la vente, y compris les frais de marketing, de vente et de distribution. La valeur des stocks est déterminée suivant la méthode du « Prix moyen pondéré » ou du « Premier entré – Premier sorti » (FIFO). Les stocks de nature et utilisation similaires sont évalués selon la même méthode.

Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

20 Immobilisations financières

Tous les actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction si l'achat ou la vente d'un actif financier a été effectué(e) en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison de cet actif dans le délai fixé par le marché concerné, et ils sont initialement évalués à la juste valeur, augmentée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont initialement évalués à la juste valeur.

Un actif financier est qualifié de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

À la date de comptabilisation initiale, Solvay détermine la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, selon la finalité de l'acquisition. Cette classification détermine la méthode d'évaluation de l'actif financier aux clôtures ultérieures : au coût amorti ou à la juste valeur.

Le coût amorti d'un actif financier est le montant auquel est évalué cet actif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à un prix de marché (niveau 1). Pour les instruments qui ne sont pas cotés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation incluant la référence à des transactions récentes effectuées à des conditions normales de concurrence ou des transactions sur des instruments en substance similaires (niveau 2), ou l'analyse des flux de trésorerie actualisés intégrant, le plus possible, des hypothèses cohérentes avec les données observables sur les marchés (niveau 3). Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un instrument de capitaux propres, ce dernier est évalué au coût.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument de dette et d'affectation des produits financiers au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encassemens ou décaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions sur les points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument de dette ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette lors de la comptabilisation initiale.

Pour les instruments de dette autres que les actifs financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, des produits sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Néanmoins, le mode linéaire est appliqué chaque fois qu'il s'avère être une bonne approximation du coût amorti, c'est-à-dire lorsque la différence entre ces deux méthodes est considérée comme n'étant pas importante au niveau du Groupe.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé(e) en résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis principalement à des fins de vente à court terme. Les dérivés sont également classés dans cette catégorie, sauf s'ils sont désignés comme étant des instruments de couverture efficaces.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les effets de dette assorties de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance, sont classés au titre de placements détenus jusqu'à leur échéance. Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur, les produits étant comptabilisés sur la base d'un rendement effectif.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les participations dans des sociétés qui ne sont pas acquises principalement afin d'être vendues à court terme et qui ne sont ni consolidées ni comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et tout profit ou perte qui en résulte est comptabilisé(e) immédiatement dans les autres éléments du résultat global, sauf dans le cas de pertes de valeur, auquel cas la perte cumulée en capitaux propres est recyclée en résultat. Néanmoins, ces actifs financiers peuvent être évalués au coût s'il n'y pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable par le biais de méthodes d'évaluation alternatives.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché actif. Les prêts et créances du Groupe comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances commerciales, et autres actifs non courants, exception faite des excédents de fonds de pension. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance originale de trois mois (ou moins) et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les produits d'intérêt sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme ou lorsque l'écart avec la méthode linéaire serait non significatif.

Dépréciation des actifs financiers

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur actuelle.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes présentant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultats. S'agissant des actifs disponibles à la vente, en cas de perte de valeur, le cumul des variations négatives de juste valeur antérieurement comptabilisées en capitaux propres est transféré au compte de résultats.

La perte de valeur est reprise, si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après sa comptabilisation. Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers disponibles à la vente, la reprise est comptabilisée en résultat. Cependant, pour les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des instruments de capitaux propres, la reprise est comptabilisée directement en capitaux propres. Les pertes de valeur relatives aux actifs comptabilisés au coût ne sont pas reprises.

21 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme passifs financiers évalués au coût amorti.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont classés comme passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé(e) en résultat. Un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis principalement pour être vendu à court terme. Les dérivés sont également classés dans cette catégorie, sauf s'ils sont désignés comme étant des instruments de couverture efficaces.

Passifs financiers évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Les passifs financiers évalués au coût amorti, y compris les emprunts, sont initialement évalués à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Ces passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, la charge d'intérêt étant comptabilisée selon le rendement effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'affectation de la charge financière au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette lors de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers au coût amorti du Groupe consistent en des dettes financières non courantes, d'autres passifs non courants, des dettes financières courantes, des dettes commerciales et des dividendes à payer inclus dans les autres passifs courants.

22 Instruments financiers dérivés

Le Groupe conclut divers instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de taux d'intérêt, risque de change, risque de matières premières, y compris les contrats de change à terme et options, des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises, des options et swaps de matières premières, ainsi que des contrats d'achat et de vente d'énergie. Davantage de détails sur les instruments financiers dérivés sont présentés à la Note 34.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et ultérieurement évalués à leur juste valeur au terme de la période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte qui en découle est immédiatement comptabilisé(e) en produit financier ou charge financière à moins que le dérivé ne soit désigné comme un instrument de couverture efficace, dans ce cas, le moment de comptabilisation aux résultats dépend de la nature de la relation de couverture. Le Groupe désigne certains dérivés soit comme couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagements fermes (couvertures de juste valeur), soit comme couvertures de transactions prévues hautement probables ou du risque de change lié aux engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie), ou soit comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Un dérivé avec une juste valeur positive est comptabilisé comme un actif financier, tandis qu'un dérivé avec une juste valeur négative est comptabilisé comme un passif financier. Un dérivé est présenté comme actif non courant ou comme passif non courant si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance de l'instrument est supérieure à 12 mois et si on ne s'attend pas à ce que l'actif soit réalisé ou le passif réglé dans un délai de 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou comme passifs courants.

23 Comptabilité de couverture

Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés, des dérivés incorporés et des instruments non dérivés au titre du risque de change, des risques liés aux prix de l'énergie ou aux droits d'émission de CO₂, comme couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie ou couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe présente une documentation confirmant si l'instrument de couverture utilisé dans la relation de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert.

La Note 34 présente en détail les justes valeurs des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture.

Couvertures de juste valeur

Les variations de la juste valeur de dérivés, désignés et répondant aux critères de couvertures de juste valeur sont immédiatement comptabilisées en résultat, de même que toute variation de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert attribuable au risque couvert. La variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et la variation de l'élément couvert attribuable au risque couvert sont comptabilisées au poste de l'élément couvert dans le compte de résultats.

La comptabilité de couverture cesse lorsque le Groupe annule la relation de couverture, ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité, s'il est vendu, résilié ou exercé, ou encore si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui répondent aux critères de couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte lié(e) à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé(e) en résultat, au poste « Autres charges et produits financiers » du compte de résultats.

Les montants comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global et cumulés en capitaux propres sont reclassés en résultat dans les périodes au cours desquelles l'élément couvert est comptabilisé en résultat, au même poste du compte de résultats que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment été différés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

La comptabilité de couverture cesse lorsque le Groupe annule la relation de couverture, ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité, s'il est vendu, résilié ou exercé, ou encore si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture. Tout profit cumulé ou toute perte cumulée dans les capitaux propres à ce moment reste comptabilisé(e) en capitaux propres et est comptabilisé(e) lorsque la transaction prévue est finalement inscrite aux résultats. Lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser, la perte ou le profit cumulé(e) qui avait été différé(e) en capitaux propres est immédiatement comptabilisé(e) en résultat.

Couvertures de l'investissement net dans des activités à l'étranger

Les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie. Tout profit ou toute perte sur l'instrument de couverture lié(e) à la partie efficace de la couverture est comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global et dans la réserve cumulée liée à l'écart de change. Le profit ou la perte lié(e) à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé(e) en résultat net, au poste « Autres charges et produits financiers » du compte de résultats.

Les profits et pertes sur l'instrument de couverture lié à la partie efficace de la couverture cumulée dans la réserve liée à l'écart de conversion sont reclassés en résultat à l'instar des écarts de change liés aux établissements à l'étranger tels que décrits au point 8 ci-dessus.

24 Capitaux propres

Capital social

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les actions préférentielles obligatoirement remboursables sont classées en dettes.

Les surcoûts directement imputables à l'émission de nouvelles actions ordinaires ou options sont présentés dans les capitaux propres, en déduction, net d'impôts, du produit.

Réserves

Les réserves comprennent :

- les résultats non distribués ;
- les effets de la réévaluation de produits dérivés attribués à la couverture de flux de trésorerie et des investissements nets conformément à IAS 21 ;
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément à IAS 39, ceux-ci représentant des produits et charges non comptabilisés ;
- les instruments de capitaux propres similaires à des dettes super subordonnées, dont les caractéristiques leur permettent d'être comptabilisés dans les capitaux propres (IAS 32) : pas d'échéance, les intérêts sont payables annuellement mais peuvent être indéfiniment différés ;
- les écarts de conversion non comptabilisés provenant du processus de consolidation relatifs à la conversion des états financiers de filiales étrangères établis dans une autre devise que l'Euro ;
- actions propres ;
- impact de la comptabilité d'hyperinflation ;
- écarts actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de l'actif net et du résultat net d'une filiale du Groupe. Cette part représente les intérêts qui ne sont pas directement détenus par la société mère ou indirectement par le biais de filiales.

Elles sont évaluées à la juste valeur ou à la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans les montants comptabilisés de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

25 Provisions

Les provisions sont comptabilisées si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que le Groupe sera tenu d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé comme un actif si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque le Groupe a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a mis au point un plan formalisé et détaillé de restructuration et a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée qu'il mettra en œuvre la restructuration, soit en commençant à exécuter le plan, soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. L'évaluation d'une provision pour restructuration doit uniquement tenir compte des dépenses directement liées à la restructuration, c'est-à-dire les dépenses qui sont à la fois nécessairement entraînées par la restructuration et non liées aux activités poursuivies par l'entité.

Passifs environnementaux

Solvay procède périodiquement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes. Solvay évalue ces provisions au mieux de sa connaissance des lois et réglementations applicables, de la nature et de l'étendue des pollutions, des techniques de dépollution et des autres informations disponibles.

Les variations de taux d'actualisation sont comptabilisées en résultat financier.

26 Information dans les économies hyperinflationnistes

L'économie vénézuélienne étant considérée comme une économie hyperinflationniste, le Groupe a appliqué les directives comptables hyperinflationnistes d'IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes à ses opérations vénézuéliennes. Les états financiers sont basés sur la convention des coûts historiques et ont été retraités pour prendre en compte les effets de l'inflation conformément à IAS 29.

L'indice utilisé pour traduire les valeurs actuelles est le taux d'inflation publié par Banco Central de Venezuela.

Au 31 décembre 2013

Indice au 31 décembre 2013	1 264
Mouvement sur l'année	56,2 %

27 Informations sectorielles

Un Segment Opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités ordinaires dont il peut tirer des produits et pour lesquelles il peut engager des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel et pour lesquelles des informations financières distinctes sont disponibles. Le principal décideur opérationnel du groupe Solvay est le Chief Executive Officer.

28 Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires et autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont comptabilisés nets des retours, remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente.

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de biens (produits et marchandises) et les prestations de services à valeur ajoutée correspondant au savoir-faire de Solvay.

Les autres produits de l'activité comprennent essentiellement les transactions de négoce de matières et d'utilités et les autres revenus qualifiés d'accessoires par le Groupe (comme les contrats temporaires consécutifs à des cessions d'activités).

Le chiffre d'affaires et les autres produits sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes a été satisfait :

- l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ou, s'agissant de prestations de service, l'état d'avancement peut être déterminé de manière fiable ;
- l'entité ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens vendus ;

- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe ; et
- les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

29 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par la poursuite des activités. Cette condition est remplie seulement lorsque la vente est fortement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. Pour que la vente soit hautement probable, la direction doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif (ou du groupe destiné à être cédé), et un programme actif pour trouver un acheteur et mener à bien le plan doit avoir été entrepris. De plus, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle. Par ailleurs, la vente devrait répondre, dans l'année suivant sa classification, aux critères de comptabilisation au titre de vente réalisée.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et pouvant être identifiée distinctement à des fins opérationnelles et d'information financière.

Un Groupe engagé à l'égard d'un plan de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale doit classer tous les actifs et passifs de cette filiale comme détenus en vue de la vente lorsque les critères établis ci-dessus sont remplis, que le Groupe conserve ou non une participation ne donnant pas le contrôle dans son ancienne filiale après la vente.

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable antérieure et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente est présenté comme une perte de valeur. L'amortissement de tels actifs cesse dès leur classification comme détenus en vue de la vente. L'information bilancielle comparative pour toutes périodes antérieures n'est pas retraitée afin de refléter la nouvelle classification dans l'état de situation financière (bilan).

30 Produits financiers et charges financières

Les charges financières comprennent :

- les intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- l'amortissement systématique des frais de transactions relatifs aux lignes de crédit ;
- les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit ;
- le coût financier de la désactualisation des passifs non financiers non courants et ;
- l'impact de la variation des taux d'actualisation.

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts des actifs de régimes de retraite, les produits de trésorerie et les dividendes.

Les pertes ou profits nets de change sur éléments financiers ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés sont présentés respectivement en produits financiers ou charges financières, à l'exception des variations de juste valeur des dérivés qui sont comptabilisées au même poste que la transaction couverte.

Tous les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges financières lorsqu'ils sont encourus, à l'exception des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'une immobilisation corporelle ou incorporelle éligible, qui sont incorporés au coût de l'immobilisation conformément au traitement comptable prévu par la norme IAS 23 Coûts d'emprunt.

31 Paiements fondés sur des actions

Solvay a mis en place des programmes de rémunération, notamment des programmes de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

La juste valeur des services reçus des employés en contrepartie des instruments de capitaux propres qui leur sont octroyés représente une charge. Cette charge est comptabilisée sur une base linéaire dans le compte de résultats tout au long de la période d'acquisition des droits relatifs à ces instruments de capitaux propres, l'ajustement y afférent étant comptabilisé en capitaux propres.

La juste valeur des services reçus est évaluée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution.

À chaque date de clôture, le Groupe procède à une réévaluation des options susceptibles d'être acquises. L'impact de la révision de cette estimation est comptabilisé en résultat en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

32 État du résultat global

Conformément à IAS 1 Présentation des états financiers, une société peut choisir de présenter soit un état unique du résultat global, soit deux, c'est-à-dire un compte de résultats suivi immédiatement par un état du résultat global. Le Groupe a décidé d'appliquer la seconde option.

Les composantes des autres éléments du résultat global sont présentées avant effets d'impôt liés, en présentant par ailleurs le montant total d'impôt relatif à ces éléments.

33 Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Ils sont décrits dans les notes si une sortie d'avantages économiques est probable.

Les passifs financiers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont décrits dans les notes sauf si la probabilité d'une perte est faible.

34 Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements postérieurs à la date de clôture qui fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture (événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements) sont reflétés dans les états financiers. Les événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes s'ils sont significatifs.

35 Outils non IFRS

La communication financière met l'accent sur deux outils non IFRS :

- a. Le REBITDA qui correspond à l'EBIT des IFRS hors :
 - Amortissements récurrents,
 - Éléments non récurrents (voir 10),
 - Les charges/produits opérationnels n'ayant pas été pris en compte par la direction lors de l'évaluation des performances sectorielles ;
- b. Le résultat net ajusté qui correspond au résultat net selon les IFRS ajusté pour refléter les amortissements résultant de la comptabilisation du prix d'acquisition lorsqu'il est important.

Jugements comptables déterminants et principales sources d'incertitude en matière d'estimations

Dépréciations d'actifs

Le Groupe effectue des tests annuels de dépréciation du goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices tendent à démontrer que la valeur comptable pourrait excéder la valeur recouvrable. Cette analyse exige que la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus provenant des unités génératrices de trésorerie et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actuelle.

Davantage de détails sont fournis à la Note 26.

Actifs d'impôt différé

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Une entité doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Une telle réduction est reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Le Corporate Tax Competence Center, qui a une vue d'ensemble de la situation des impôts différés du Groupe, est systématiquement impliqué dans l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Davantage de détails sont fournis à la Note 8.B.

Provisions pour avantages du personnel

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'engagement de pension au 31 décembre ainsi que son coût annuel figurent à la Note 32. L'ensemble des programmes d'avantages du personnel est évalué annuellement par des actuaires indépendants. La direction établit globalement les taux d'actualisation et d'inflation ; les autres hypothèses (telles que les futures augmentations de salaire et les taux attendus d'accroissement des dépenses médicales) sont définies à l'échelon local. Tous les programmes sont supervisés par le département central des Ressources Humaines du Groupe, avec l'aide d'un actuaire central pour contrôler la recevabilité des résultats et l'uniformité des rapports.

Provisions environnementales

Les provisions environnementales sont gérées et coordonnées conjointement par un centre de compétence en réparation environnementale et le département financier du Groupe.

Les prévisions en matière de dépenses sont actualisées conformément aux normes IFRS.

Les taux d'actualisation fixés par zone géographique correspondent au taux moyen de placement sans risque d'une obligation d'État à 10 ans. Ces taux sont fixés annuellement par le département financier

de Solvay et peuvent être révisés en fonction de l'évolution des paramètres économiques du pays concerné.

Afin de refléter le temps qui passe, les provisions sont majorées chaque année au pro rata du taux d'actualisation défini précédemment. Davantage de détails sont fournis à la Note 32.

Provisions pour litiges

Tous les litiges juridiques importants ⁽¹⁾ (ou menace de litige) sont examinés par les juristes d'entreprise de Solvay, avec l'aide, le cas échéant, de conseillers externes, au moins tous les trimestres. Cet examen comprend une évaluation de la nécessité d'inscrire des provisions ou d'ajuster les provisions existantes, en concertation avec le Département financier de Solvay et le Service assurances. Le rapport qui en résulte est soumis au Comité Exécutif par le Group General Counsel puis au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration.

Ajustements de juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Conformément à IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe réévalue à la juste valeur les actifs, passifs et passifs éventuels acquis lors d'un regroupement d'entreprises à la juste valeur. Si possible, les ajustements à la juste valeur sont basés sur des évaluations externes ou des modèles de valorisation, par exemple pour les passifs éventuels et les immobilisations incorporelles qui n'étaient pas comptabilisés par l'entreprise acquise. Des benchmarks internes sont souvent utilisés pour évaluer des installations de production spécifiques. Toutes ces méthodes de valorisation utilisent diverses hypothèses, telles que les estimations de flux de trésorerie futurs, la durée d'utilité économique restante, etc.

Classification en actifs détenus en vue de la vente

Les actifs sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par la poursuite des activités. Cette condition est remplie seulement lorsque la vente est fortement probable et que l'actif est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'engager à l'égard de la vente qui devrait remplir les conditions nécessaires à sa comptabilisation en tant que vente réalisée dans l'année suivant sa classification. Néanmoins, un actif peut rester dans cette catégorie plus d'un an s'il n'est pas vendu en raison d'événements ou de circonstances indépendantes de la volonté du Groupe.

L'activité chlorovinyles a été reclassée en groupe destiné à être cédé détenu en vue de la vente. Le périmètre des actifs et passifs devant faire l'objet de la contribution de Solvay dans une coentreprise détenue à parts égales (50/50) fait toujours l'objet de certaines incertitudes.

(1) Une procédure similaire est mise en œuvre pour les litiges fiscaux.

Description générale des Segments Opérationnels

Depuis le 1^{er} janvier 2013, Solvay est organisé en cinq Segments Opérationnels.

Advanced Formulations est au service des marchés de produits de grande consommation. Son offre de produits croissante s'adresse aux grandes tendances de la société : la croissance démographique, le pouvoir d'achat croissant des pays émergents, l'apparition de nouveaux modes de consommation, et une demande de produits plus sûrs, plus durables et des solutions à base de matériaux renouvelables. Après l'acquisition de Chemlogics et l'augmentation relative conséquente du marché des hydrocarbures comparé aux produits de consommation, le segment Consumer Chemicals a été rebaptisé « **Advanced Formulations** » début 2014.

Advanced Materials offre des applications de très haute performance pour l'aéronautique, les trains à grande vitesse, la santé, les pneus à basse consommation d'énergie, le contrôle des émissions des véhicules automobiles, les batteries de smartphones et de véhicules hybrides.

Performance Chemicals opère au sein des marchés matures et résistants, où la réussite est basée sur les économies d'échelle, la compétitivité et la qualité des services.

Functional Polymers comprend des solutions à base de polyamide servant principalement les marchés de l'automobile, la construction, l'électronique/électrique et divers marchés de produits de consommation.

Corporate & Business Services comprend la GBU Energy Services et des Fonctions Corporate telles que Business Services. La mission d'Energy Services consiste à optimiser la consommation d'énergie et à réduire les émissions.

Notes relatives au compte de résultats

NOTE 1 Données financières par segment (Compte de résultats par segment après reclassement en activités abandonnées pour chlorovinyles et Solvay Indupa)

Les informations par segment pour l'année 2013 sont présentées ci-après :

2013 En millions d'euros Compte de résultats	Advanced Formulations	Advanced Materials	Performance Chemicals	Functional Polymers	Corporate & Business Services	Total Groupe
Chiffre d'affaires net	2 436	2 566	3 167	1 856	67	10 092
■ Ventes intersectorielles	-4	-15	-42	-93		-154
Chiffre d'affaires externe	2 432	2 551	3 125	1 763	67	9 938
Marge brute	535	847	687	171	85	2 325
REBIT	211	451	512	-29	-259	886
<i>Y compris le résultat des entreprises associées et coentreprises</i>	<i>22</i>	<i>5</i>	<i>74</i>	<i>-6</i>	<i>-4</i>	<i>91</i>
Amortissements	144	195	212	111	91	752
Ajustements pour les indicateurs de performance clés suivis par la Direction	14				11	25
REBITDA	369	646	724	93	-169	1 663
Éléments non récurrents	-15	-27	-73	-28	-97	-239
EBIT	196	424	440	-57	-356	647
Charges financières nettes						-210
Charge d'impôts						-187
Résultat des activités abandonnées						65
Résultat net						315

État de situation financière et autres	Advanced Formulations	Advanced Materials	Performance Chemicals	Functional Polymers	Corporate & Business Services	Total Groupe
Dépenses d'investissements (activités poursuivies)	136	213	187	74	99	708
Dépenses d'investissements (activités abandonnées)				102		102
Investissements (activités poursuivies)	881	1	18	86	13	999
Fonds de roulement						
Stocks	281	489	264	217	16	1 267
Créances commerciales	295	327	468	201	31	1 322
Dettes commerciales	286	240	384	232	212	1 353

Les dépenses d'investissements sont liées aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Les informations par segment pour l'année 2012 sont présentées ci-après :

2012 En millions d'euros Compte de résultats	Advanced Formulations	Advanced Materials	Performance Chemicals	Functional Polymers	Corporate & Business Services	Total Groupe
Chiffre d'affaires net	2 573	2 779	3 189	1 970	157	10 667
■ Ventes intersectorielles	-8	-36	-27	-82		-152
Chiffre d'affaires externe	2 565	2 743	3 162	1 888	157	10 515
Marge brute	571	818	695	149	131	2 364
REBIT	388	403	541	-15	-190	1 127
Y compris le résultat des entreprises associées et coentreprises	129	5	53	2	-6	183
Amortissements	130	196	209	115	74	724
Ajustements pour les indicateurs de performance clés suivis par la Direction		28			17	45
REBITDA	518	627	750	100	-99	1 896
Éléments non récurrents	0	-15	122	98	-149	55
EBIT	388	388	663	83	-339	1 181
Charges financières nettes						-361
Charge d'impôts						-241
Résultat des activités abandonnées						2
Résultat net						580

État de situation financière et autres	Advanced Formulations	Advanced Materials	Performance Chemicals	Functional Polymers	Corporate & Business Services	Total Groupe
Dépenses d'investissements (activités poursuivies)	115	198	201	65	61	640
Dépenses d'investissements (activités abandonnées)				145		145
Investissements (activités poursuivies)	4	16	12		9	41
Fonds de roulement						
Stocks	250	507	267	373	25	1 422
Créances commerciales	267	357	500	491	43	1 657
Dettes commerciales	280	246	349	533	208	1 617

Les ventes externes nettes par pôle d'activités sont présentées ci-après :

	2013	2012
Advanced Formulations	2 432	2 565
Novecare	1 581	1 684
Aroma Performance	365	376
Coatis	486	506
Advanced Materials	2 551	2 743
Specialty Polymers	1 288	1 348
Silica	416	382
Rare Earth Systems	298	434
Special Chemicals	549	579
Performance Chemicals	3 125	3 162
Essential Chemicals	1 756	1 811
Acetow	658	616
Eco Services	288	314
Emerging Biochemicals	424	421
Functional Polymers	1 763	1 888
Polyamides	1 557	1 688
Chlorovinyles	206	200
Corporate & Business Services	67	157
Energy Services	67	154
Autres Corporate & Business Services	0	3
TOTAL	9 938	10 515

NOTE 2 Chiffre d'affaires par pays et région (activités poursuivies)

Les ventes du Groupe par destination se présentent comme suit :

En millions d'euros	2013	%	2012	%
Belgique	126	1 %	141	3 %
Allemagne	929	9 %	962	9 %
Italie	490	5 %	519	6 %
France	812	8 %	832	10 %
Royaume-Uni	271	3 %	329	3 %
Espagne	277	3 %	283	3 %
Union européenne - autres	641	6 %	645	8 %
Union européenne	3 545	34 %	3 711	42 %
Autres pays européens	263	3 %	197	2 %
États-Unis	2 095	20 %	2 325	18 %
Canada	108	1 %	133	1 %
Amérique du Nord	2 203	21 %	2 458	19 %
Brésil	883	9 %	914	7 %
Mexique	114	1 %	117	1 %
Amérique latine - autres	172	2 %	180	2 %
Amérique latine	1 170	11 %	1 211	10 %
Russie	173	2 %	158	1 %
Turquie	81	1 %	79	1 %
Chine	757	7 %	793	6 %
Inde	176	2 %	173	1 %
Japon	349	3 %	402	3 %
Corée du Sud	350	3 %	342	3 %
Thaïlande	406	4 %	440	3 %
Egypte	55	1 %	55	0 %
Autres	837	8 %	892	7 %
Asie et reste du monde	3 186	31 %	3 334	27 %
TOTAL	10 367	100 %	10 910	100 %

Le chiffre d'affaires net par destination proforma Chemlogics, comme si l'acquisition de Chemlogics avait eu lieu le 1^{er} janvier 2013, est présenté dans les pages « Profil du Groupe ».

Capitaux investis et dépenses d'investissements par pays et région

Les capitaux investis et les dépenses d'investissements par pays et région pour les activités poursuivies sont présentés ci-après :

En millions d'euros	Capitaux investis				Dépenses d'investissement			
	2013	%	2012	%	2013	%	2012	%
Belgique	2 554	21 %	3 579	29 %	-21	1 %	-32	9 %
Allemagne	688	6 %	968	8 %	-45	3 %	-57	8 %
Italie	678	6 %	707	6 %	-62	4 %	-61	8 %
France	2 531	21 %	2 000	16 %	-200	12 %	-192	31 %
Royaume-Uni	86	1 %	205	2 %	-8	0 %	-7	1 %
Espagne	225	2 %	274	2 %	-16	1 %	-10	2 %
Union européenne - autres	201	2 %	233	2 %	-34	2 %	-7	1 %
Union européenne	6 963	58 %	7 967	64 %	-386	23 %	-366	59 %
Autres pays européens	3	0 %	-10	0 %	-5	0 %	0	0 %
États-Unis	2 356	20 %	1 689	14 %	-998	58 %	-105	13 %
Canada	2	0 %	1	0 %	0	0 %	0	0 %
Amérique du Nord	2 358	20 %	1 690	14 %	-998	58 %	-105	13 %
Brésil	475	4 %	834	7 %	-39	2 %	-55	9 %
Argentine	68	1 %	71	1 %	0	0 %	0	1 %
Amérique latine - autres	68	1 %	45	0 %	-1	0 %	-1	0 %
Amérique latine	611	5 %	951	8 %	-40	2 %	-56	9 %
Russie	413	3 %	380	3 %	-91	5 %	-1	0 %
Turquie	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Thaïlande	404	3 %	483	4 %	-11	1 %	-44	5 %
Chine	581	5 %	467	4 %	-98	6 %	-69	8 %
Corée du Sud	174	1 %	139	1 %	-24	1 %	-10	1 %
Inde	167	1 %	210	2 %	-6	0 %	-11	1 %
Singapour	32	0 %	34	0 %	-8	0 %	0	0 %
Japon	53	0 %	59	0 %	-3	0 %	-1	0 %
Egypte	106	1 %	109	1 %	-10	1 %	-12	1 %
Autres	60	1 %	32	0 %	-27	2 %	-6	1 %
Asie et reste du monde	1 990	17 %	1 913	15 %	-278	16 %	-154	19 %
TOTAL	11 924	100 %	12 510	100 %	-1 707	100 %	-681	100 %

Les capitaux investis comprennent les actifs non courants (hors impôts différés), les stocks et les créances et dettes commerciales. Les dépenses d'investissements comprennent les dépenses relatives aux investissements et aux immobilisations corporelles et incorporelles.

NOTE 3 REBITDA (indicateurs non IFRS)

Le REBITDA pour les activités poursuivies correspond à l'outil non IFRS utilisé par la direction pour contrôler les performances des segments et pour attribuer les ressources.

Le REBITDA est obtenu comme suit :

En millions d'euros	2013	2012
EBIT IFRS	647	1 181
Éléments non récurrents	239	-55
REBIT	886	1 127
Ajustement des inventaires de Rhodia à la juste valeur (PPA)	0	45
Quote-part du résultat de RusVinyl (phase pré-opérationnelle)	11	0
Ajustement du plan de rétention de Chemlogics	1	0
Ajustement des stocks de Chemlogics à la juste valeur (PPA)	13	0
Amortissements récurrents IFRS	752	724
REBITDA (KPI DU COMPTE DE RÉSULTATS SUIVIS PAR LA DIRECTION)	1 663	1 896

Au sein d'un environnement macroéconomique difficile et par rapport à une base de comparaison élevée, le **REBITDA** s'est élevé à 1 663 millions d'euros (1 896 millions d'euros l'année précédente), essentiellement inchangé en prenant en compte les revenus exceptionnels de l'année précédente de 190 millions d'euros (élimination du CER et guar natif) et l'évolution défavorable temporaire des dérivés de guar.

Le pricing power était satisfaisant dans un contexte de déflation des matières premières : la baisse de nos prix de vente de -202 millions d'euros a été plus que compensée par les économies de matières premières et d'énergie s'élevant à 205 millions d'euros. Par Segment Opérationnel, le pricing power d'Advanced Materials et Engineering

Plastics (au sein de Functional Polymers) a permis de compenser une compression des marges importante dans notre activité de dérivés de guar (au sein d'Advanced Formulations). Des initiatives d'excellence au sein des activités et des fonctions ont permis de compenser considérablement la composante d'inflation des coûts fixes du Groupe

Le REBITDA en glissement annuel par segment opérationnel se présente comme suit : Advanced Formulations -29 %, Advanced Materials 3 %, Performance Chemicals -3 % et Functional Polymers -7 %.

La marge de REBITDA du Groupe sur le chiffre d'affaires net s'élève à 16,7 % comparé à 18,0 % l'année précédente.

NOTE 4 Autres charges et produits d'exploitation (compris dans le REBITDA)

En millions d'euros	2013	2012
Revenus de participations et intérêts sur prêts aux coentreprises et sociétés non consolidées	7	8
Frais de démarrage, d'études préliminaires et d'établissement	-24	-35
Résultat récurrent de cession d'immobilisations	10	7
Résultat de change	4	0
Amortissement d'incorporels suite au PPA de Rhodia	-148	-131
Solde des autres produits et charges	57	54
Autres charges et produits d'exploitation	-94	-97

En 2013, le solde des autres charges et produits inclut principalement la réorientation des politiques d'assurance du Groupe qui ont mené à la reprise de provisions d'un montant de 22 millions d'euros.

NOTE 5 Résultat des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (compris dans le REBITDA)

Le résultat net des coentreprises fait partie du REBIT du Groupe et s'élève à 92 millions d'euros en 2013, contre 183 millions d'euros en 2012. La diminution principale est liée au résultat net généré par l'activité de guar d'Hindustan Gum & Chemicals Ltd en Inde.

NOTE 6 Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent principalement :

- les profits et pertes sur ventes de filiales, coentreprises, entreprises associées mises en équivalence qui ne sont pas reconnues au titre d'activités abandonnées ;
- les coûts d'acquisition de nouvelles entreprises ;

Les éléments non récurrents pour les activités poursuivies se présentent comme suit :

En millions d'euros	2013	2012
Frais de restructuration	-115	-110
Frais liés aux activités discontinues	-32	-7
Frais de fusion et acquisition et gains/pertes en capital	-22	53
Litiges importants	-5	-25
Dépréciations	-65	144
Éléments non récurrents	-239	55

En 2013, les éléments non récurrents sont principalement liés :

- aux coûts de restructuration (-115 millions d'euros) principalement liés à l'intégration de Rhodia (-46 millions d'euros) et à Soda Ash Europe (-45 millions d'euros) ;
- à la dépréciation de Plextronics (-30 millions d'euros) et de Benvic (-32 millions d'euros) ;
- aux litiges et coûts environnementaux liés aux activités abandonnées (-25 millions d'euros).

En 2012, les éléments non récurrents sont principalement liés :

- à la perte de valeur de l'UGT Soda Ash inscrite en 2010 qui a été partiellement reprise (149 millions d'euros) ;

- les résultats sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- les principaux coûts de restructuration ;
- les pertes de valeur liées à la cessation d'une activité et/ou à la fermeture d'une usine ;
- les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation d'une unité génératrice de trésorerie (une UGT comprend des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que le goodwill alloué, le cas échéant) ;
- l'impact des litiges importants ;
- les coûts de démantèlement qui ne sont pas générés par des installations de production en activité (fermeture de sites, activités abandonnées, etc.) ;
- les autres produits ou charges opérationnel(le)s important(e)s lié(e)s à des événements inhabituels et susceptibles de fausser l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe.

NOTE 7 Charges financières nettes

En millions d'euros	2013	2012
Coûts d'emprunt - Charge d'intérêt sur passifs financiers au coût amorti	-187	-167
Produit d'intérêt sur trésorerie et équivalents de trésorerie	24	14
Produit d'intérêt sur autres créances courantes - Instruments financiers	1	2
Autres charges et produits sur endettement net	-2	-8
Coût d'actualisation des provisions	-87	-200
Charges financières nettes	-250	-358

Des détails sur « Autres créances courantes – instruments financiers » et sur « Trésorerie et équivalents de trésorerie » sont disponibles à la Note 33.

Les charges financières nettes fin 2012 et 2013 ne comprennent pas les charges financières nettes pour Indupa et pour les activités de chlorovinyles comprises dans la proposition de coentreprise avec Ineos, enregistrée dans les activités abandonnées.

Les charges financières nettes s'élevaient à 250 millions d'euros fin 2013 contre 358 millions d'euros fin 2012.

Fin 2013, des produits et charges d'environ 9 millions d'euros ont été enregistrés respectivement dans « Produits d'intérêts de trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Coûts des emprunts ». Ils sont liés aux investissements effectués dans des instruments de trésorerie évalués au coût amorti conformément aux IFRS. Les amortissements ont été comptabilisés en charges et ont été compensés par la part des intérêts courus comptabilisés en produits d'intérêts.

L'évolution du coûts des emprunts fin 2013 comparé à 2012 s'explique en partie également par le fait que les charges financières de 2012 comprenaient un produit non récurrent et sans effet de trésorerie de 17 millions d'euros lié à la décision d'exercer l'option de rachat en 2014 concernant l'obligation senior Rhodia de 500 millions d'euros, à échéance 2018.

Les autres charges et produits sur endettement net ont diminué, passant de -8 millions d'euros fin 2012 à -2 millions d'euros fin 2013.

Fin 2013, ils comprenaient un résultat net positif lié à la valorisation au prix du marché d'un swap de taux d'intérêt (5,2 millions d'euros) qui avait été négocié début 2013 afin de sécuriser un financement potentiel en 2014, et qui n'est désormais plus nécessaire selon les décisions de la direction (voir la Note 34 Risques de taux d'intérêt). Ce produit a été contrebalancé par des pertes financières.

Le coût d'actualisation des provisions a baissé de 200 millions d'euros fin 2012 à 87 millions d'euros fin 2013. Cette diminution (-113 millions d'euros) est principalement due à la somme des trois impacts suivants :

- En 2012, un coût non récurrent résultant de la baisse des taux d'actualisation des provisions environnementales (49 millions d'euros), principalement dans la zone euro et au Brésil.
- En 2013, un profit non récurrent résultant de la hausse des taux d'actualisation des provisions environnementales (41 millions d'euros), principalement au Brésil et dans une moindre mesure au Royaume-Uni et en Amérique du Nord.
- Un taux d'actualisation plus faible pour calculer les coûts financiers nets en 2013 (comparé à 2012) sur les avantages postérieurs à l'emploi (21 millions d'euros).

NOTE 8 Impôts sur le résultat et impôts différés

Note 8.A Impôts sur le résultat

Composantes de la charge d'impôt

La charge d'impôt se ventile comme suit :

En millions d'euros	2013	2012
Impôts courants relatifs à l'année en cours	-154	-232
Impôts courants relatifs aux années antérieures	-36	7
Impôts différés	6	4
Impact fiscal des changements de taux d'impôt nominaux sur les impôts différés	-4	-20
TOTAL	-187	-241

En millions d'euros	2013	2012
Impôts sur éléments portés directement en capitaux propres	-34	50
TOTAL	-34	50

Réconciliation de la charge d'impôt

La charge d'impôt effective a été réconciliée avec la charge d'impôt théorique obtenue en appliquant, dans chaque pays où le groupe Solvay est implanté, le taux d'impôt nominal en vigueur au résultat avant impôts de chacune des entités du Groupe.

En millions d'euros	2013	2012
Résultat avant impôts	437	819
Réconciliation de la charge d'impôt		
Charge totale d'impôt des entités du Groupe calculée sur base des taux locaux nominaux respectifs	-125	-241
Taux nominal moyen pondéré	29%	29%
Effet d'impôt des différences permanentes	-58	115
Effet d'impôt des variations de taux d'impôt	-4	-20
Effet d'impôt des ajustements d'impôts courants et différés relatifs aux exercices antérieurs	15	6
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	-15	-101
Charge d'impôts effective	-187	-241
Taux d'impôts effectif*	43%	29%

* Charge d'impôt (+)/crédit d'impôt (-)

Le taux d'impôt effectif du Groupe (43 %) est nettement supérieur au taux nominal moyen pondéré (29 %), résultant principalement de charges non récurrentes qui ne sont pas à l'abri de l'impôt (voir la Note 6 : Coûts de dépréciation et de restructuration sans crédit d'impôt).

Note 8.B Impôts différés dans l'état de situation financière (bilan)

Les impôts différés comptabilisés dans l'état de situation financière (bilan) sont liés aux catégories suivantes :

2013 En millions d'euros	Solde d'ouverture	Comptabilisé au compte de résultats	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Effets des cours de change	Acquisitions/ Cessions	Autres	Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	Solde de clôture
Définitions temporelles								
Obligations en matière d'avantages du personnel	731	-15	-41	-6	-1		-29	639
Provisions autres que pour les avantages du personnel	367	-37		-16			-25	289
Immobilisations corporelles	-635	-23		28	-2		86	-546
Goodwill	47	-8						39
Pertes fiscales	1 644	119		-22	-1		-90	1 649
Crédits d'impôt	127	4		-1			-4	126
Actifs détenus en vue de la vente	-55	-6			5	16	40	0
Autres	-37	-4	-8	-1		3	22	-26
Total (montant net)	2 187	30	-49	-18	2	19	0	2 172
Actifs d'impôt différé non comptabilisés - Activités poursuivies	-2 194	-44	10	27			62	-2 139
Actifs d'impôt différé non comptabilisés - Actifs détenus en vue de la vente	45	16			-5	7	-62	0
Total actifs d'impôt différé non comptabilisés	-2 149	-28	10	26	-5	7	0	-2 139
TOTAL	38	2	-38	8	-3	25	0	33
Actifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)		527						502
Passifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)		-489						-469

2012 En millions d'euros	Solde d'ouverture	Comptabilisé au compte de résultats	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Effets des cours de change	Acquisitions/ Cessions	Autres	Reclassement*	Solde de clôture
Définitions temporelles								
Obligations en matière d'avantages du personnel	673	-107	118	1		685	46	731
Provisions autres que pour les avantages du personnel	336	-27		-8		301	66	367
Immobilisations corporelles	-710	29		14	-2	-669	33	-635
Goodwill	60	-11				49	-1	47
Pertes fiscales	1 613	202		-4		1 811	-167	1 644
Crédits d'impôt	124	-16				108	19	127
Actifs détenus en vue de la vente	0	-17			-37	-54	-1	-55
Autres	22	10	-8	3		27	-65	-37
Total (montant net)	2 118	62	110	6	-39	2 258	-70	2 187
Actifs d'impôt différé non comptabilisés - Activités poursuivies	-2 034	-149	-65	2	2	-2 244	50	-2 194
Actifs d'impôt différé non comptabilisés - Actifs détenus en vue de la vente	0	39			5	44	1	45
Total actifs d'impôt différé non comptabilisés	-2 034	-110	-65	2	7	-2 200	51	-2 149
TOTAL	84	-47	45	8	-32	58	-20	38
Actifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)		796				547	-20	527
Passifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)		-712				-489		-489

* Le reclassement au 31 décembre 2012 correspond :

- au reclassement relatif à la comptabilisation de différences temporelles (-50 millions d'euros) neutralisées par les ajustements (+50 millions d'euros) ;
- au reclassement entre les impôts différés et exigibles de 20 millions d'euros.

Autres informations

Toutes les pertes fiscales reportées du Groupe ont généré des actifs d'impôt différé, excepté certaines qui n'ont pas été comptabilisées. Les pertes fiscales reportées ayant généré des actifs d'impôt différé sont présentées selon leur date d'expiration ci-après.

En millions d'euros	2013	2012
Endéans 1 an	39	2
Endéans 2 ans	33	0
Endéans 3 ans	44	0
Endéans 4 ans	14	0
Endéans 5 ans ou plus	146	239
Non limitées dans le temps	554	622
TOTAL	830	863

NOTE 9 Résultat net

Le résultat net s'élève à 315 millions d'euros contre 580 millions d'euros en 2012. Cette baisse du résultat net est principalement due à :

- un REBITDA plus faible (-233 millions d'euros) ;

- des éléments non récurrents (-239 millions d'euros en 2013 contre 55 millions d'euros en 2012) ;
- des coûts d'actualisation plus faibles en charges financières (+113 millions d'euros) ;
- des résultat des activités abandonnées plus élevés (+64 millions d'euros).

NOTE 10 Résultat net ajusté (indicateurs non IFRS)

Le résultat net ajusté exclut du résultat net IFRS le principal impact de l'affectation du prix d'acquisition de Rhodia lié à l'amortissement des immobilisations incorporelles (après impôts).

Le résultat net ajusté est calculé comme suit :

En millions d'euros	2013	2012
RÉSULTAT NET IFRS	315	580
Ajustements au résultat net IFRS		
Ajustement des inventaires de Rhodia à la juste valeur (PPA)	0	45
Amortissement du PPA des immobilisations incorporelles	148	131
Impôt sur les ajustements	-41	-50
RÉSULTAT NET AJUSTÉ	422	707

NOTE 11 Résultat par action

Nombre d'actions (en milliers)	2013	2012
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base)	83 151	82 305
Effet dilutif des droits de souscription	692	391
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	83 843	82 696

	2013	2012		
	Base	Dilué	Base	Dilué
Résultat net de l'année (part de Solvay), y compris les activités abandonnées (en milliers d'euros)	270 477	270 477	563 036	563 036
Résultat net de l'année (part de Solvay), hors activités abandonnées (en milliers d'euros)	205 345	205 345	516 804	516 804
Résultat par action (y compris les activités abandonnées) (en euros)	3,25	3,23	6,84	6,81
Résultat par action (hors activités abandonnées) (en euros)	2,47	2,45	6,28	6,25

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions, majoré du nombre d'actions potentiellement dilutives liées à l'émission d'options sur actions. Pour le calcul du résultat dilué par action, aucun ajustement n'a été effectué au résultat net de l'année (part Solvay).

Les informations complètes par action, y compris le dividende par action, sont disponibles dans le rapport de gestion.

Le cours moyen de clôture durant l'exercice 2013 était de 109,96 euros par action (2012 : 87,92 euros par action). Les options sur actions suivantes sont hors de la monnaie (out of the money) et, par conséquent anti-dilutives, pour la période sous revue, mais elles peuvent potentiellement diluer le résultat de base par action dans le futur (Voir Note 24 « Options et acquisition/vente d'actions propres »).

Options sur actions non dilutives	Date d'attribution	Prix d'exercice	Nombre attribué	Nombre en circulation
Plan d'options sur actions 2013	25 Mars 2013	111,01	405 716	405 716

NOTE 12 Charges du personnel

En millions d'euros	2013	2012
Salaires et avantages sociaux directs	-1 376	-1 366
Cotisation de l'employeur à la sécurité sociale	-322	-306
Pensions et Assurances	-215	-116
Autres charges du personnel	-103	-113
Provisions pour avantages du personnel	-127	-220
TOTAL	-2 143	-2 122

NOTE 13 Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Suite à la demande d'autorisation auprès de l'UE pour le projet de coentreprise sur les activités chlorovinyles, Solvay présente les activités concernées depuis le 30 septembre 2013 en activités abandonnées.

Le 6 mai 2013, Solvay et Ineos ont signé une Lettre d'intention visant à regrouper leurs activités européennes de chlorovinyles dans une coentreprise détenue à parts égales (50/50). La coentreprise regrouperait les actifs des deux groupes à travers toute la chaîne de chlorovinyles, y compris le PVC, la soude caustique et les dérivés chlorés. RusVinyl, la coentreprise russe de Solvay dans les chlorovinyles avec Sibur, n'est pas comprise dans la transaction.

En septembre 2013, Solvay et Ineos ont transmis leur demande d'autorisation de leur projet en matière de concurrence à la Commission européenne. Sous réserve d'être autorisée, la coentreprise sera formée au cours du premier semestre 2014.

Indupa (chlorovinyles Amérique du Sud) reste classée en activités abandonnées, la réalisation de la transaction étant prévue pour 2014 après la signature en décembre 2013 d'une Convention d'achat d'actions avec Braskem. La réalisation de la transaction est subordonnée à l'approbation des autorités antitrust brésiliennes.

Benvic (Composés PVC) est un actif détenu en vue de la vente et n'est pas classé en activités abandonnées étant donné qu'il ne représente pas une ligne d'activité principale.

13.A Activités abandonnées (Pharma, chlorovinyles et Solvay Indupa)

En millions d'euros	2013	2012
Chiffre d'affaires	2 510	2 462
Activités abandonnées		
Perte comptabilisée suite à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente	-68	-102
EBIT Pharma (ajustements après cession)	105	102
EBIT chlorovinyles	80	89
EBIT Solvay Indupa		-28
Résultat financier Pharma	0	3
Résultat financier chlorovinyles	-11	-18
Résultat financiers Solvay Indupa		-26
Charges d'impôts chlorovinyles	-42	-31
Charges d'impôts Solvay Indupa		11
RÉSULTAT TOTAL DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	65	1
attribué aux :		
■ propriétaires de la société mère	65	46
■ participations ne donnant pas le contrôle	0	-45

Les activités abandonnées comprennent :

- des ajustements de la branche Pharma après la clôture (principalement les indemnisations des assureurs en 2012 et un milestone en 2013).
- le résultat net de Solvay Indupa en 2012 (-43 millions d'euros) et perte de valeur résultant de la réévaluation à la juste valeur au 31 décembre 2012 (-102 millions d'euros).

Le résultat net des activités abandonnées de Solvay Indupa en 2013 résulte de la perte de valeur liée à la variation de la juste valeur

après signature de la convention d'achat d'actions avec Braskem en décembre 2013 (-68 millions d'euros en 2013).

La différence de change relative à Solvay Indupa et sa société mère Solvay Argentine s'élève à -51 millions d'euros fin 2013 et sera transférée au compte de résultats à la date de clôture.

Le résultat net de chlorovinyles Europe s'élève à 27 millions d'euros en 2013 contre 41 millions d'euros en 2012.

13.B Actifs détenus en vue de la vente (chlorovinyles, Solvay Indupa et PVC compound Benvic)

	2013	2012
En millions d'euros		
Immobilisations corporelles	763	225
Goodwill	142	0
Autres immobilisations incorporelles	7	0
Participations	14	18
Stocks	216	52
Créances commerciales et autres créances	469	120
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	10
Actifs détenus en vue de la vente	1 621	425
Passifs non courants	422	102
Fournisseurs et autres créditeurs	527	235
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	949	337
ACTIFS NETS ASSOCIÉS DIRECTEMENT À UN GROUPE DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉ	672	88
Inclus dans les autres éléments du résultat global		
Écart de conversion ⁽¹⁾	-61	-24
Régimes à prestations définies ⁽²⁾	-27	-1
RÉSERVE DU GROUPE DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES ET CLASSÉES COMME DÉTENUES EN VUE DE LA VENTE	-88	-25

(1) Y-compris -51 millions d'euros de quote-part Solvay dans les écarts de conversion de Solvay Indupa en 2013.

(2) Principalement associés à chlorovinyles en 2013.

Les actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2013 comprennent :

- la valeur comptable des actifs nets de chlorovinyles s'élevant à 657 millions d'euros ;
- les actifs nets de Benvic (composés PVC) s'élevant à 17 millions d'euros ;
- l'actif net d'Indupa pratiquement nul en raison de la réévaluation à la juste valeur en décembre 2013.

En 2012 les actifs détenus en vue de la vente étaient principalement liés à Indupa (80 millions d'euros).

La juste valeur d'Indupa en 2012 se basait sur le cours de l'action à la Bourse de Buenos Aires. En décembre 2013, la juste valeur diminuée des coûts de la vente résulte de la convention d'achat signée avec Braskem au titre des intérêts de Solvay et des conditions devant prévaloir dans le cadre de l'appel d'offre réglementé lié aux intérêts minoritaires.

La juste valeur de Benvic se base sur le prix d'acquisition attendu dans le cadre des négociations avec les acheteurs potentiels.

Notes relatives à l'état du résultat global

NOTE 14 État du résultat global consolidé

Présentation de l'effet d'impôt pour chaque composante des autres éléments du résultat global

En millions d'euros	2013			2012		
	Montant avant impôts	charge(-) crédit (+) d'impôts	Montant après impôts	Montant avant impôts	charge(-) crédit (+) d'impôts	Montant après impôts
Profits et pertes relatifs à l'hyperinflation	30	-10	20			0
Recyclage de l'hyperinflation			0			0
Recyclage de l'hyperinflation dépréciés pendant l'année*			0			0
Hyperinflation	30	-10	20	0	0	0
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-3		-3	12		12
Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente cédés pendant l'année*	-20		-20			0
Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente dépréciés pendant l'année*			0	2		2
Actifs financiers disponibles à la vente	-23	0	-23	14	0	14
Partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	35		35	24	-5	19
Reclassification vers le compte de résultats*	-44		-44	-13	-3	-16
Reclassification vers les valeurs comptables initiales des éléments couverts*			0			0
Couvertures de flux de trésorerie	-9	0	-9	11	-8	3
Écarts de conversion survenus dans l'année	-356		-356	-129	-1	-130
Reclassification des écarts de conversion liés à des établissements à l'étranger cédées pendant l'année			0			0
Écarts de conversion sur établissements à l'étranger	-356	0	-356	-129	-1	-130
Écarts actuariels non comptabilisés dans des régimes à prestations définies	109	-28	81	-419	53	-366
Autres éléments du résultat global	-249	-38	-287	-523	44	-478

* Voir note 34.

Hyperinflation

L'économie vénézuélienne étant considérée comme une économie hyperinflationniste, le Groupe a appliqué les directives comptables hyperinflationnistes d'IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes à ses opérations vénézuéliennes. Les états financiers sont basés sur la convention des coûts historiques et ont été retraités pour prendre compte les effets de l'inflation conformément à IAS 29 (20 millions d'euros après impôts).

Actifs financiers disponibles à la vente

Le recyclage des actifs financiers disponibles à la vente (-20 millions d'euros après impôts) cédés au cours de l'année concerne la vente de toutes les actions AGEAS détenues par le Groupe.

Couvertures de flux de trésorerie

(voir la note 34 : -9 millions d'euros)

Le profit (35 millions d'euros après impôts) est lié à la partie efficace des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de flux de trésorerie de devises pour un montant de 29 millions d'euros).

Le recyclage de couverture de flux de trésorerie (-44 millions d'euros après impôts) correspond principalement aux couvertures de flux de trésorerie de devises de -43 millions d'euros.

Écarts de conversion

Les écarts totaux s'élèvent à -356 millions d'euros, dont -315 millions d'euros pour la part du Groupe. Le solde augmente ainsi de -423 millions d'euros (à fin 2012) à -780 millions d'euros (à fin 2013).

Les principales variations sont liées à une perte de valeur du dollar américain (-86 millions d'euros), du réal brésilien (-71 millions d'euros), du baht de Thaïlande (-36 millions d'euros), du peso argentin (-38 millions d'euros), du rouble russe (-47 millions d'euros) et de la roupie indienne (-25 millions d'euros) par rapport à l'euro.

Notes relatives au tableau des flux de trésorerie (activités poursuivies et abandonnées)

NOTE 15 Amortissements et dépréciations d'actifs

En 2013, le total des amortissements et dépréciations d'actifs s'élève à -929 millions d'euros, dont :

- des amortissements linéaires normaux de 838 millions d'euros (603 millions d'euros pour les activités poursuivies, 148 millions d'euros pour l'amortissement de l'allocation du prix d'acquisition de Rhodia et 86 millions d'euros pour les activités abandonnées) ;
- la perte de valeur s'est chiffrée à 91 millions d'euros (22 millions d'euros pour les activités poursuivies et 68 millions d'euros pour les activités abandonnées).

NOTE 16 Charges d'impôts

Les charges d'impôts en 2013 (232 millions d'euros) comprennent 45 millions d'euros au titre des activités abandonnées

Les charges d'impôts payées en 2013 se sont élevées à 262 millions d'euros dont 11 millions d'euros pour les activités abandonnées.

NOTE 17 Variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement s'élevait à 54 millions d'euros en 2013, dont -29 millions d'euros pour les activités poursuivies et +83 millions d'euros pour les activités abandonnées, principalement dû à chlorovinyles.

NOTE 18 Variation des provisions

Le montant (-245 millions d'euros) comprend :

- le décaissement de -433 millions d'euros : total de -617 millions d'euros (voir les utilisations à la note 32) diminué du règlement de l'affaire antitrust H₂O₂ de 175 millions d'euros, ce montant ayant déjà été placé en dépôt) ;
- les dotations (440 millions d'euros) et reprises (-243 millions d'euros) présentées à la note 32.

NOTE 19 Autres éléments non opérationnels et sans effet de trésorerie

Pour l'année 2013, les autres éléments non opérationnels et sans effet de trésorerie (20 millions d'euros) comprennent : les dépréciations d'actifs financiers non courants, les gains et les pertes liés à la vente d'actifs immobilisés et autres produits et charges non-récurrents sans effet de trésorerie tels que le coût d'options sur actions.

NOTE 20 Flux de trésorerie liés à l'acquisition/cession des immobilisations et participations

2013

En millions d'euros

	Acquisitions	Cessions	Total
Filiales	-878	-6	-884
Entreprises associées et coentreprises	-104		-104
Participations disponibles à la vente	-10	50	40
Autres	-7		-7
Total participations	-999	44	-955
Immobilisations corporelles/incorporelles	-810	33	-777
TOTAL	-1 809	77	-1 732

2012

En millions d'euros

	Acquisitions	Cessions	Total
Filiales	-2		-2
Entreprises associées et joint ventures		180	180
Participations disponibles à la vente	-9	1	-8
Autres	-30	9	-21
Total participations	-41	191	149
Immobilisations corporelles/incorporelles	-785	109	-676
TOTAL	-826	300	-526

L'acquisition de filiales (878 millions d'euros) est principalement liée à l'acquisition de Chemlogics et se compose de la contrepartie totale de l'apport en numéraire (888 millions d'euros), net de la trésorerie détenue par la Société lors de l'acquisition (7 millions d'euros).

La cession d'investissements en 2013 fait référence à la vente des actions AGEAS (50 millions d'euros).

L'acquisition de filiales et de coentreprises (104 millions d'euros) est principalement liée à l'augmentation de capital dans la coentreprise RusVinyl PVC (86 millions d'euros) et dans la coentreprise Hydrogène Péroxyde avec Sadara en Arabie Saoudite (24 millions d'euros).

L'acquisition d'immobilisation corporelles/incorporelles en 2013 (-810 millions d'euros) concerne divers projets, la réalisation de certains s'étendant sur plusieurs années :

- l'augmentation de la capacité de Novecare en éthoxylation en Asie ainsi qu'aux États-Unis ;
- la nouvelle usine de tensioactif de Novecare en Allemagne ;
- le doublement de la capacité de production d'Aroma Performance en matière de dérivés fluorés spécialisés dans son usine à Salindres (France) ;
- les investissements de Specialty Polymers en Chine (Changshu) ;
- Silice : création d'une nouvelle usine de Silice Hautement Dispersible (SHD) en Pologne.

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles liées aux activités abandonnées s'élève à -102 millions d'euros.

NOTE 21 Produit de l'émission obligataire classée en capitaux propres

Suite à l'acquisition de Chemlogics et afin de renforcer la structure du capital de Solvay, une obligation hybride a été émise pour un montant de 1,2 milliard d'euros. Cette obligation correspond à un Instrument de capitaux propres dans la mesure où les critères d'IAS 32 sont respectés. Le montant inscrit dans l'état des flux de trésorerie correspond à la trésorerie reçue après déduction des frais encourus à l'émission.

La classification de l'obligation hybride en capitaux propres est basée sur IAS 32, principalement en raison du caractère discrétionnaire de tous les paiements :

- aucune échéance (obligation perpétuelle) étant donné que l'émetteur dispose d'une option de rachat à chaque date de révision pour racheter l'instrument ;
- les paiements des intérêts peuvent être indéfiniment différés au gré de l'émetteur.

Les coupons liés aux 1,2 milliard d'euros d'obligations hybrides émises fin 2013 (700 millions d'euros NC5.5 à 4,199 % et 500 millions d'euros NC10 à 5,425 %) et traités en capitaux propres conformément aux IFRS sont inscrits en dividendes après déclaration (voir les états des variations des capitaux propres).

NOTE 22 Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les autres flux de trésorerie provenant des activités de financement (-61 millions d'euros) comprennent les paiements au titre de la clause de liquidités liée aux paiements fondés sur des actions signée dans le cadre de l'acquisition de Rhodia (-32 millions d'euros)

NOTE 23 Flux de trésorerie des activités abandonnées

En 2013, les flux de trésorerie des activités abandonnées (213 millions d'euros) résultent d'un milestone relatif au médicament vedette Androgel et à des indemnités d'assurance, liés à la cession des activités pharmaceutiques (128 millions d'euros) et aux flux de trésorerie totaux de l'activité Indupa en Amérique latine (6 millions d'euros) et de chlorovinyles reclassée en activité abandonnée (80 millions d'euros).

NOTE 24 Options et acquisition/vente d'actions propres

Fin 2012, le Groupe détenait 1 735 010 actions propres, pour couvrir le plan d'options sur actions proposé aux dirigeants du Groupe. Fin décembre 2013, le Groupe détenait 1 529 870 actions propres, inscrites en déduction des capitaux propres consolidés.

Comme chaque année depuis 1999, le Conseil d'Administration a renouvelé le plan d'options sur actions proposé aux dirigeants (environ 73 personnes) dans le but de les associer davantage au développement à long terme du Groupe. La plupart des personnes concernées a souscrit aux options offertes en 2013 à un prix d'exercice de 111,01 euros représentant la moyenne du cours de l'action sur les 30 jours qui précédait l'offre.

La période d'acquisition des droits de 3 ans est suivie d'une période d'exercice de 5 ans au terme de laquelle toute option non exercée expire. Le règlement s'effectue en titres.

Options sur actions	2002	2005	2006	2007	2008
Nombre d'options sur actions attribuées et en circulation au 31/12/2012	21 700	372 900	498 100	457 200	228 450
Options sur actions attribuées					
Pertes de droits et options expirées		-2 000			
Options sur actions exercées	-21 700	-253 460	-87 900	-151 900	-81 550
Nombre d'options sur actions au 31/12/2013	0	119 440	408 200	305 300	146 900
Options sur actions exerçables au 31/12/2013	0	119 440	408 200	305 300	146 900
Prix d'exercice (EUR)	63,76	97,30	109,09	96,79	58,81
Juste valeur des options à la date d'évaluation (EUR)	9,60	10,12	21,20	18,68	14,95

Options sur actions	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'options sur actions attribuées et en circulation au 31/12/2012	555 600	431 900	414 750	781 347	
Options sur actions attribuées					405 716
Pertes de droits et options expirées		-1 500	-1 500	-1 500	
Options sur actions exercées	-305 300				
Nombre d'options sur actions au 31/12/2013	250 300	430 400	413 250	779 847	405 716
Options sur actions exerçables au 31/12/2013	274 100	0	0	0	0
Prix d'exercice (EUR)	72,34	76,49	65,71	88,71	111,01
Juste valeur des options à la date d'évaluation (EUR)	19,85	15,58	13,54	22,53	21,32

	2013	2012
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Au 1 janvier	3 761 947	84,92
Attribuées durant l'année	405 716	111,01
Pertes de droits et options expirées pendant l'année	-6 500	86,85
Exercées pendant l'année	-901 810	85,63
Au 31 décembre	3 259 353	87,97
Exerçables au 31 décembre	1 253 940	1 578 350

En 2013, les options sur actions représentaient une charge de 10,5 millions d'euros calculée par un tiers selon le modèle de Monte-Carlo et enregistrée au compte de résultats au poste des « frais commerciaux et administratifs ».

Ce modèle attribue une valeur aux options en tenant compte du fait que certaines seront exercées avant leur échéance.

La valeur de l'option repose sur :

- le cours du sous-jacent (action Solvay) : 106,85 euros le 25 mars 2013 ;

- le délai jusqu'à l'échéance de l'option : exerçable à partir du 1^{er} janvier 2017 ;
- le prix d'exercice de l'option : 111,01 euros ;
- le rendement sans risque : 1,313 % ;
- la volatilité du rendement du sous-jacent, qui est fonction du prix de l'option : 28,00 % ;
- basé sur un rendement de 2,880 %.

Ce modèle attribue une valeur aux options en tenant compte du fait que certaines seront exercées avant leur échéance.

Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante :

En années	2013	2012
Plan d'options sur actions 2002	0,0	0,9
Plan d'options sur actions 2005	4,8	3,7
Plan d'options sur actions 2006	2,7	3,5
Plan d'options sur actions 2007	4,0	4,8
Plan d'options sur actions 2008	3,0	4,0
Plan d'options sur actions 2009	3,9	4,9
Plan d'options sur actions 2010	5,0	6,0
Plan d'options sur actions 2011	5,9	6,9
Plan d'options sur actions 2012	6,1	7,1
Plan d'options sur actions 2013	7,2	-

Notes relatives à l'état de situation financière

NOTE 25 Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	Frais de développement	Brevets et marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable brute				
Au 31 décembre 2011	134	934	946	2 014
Dépense d'investissements	24	4	21	49
Cessions		-3		-3
Écarts de conversion	-1	-13	-3	-17
Autres	-10	24	-22	-7
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente		-13		-13
Au 31 décembre 2012	147	933	941	2 022
Dépense d'investissements	42	1	27	70
Cessions	-11	-5		-16
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	30	1	289	319
Écarts de conversion	-2	-25	-9	-36
Autres	1	9	-54	-45
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-2	-8	5	-4
AU 31 DÉCEMBRE 2013	205	906	1 199	2 310
Amortissements cumulés				
Au 31 décembre 2011	-41	-285	-69	-395
Amortissements	-16	-71	-111	-198
Cessions et désaffections		2		2
Écarts de conversion		4	3	7
Autres	5	5	2	12
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente		13		13
Au 31 décembre 2012	-53	-332	-175	-559
Amortissements	-18	-78	-117	-213
Cessions et désaffections		4	-6	-2
Écarts de conversion		10	3	13
Autres	12	8	53	73
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente		4	-6	-2
AU 31 DÉCEMBRE 2013	-58	-384	-248	-690
Valeur comptable nette				
Au 31 décembre 2011	93	649	877	1 619
Au 31 décembre 2012	94	601	766	1 462
AU 31 DÉCEMBRE 2013	146	522	951	1 620

La valeur comptable des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2011 repose principalement sur l'acquisition de relations commerciales (696 millions d'euros, inclus dans les autres immobilisations incorporelles) et sur des technologies liées à Rhodia (555 millions d'euros). L'amortissement moyen de ces immobilisations est de 11 ans.

NOTE 26 Goodwill

En millions d'euros	Total
Valeur comptable brute	
Au 31 décembre 2011	2 717
Issus d'acquisitions	1
Autres	-1
Au 31 décembre 2012	2 717
Issus d'acquisitions	533
Pertes de valeur	-4
Écarts de conversion	-9
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-141
AU 31 DÉCEMBRE 2013	3 096

En 2013, le goodwill a augmenté de 383 millions d'euros suite à :

- l'acquisition de Chemlogics le 31 octobre 2013 qui a généré un nouveau goodwill de 529 millions d'euros ;
- au changement de contrôle de la société Landsol, qui a généré un nouveau goodwill de 4 millions d'euros ;
- la qualification des activités Chlorchemicals en « Détenus en vue de la vente », qui a déclenché le transfert des goodwill existants attribués aux UGT « Chlorovynils Europe », « Olefins » et au secteur « Functional Polymers », au poste « Actifs détenus en vue de la vente » pour un total de 141 millions d'euros ;
- la dépréciation du goodwill existant dans l'UGT Plastics Integration de 4 millions d'euros, suite à la qualification des activités Benvic en Actifs détenus en vue de la vente.

Allocation du prix d'acquisition liée à l'acquisition de Chemlogics

Le 31 octobre 2013, Solvay a acquis 100 % de la société de capitaux privés Chemlogics, qui propose des produits réduisant les frottements lors du forage. Cette acquisition permet à la Business Unit Novecare de Solvay de devenir un leader du marché en pleine croissance du pétrole et du gaz avec un large portefeuille de solutions chimiques sur mesure.

L'acquisition de Chemlogics générera d'importantes synergies. Les synergies proviendront d'une base clients élargie et cette offre complète de produits et de technologies innovants permettra aux acteurs des services pétroliers du monde entier d'extraire le pétrole et le gaz à prix compétitif et en sécurité tout en réduisant la consommation d'eau. Le goodwill de 529 millions d'euros issu de l'acquisition reflète les synergies attendues de l'acquisition et le potentiel de croissance.

Ce goodwill devrait être déductible des charges d'impôts américaines sur 15 ans.

Le tableau suivant résume la contrepartie payée pour Chemlogics et les montants des actifs et passifs repris comptabilisés provisoirement à la date d'acquisition.

En millions d'euros	
CONTREPARTIE TOTALE TRANSFÉRÉE (EN NUMÉRAIRE)	888
Montant des actifs acquis et des passifs identifiables repris comptabilisés	359
Immobilisations corporelles	30
Immobilisations incorporelles	317
Stocks	56
Fonds de roulement non industriel	-6
Comptes débiteurs et créditeurs	22
Endettement net	-60
GOODWILL	529

La juste valeur des immobilisations incorporelles correspond principalement aux relations commerciales.

Le produit compris dans l'état du résultat global consolidé depuis le 31 octobre 2013 correspondant à la participation de Chemlogics s'élevait à 58 millions d'euros. Chemlogics a également contribué à un résultat d'exploitation (REBIT) de 7 millions d'euros au cours de la même période.

Si Chemlogics avait été consolidée à partir du 1^{er} janvier 2013, l'état du résultat global consolidé aurait présenté un chiffre d'affaires net de 10 258 millions d'euros et un résultat d'exploitation (REBIT) de 962 millions d'euros.

La contrepartie éventuelle (60 millions d'euros) est comprise dans le prix d'acquisition et est liée à la réalisation d'objectifs de performance.

La convention d'achat comprend un plan de maintien de 17 millions d'euros pour les salariés indispensables pour des services à venir. Ce coût est comptabilisé dans le REBIT au cours de la période d'attribution de trois ans.

Les coûts d'acquisition s'élevaient à 5 millions d'euros et sont enregistrés dans les éléments non récurrents.

Le montant payé pour l'acquisition est de 881 millions d'euros après déduction de 7 millions d'euros de trésorerie acquise.

Goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT (secteurs opérationnels) dont on s'attend à ce qu'elles/ils bénéficient du regroupement d'entreprises.

Les valeurs comptables du goodwill et des pertes de valeur y afférentes ont été allouées comme suit :

En millions d'euros	2012			2013				
	Solde d'ouverture	Mouvements de la période	Solde de clôture	Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	Acquisitions et cessions	Dépréciations	Écarts de conversion	Solde de clôture
Groupe d'UGT (Secteurs opérationnels)								
Advanced Formulations	221		221					221
Advanced Materials	485		485					485
Performance Chemicals	166		166					166
Functional Polymers	9		9	-9				0
Unités génératrices de trésorerie (1)								
Novecare	477	1	478		529		-6	1 001
Polyamides	170		170					170
Rare Earth Systems	161		161					161
Specialty Polymers	186		186				-1	185
Acetow	120		120					120
Soda ash and derivatives EMEA	120		120					120
Chlorovinyles Europe	122		122	-122				0
Coatis	82		82					82
Silica	72		72					72
Aroma Performance	49		49					49
Energy Services	49		49					49
Fluorochemicals	50		50	4			0	53
Eco Services	42		42					42
Soda ash and derivatives NAFTA	42		42					42
Hydrogen Peroxyde Europe	20		20					20
Emerging Biochemicals	20		20					20
Hydrogen Peroxyde Mercosul	14		14					14
Olefins	11		11	-11				0
Hydrogen Peroxyde NAFTA	7		7					7
Hydrogen Peroxyde Asia	11		11				-1	10
PCC	4		4					4
Plastics Integration	4		4		-4			0
PVC Mercosur	2		2			0		2
TOTAL GOODWILL	2 716	1	2 717	-141	533	-4	-8	3 096

(1) Suite à l'intégration de Rhodia et au plan de restructuration Horizon, les périmètres des UGT a été revu, entraînant la réduction de leur nombre.

Tests de dépréciation

Conformément à la méthodologie adoptée par le Groupe pour la mise en œuvre des tests de dépréciation (voir chapitre 7 des principes comptables IFRS), la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT correspond à leur valeur d'utilité, par définition égale à la somme des flux de trésorerie nets issue des dernières prévisions pour chaque UGT ou groupe d'UGT et déterminée sur la base des méthodes suivantes :

- un plan d'affaires sur un horizon à cinq ans préparé par la direction en fonction des hypothèses de croissance et de rentabilité, en

prenant en compte les performances passées, les évolutions prévisibles du contexte économique et des développements attendus sur les marchés;

- la prise en compte d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux de trésorerie normatif obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance à long terme jugé approprié pour l'activité et la localisation des actifs ;
- une actualisation des flux de trésorerie prévisionnels à un taux déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital.

Les principales hypothèses retenues en 2013 pour la mise en œuvre des tests de valeur annuels sont les suivantes :

Taux d'actualisation

Le coût moyen pondéré du capital utilisé pour les futurs flux de trésorerie actualisés était de 8,2 % en 2013 (8,7 % en 2012).

Taux de croissance à long terme

Le taux de croissance à long terme était établi entre 1 % et 4 % selon l'UGT.

D'autres hypothèses importantes sont spécifiques à chaque UGT (prix de l'énergie, prix de vente, devise, inflation...).

Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2013 n'ont conduit à enregistrer aucune perte de valeur du goodwill, les montants recouvrables des groupes d'UGT étant sensiblement plus élevés que leurs valeurs comptables.

Une évolution raisonnable portant sur une hypothèse importante sur laquelle repose la valeur recouvrable des UGT n'entraînerait pas de perte de valeur pour les UGT concernées.

La différence entre la valeur comptable d'une UGT et sa valeur d'utilité représente, dans tous les cas, plus de 10 % de la valeur comptable.

NOTE 27 Immobilisations corporelles (y compris les contrats de location-financement)

En millions d'euros	Terrains et bâtiments	Agencements et matériel	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur comptable brute					
Au 31 décembre 2011	3 119	12 325	323	719	16 486
Dépenses d'investissements	34	187	3	515	739
Cessions et désaffections	-74	-99	-23		-197
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	1	7	-6	-2	-1
Écarts de conversion	-35	-181	-4	-8	-229
Autres	70	550	-44	-654	-78
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-88	-551		-34	-672
Au 31 décembre 2012	3 026	12 238	248	536	16 048
Dépenses d'investissements	5	78	4	654	741
Cessions et désaffections	-39	-195	-29	-14	-277
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	14	18	5	9	45
Écarts de conversion	-90	-441	-13	-20	-564
Autres	97	299	215	-600	11
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-348	-2 272	-45	-30	-2 694
AU 31 DÉCEMBRE 2013	2 665	9 725	385	536	13 311
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2011	-1 647	-8 910	-254	-34	-10 846
Amortissements	-76	-537	-16	1	-628
Dépréciations d'actifs	-15	-98		-2	-115
Reprise de perte de valeur	48	68		32	148
Cessions et désaffections	41	93	23		158
Écarts de conversion	12	89	3		105
Autres	8	24	43	2	76
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	42	405			447
Au 31 décembre 2012	-1 588	-8 865	-200	-2	-10 655
Amortissements	-66	-594	-26		-685
Dépréciations d'actifs	-16	-33			-48
Reprise dépréciations d'actifs		1			1
Cessions et désaffections	30	196	28		254
Écarts de conversion	33	277	11		321
Autres	5	146	-154	2	-1
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	246	1 895	39		2 181
AU 31 DÉCEMBRE 2013	-1 354	-6 976	-302	0	-8 632
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2011	1 472	3 415	69	685	5 640
Au 31 décembre 2012	1 438	3 374	47	534	5 393
AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 311	2 749	84	536	4 679

Contrats de location-financement

En millions d'euros	Terrains et bâtiments	Agencements et matériel	Total
Valeur comptable nette des contrats de location-financement compris dans le tableau précédent	1	6	7

Les valeurs comptables des engagements au titre de location-financement sont proches de leurs justes valeurs.

Engagements au titre de contrats de location-financement

En millions d'euros	Loyers minimaux au titre de la location-financement		Valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location-financement	
	2013	2012	2013	2012
Montants payables dans le cadre des contrats de location-financement				
Dans 1 an	1	2	1	2
De la 2ème à la 5ème année incluse	2	2	2	1
Au-delà de 5 ans	0	1	0	1
Moins : charges financières futures	-1	-1	-1	-1
Valeur actuelle des paiements minimaux au titre des contrats de location-financement	2	4	2	3
Moins : montant dû pour règlement dans les 12 mois			0	2
Montant dû pour règlement après 12 mois			2	1

Engagements au titre de contrats de location simple

En millions d'euros	2013	2012
Montant total des paiements minimaux au titre des contrats de location simple comptabilisés dans le résultat de l'exercice	84	71
En millions d'euros	2013	2012
Dans 1 an	80	75
De la 2ème à la 5ème année incluse	245	253
Au-delà de 5 ans	95	148
MONTANT TOTAL DES PAIEMENT MINIMAUX FUTURS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE NON RÉSILIALES	420	476

Les contrats de location simple sont principalement liés à la logistique.

NOTE 28 Participations disponibles à la vente

En millions d'euros	2013	2012
VALEUR COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER	66	80
Acquisition de New Business Development ('NBD')	10	9
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-3	13
Actifs financiers disponibles à la vente cédées pendant l'année	-35	0
Actifs financiers disponibles à la vente dépréciés pendant l'année	0	-4
Transfert de Plextronics vers entreprises associées	0	-31
VALEUR COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	38	66
Dont comptabilisé directement en capitaux propres	-23	16

En 2013, la cession d'actifs financiers disponibles à la vente est liée à la cession de toutes les actions AGEAS détenues par le Groupe.

En 2012, le gain sur la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (+12 millions d'euros) était principalement lié à la variation au prix du marché de la participation dans AGEAS.

NOTE 29 Participations dans des entreprises associées et coentreprises

En millions d'euros	2013	2012
VALEUR COMPTABLE AU 1ER JANVIER	869	704
Augmentation/réduction de capital	104	0
Reprise de la dépréciation de la coentreprise Soda Ash	0	34
Résultat net des entreprises associées et coentreprises	93	183
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises	-83	-53
Transfert de Plextronics hors des actifs disponibles à la vente	0	31
Dépréciation de la coentreprise Plextronics	-14	0
Transfert de autres participations	5	0
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	0	-18
Écarts de conversion	-88	-10
Autres	3	-2
VALEUR COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	889	869
Dont :		
Participations dans des entreprises associées	496	594
Participations dans des coentreprises	393	275

En 2013 l'augmentation de capital est principalement liée à la participation dans RusVinyl (86 millions d'euros) et dans Saudi Hydrogen Peroxyde (24 millions d'euros). Les écarts de conversion sont principalement liés à l'amortissement du rouble russe, du baht thaïlandais, du réal brésilien et de la roupie indienne comparé à l'euro.

NOTE 30 Autres participations

En millions d'euros	2013	2012
VALEUR COMPTABLE AU 1ER JANVIER	123	123
Cédées en cours d'année	-3	-8
Acquises en cours d'année	0	19
Augmentation/réduction de capital	7	0
Changements de méthode de consolidation	-5	-1
Changement dans le périmètre de consolidation	-5	0
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente'	-1	0
Liquidations	0	0
Dépréciation	-8	-8
Reprise de dépréciation d'actifs	4	0
Autres	-1	-1
VALEUR COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	111	123

NOTE 31 Stocks

En millions d'euros	2013	2012
Produits finis	760	848
Matières premières et fournitures	518	592
En cours de fabrication	45	36
Autres stocks	0	7
TOTAL	1 323	1 483
Réductions de valeur	-55	-61
TOTAL NET	1 267	1 422

NOTE 32 Provisions

En millions d'euros	Avantages du personnel	Restructurations	Environnement	Litiges	Autres	Total
Au 31 décembre 2012*	2 986	63	800	544	113	4 506
Dotations	77	113	86	144	19	440
Reprises	-1	-23	-56	-124	-39	-243
Utilisations	-214	-54	-80	-252	-17	-617
Effet de la désactualisation	108		-11	3	-2	97
Écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres	-109					-109
Écarts de conversion	-20		-30	-10	-4	-64
Transfert aux passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	-148	-3	-65	-1	-2	-220
Autres	5	12	-15	7	-5	6
AU 31 DÉCEMBRE 2013	2 684	108	629	312	63	3 796
Dont provisions courantes	0	101	126	93	19	339

* Tous les chiffres présentés comprennent l'impact d'IAS 19 révisée.

Au total, les provisions ont diminué de 710 millions d'euros.

Les principaux événements à signaler en 2013 sont :

- la performance favorable des actifs des avantages du personnel avec un impact positif sur les capitaux propres de 90 millions d'euros ;
- le règlement de l'affaire antitrust H₂O₂ de 175 millions d'euros, n'ayant eu aucun impact sur le résultat ou sur la trésorerie, ce montant ayant déjà été provisionné et fait l'objet d'un dépôt ;
- la mise en œuvre des plans de restructuration suivants :

- l'intégration de Rhodia pour un impact total en résultat de 46 millions d'euros,
- la réorganisation de Soda Ash pour un impact total en résultat de 37 millions d'euros ;
- l'augmentation des taux d'actualisation utilisés pour le calcul des passifs environnementaux au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Brésil pour un impact total en résultat de -41 millions d'euros ;
- le classement des activités chlorovyniles en « Détenue en vue de la vente », qui s'est traduit par une diminution des provisions de 242 millions d'euros.

La direction estime l'utilisation des provisions (autres que les avantages du personnel) (sorties de trésorerie) comme suit :

En millions d'euros	Endéans 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Au-delà de 10 ans	Total
Total provisions environnementales	321	137	171	629
Total provisions pour litiges	274	38		312
Total autres provisions	125	18	28	171
TOTAL	720	194	199	1 112

32.A Provisions pour avantages du personnel**Aperçu**

Tous les chiffres comparatifs de l'année 2012 ont été mis à jour conformément à l'IAS 19 révisée.

À la fin de l'année, les provisions pour avantages du personnel se composaient comme suit :

En millions d'euros	2013	2012
Avantages postérieurs à l'emploi	2 538	2 832
Autres avantages à long terme	68	76
Avantages du personnel qui ne sont pas évalués selon IAS 19	36	26
Indemnités de fin de contrat de travail	42	53
AVANTAGES DU PERSONNEL	2 684	2 986

Les avantages postérieurs à l'emploi relèvent de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont des régimes en vertu desquels la Société verse des cotisations déterminées à une entité ou un fonds distinct(e), en accord avec les dispositions du régime. Lorsque les cotisations ont été payées, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour la Société.

Pour les régimes à cotisations définies, Solvay verse des contributions à des fonds de pension sous administration publique ou privée ou à des compagnies d'assurance. Pour l'année 2013, les dépenses s'élèvent à 16 millions d'euros contre 15 millions d'euros pour l'année 2012.

Régimes à prestations définies

Tous les régimes qui ne sont pas à cotisations définies sont présumés être à prestations définies. Ces régimes sont soit financés à l'extérieur par des fonds de pension ou des compagnies d'assurance (« régimes capitalisés »), soit financés au sein du Groupe (« régimes non capitalisés »). L'ensemble des programmes est évalué annuellement par des actuaires indépendants.

Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Le passif net résulte de la compensation des provisions et des actifs de régime inscrits à l'actif.

	2013	2012
Provisions	2 538	2 832
Actifs du plan comptabilisés	-3	-3
Passif net	2 535	2 829
Charge opérationnelle	57	46
Charge financière	94	115

Gestion des risques

Ces dernières années, le Groupe a minimisé son exposition au risque lié aux régimes à prestations définies en convertissant les régimes actuels en régimes de retraite présentant un profil de risque moindre pour services futurs (les régimes hybrides, les régimes de retraite à solde de caisse, les régimes à cotisations définies) ou en les refusant aux nouveaux arrivants.

Solvay procède à un suivi permanent des risques/de l'exposition du Groupe, en particulier pour les risques suivants :

Volatilité des actifs

Bien qu'elles soient censées surpasser les obligations d'entreprises sur le long terme, les actions créent une volatilité et un risque à court terme. Afin de limiter ce risque, l'objectif global des régimes de retraite par capitalisation consiste à équilibrer les investissements entre actions et obligations. L'allocation aux actions est soumise à un suivi afin de s'assurer de son adéquation avec les objectifs à long terme des régimes et de la Société, respectivement.

Variation du rendement des obligations

Une diminution du rendement des obligations va accroître la valeur du passif des régimes à des fins de comptabilité. Pour les régimes par capitalisation, cela sera partiellement compensé par une augmentation de la valeur des parts des obligations détenues par les régimes.

Risque d'inflation

Les obligations en matière d'avantages du personnel sont liées à l'inflation, et une inflation plus importante entraînera la hausse du passif (bien que, dans la plupart des cas, des plafonnements soient mis en place concernant le niveau des hausses inflationnistes afin de constituer une protection en cas d'inflation particulièrement importante). Une partie des actifs n'est pas affectée par l'inflation ou est faiblement corrélée à cette dernière ; de ce fait, une hausse de l'inflation provoquera également la hausse du déficit.

Les chiffres présentés comme indemnités de fin de contrat de travail sont principalement composés de programmes de préretraite en Belgique et en Allemagne.

Régimes interentreprises

Aux États-Unis, Solvay contribue à quatre régimes de retraite interentreprises selon des conventions collectives qui couvrent certains de ses employés syndiqués.

Chacun des régimes interentreprises est un régime à prestations définies. Aucun de ces régimes interentreprises ne fournit une allocation de ses actifs, passifs ou coûts aux employés qui cotisent à ces régimes. Aucun de ces régimes interentreprises ne fournit d'informations suffisantes pour permettre à Solvay, ou à d'autres employeurs qui cotisent à ces régimes, de considérer le régime interentreprises comme un régime à prestations définies. Par conséquent, la Société participe à chaque régime interentreprises en considérant qu'il s'agit d'un régime à cotisations définies.

Pour les régimes interentreprises, Solvay a payé moins d'un million d'euros au titre des contributions annuelles au cours de l'année 2013.

Espérance de vie

La plupart des obligations des régimes visent à apporter des avantages aux bénéficiaires durant leur vie. Avec l'allongement de l'espérance de vie, le passif va immanquablement augmenter.

Risque relatif aux devises

Ce risque est limité car les principaux régimes en devises étrangères sont capitalisés et la plupart de leurs actifs sont libellés dans la devise qui sera utilisée pour le paiement des prestations.

Risque réglementaire

Pour les régimes entièrement ou partiellement capitalisés, le Groupe est exposé au risque d'un financement externe soumis à des contraintes réglementaires. Cela ne devrait avoir aucun impact sur les obligations au titre des régimes à prestations définies mais pourrait exposer le Groupe à d'importantes sorties de trésorerie.

Pour plus d'informations sur la gestion des risques du groupe Solvay, veuillez vous référer à la section « Gestion des risques ».

Description des obligations

Ces provisions sont principalement constituées pour la couverture d'avantages postérieurs à l'emploi, accordés par la plupart des sociétés du Groupe, soit en accord avec les règles et pratiques locales, soit à la suite de pratiques établies qui génèrent des obligations implicites.

En 2013, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi les plus importants se trouvent au Royaume-Uni, en France, aux États-Unis, en Allemagne et en Belgique. Ces cinq pays représentent 94 % des engagements totaux au titre des régimes à prestations définies.

Informations financières

États financiers

	2013	2012
Royaume Uni	32 %	28 %
France	25 %	25 %
États-Unis	15 %	16 %
Allemagne	14 %	15 %
Belgique	8 %	10 %
Autres pays	6 %	6 %

Royaume-Uni

Solvay contribue à quelques régimes à prestations définies au Royaume-Uni, le régime le plus important étant celui de Rhodia UK Ltd. Il s'agit d'un régime de retraite par capitalisation, avec droit à un taux d'acquisition d'un pourcentage du salaire par année de service. Il a été fermé aux nouveaux arrivants en 2003 et remplacé par un régime à cotisations définies.

Le régime est inclus dans un vaste cadre réglementaire et s'y conforme (par ex. : loi sur les régimes de retraite de 1993, loi sur les pensions de 1995, loi de finances de 2004, loi sur les pensions de 2004, loi sur les pensions de 2007 et loi sur les pensions de 2008). Au Royaume-Uni, la législation exige un financement prudent des régimes de retraite.

Globalement, environ 9 % du passif est imputable aux employés actuels, 23 % aux anciens employés et 68 % aux retraités actuels.

France

Solvay contribue à différents régimes à prestations définies en France : le régime obligatoire des retraites, mais aussi deux régimes complémentaires fermés et un ouvert.

Le régime principal est destiné à tous les employés, actuels ou retraités, ayant cotisé au régime avant qu'il ne soit fermé dans les années 70. Il offre une garantie complète par rapport au salaire de fin de carrière et n'est pas capitalisé.

Globalement, environ 92 % du passif est imputable aux retraités actuels.

États-Unis

Solvay contribue à trois régimes à prestations définies différents aux États-Unis ; deux d'entre-eux sont fermés aux nouveaux arrivants et le troisième, un régime de retraite à solde de caisse, est ouvert. Tous ces régimes sont capitalisés.

Allemagne

Solvay contribue à quatre régimes à prestations définies différents en Allemagne ; deux d'entre-eux sont fermés aux nouveaux arrivants et deux sont ouverts. Comme cela est souvent le cas en Allemagne, tous ces plans sont non capitalisés. Selon ces régimes, les employés peuvent prétendre à des pensions annuelles basées sur leurs années de service et leur salaire.

Belgique

Solvay contribue à deux régimes à prestations définies en Belgique. Il s'agit de régimes de retraite capitalisés fermés aux nouveaux arrivants, depuis 2006 pour celui destiné aux cadres, et depuis 2004 pour celui destiné aux ouvriers et aux employés. Les prestations associées à ces régimes sont adaptées chaque année en fonction de l'augmentation de salaire annuelle et de l'inflation (« gestion dynamique »). Comme souvent en Belgique, en raison d'une imposition forfaitaire favorable pour les retraites, la plupart des prestations sont payées de façon forfaitaire.

De plus, Solvay contribue à deux régimes à cotisations définies ouverts. Il s'agit de régimes de retraite par capitalisation ouverts depuis début 2007 pour celui destiné aux cadres, et depuis début 2005 pour celui destiné aux ouvriers et aux employés. Les participants peuvent choisir parmi quatre types de fonds d'investissement (de l'investissement « prudent » au « dynamique »). Toutefois, quel que soit leur choix, la législation belge prévoit que l'employeur doit garantir un rendement de 3,25 % de la contribution de l'employeur et de 3,75 % de la contribution personnelle, ce qui crée un passif potentiel pour la Société.

Les obligations au titre des régimes à prestations définies correspondent au montant maximum entre les comptes actuels et le solde des comptes calculé avec le rendement minimum garanti.

La plupart des obligations sont associées à des régimes de retraite. Dans certains pays (principalement aux États-Unis), il existe également des régimes médicaux postérieurs à l'emploi, qui représentent moins de 5 % du total des obligations au titre des régimes à prestations définies.

Mouvements sur l'année

Charge nette

Les montants passés en charge concernant ces régimes sont les suivants :

En millions d'euros	2013	2012
Coût des services rendus : employeur	48	46
Coût financier	177	209
Produit financier	-83	-94
Frais administratifs payés	10	6
Coût des services passés (y compris les réductions de plans)	-1	2
Pertes/gains (-) sur liquidations de plans	0	-8
CHARGE NETTE COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS - RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES	151	161
Réévaluations	-109	423
RÉÉVALUATIONS COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	-109	423

La charge de ces régimes est comptabilisée en coût des ventes, en frais commerciaux et administratifs, en frais de recherche et développement, en autres charges et produits d'exploitation ou financiers et en éléments non récurrents.

En 2012, le règlement du Plan de pension américain aux participants différés a été réalisé et s'est traduit par un résultat net positif de 8 millions d'euros (diminution des obligations au titre des régimes à prestations définies et des actifs du régime de, respectivement, 30 millions d'euros et 22 millions d'euros).

Passif net

Les montants inscrits à l'état de situation financière pour des régimes à prestations définies sont les suivants :

En millions d'euros	2013	2012
Obligations à prestations définies - plans financés	2 562	2 762
Juste valeur des actifs du plan en fin de période	-1 907	-1 931
DÉFICIT DES PLANS FINANCIÉS	655	831
Obligations à prestations définies - plans non financés	1 880	1 997
DEFICIT/SURPLUS (-) DE FINANCEMENT	2 535	2 828
Montants non comptabilisés comme actif suite au plafonnement des actifs	0	1
OBLIGATION NETTE AU BILAN	2 535	2 829
Obligation comptabilisée au bilan	2 538	2 832
Actif comptabilisé au bilan	-3	-3

La diminution du passif net à 294 millions d'euros entre 2012 et 2013 s'explique principalement par :

- les performances favorables des actifs du régime ;

- la classification comme « Actifs détenus en vue de la vente » des activités de chlorovinyles pour -126 millions d'euros.

Les obligations au titre des prestations définies ont évolué comme suit :

En millions d'euros	2013	2012
OBLIGATIONS À PRESTATIONS DÉFINIES EN DÉBUT DE PÉRIODE	4 759	4 259
Coût des services rendus : employeur	48	46
Coût financier	177	209
Contributions réelles de l'employé	4	4
Coût des services passés (y compris les réductions de plans)	-1	2
Liquidations de plans	0	-30
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	-19	532
<i>Gains et pertes actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques</i>	46	
<i>Gains et pertes actuariels liés aux changements d'hypothèses économiques</i>	-35	
<i>Gains et pertes actuariels liés à l'expérience</i>	-30	
Avantages payés	-256	-276
Écarts de conversion	-89	-7
Reclassements	-4	22
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-178	-4
OBLIGATIONS À PRESTATIONS DÉFINIES EN FIN DE PÉRIODE	4 442	4 759
Obligations à prestations définies - plans financés	2 562	2 762
Obligations à prestations définies - plans non-financés	1 880	1 997

En 2012, le règlement du Plan de pension américain aux participants différés a été réalisé et s'est traduit par une diminution des obligations au titre des régimes à prestations définies de 30 millions d'euros.

En 2013, la classification comme « Actifs détenus en vue de la vente » des activités de chlorovinyles a entraîné une diminution des obligations au titre des régimes à prestations définies de 173 millions d'euros.

La juste valeur des actifs du régime a évolué comme suit :

	2013	2012
En millions d'euros		
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU PLAN EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 931	1 818
Produit financier	83	94
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	90	106
<i>Rendement sur actifs de couverture (hors montants inclus en Produit financier)</i>	90	-
Contributions réelle de l'employeur	185	212
Contributions réelles de l'employé	4	4
Frais administratifs payés	-10	-6
Liquidations de plans	0	-22
Avantages payés	-256	-276
Écarts de conversion	-72	-8
Reclassements	1	10
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-48	0
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU PLAN EN FIN DE PÉRIODE	1 907	1 931
Rendement réel des actifs du plan	172	200

Le rendement total des actifs du régime s'élève à 172 millions d'euros. Ce résultat relativement positif est lié aux conditions de marchés favorables qui ont impacté de manière positive le portefeuille d'actifs durant l'année.

En 2012, le règlement du Plan de pension américain aux participants différés a été réalisé et s'est traduit par une diminution des actifs du régime de 22 millions d'euros.

En 2013, la classification comme « Actifs détenus en vue de la vente » des activités de chlorovinyles a entraîné une diminution des actifs du régime de 48 millions d'euros.

Les principales catégories d'actifs du régime sont les suivantes :

	2013	2012
	% du total	% du total
Actions	40 %	36 %
Obligations d'États	13 %	16 %
Obligations de sociétés	24 %	25 %
Immobilier	2 %	2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 %	1 %
Dérivés	0 %	0 %
Fonds d'investissements	8 %	9 %
Contrats d'assurance	1 %	0 %
Dettes structurées (LDL)	8 %	9 %
Autres	2 %	2 %
TOTAL	100 %	100 %

Au 31 décembre 2012 et 2013, la proportion d'actifs du régime non cotés est négligeable.

Concernant les actifs investis, il faut souligner que ces actifs ne comprennent pas de participation directe dans les actions du groupe

En 2013, le montant des cotisations en espèces du Groupe (y compris les paiements de prestations directes) s'est élevé à 185 millions d'euros, dont 82 millions de cotisations aux régimes de retraite et 103 millions d'euros de paiements de prestations directes.

Sauf changements significatifs dans l'environnement réglementaire (voir la section « Risque réglementaire » ci-dessus), les cotisations en espèces du Groupe pour 2014 seront dans la continuité de celles de l'année 2013.

Évolutions du passif net au cours de l'exercice :

En millions d'euros	2013	2012
Montant net comptabilisé au début de la période	2 829	2 446
Charge nette comptabilisée en résultats - Régimes à prestations définies	151	161
Contributions réelle de l'employeur/avantages payés directement	-185	-212
Réévaluations	-109	423
Reclassements	-4	12
Écarts de conversion	-17	2
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-130	-4
Montant net comptabilisé en fin de période	2 535	2 829

Plafonnement des actifs

En millions d'euros	2013	2012
Effet de la limite du paragraphe 58(b) et IFRIC 14 au début de période	1	4
Charges d'intérêts liées à la limite du paragraphe 58(b) et IFRIC 14	0	0
Variation de l'effet de la limite du paragraphe 58(b) et IFRIC 14	-1	-3
Effet de la limite du paragraphe 58(b) et IFRIC 14 en fin de période	0	1

L'impact des variations du plafonnement des actifs comptabilisées en autres éléments du résultat global s'élève à 1 million d'euros. Ces impacts concernent les régimes du Brésil, du Portugal et de la Suisse.

Hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre.

Ces hypothèses ne sont pas liées à un secteur spécifique.

	Zone Euro		Royaume-Uni		États-Unis	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Taux d'actualisation	3,25 %	3,25 %	4,50 %	4,25 %	4,75 %	3,75 %
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	2,50 % - 4,50 %	2,50 % - 4,50 %	3,50 % - 3,75 %	3,00 % - 3,25 %	2,75 % - 4,25 %	3,00 % - 4,50 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	3,25 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux attendus d'accroissement des retraites	0,00 % - 2,00 %	0,00 % - 2,00 %	3,25 %	2,50 %	NA	NA
Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales	2,00 %	2,00 %	6,4 %	6,5 %	4,75 % - 7,25 %	5,00 % - 7,50 %

Hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer la charge annuelle

Ces hypothèses ne sont pas liées à un secteur spécifique.

	Zone Euro		Royaume-Uni		États-Unis	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Taux d'actualisation	3,25 %	4,75 %	4,25 %	4,75 %	3,75 %	4,75 %
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	2,50 % - 4,50 %	3,00 % - 4,50 %	3,00 % - 3,25 %	3,25 %	3,00% - 4,50%	4,5 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,50 %	2,75 %	2,50 %	2,50 %
Taux attendus d'accroissement des retraites	0,00 % - 2,00 %	0,00 % - 2,00 %	2,50 %	2,75 %	NA	NA
Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales	2,00 %	2,00 %	6,5 %	6,5 %	5,00 % - 7,50 %	5,00 % - 7,50 %

Les hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre sont basées sur la durée des engagements en matière d'avantages du personnel :

	Zone Euro	Royaume Uni	États-Unis
Durée (en années)	11,5	15,3	11,1

Sensibilités

La sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux d'actualisation sur les obligations au titre des prestations définies est la suivante :

En millions d'euros	Augmentation de 0,25 %	Diminution de 0,25 %
Zone Euro	-68	72
Royaume-Uni	-49	52
États-Unis	-20	21
Autres	-7	7
TOTAL	-144	152

La sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux d'inflation sur les obligations au titre des prestations définies est la suivante :

En millions d'euros	Augmentation de 0,25 %	Diminution de 0,25 %
Zone Euro	71	-67
Royaume-Uni	41	-39
États-Unis	-6	6
Autres	-2	1
TOTAL	105	-98

La sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux d'augmentation des salaires sur les obligations au titre des prestations définies est la suivante :

En millions d'euros	Augmentation de 0,25 %	Diminution de 0,25 %
Zone Euro	23	-22
Royaume-Uni	4	-3
États-Unis	2	-2
Autres	2	-2
TOTAL	30	-29

32.B Provisions de restructuration

Ces provisions s'élèvent à 108 millions d'euros, contre 63 millions d'euros à fin 2012.

Les principales provisions à fin 2013 servent à couvrir :

- les coûts de restructuration des fonctions ainsi que du back office et du front office suite à l'intégration de Rhodia (48 millions d'euros) ;
- les coûts liés aux restructurations des activités de Soda Ash pour faire face à la surcapacité structurelle en Europe (36 millions d'euros).

32.C Provisions environnementales

Ces provisions s'élèvent à 629 millions d'euros, contre 800 millions d'euros à fin 2012.

Elles visent à couvrir les risques et charges des principales problématiques suivantes :

- l'exploitation des mines et forages dans la mesure où la législation et/ou les permis d'exploitation relatifs aux carrières, mines et forages contiennent des obligations de dédommagement des tiers. Ces provisions, constituées sur la base d'expertises locales, devraient être utilisées sur un horizon de 1 à 20 ans et s'élever à 124 millions d'euros ;
- les provisions relatives à l'arrêt des activités d'électrolyses au mercure : les étalements prévisionnels de dépenses font suite aux réaffectations envisagées des sites, aux dispositions réglementaires nationales en matière de gestion des sols contaminés et de l'état de

contamination des sols et des nappes souterraines. La plupart de ces provisions pourra être utilisée sur un horizon de 10 à 20 ans ;

- les digues, décharges et terrains : les provisions concernent principalement les digues de soudière, les anciennes digues à chaux, ainsi que les terrains et décharges liés à l'activité de certains sites industriels ; ces provisions ont un horizon de 1 à 20 ans ;
- les provisions liées à divers types de pollution (organique, inorganique) résultant de diverses productions chimiques spécialisées ; elles couvrent principalement les activités arrêtées ou les sites fermés. La plupart de ces provisions ont un horizon de 1 à 20 ans.

Les montants estimés sont actualisés en fonction de la date probable de survenance des dépenses. Ces provisions, outre les mises à jour annuelles, sont ajustées chaque année pour tenir compte du rapprochement de l'échéance.

32.D Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges s'établissent à 312 millions d'euros à fin 2013, contre 544 millions d'euros à fin 2012.

Les principales provisions à fin 2013 servent à couvrir :

- les risques liés à la vente du secteur Pharmaceutique pour lequel le Groupe reste responsable (14 millions d'euros) ;
- les risques fiscaux (192 millions d'euros) ;
- les actions en justice (106 millions d'euros).

NOTE 33 Endettement net

L'endettement net du Groupe correspond au solde entre les dettes financières et les autres créances courantes – Instruments financiers, ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie. À fin 2013, l'endettement net se chiffrait à 1 102 millions d'euros, contre 1 125 millions d'euros à fin 2012.

	2013	2012
En millions d'euros		
Dettes financières	3 515	3 652
■ Autres créances courantes - Instruments financiers	-481	-758
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 932	-1 768
ENDETTEMENT NET	1 102	1 125

Passifs (+) / Actifs (-)

La notation à long terme de Solvay a été confirmée par deux agences de notation : BBB+ (perspectives stables) pour Standard and Poor's et Baa1 (perspectives négatives) pour Moody's.

Dettes financières

	2013	2012
En millions d'euros		
Prêts subordonnés	498	504
Emprunts obligataires	1 839	2 366
Dettes de locations-financement à long terme	3	3
Dettes à long terme envers des institutions financières	300	366
Autres dettes à long terme	105	82
Montant dû endéans 12 mois (indiqué sous dettes courantes)	519	60
Autres emprunts à court terme (y compris les découverts)	250	271
TOTAL DETTE FINANCIÈRE (COURT ET LONG TERME)	3 515	3 652

Emprunts et lignes de crédit

Les emprunts les plus importants échéant au-delà de 2013 sont :

En millions d'euros (sauf mention contraire)	Montant nominal	Coupon	Echéance	Sécurisé	2013		2012	
					Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
Émission d'obligations EMTN par Solvay SA (Belgique)	500	4,99 %	2014	Non	500	500	496	520
Émission d'obligations EMTN par Solvay SA (Belgique)	500	300	4,75 %	2018	Non	490	567	490
	200	(tap)	5,71 %					558
Retail	500		5,01 %	2015	Non	499	530	499
Banque Européenne d'Investissement	300		3,90 %	2016	Non	300	327	300
Dette fortement subordonnée émise par Solvay Finance SA (France) avec le support de Solvay SA (Belgique)	500	(1)	6,375 %	2104	Non	498	530	497
Obligation senior Rhodia	500	(2)	7,00 %	2018	Non	521	528	530
Obligation senior Rhodia (400 millions USD)	303	(2)(3)	6,875 %	2020	Non	330	327	350
TOTAL	3 103				3 138	3 308	3 162	3 405

(1) Cette dette a reçu un traitement partagé entre capitaux propres (50 %) et dette (50 %) par les agences de notation Moody's et Standard & Poor's. Selon les normes IFRS, cependant, elle est traitée à 100 % comme de la dette. Cette dette est subordonnée aux autres dettes du Groupe et fait l'objet d'une cotation au Luxembourg. Le coupon payé est à taux fixe pendant les dix premières années. En 2016, le coupon devient flottant (Euribor 3 mois + 335 points de base) jusqu'à son échéance en 2104. Solvay dispose d'une option pour le rachat au pair à compter de 2016. L'émetteur dispose d'une option de non-paiement du coupon selon les règles du mécanisme de report du coupon.

(2) Les obligations senior de 500 millions d'euros à 7,00 % à échéance 2018 et de 400 millions de dollars US à 6,875 % (toutes deux remboursables respectivement en 2014 et 2015) ont été consolidées dans les comptes du groupe Solvay à leur valeur de marché à la date d'acquisition (septembre 2011) ; en 2012, la direction a décidé d'exercer, en 2014, son option d'achat sur la dette senior Rhodia de 500 millions d'euros.

(3) Équivalent à 400 millions de dollars US ; 1 euro = 1,3791 dollars US (31 décembre 2013).

Aucun défaut sur la dette financière susmentionnée n'a été enregistré. Il n'y a pas de covenants financiers sur Solvay SA, Rhodia SA ni sur aucun autre véhicule financier détenu par le Groupe.

Tant les obligations senior non garanties en circulation de Solvay que celles de Rhodia ont la notation « BBB+ », selon S&P. Selon Moody's, il y a un degré de différence entre les notations des obligations non garanties de Solvay (Baa1) et celles de Rhodia (Baa2).

La direction estime que la juste valeur de la dette à taux flottant (358 millions d'euros) ne diverge pas de manière significative de sa valeur faciale (358 millions d'euros – voir également la Note 34 sur la gestion du risque de taux d'intérêt). Les dettes à long terme sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est déterminée sur la base des prix cotés sur le marché fin 2013.

En novembre 2013, suite à l'acquisition de Chemlogics pour un montant de 1 345 millions de dollars US financée avec la trésorerie disponible, le Groupe a émis 1,2 milliard d'euros de titres hybrides (considérés comme des capitaux propres au titre des IFRS) dans le but de renforcer davantage le bilan du Groupe avant le refinancement des échéances des dettes à partir de 2014.

Autres créances courantes – Instruments financiers et Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'ensemble de la trésorerie disponible, qui cumule les « autres créances courantes – instruments financiers » et la « trésorerie et équivalents de trésorerie », s'élevait à 2 413 millions d'euros à fin 2013, contre 2 526 millions d'euros à fin 2012. La « trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut un montant de 17 millions d'euros limité au contexte de l'acquisition de Chemlogics.

A fin 2013, une partie de cette trésorerie est investie par Solvay SA et Solvay CICC conformément à des critères spécifiques dans les instruments suivants :

- Autres créances courantes – instruments financiers à hauteur de 481 millions d'euros (dont des fonds communs de placement pour 366 millions d'euros) ;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie à hauteur de 1 932 millions d'euros, dont les obligations et les billets de trésorerie à moins de trois mois (632 millions d'euros).

Autres créances courantes – instruments financiers :

En millions d'euros	Classification	2013	2012
Fonds de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	366	663
Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois	Actifs détenus jusqu'à échéance	95	0
Autres actifs financiers courants		20	95
AUTRES CRÉANCES COURANTES - INSTRUMENTS FINANCIERS		481	758

« Autres créances courantes – instruments financiers » incluaient « Fonds communs de placement », « Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois » et « Autres actifs financiers courants ».

Les instruments sous-jacents dans les fonds communs de placement sont évalués quotidiennement. Cependant, les fonds sont gérés de telle façon que la valeur totale de l'actif net de chaque fonds est stable.

Les « autres actifs financiers courants » comprennent principalement les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Depuis 2012, cela comprend les « intérêts à recevoir ».

La direction a fait le choix de considérer les obligations et les billets de trésorerie à plus de 3 mois comme des actifs détenus jusqu'à échéance ; ils ne sont donc pas réévalués au prix du marché.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 1 932 millions d'euros à fin 2013 contre 1 768 millions d'euros à fin 2012.

En millions d'euros	Classification	2013	2012
Valeurs mobilières de placement	Actifs disponibles à la vente	27	291
Dépôts à terme	Prêts et créances	381	378
Obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois	Actifs détenus jusqu'à échéance	632	137
Trésorerie	Prêts et créances	892	961
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		1 932	1 768

La valeur comptable est la juste valeur des actions, des titres à revenu fixe et des dépôts à terme.

La direction a fait le choix de considérer les obligations et les billets de trésorerie à moins de 3 mois comme des actifs détenus jusqu'à échéance ; ils ne sont donc pas réévalués au prix du marché.

NOTE 34 Instruments financiers et gestion des risques financiers

La juste valeur des immobilisations incorporelles correspond principalement aux relations commerciales.

34.A Aperçu des instruments financiers

Le tableau suivant donne un aperçu de la valeur comptable de tous les instruments financiers par classe et par catégorie tels que définis par IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

	2013	2012
	Valeur comptable	Valeur comptable
En millions d'euros		
Détenus à des fins de transaction	31	54
Couverture de flux de trésorerie	22	21
Participations disponibles à la vente - New Business Development/AGEAS	38	66
Prêts et créances (inclus les créances commerciales, les prêts et autres actifs long terme à l'exception des excédents de fonds de pension)	1 689	2 078
Autres créances courantes - instruments financiers (classification : voir page précédente)	481	758
Trésorerie et équivalents de trésorerie (classification : voir page précédente)	1 932	1 768
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	4 192	4 745
Détenus à des fins de transaction	-3	-50
Couverture de flux de trésorerie	-12	-6
Passifs financiers évalués au coût amorti (inclus les dettes financières à long terme, les autres passifs long terme, les dettes financières à court terme, les dettes commerciales et les dividendes à payer inclus dans les autres passifs courants)	-5 146	-5 589
Dettes de location-financement	-3	-3
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	-5 165	-5 647

Les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction et considérés comme des relations de comptabilité de couverture sont présentés dans « Autres créances courantes - autres ».

34.B Juste valeur des instruments financiers

Techniques d'évaluation et hypothèses utilisées afin de déterminer la juste valeur

L'activité de New Business Development (NBD) de Solvay a développé un portefeuille de Corporate Venturing comprenant des placements directs dans des sociétés en phase de lancement et des investissements dans des fonds de capital risque. Tous ces investissements sont liés à l'activité de NBD. Ils sont tous évalués à la juste valeur selon les directives d'évaluation publiées par l'European Private Equity and Venture Capital Association.

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers à des termes et conditions standards et négociés sur des marchés actifs et liquides sont les prix cotés du marché.

Les justes valeurs des instruments dérivés sont calculées sur la base des prix cotés. Si de tels prix ne sont pas disponibles, une analyse de flux de trésorerie actualisés est effectuée en utilisant la courbe de rendement applicable à la durée des instruments pour les dérivés non optionnels et des modèles d'évaluation d'options pour les dérivés optionnels.

Les contrats de change à terme sont évalués sur la base des taux de change à terme cotés et des courbes de rendement dérivées des taux d'intérêt cotés dont les échéances des contrats correspondent.

Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés sur la base des courbes de rendements applicables, dérivées des taux d'intérêts cotés.

Les swaps et options de prix d'énergie (taux fixe contre taux flottant) sont évalués sur la base des prix d'énergie cotés à terme et des

courbes de rendement dérivées des taux d'intérêt cotés dont les échéances correspondent aux swaps. Les options sont évaluées sur la base de la valeur actuelle des gains prévus pondérés selon les probabilités, en utilisant des formules de référence du marché.

Les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers (hors ceux décrits ci-dessus) sont déterminées conformément aux modèles d'évaluation généralement admis sur la base d'analyses de flux de trésorerie actualisés.

Le tableau ci-après fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués après la comptabilisation initiale à leur juste valeur. Ils sont regroupés en niveaux de 1 à 3 en fonction de la visibilité de leur juste valeur :

- Niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de données autres que les prix cotés repris au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ; et
- Niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de techniques d'évaluation dont les données pour l'actif ou le passif ne reposent pas sur des données observables de marchés (données non observables).

Conformément aux règles internes du Groupe, la détermination du niveau de juste valeur incombe au service de la trésorerie pour les instruments financiers dérivés et les dettes financières, à la Business Unit Energy Services pour les instruments financiers dérivés relatifs à l'énergie, et au service financier pour les actifs financiers.

Juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti

En millions d'euros	2013		2012		Niveau de juste valeur
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
Prêts et créances					
Prêts et créances (inclus les créances commerciales, les prêts et autres actifs non courant à l'exception des excédents de fonds de pension)	1 689	1 689	2 078	2 078	2
Autres créances courantes - instruments financiers					
Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois	95	95	0	0	1
Autres actifs financiers courants	20	20	95	95	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Dépôts à terme	381	381	378	378	2
Obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois	632	632	137	137	1
Trésorerie	892	892	961	961	2
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	3 709	3 709	3 649	3 649	
Emprunts subordonnés et emprunts obligataires	-2 838	-2 981	-2 427	-2 609	1
Dettes financières à court et long terme	-677	-704	-1 225	-1 284	2
Autres passifs non courants, dettes commerciales et dividendes à payer inclus dans les autres passifs courants	-1 631	-1 631	-1 938	-1 938	2
Dettes de location-financement	-3	-3	-3	-3	2
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	-5 149	-5 319	-5 592	-5 834	

Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de situation financière consolidé (bilan)

	2013			
En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Détenus à des fins de transaction				
■ Contrats de change			2	2
■ Swaps et contrats à terme d'énergie			3	3
■ Contrats à terme de certificats CO ₂	3	2		5
■ Swaps de taux d'intérêt			5	5
■ Swaps sur cours de l'action Solvay			15	15
Couverture de flux de trésorerie				
■ Contrats de change et swaps		18		18
■ Swaps et contrats à terme d'énergie		2		2
■ Contrats à terme de certificats CO ₂			1	1
■ Swaps sur cours de l'action Solvay				
Participations disponibles à la vente				
■ New Business Development			38	38
■ Autres créances courantes - instruments financiers (Fonds de trésorerie)	366			366
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
■ Actions	27			27
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	397	49	38	484
Détenus à des fins de transaction				
■ Contrats de change				
■ Swaps et contrats à terme d'énergie				
■ Contrats à terme de certificats CO ₂	-1	-1		-3
Couverture de flux de trésorerie				
■ Contrats de change et swaps			-5	-5
■ Swaps et contrats à terme d'énergie	-1			-1
■ Contrats à terme de certificats CO ₂	-6			-6
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	-8	-7		-16

	2012			
En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Détenus à des fins de transaction				
■ Contrats de change et swaps		3		3
■ Swaps et contrats à terme d'énergie			5	5
■ Contrats à terme de certificats CO ₂	39	7		46
Couverture de flux de trésorerie				
■ Contrats de change et swaps	20			20
■ Swaps de taux d'intérêt		1		1
Participations disponibles à la vente				
■ New Business Development			31	31
■ AGEAS (auparavant Fortis)	35			35
■ Autres créances courantes - instruments financiers (Fonds commun de placement)	663			663
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
■ Actions	291			291
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	989	63	43	1 095
Détenus à des fins de transaction				
■ Contrats et swaps de change		-6		-6
■ Swaps et contrats à terme d'énergie		-1		-1
■ Contrats à terme de certificats CO ₂	-26	-18		-43
Couverture de flux de trésorerie				
■ Contrats et swaps de change	-6			-6
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	-39	-18		-56

La catégorie « Détenus à des fins de transaction » comprend en général des instruments financiers utilisés pour la gestion de la trésorerie, du risque de change, de matières premières ou de carbone. Ils ne

sont cependant pas documentés de manière à pouvoir être qualifiés d'instruments de couverture.

Mouvements de la période

Rapprochement des justes valeurs de niveau 3 des actifs et passifs financiers

En millions d'euros	2013				
	Dérivés	Non dérivés	Actions	Autres	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	-7		31		24
Pertes ou gains totaux					
■ Comptabilisés au compte de résultats	7				7
■ Comptabilisés en autres éléments du résultat global			-3		-3
Acquisitions			10		10
Solde de clôture au 31 décembre	0		38		38

En millions d'euros	2012				
	Dérivés	Non dérivés	Actions	Autres	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	-11		61		50
Pertes ou gains totaux					
■ Comptabilisés au compte de résultats	4		-8		-4
■ Comptabilisés en autres éléments du résultat global					
Acquisitions			9		9
Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente vers participations dans des entreprises associées			-31		-31
Solde de clôture au 31 décembre	-7		31		24

Produits et charges sur instruments financiers comptabilisés au compte de résultats et en capitaux propres

Les produits et charges sur instruments financiers comptabilisés au compte de résultats se répartissent comme suit :

En millions d'euros	2013	2012
Comptabilisé dans le compte de résultats		
Reclassification des capitaux propres des couvertures de flux de trésorerie de devises*	38	-14
Reclassification des capitaux propres des couvertures de flux de trésorerie de prix d'énergie*	-1	27
Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction (énergie/droits d'émission CO ₂)	-5	0
Comptabilisé dans la marge brute	31	13
Intérêts sur prêts et créances	96	1
Partie inefficace des fluctuations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (énergie/droits d'émission CO ₂)	1	0
Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction (énergie/droits d'émission CO ₂)	-2	4
Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction (devise)	5	0
Reclassification des capitaux propres des couvertures de flux de trésorerie de devises*	5	0
Reclassification des capitaux propres des couvertures de flux de trésorerie de prix d'énergie*	-3	0
Partie inefficace des fluctuations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie de devises	1	0
Comptabilisé dans les autres charges et produits d'exploitation	103	5
Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction (énergie/droits d'émission CO ₂)	-4	0
Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction (Swaps sur cours de l'action Solvay)	1	0
Comptabilisé dans les charges et produits non récurrents d'exploitation	-2	0
Coût d'emprunt - Charge d'intérêt sur passifs financiers évalués au coût amorti	-187	-167
Intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	24	16
Intérêts sur autres actifs courants - instruments financiers	1	2
Autres charges et produits sur endettement net	-2	-8
Comptabilisé dans les charges sur endettement net	-163	-157
Produits/pertes sur participations disponibles à la vente	2	0
Plus-value sur participations disponibles à la vente comptabilisée dans le compte de résultats	16	0
Reclassification des capitaux propres des pertes et gains non réalisés liés à la cession d'actifs financiers disponibles à la vente*	20	0
Reclassification des capitaux propres des pertes de valeur (dépréciations) sur actifs financiers disponibles à la vente*	0	-2
Réultat de la mise en équivalence	92	184
TOTAL COMPTABILISÉ DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS	99	43

* Voir tableau suivant.

La couverture de flux de trésorerie de devises correspond aux contrats à terme visant à couvrir les flux prévus en devises, principalement en USD, JPY, BRL, RUB et KRW.

Les instruments financiers détenus à des fins de transactions (devise) concernent des contrats de change à terme liés à la gestion de l'exposition aux variations des taux de change du Groupe qui n'ont pas été qualifiés comme « couverture ».

Les produits et charges sur instruments financiers comptabilisés dans les capitaux propres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Activités poursuivies	
	2013	2012
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-3	12
Reclassification vers le compte de résultats des pertes et gains non réalisés liés à la cession d'actifs financiers disponibles à la vente	-20	0
Reclassification vers le compte de résultats des pertes de valeur (dépréciations) sur actifs financiers disponibles à la vente	0	2
Total actifs financiers disponibles à la vente	-23	14
Partie efficace des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	35	24
Reclassification vers le compte de résultats des couvertures de flux de trésorerie de devises	-43	14
Reclassification vers le compte de résultats des couvertures de flux de trésorerie de prix d'énergie	4	-27
Reclassification vers le compte de résultats des couvertures de trésorerie des swaps de taux d'intérêt	-5	0
Total couvertures de flux de trésorerie	-9	11
TOTAL	-32	25

Pour les actifs financiers disponibles à la vente, les changements concernent essentiellement les actions AGEAS.

En 2013, la reclassification vers le compte de résultats des pertes et gains non comptabilisés liés à la cession d'actifs financiers disponibles à la vente est associée à la cession des actions AGEAS.

En 2012, la variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée directement en capitaux propres concerne principalement les actions AGEAS.

34.C Gestion du capital

Voir le point n° 2 dans la section relative à la gouvernance d'entreprise.

34.D Gestion des risques financiers

Groupe est exposé à des risques de marché liés aux variations des taux de change, des taux d'intérêt et d'autres prix de marché (prix de l'énergie, crédits-carbone et prix des instruments de capitaux propres). Le groupe Solvay a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre des risques de change, de taux d'intérêt, de prix de l'énergie et de crédits-carbone clairement identifiés (instruments de couverture). Cependant, les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture conformément aux IFRS ne sont pas remplis dans tous les cas. Cela signifie que cette comptabilisation ne peut pas toujours être effectuée lorsque le Groupe couvre ses risques économiques. La politique de couverture du risque de change du Groupe repose principalement sur les principes de financement de ses activités dans la devise locale, sur la couverture systématique du risque de change transactionnel (voir ci-après) au moment de l'émission de factures (risques certains) et sur le suivi et la couverture, le cas échéant, des positions sur les taux de change générées par les activités du Groupe, compte tenu des flux de trésorerie attendus.

En outre, le Groupe est également exposé au risque de liquidité et au risque de crédit.

Le Groupe n'entre ni ne négocie dans des instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, pour des raisons spéculatives.

Risque de change

Voir « Risque de change » dans la section « Gestion des risques » du présent rapport.

Le Groupe entreprend des transactions libellées en devises étrangères ; par conséquent, il en résulte une exposition aux variations des taux de change. Les expositions aux taux de change sont gérées dans le cadre de paramètres approuvés en utilisant des contrats de change à terme ou d'autres dérivés tels que des options de change.

Le risque de change du Groupe peut être divisé en deux catégories : le risque de conversion et le risque transactionnel.

Risque de conversion

Le risque de conversion est le risque qui affecte les comptes consolidés du Groupe concernant les filiales opérant dans une devise autre que l'euro (la monnaie fonctionnelle du Groupe). Les principales autres devises sont le dollar américain, le yuan chinois, le réal brésilien et le rouble russe.

Les variations des taux de change, plus particulièrement celui du dollar américain et du réal brésilien, peuvent affecter les résultats. Au cours de l'année 2013, le taux de change EUR/USD a varié de 1,3194 début janvier à 1,3791 fin décembre. Au cours de l'année 2012, le taux de change EUR/USD a varié de 1,2935 début janvier à 1,3194 fin décembre.

Durant l'année 2013 et 2012, le groupe Solvay n'a pas couvert le risque de change des établissements à l'étranger.

Risque transactionnel

Il s'agit du risque de change lié à une transaction spécifique comme l'achat ou la vente par une société du Groupe dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle.

Le Groupe gère le risque transactionnel sur les créances et emprunts au niveau de Solvay CICC en Belgique et localement pour des sociétés affiliées brésiliennes et sud-coréennes.

Le choix de la devise d'emprunt dépend essentiellement des opportunités offertes sur les différents marchés. Cela signifie que la devise choisie n'est pas nécessairement celle du pays dans lequel les fonds seront investis. Toutefois, le financement des entités opérationnelles se fait essentiellement dans la devise locale de ces dernières, cette devise étant, le cas échéant, obtenue par des swaps de devises au départ de la devise dont dispose la société financière. Le coût de ces swaps de devises est inclus dans les charges sur emprunts. Ceci permet de limiter le risque de change, tant pour la société financière que pour celle utilisant finalement les fonds.

Dans les pays émergents, il n'est pas toujours possible d'emprunter dans la monnaie locale soit parce que les marchés financiers locaux sont trop limités, soit parce que les fonds n'y sont pas disponibles ou bien encore car les conditions financières sont trop onéreuses. Dans de tels cas, le Groupe doit emprunter dans une devise différente. Néanmoins, chaque fois que cela a été possible, le Groupe a saisi

les occasions de refinancer en devises locales ses emprunts dans les pays émergents.

La position en devises étrangères du Groupe est centralisée à Solvay CICC. La position centralisée en devises est donc gérée selon les règles et les limites spécifiques définies par le Groupe.

Les principaux outils de gestion sont l'achat et la vente de devises au comptant et à terme, la vente de devises à terme et l'achat d'options.

Couverture de flux de trésorerie

Le Groupe utilise des dérivés afin de couvrir des risques de change clairement identifiés (instruments de couverture). Fin 2013, concernant son exposition future, le Groupe a couvert les ventes prévisionnelles pour un montant nominal de 693 millions de dollars US sur les ventes et 26 millions de dollars US sur les achats (521 millions d'euros) et 12 599 millions de yens japonais (87 millions d'euros).

Détenu à des fins de transactions

La gestion quotidienne des risques transactionnels est principalement réalisée à Solvay CICC par le biais de contrats au comptant ou à terme. Les contrats à terme sont comptabilisés comme étant détenus à des fins de transactions.

Le tableau suivant présente les contrats de change à terme existants à la fin de la période :

En millions d'euros	Montant notionnel		Juste valeur actifs		Juste valeur passifs	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Détenus à des fins de transaction						
■ Contrats de change	177	684	2	3	0	-6
Couverture de flux de trésorerie						
■ Contrats de change	608	682	18	20	-5	-6
TOTAL	785	1 366	20	23	-6	-12

Le tableau suivant présente les détails de la sensibilité du Groupe en termes de résultats et de capitaux propres à une augmentation et à une diminution de 10 % de l'EUR par rapport aux USD et JPY et du BRL par rapport à l'USD.

Le taux de sensibilité de 10 % correspond à l'évaluation de la part de la direction d'une variation raisonnablement possible des taux de change. L'analyse de sensibilité tient uniquement compte des actifs et passifs libellés en devises en circulation et permet d'ajuster leur conversion à la fin de l'exercice pour refléter une variation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité tient compte des prêts externes ainsi que des prêts aux établissements à l'étranger au sein

du Groupe lorsque les prêts sont libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles du prêteur ou de l'emprunteur. Elle comprend également les dérivés de change (non qualifiés comptablement de couverture).

Un nombre positif indique une augmentation du résultat ou des capitaux propres lorsque l'EUR s'apprécie de 10 % comparativement à l'USD ou le JPY (il en va de même pour le BRL par rapport à l'USD).

Une dépréciation de 10 % de l'EUR comparativement à l'USD ou le JPY aurait un effet comparable sur le résultat ou les capitaux propres, et les soldes seraient négatifs (il en irait de même pour le BRL par rapport à l'USD).

En millions d'euros	Renforcement de l'EUR vs USD		Renforcement de l'EUR vs JPY		Renforcement du BRL vs USD	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Résultats	8	7	0	0	0	0
Capitaux propres	30	37	9	10	12	17

Risque de taux d'intérêt

Voir « Risques de taux d'intérêt » dans la section « Gestion des risques » du présent rapport.

Le risque de taux d'intérêt est géré au niveau du Groupe.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt puisque les entités du Groupe empruntent des fonds à taux fixe et à taux variable. Le Groupe gère ce risque en maintenant une composition adéquate d'emprunts à taux fixe et à taux variable.

Au 31 décembre 2013, environ 3,1 milliards d'euros de la dette brute du Groupe étaient à taux fixe. Principalement :

- les émissions d'obligations (EMTN) : 500 millions d'euros à échéance 2018 (valeur comptable : 490 millions d'euros) et 500 millions d'euros à échéance 2014 (valeur comptable : 500 millions d'euros) et retail : 500 millions d'euros à échéance 2015 (valeur comptable : 499 millions d'euros) ;

- l'émission de titres fortement subordonnés réalisée en 2006 (500 millions d'euros à échéance 2104, valeur comptable : 498 millions d'euros) est assortie d'un coupon fixe jusqu'en 2016 et flottant ensuite ;
- la Banque Européenne d'Investissement : 300 millions d'euros à échéance 2016 ;
- les obligations Senior HY : 500 millions d'euros à échéance 2018 (valeur comptable : 521 millions d'euros) ;
- les obligations Senior HY : 400 millions de dollars US à échéance 2020 (valeur comptable : 330 millions d'euros).

En novembre 2013, suite à l'acquisition de Chemlogics pour un montant de 1 345 millions de dollars US financée avec les liquidités disponibles, le Groupe a émis 1,2 milliard d'euros de titres hybrides (considérés comme des capitaux propres au titre des IFRS) dans le but de renforcer davantage le bilan du Groupe avant son refinancement des échéances des dettes à partir de 2014.

L'exposition aux taux d'intérêt par devise est présentée ci-après :

Devise	Au 31 décembre 2013			Au 31 décembre 2012		
	Taux fixe	Taux flottant	Total	Taux fixe	Taux flottant	Total
Passifs financiers						
EUR	-2 814	-206	-3 020	-2 801	-227	-3 028
USD	-332	-11	-343	-304	-122	-426
JPY		-1	-1			0
BRL	-1	-34	-36		-54	-54
Autres	-9	-106	-115	-18	-126	-144
Total	-3 157	-358	-3 515	-3 123	-529	-3 652
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
EUR		1 217	1 217		542	542
USD		287	287		699	699
JPY		28	28		26	26
BRL		96	96		137	137
Autres		303	303		365	365
Total	0	1 932	1 932	0	1 768	1 768
Autres actifs courants						
EUR		480	480		1 186	1 186
USD		0	0		-72	-72
JPY		0	0		-246	-246
BRL		0	0		0	0
Autres		1	1		-110	-110
Total	0	481	481	0	758	758
TOTAL	-3 157	2 056	-1 102	-3 123	1 997	-1 125

En 2013, 90 % des dettes financières sont contractées au taux fixe moyen de 5,58 % avec une durée d'environ 3 ans ; la première échéance significative de remboursement de la dette n'intervient pas avant 2014. En tenant compte de l'émission de titres hybrides (considérés comme des capitaux propres au titre des IFRS) à hauteur de 1,2 milliard d'euros, le taux fixe moyen est égal à 5,34 % avec une durée d'environ 4 ans.

En 2012, 86 % des dettes financières étaient contractées au taux fixe moyen de 5,58 % avec une durée de moins de 4 ans.

Les analyses de sensibilité qui suivent ont été effectuées sur la base de l'exposition des instruments dérivés et non dérivés aux taux d'intérêt au terme de la période de présentation de l'information financière. En ce qui concerne les dettes à taux variable, l'analyse a été préparée en supposant que le montant de la dette dû au terme de la période de présentation de l'information financière était dû tout au long de l'exercice. Une augmentation ou une diminution de 1 % est utilisée pour présenter le risque de taux d'intérêt, en interne, à la direction : ce pourcentage représente l'évaluation faite par la direction des variations raisonnablement possibles des taux d'intérêt.

L'impact des variations des taux d'intérêt à fin 2013 était le suivant :

- sur les charges sur emprunts : si les taux d'intérêt avaient augmenté/diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, ces charges auraient augmenté/diminué de 5 millions d'euros (2012 : augmentation/diminution de 8 millions d'euros). Ceci est principalement attribuable à l'exposition des emprunts à taux variable du Groupe au risque de taux d'intérêt ;
- sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et sur les autres actifs financiers courants :
 - si les taux d'intérêt avaient augmenté de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, le résultat aurait

augmenté de près de 21 millions d'euros (2012 : +23 millions d'euros),

- si les taux d'intérêt avaient diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, le résultat aurait diminué de près de 16 millions d'euros (2012 : -14 millions d'euros).

Début 2013, le Groupe a mis en place des swaps de taux d'intérêt désignés comme des instruments de couverture. L'objectif initial était de sécuriser un financement potentiel en 2014, qui est devenu inutile suite à l'émission des titres hybrides à hauteur de 1 200 millions d'euros fin 2013. Fin 2013, la valorisation au prix du marché d'un swap de taux d'intérêt (+5,2 millions d'euros) est comprise dans les charges financières nettes.

En millions d'euros	Montant notionnel		Juste valeur actifs		Juste valeur passifs	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Détenus à des fins de transaction						
■ Instruments de taux d'intérêt (swap)	500	0	5	0	0	0

Une variation soudaine de 1 % des taux d'intérêt en fin d'année n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat, toutes les autres variables étant considérées comme constantes.

Autres risques de marché

Risques liés aux prix de l'énergie

Le Groupe couvre une grande partie de ses besoins en charbon, en gaz et en électricité en Europe et aux États-Unis par des achats sur la base d'indices de marché liquide et volatile. Pour réduire la volatilité du prix de l'énergie, le Groupe a mis en place une politique pour transformer un prix variable en prix fixe en se basant sur des contrats swaps. La plupart de ces contrats de couverture remplissent les critères de comptabilisation de couvertures tels que définis par les normes IFRS. La couverture réalisée au moyen de l'achat d'énergie physique au prix fixe est qualifiée comme « utilisation propre », lorsqu'elle est réalisée. De la même manière, l'exposition du Groupe aux fluctuations des prix du CO₂ est partiellement couverte par des

achats à terme d'EUA, qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture ou d'exemption d'utilisation propre.

Enfin, une certaine exposition aux écarts (spreads) gaz-électricité ou charbon-électricité peut résulter de la production d'électricité sur les sites Solvay (principalement d'unités de cogénération en Europe) et peut être couverte par des achats et des ventes à terme ou par des systèmes optionnels.

Energy Services

La couverture financière des risques liés aux prix de l'énergie et du CO₂ est gérée de façon centralisée par Energy Services au nom des entités du Groupe. Energy Services effectue également des transactions de CO₂ et d'énergie, dont l'exposition résiduelle aux prix est également maintenue proche de zéro.

Le tableau suivant présente les montants notionnels de principal et les justes valeurs des swaps de prix de l'énergie et dérivés CO₂ en cours au terme de la période de présentation de l'information financière.

En millions d'euros	Montant notionnel		Juste valeur actifs		Juste valeur passifs	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Détenus à des fins de transaction						
■ Swaps et contrats à terme d'énergie	254	44	3	5	0	-1
■ Options CO ₂	0	86	0	0	0	0
■ Contrats à terme de certificats CO ₂	170	208	5	46	-3	-43
Couverture de flux de trésorerie*						
■ Swaps et contrats à terme d'énergie	26	48	2	0	-1	0
■ Contrats à terme de certificats CO ₂	28	24	0	0	-6	0
TOTAL	479	410	11	51	-10	-44

* Moins d'un an.

Risque de crédit

Voir « Risque de contrepartie » dans la section « Gestion des risques » du présent rapport.

La valeur comptable des créances commerciales est une bonne approximation de leur juste valeur à la date de clôture de l'état de situation financière (bilan).

La balance âgée des créances commerciales, autres créances courantes – autres, prêts et autres actifs non courants se présente comme suit :

	Total	avec réduction de valeur	dont créances sans réduction de valeur				échéances depuis plus de 90 jours
			non échéues	échéues depuis moins de 30 jours	échéues depuis 30 à 60 jours	échéues depuis 60 à 90 jours	
2013 En millions d'euros							
Créances commerciales	1 322	56	1 062	135	35	5	29
Autres créances courantes - autres	582	26	320	119	21	5	91
Prêts et autres actifs non courants	257	36	221				
TOTAL	2 161	118	1 602	254	57	10	120

	Total	avec réduction de valeur	dont créances sans réduction de valeur				échéances depuis plus de 90 jours
			non échéues	échéues depuis moins de 30 jours	échéues depuis 30 à 60 jours	échéues depuis 60 à 90 jours	
2012 En millions d'euros							
Créances commerciales	1 657	47	1 489	68	9	1	43
Autres créances courantes - autres	685	4	662	10	3		5
Prêts et autres actifs non courants	424	39	385				
TOTAL	2 766	91	2 536	78	12	1	49

Les « Autres créances courantes – autres » correspondent essentiellement aux autres créances, aux charges à reporter et aux produits à recevoir.

Les autres actifs non courants se composent essentiellement des excédents des fonds de pension et d'autres créances à plus d'un an. Ce solde comprend un dépôt en trésorerie effectué comme garantie pour la bonne exécution de l'amende imposée par la Commission européenne concernant les règles antitrust.

Pour le risque de crédit lié aux autres actifs financiers, nous nous référons à la note 33.

Risque de liquidité

Voir « Risque de liquidité » dans la section « Gestion des risques » du présent rapport.

Le risque de liquidité concerne la capacité de Solvay à servir et à refinancer sa dette (y compris les emprunts émis), ainsi qu'à financer ses activités.

Ceci dépend de sa capacité à générer des liquidités à partir de ses opérations et à ne pas surpayer ses acquisitions.

Le Comité des Finances donne son opinion sur la gestion adéquate du risque de liquidité pour gérer le financement à court, à moyen et à long terme ainsi que les obligations en matière de gestion des liquidités du Groupe.

Il n'existe pas de concentration significative de risque de crédit au niveau du Groupe dans la mesure où le risque lié aux créances est réparti sur un grand nombre de clients et de marchés.

dont créances sans réduction de valeur

Le Groupe gère le risque de liquidité en conservant des réserves appropriées, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en suivant de près les flux de trésorerie projetés et réels ainsi qu'en faisant concorder les échéances des actifs et des passifs financiers.

Le Groupe échelonne dans le temps les échéances de ses sources de financement afin de limiter les montants à refinancer chaque année.

En 2013, en tenant compte de l'émission de titres hybrides (considérés comme des capitaux propres au titre des IFRS) à hauteur de 1,2 milliard d'euros, la durée moyenne était d'environ 4 ans.

Le tableau ci-après présente le détail des échéances contractuelles résiduelles du Groupe pour ses passifs financiers ayant des périodes de remboursement convenues. Les tableaux ont été préparés à partir des flux de trésorerie non actualisés liés aux passifs financiers selon la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement. Le tableau comprend les flux de trésorerie liés aux intérêts et au principal. Dans la mesure où les flux d'intérêt sont à taux variable, le montant non actualisé est obtenu à partir des courbes de taux d'intérêt au terme de la période de présentation de l'information financière. L'échéance contractuelle est fondée sur la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement.

2013 En millions d'euros	Total	à la demande ou dans un an	dans la 2 ^e année	dans les années 3 à 5	après 5 ans
Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers :	5 766				
Autres passifs non courants	166	166			
Dettes financières à court terme	769	769			
Dettes commerciales	1 353	1 353			
Passifs d'impôt courant	17	17			
Dividendes à payer	112	112			
Autres passifs court terme	602	602			
Dettes financières à long terme	2 745		533	1 852	361
TOTAL DETTES FINANCIÈRES TOTALES (À COURT ET LONG TERME)	3 515	769	533	1 852	361

2012 En millions d'euros	Total	à la demande ou dans un an	dans la 2 ^e année	dans les années 3 à 5	après 5 ans
Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers :	6 425				
Autres passifs non courants	216	216			
Dettes financières à court terme	331	331			
Dettes commerciales	1 617	1 617			
Passifs d'impôt courant	69	69			
Dividendes à payer	103	103			
Autres passifs courants	768	768			
Dettes financières à long terme	3 321		1 067	1 339	915
TOTAL DETTES FINANCIÈRES TOTALES (À COURT ET LONG TERME)	3 652	331	1 067	1 339	915

Outre les sources de financement susmentionnées, le Groupe a également accès aux instruments suivants :

- un programme de Billets de Trésorerie belges pour un montant de 1 milliard d'euros ou, comme alternative, un programme de papier commercial américain pour 500 millions de dollars US. L'un comme l'autre n'ont pas été utilisés à fin 2013 et 2012. Ces deux programmes sont couverts par des lignes de crédit de back-up (voir ci-dessous) ;
- des lignes de crédit multilatérales de 1 milliard d'euros et de 550 millions d'euros, à échéance respective 2015 et 2018, ainsi que des lignes de crédit bilatérales (300 millions d'euros). Elles n'ont pas été utilisées à fin 2013 et 2012.

Notes relatives à l'état des variations des capitaux propres

Écarts de conversion

Les écarts totaux s'élèvent à -356 millions d'euros, dont -315 millions d'euros pour la part du Groupe. Le solde augmente ainsi de -423 millions d'euros (à fin 2012) à -780 millions d'euros (à fin 2013).

Les principales variations sont liées à une perte de valeur de l'USD, du BRL, du THB, du RUB et de l'INR par rapport à l'EUR.

Réserves de réévaluation

Ces différences représentent les valorisations aux prix du marché des participations disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture.

En 2013, la variation négative de -23 millions d'euros afférente aux participations disponibles à la vente est principalement liée à la cession des actions AGEAS.

Les écarts de juste valeur comprennent également les valorisations aux prix du marché des instruments financiers comptabilisés selon l'IAS 39, comme couverture de flux de trésorerie. Seule la partie

efficace de la couverture est comptabilisée dans les capitaux propres, le solde venant influencer directement le résultat. La variation survenue dans cette partie efficace, comptabilisée dans les écarts de juste valeur, s'élève à +6 millions d'euros à fin 2013.

Lorsque l'instrument financier, désigné comme couverture, arrive à échéance, sa valeur comptabilisée en capitaux propres est reclassée vers le compte de résultats.

Régime de retraite à prestations définies

L'augmentation des capitaux propres liés aux régimes de retraite à prestations définies résulte des changements d'hypothèses actuarielles (évolution dans les taux d'actualisation et, dans une moindre mesure, écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement attendu).

Nombre d'actions (en milliers) ⁽¹⁾

Les informations relatives au dividende proposé à l'Assemblée Générale se trouvent dans le Rapport de gestion.

	2013	2012
Actions émises et entièrement payées au 1 ^{er} janvier	84 701	84 701
Augmentation de capital	0	0
Actions émises et entièrement payées au 31 décembre	84 701	84 701
Actions propres détenues au 31 décembre	1 530	1 735
VALEUR AU PAIR	15 EUROS/ACTION	15 EUROS/ACTION

(1) Voir les données consolidées par action dans les informations financières par action mentionnée dans le rapport de gestion.

Autres notes

NOTE 35 Engagements en vue d'acquérir des immobilisations corporelles et incorporelles

En millions d'euros	2013	2012
Engagements en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	161	76
dont : coentreprises	13	8

NOTE 36 Dividendes proposés à la distribution mais non encore comptabilisés au titre de distribution aux actionnaires

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires un dividende brut de 3,20 euros. Compte tenu de l'acompte de dividende distribué en janvier 2014, les dividendes proposés mais non encore comptabilisés au titre de distribution aux actionnaires s'élèvent à 156 millions d'euros.

NOTE 37 Passifs éventuels

En millions d'euros	2013	2012
Dettes et engagements de parties tierces garantis par la société	946	783
Passifs éventuels environnementaux	216	170
Litiges et autres engagements importants	21	2

Les dettes et engagements de tierces parties garantis par la Société représentent essentiellement des garanties émises dans le cadre :

- du projet de coentreprise avec Sadara pour la construction et l'exploitation d'une usine de peroxyde d'hydrogène en Arabie Saoudite. Solvay a accordé une garantie de financement de construction à ses partenaires pour garantir sa participation aux obligations de financement inhérentes à ce projet. Parallèlement, les partenaires ont accordé à Solvay une garantie similaire pour les obligations de financement du projet ;
- du projet de coentreprise avec SIBUR pour la construction et l'exploitation d'une usine de PVC en Russie. Cela représente une garantie de 445 millions d'euros sur une base solidaire par chaque contributeur SolVin et Sibur, correspondant pour chacun à 50 % du

montant en principal du projet de finance de RusVinyl équivalent à 750 millions d'euros, plus les intérêts et les frais ;

- du paiement de la TVA (185 millions d'euros).

Dans le cadre de la revue annuelle des passifs éventuels, des passifs éventuels environnementaux pour un montant total de 216 millions d'euros ont été identifiés. Le risque lié à ces passifs est considéré comme étant faible.

NOTE 38 Coentreprises et entreprises associées

Les coentreprises et les entreprises associées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le tableau ci-après présente le bilan résumé des coentreprises et entreprises associées comme si la consolidation proportionnelle était appliquée.

En millions d'euros	2013			2012		
	Coentreprises	Entreprises associées	Total	Coentreprises	Entreprises associées	Total
Actifs non courants	326	825	1 151	618	125	743
Actifs courants	290	209	498	242	112	355
Passifs non courants	98	396	493	9	116	125
Passifs courants	125	143	267	31	73	104
Chiffre d'affaires	410	314	724	531	196	727
Résultat net	79	13	92	159	60	218

NOTE 39 Parties liées

Les soldes et transactions entre Solvay SA et ses filiales, qui constituent des parties liées de Solvay SA, n'ont pas été pris en compte dans la consolidation et ne sont pas inclus dans la présente note. Les détails des transactions entre le Groupe et d'autres parties liées sont présentés ci-après.

Transactions de négoce

En millions d'euros	Vente de biens		Achat de biens	
	2013	2012	2013	2012
Coentreprises	7	132	44	236
Entreprises associées	24	53	22	32
Autres parties liées	10	5	18	4
TOTAL	41	190	84	272

En millions d'euros	Montants dus par des parties liées		Montants dus à des parties liées	
	2013	2012	2013	2012
Coentreprises	5	75	43	57
Entreprises associées	1	13	2	21
Autres parties liées	20	2	9	0
TOTAL	26	90	55	78

Prêts à des parties liées

En millions d'euros			2013	2012
	Prêts aux principaux dirigeants	Prêts aux coentreprises	2013	2012
Prêts aux entreprises associées			0	0
Prêts à d'autres parties liées			0	0
TOTAL			50	37
Prêts aux principaux dirigeants			32	51
TOTAL			82	88

Rémunération du personnel de direction

Montants dus au titre de l'exercice (salaire) ou obligations existantes à la fin de l'exercice (autres éléments) :

En millions d'euros			2013	2012
	Salaires, charges et avantages à court terme	Avantages à long terme	2013	2012
TOTAL			21	24
Cumul des options de souscription d'actions et des actions gratuites accordées			497 157	746 427

Montants payés durant l'exercice :

En millions d'euros			2013	2012
	Salaires, charges et avantages à court terme ⁽¹⁾	Avantages à long terme ⁽¹⁾	2013	2012
TOTAL			10	25
Cout relatif à la souscription d'actions et des actions gratuites accordées			2	2

(1) Hors charges sociales et fiscales de l'employeur

NOTE 40 Événements postérieurs à la période de reporting

La récente dévaluation importante du peso argentin (ARS) va avoir un impact négatif supplémentaire sur les résultats de la vente de Solvay Indupa.

Début 2014, une procédure d'examen relative au désinvestissement d'Eco Services (Performance Chemicals) a été initiée. Eco Services opère dans le recyclage de l'acide sulfurique, dans l'industrie du gaz et du pétrole aux États-Unis.

Aucun autre événement significatif n'a eu lieu après la période de reporting.

NOTE 41 Politique en matière de capital social

Voir la Note 2 dans la section relative à la gouvernance d'entreprise du présent rapport.

Périmètre de consolidation 2013

Le Groupe est constitué de Solvay SA et d'un ensemble de 367 filiales et entreprises associées implantées dans 56 pays.

Parmi celles-ci, 204 sont totalement consolidées, quatre le sont par intégration proportionnelle et 27 le sont par la méthode de mise en équivalence, les 132 autres ne satisfont pas aux critères d'importance.

Conformément aux principes de matérialité, certaines sociétés non significatives en termes de taille n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation. Les sociétés sont considérées comme n'étant pas significatives lorsqu'elles ne dépassent aucun des trois seuils suivants durant deux années consécutives, s'agissant de leur contribution aux comptes du Groupe :

- un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros ;
- un total d'actifs de 10 millions d'euros ;
- des effectifs de 150 personnes.

Les sociétés ne répondant pas à ces critères sont néanmoins consolidées lorsque le Groupe estime qu'elles ont un potentiel de développement rapide, ou qu'elles détiennent des titres d'autres sociétés consolidées conformément aux critères susmentionnés.

Globalement, les sociétés non consolidées n'ont pas d'importance significative sur les données consolidées du Groupe, leur impact global sur le bénéfice net du Groupe étant de l'ordre de 0,1 %.

La liste complète des sociétés est déposée à la Banque nationale de Belgique en annexe au rapport annuel et peut être obtenue auprès du siège de la Société.

Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Liste des sociétés entrantes ou sortantes du Groupe

Sociétés entrantes

Pays	Société	Commentaire
ALLEMAGNE	Solvin GmbH & Co. KG - PVDC	création
	Solvay Energy Services Deutschland GmbH	création
CHINE	Solvay High Performance Materials R&D (Shanghai) Co., Ltd., Shanghai	atteint les critères de consolidation
	Solvay (Beijing) Energy Technology Co., Ltd	atteint les critères de consolidation
	Zhejiang Lansol Fluorchem Co., Ltd	atteint les critères de consolidation
ESPAGNE	Solvay Energy Services Iberica, S.L.	atteint les critères de consolidation
ITALIE	Solvay Energy Services Italia S.r.l.	création
POLOGNE	Solvay Advanced Silicas Poland Sp. z o.o.	création
SINGAPOUR	Solvay Fluor Holding (Asia-Pacific) Pte. Ltd.	atteint les critères de consolidation
THAILANDE	Solvay Asia Pacific Company Ltd	atteint les critères de consolidation
ARABIE SAOUDITE	Saudi Hydrogen Peroxide Co.	nouvelle société
VIETNAM	Rhodia Nuoc Trong Biogas LLC	atteint les critères de consolidation

Sociétés sortantes

Pays	Société	Commentaire
BELGIQUE	Peptisyntha SA	vendue à CordenPharma
FRANCE	Solvay Organics France SAS	vendue à Melchior investissement et industries
CHINE	Guangxi Laibin Bioqi New Energy Co.Ltd	vendue à Guangxi Bijia Biological Technology Co., Ltd.
ITALIE	Solvay Specialty Polymers Management S.r.l.	fusion avec Solvay S.A.
	Solvay Finanziaria S.p.A.	fusion avec Solvay S.A.
	Solvay Fluor Italia S.p.A.	fusion avec Solvay Specialty Polymers Italy S.p.A.
ETATS-UNIS	Rhodia Funding Inc	fusion avec Solvay Inc.

Liste des sociétés du Groupe totalement consolidées

Indication du pourcentage détenu.

Le pourcentage de droits de vote est très proche du taux de détention.

BELGIQUE

Carrières les Petons S.P.R.L., Walcourt	100
Financière Solvay S.A., Bruxelles	99,9
Rhodia Belgium SA, Bruxelles	100
Solvay Benvic & Cie Belgium S.N.C., Bruxelles	100
Solvay Chemicals International S.A., Bruxelles	100
Solvay Chimie S.A., Bruxelles	100
Solvay Coordination Internationale des Crédits Commerciaux S.A., Bruxelles	100
Solvay Energy S.A., Bruxelles	100
Solvay Nafta Development and Financing S.A., Bruxelles	100
Solvay Participations Belgique S.A., Bruxelles	100
Solvay Pharmaceuticals S.A. - Management Services, Bruxelles	100
Solvay Specialty Polymers Belgium SA/NV	100
Solvay Stock Option Management S.P.R.L., Bruxelles	100
Solvic S.A., Bruxelles	75
Solvin S.A., Bruxelles	75

LUXEMBOURG

Caredor S.A., Strassen	100
Solvay Finance (Luxembourg) SA, Luxembourg	100
Solvay Hortensia S.A., Luxembourg	100
Solvay Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg	100

PAYS-BAS

Rhodia International Holdings B.V., Den Haag	100
Solvay Chemicals and Plastics Holding B.V., Linne-Herten	100
Solvay Chemie B.V., Linne-Herten	100
Solvay Holding Nederland B.V., Linne-Herten	100
Solvin Holding Nederland B.V., Linne-Herten	59,4

FRANCE

Cogénération Chalampe S.A.S., Puteaux	100
RHOD V S.N.C., Courbevoie	100
RHOD W S.N.C., Courbevoie	100
Rhodia Chimie S.A.S., Aubervilliers	100
Rhodia Energy GHG S.A.S., Puteaux	100
Rhodia Finance S.A.S., Courbevoie	100
Rhodia Laboratoire du Futur S.A.S., Pessac	100
Rhodia Operations S.A.S., Aubervilliers	100
Rhodia Participations S.N.C., Courbevoie	100
Rhodia S.A., Courbevoie	100
Rhodianyl S.A.S., Saint-Fons	100
Solvay - Carbonate - France S.A.S., Paris	100
Solvay - Electrolyse - France S.A.S., Paris	100
Solvay - Fluorés - France S.A.S., Paris	100
Solvay - Olefines - France S.A.S., Paris	100
Solvay - Spécialités - France S.A.S., Paris	100
Solvay Benvic Europe - France S.A.S., Paris	100
Solvay Energie France S.A.S., Paris	100
Solvay Energy Services S.A.S., Puteaux	100
Solvay Finance France S.A., Paris	100
Solvay Finance S.A., Paris	100
Solvay Participations France S.A., Paris	100
Solvay Speciality Polymers France S.A.S., Paris	100
Solvin France S.A., Paris	75

ITALIE

SIS Italia S.p.A., Bollate	100
Società Elettrochimica Solfuri e Cloroderivati (ELESO) S.p.A., Bollate	100
Società Generale per l'Industria della Magnesia (SGIM) S.p.A., Angera	100
Solvay Bario e Derivati S.p.A., Massa	100
Solvay Benvic Europe - Italia S.p.A., Ferrara	100
Solvay Chimica Bussi S.p.A., Rosignano	100
Solvay Chimica Italia S.p.A., Milano	100
Solvay Energy Services Italia S.r.l.	100
Solvay Solutions Italia S.p.A., Milano	100
Solvay Specialty Polymers Italy S.p.A., Milano	100
Solvil Italia S.p.A., Ferrara	75

ALLEMAGNE

Girindus AG, Hannovre	82
Horizon Immobilien AG, Hannovre	100
Salzgewinnungsgesellschaft Westfalen mbH & Co. KG, Hannovre*	65
Solvay Acetow GmbH, Freiburg	100
Solvay Chemicals mbH, Hannovre	100
Solvay Energy Services Deutschland GmbH, Hannovre	100
Solvay Fluor GmbH, Hannovre	100
Solvay GmbH, Hannovre	100
Solvay Holding GmbH, Freiburg	100
Solvay Infra Bad Hoenningen GmbH, Hannovre	100
Solvay Organics GmbH, Hannovre	100
Solvay P&S GmbH, Freiburg	100
Solvay Specialty Polymers Germany GmbH, Hannovre	100
Solvay Verwaltungs-und Vermittlungs GmbH, Hannovre	100
Solvil GmbH & Co. KG, Hannovre	75
Solvil GmbH & Co. KG - PVDC, Rheinberg	75
Solvil Holding GmbH, Hannovre	75

ESPAGNE

Solvay Química S.L., Barcelona	100
Solvay Ibérica S.L., Barcelona	100
Solvil Spain S.L., Martorell	75
Solvay Benvic Europe - Iberica S.A., Barcelona	100
Solvay Energy Services Iberica, S.L., Madrid	100
Solvay Solutions Espana S.L., Madrid	100

SUISSE

Solvay (Schweiz) AG, Bad Zurzach	100
Solvay Vinyls Holding AG, Bad Zurzach	100
Sopargest - Société de participation et de gestion S.A., Fribourg	100

PORTRUGAL

3S Solvay Shared Services-Sociedade de Serviços Partilhados Unipessoal Lda, Carnaxide	100
Solvay Interox - Produtos Peroxidados SA, Povoa	100
Solvay Portugal - Produtos Químicos SA, Povoa	100

AUTRICHE

Solvay Österreich GmbH, Wien	100
------------------------------	-----

* Société en commandite allemande, qui fait usage de l'exemption présentée à la Section 264 (b) du code de commerce allemand, pour ne pas publier ses états financiers annuels.

ROYAUME-UNI

Holmes Chapel Trading Ltd, Watford	100
McIntyre Group Ltd, Watford	100
Rhodia Holdings Ltd, Watford	100
Rhodia International Holdings Ltd, Oldbury	100
Rhodia Limited, Watford	100
Rhodia Organique Fine Ltd, Watford	100
Rhodia Overseas Ltd, Watford	100
Rhodia Pharma Solutions Holdings Ltd, Cramlington	100
Rhodia Pharma Solutions Ltd, Cramlington	100
Rhodia Reorganisation, Watford	100
Rhodia UK Ltd, Watford	100
Solvay Chemicals Ltd, Warrington	100
Solvay Interrox Ltd, Warrington	100
Solvay Speciality Chemicals Ltd, Warrington	100
Solvay UK Holding Company Ltd, Warrington	100

IRLANDE

Solvay Finance Ireland Unlimited, Dublin	100
--	-----

FINLANDE

Solvay Chemicals Finland Oy, Voikkaa	100
--------------------------------------	-----

POLOGNE

Rhodia Polyamide Polska Sp z.o.o., Gorzow Wielkopolski	100
Solvay Advanced Silicas Poland Sp. z o.o.	100

BULGARIE

Solvay Bulgaria EAD, Devnya	100
-----------------------------	-----

RUSSIE

Sertow OOO, Serpukhov Khimi	100
-----------------------------	-----

EGYPTE

Solvay Alexandria Sodium Carbonate Co., Alexandria	100
--	-----

ETATS-UNIS

Alcolac Inc., Cranbury	100
American Soda LLP, Parachute, Co.	100
Ausimont Industries, Inc., Wilmington, DE	100
Girindus America Inc., Cincinnati, OH	82,1
Heat Treatment Services Inc., Cranbury	100
Peptisyntha, Inc., Torrance, CA	100
Rhodia India Holding Inc., Cranbury	100
Rocky Mountain Coal Company, LLC, Houston, TX	100
Solvay America Holdings, Inc., Houston, TX	100
Solvay America Inc., Houston, TX	100
Solvay Chemicals, Inc., Houston, TX	100
Solvay Finance (America) LLC, Houston, TX	100
Solvay Financial Services Inc., Wilmington	100
Solvay Fluorides, LLC., Greenwich, CT	100
Solvay Holding Inc., Cranbury	100
Solvay Information Services NAFTA, LLC, Houston, TX	100
Solvay Soda Ash Expansion JV, Houston, TX	80
Solvay Soda Ash Joint Venture, Houston, TX	80
Solvay Specialty Polymers USA, LLC, Alpharetta, GA	100
Solvay USA Inc., Cranbury	100

CANADA

Rhodia Canada Inc., Toronto	100
-----------------------------	-----

MEXIQUE

Rhodia de Mexico SA de CV, Mexico	100
Rhodia Especialidades SA de CV, Mexico	100
Solvay Fluor Mexico S.A. de C.V., Ciudad Juarez	100
Solvay Mexicana S. de R.L. de C.V., Monterrey	100
Solvay Quimica Y Minera Servicios SA de CV, Monterrey	100
Solvay Quimica Y Minera Ventas SA de CV, Monterrey	100

BRESIL

Cogeracao de Energia Electrica Paraiso SA, Brotas	100
Rhodia Brazil Ltda, Sao Paolo	100
Rhodia Energy Brazil Ltda, Paulinia	100
Rhodia Poliamida Brasil Ltda, Sao Paolo	100
Rhodia Poliamida e Especialidades Ltda, Sao Paolo	100
Rhopart-Participacoes Servidos e Comercio Ltda, Sao Paolo	100
Solvay do Brasil Ltda, Sao Paulo	100
Solvay Indupa do Brasil SA, Sao Paulo	69,9

ARGENTINE

Solvay Argentina SA, Buenos Aires	100
Solvay Indupa S.A.I.C., Bahia Blanca	69,9
Solvay Quimica SA, Buenos Aires	100

VENEZUELA

Rhodia Silices de Venezuela C.A., Barquisimeto	100
--	-----

URUGUAY

Alaver SA, Montevideo	100
Fairway Investimentos SA, Montevideo	100
Zamin Company S/A, Montevideo	100

AUSTRALIE

Rhodia Chemicals Pty Ltd, Sydney	100
Solvay Interox Pty Ltd, Banksmeadow	100

NOUVELLE-ZELANDE

Solvay New Zealand Ltd, Auckland	100
----------------------------------	-----

JAPON

Anan Kasei Co. Ltd, Anan City	67
Nippon Solvay KK, Tokyo	100
Rhodia Japan K.K., Tokyo	100
Rhodia Nicca Ltd, Tokyo	60
Solvay Specialty Polymers Japan KK, Minato Ku-Tokyo	100

CHINE

Baotou Solvay Rare Earths Company Ltd, Baotou	55
Beijing Rhodia Eastern Chemical Co., Ltd, Beijing	60
Liyang Solvay Rare Earth New Material Co., Ltd, Liyang City	96,3
Rhodia Hong Kong Ltd, Hong Kong	100
Solvay (Beijing) Energy Technology Co., Ltd, Beijing	100
Solvay (Shanghai) Engineering Plastics Co., Ltd	100
Solvay (Shanghai) International Trading Co., Ltd, Shanghai	100
Solvay (Shanghai) Ltd, Shanghai	100
Solvay (Zhangjiagang) Specialty Chemicals Co. Ltd, Suzhou	100
Solvay (Zhenjiang) Chemicals Co., Ltd, Zhenjiang New area	100
Solvay Biochemical (Taixing) Co. Ltd, Shanghai	59
Solvay Chemicals (Shanghai) Co. Ltd, Shanghai	100
Solvay China Co., Ltd, Shanghai	100
Solvay Fine Chemical Additives (Qingdao) Co., Ltd, Qingdao	100
Solvay Hengchang (Zhangjiagang) Specialty Chemical Co., Ltd, Zhangjiagang City	70
Solvay High Performance Materials R & D (Shanghai) Co., Ltd., Shanghai	100
Solvay Silica Qingdao Co., Ltd, Qingdao	100
Solvay Speciality Polymers (Changshu) Co. Ltd, Changshu	100
Zhejiang Lansol Fluorchem Co., Ltd, Zhejiang	55
Zhuhai Solvay Specialty Chemicals Co. Ltd, Zhuhai City	100

THAILANDE

Advanced Biochemical (Thailand) Company Ltd, Bangkok	58,8
Solvay (Bangpoo) Specialty Chemicals Ltd, Bangkok	100
Solvay Asia Pacific Company Ltd, Bangkok	100
Solvay Peroxythai Ltd, Bangkok	100
Vinythai Public Company Ltd, Bangkok	58,8

SINGAPOUR

Rhodia Amines Chemicals Pte Ltd, Singapour	100
Solvay Fluor Holding (Asia-Pacific) Pte. Ltd., Singapour	100
Solvay Singapore Pte Ltd, Singapour	100
Solvay Specialty Chemicals Asia Pacific Pte. Ltd., Singapour	100
Vinythai Holding Pte Ltd., Singapour	58,8

INDE

Rhodia Polymers & Specialties India Private Limited, Mumbai	100
Rhodia Specialty Chemicals India Limited, Mumbai	72,9
Solvay Specialities India Private Limited, Mumbai	100
Sunshield Chemicals Limited, Mumbai	62,4

ILES CAIMAN

Blair International Insurance (Cayman) Ltd, Georgetown	100
--	-----

COREE DU SUD

Daehan Solvay Special Chemicals Co., Ltd, Seoul	100
Solvay Chemicals Korea Co. Ltd, Seoul	100
Solvay Energy Services Korea Co. Ltd, Seoul	100
Solvay Korea Co. Ltd, Seoul	100
Solvay Silica Korea Co. Ltd, Incheon	100
Solvay Specialty Polymers Korea Company Ltd, Seoul	100

NAMIBIE

Okorusu Fluorspar (Pty) Ltd, Otjiwarongo	100
Okorusu Holdings (Pty) Ltd, Windhoek	100

Liste des sociétés du Groupe consolidées proportionnellement**FRANCE**

Butachimie S.N.C., Courbevoie	50
Hexagas S.A.S., Puteaux	50

ALLEMAGNE

Warmeverbundkraftwerk Freiburg GmbH, Freiburg	49,9
---	------

ETATS-UNIS

Primester, Kingsport TN	50
-------------------------	----

Liste des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence**BELGIQUE**

BASF Interox H ₂ O ₂ Production N.V., Bruxelles	50
---	----

PAYS-BAS

MTP HP JV C.V., Weesp	50
-----------------------	----

MTP HP JV Management bv, Weesp	50
--------------------------------	----

FRANCE

GIE Chime Salindres, Salindres	50
--------------------------------	----

GIE Osiris, Roussillon	34,8
------------------------	------

ALLEMAGNE

Solvay & CPC Barium Strontium GmbH & Co. KG, Hannovre	75
---	----

Solvay & CPC Barium Strontium International GmbH, Hannovre	75
--	----

AUTRICHE

Solvay Sisecam Holding AG, Vienne	75
-----------------------------------	----

POLOGNE

Zaklad Energoeloctryczny Energo-Stil Sp. z o.o., Gorzow Wielkopolski	25
--	----

BULGARIE

Deven AD, Devnya	75
------------------	----

Solvay Sodi AD, Devnya	75
------------------------	----

RUSSIE

Poligran OAO, Tver	50
--------------------	----

Rusvinyl OOO, Moscou	29,7
----------------------	------

Soligran ZAO, Moscou Aptekars	50
-------------------------------	----

ETATS-UNIS

Plextronics, Inc., Pittsburgh	47,3
-------------------------------	------

MEXIQUE

Silicatos y Derivados S.A. DE C.V.	20
------------------------------------	----

Solvay & CPC Barium Strontium Monterrey S. de R.L. de C.V., Monterrey	75
---	----

Solvay & CPC Barium Strontium Reynosa S. de R.L. de C.V., Reynosa	75
---	----

BRESIL

Dacarto Benvic SA, Santo André	50
--------------------------------	----

Peroxidos do Brasil Ltda, Sao Paulo	69,4
-------------------------------------	------

ARGENTINE

Solalban Energia S.A., Bahia Blanca	40,5
-------------------------------------	------

CHINE

Qingdao Hiwin Solvay Chemicals Co. Ltd, Qingdao	30
---	----

THAILANDE

MTP HP JV (Thailand) Ltd, Bangkok	50
-----------------------------------	----

INDONESIE

Solvay Manyar P.T., Gresik	50
----------------------------	----

INDE

Hindustan Gum & Chemicals Ltd, New Delhi	50
--	----

VIETNAM

Rhodia Nuoc Trong Biogas LLC, Ho Chi Minh City	75
--	----

ARABIE SAOUDITE

Saudi Hydrogen Peroxide Co., Jubail	50
-------------------------------------	----

États financiers abrégés de Solvay SA

Les états financiers annuels de Solvay SA sont présentés ci-après de manière abrégée. Conformément au Code belge des Sociétés, les états financiers annuels de Solvay SA, le Rapport de gestion et le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles gratuitement sur le site internet ou sur demande à :

Solvay SA
Rue de Ransbeek, 310
B – 1120 Bruxelles

Bilan abrégé de Solvay SA

En millions d'euros

ACTIF

Actifs Immobilisés

	2013	2012
Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	12 229	10 767
Immobilisations corporelles	102	93
Immobilisations financières	68	60
	12 059	10 614
Actifs circulants	1 066	1 327
Stocks	3	11
Créances commerciales	194	148
Autres créances	735	613
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	115	529
Charges à reporter - produits acquis	19	26
	13 295	12 094

TOTAL DU PASSIF

PASSIF

Capitaux propres

	2013	2012
Capital	7 500	7 413
Primes d'émission	1 271	1 271
Réserves	18	18
Bénéfice reporté	1 948	1 948
Subventions à l'investissements	4 262	4 175
	1	1
Provisions et impôts différés	333	375
Dettes financières	4 856	3 695

- à plus d'un an
- à un an au plus

Dettes commerciales

	2013	2012
Autres dettes	156	149
Charges à imputer - produits à reporter	336	346
	114	116
TOTAL DU PASSIF	13 295	12 094

Compte de résultats abrégé de Solvay SA

En millions d'euros

Produits d'exploitation

	2013	2012
Chiffres d'affaires	1 000	798
Autres produits d'exploitation	325	295
	675	503

Charges d'exploitation

Résultat d'exploitation	-1 202	-1 010

Résultat d'exploitation

Charges et produits financiers	422	1 274

Bénéfice courant avant impôts

Résultats exceptionnels	220	1 062

Résultat de l'exercice avant impôts

Charges d'impôts	322	913

Résultat de l'exercice

Transfert (-) / Prélèvement (+) aux réserves immunisées	37	20

Résultat de l'exercice à affecter

	359	933

3. Rapport du commissaire

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2013

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent la situation financière consolidée clôturée le 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Solvay SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans la situation financière consolidée s'élève à 18 433 million d'euros et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 270 million d'euros.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standard on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de Solvay SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 27 février 2014

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Eric Nys



4. Déclaration en matière de responsabilité

Le Conseil d'Administration déclare, qu'à sa connaissance :

- a) les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Pour le Conseil d'Administration,

Nicolas Boël

Président du Conseil d'Administration



Jean-Pierre Clamadieu

Président du Comité Exécutif et CEO

Administrateur



→ En 2013, l'accent a été mis sur la création d'un profil de risque englobant toutes les Global Business Units et les Fonctions. Par ailleurs, pour le traitement des risques qui se situent en dehors de la zone de tolérance, un profil est en cours de création.



Gestion des risques

2

Ce chapitre est une annexe au Rapport de Gestion

1	Risque stratégique de marché et de croissance	149
2	Risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la production	150
3	Risque réglementaire, politique et juridique	151
4	Gouvernance d'entreprise et risques liés aux procédures internes	152
5	Risque financier	153
6	Risque lié aux produits	155
7	Risque lié aux personnes	156
8	Risque environnemental	158
9	Risque lié à l'information et aux technologies de l'information (IT)	159
10	Risque lié à la réputation	160
11	Litiges importants	161

La prise de risques calculés dans le respect de la vision du Groupe et de son Code de Conduite, mais également dans le respect des lois et réglementations, est inhérente au développement des affaires et des activités industrielles du groupe Solvay. La politique ERM (*Enterprise Risk Management*, Gestion du risque d'entreprise) prévoit que le Groupe identifie, quantifie, évalue et gère tous les risques et opportunités potentiellement significatifs pour l'activité en appliquant une gestion systématique des risques intégrée aux décisions et actions stratégiques et commerciales. Solvay contrôle également les effets des changements climatiques dans la mesure où les risques et opportunités y afférents pourraient nuire aux objectifs du Groupe. La gestion des risques est perçue comme un outil de gestion essentiel qui contribue à prendre les décisions nécessaires à l'atteinte des objectifs à court, moyen et long terme de la Société.

En 2013, sur la base de la norme de gestion des risques de FERMA (Federation of European Risk Management Associations, Fédération des associations européennes de gestion des risques), Solvay a poursuivi son engagement à garantir qu'une approche commune de la gestion des risques soit déployée à tous les niveaux de son organisation. Au sein du département Audit Interne et Gestion des Risques, une équipe ERM développe des outils, apporte des conseils et propose des stratégies pour aider les entités à gérer leurs risques de manière plus systématique.

En 2013, priorité a été donnée à un vaste exercice d'identification des risques portant sur l'ensemble des Business Units et des Fonctions. La gouvernance du risque est renforcée par le Comité de Gestion des Risques du Groupe.

Lorsque les risques évalués n'entrent pas dans les limites définies de la tolérance aux risques, des actions sont développées, mises

en œuvre et contrôlées. Les résultats sont transmis au département Gestion des Risques puis, accompagnés de la Stratégie, au Comité Exécutif. Ils sont consolidés et, par la suite, évalués pour élaborer un profil de risques Groupe qui est proposé au Comité de Gestion des Risques du Groupe.

Le processus de contrôle interne est appliqué aux processus du Groupe les plus importants. La méthodologie repose sur les étapes suivantes : (i) analyse du risque tout au long du processus par le responsable dudit processus assisté d'experts du département Gestion des Risques, (ii) élaboration de contrôles visant à réduire les risques, (iii) déploiement de ces contrôles et (iv) évaluation de l'efficacité desdits contrôles par l'audit interne. Des contrôles internes efficaces réduisent également le risque d'erreurs en matière de reporting financier. Nous vous invitons à consulter les pages 188 et 189 du rapport annuel 2013 de Solvay pour une description détaillée du système de contrôle interne du groupe Solvay.

En ce qui concerne les Droits de l'Homme, les problématiques de Solvay sont essentiellement liées au travail, à la santé et à la sécurité (voir 7 ci-après). Fort de ses opérations en expansion dans les pays émergents, Solvay réévalue en permanence son impact en matière de Droits de l'Homme.

Dans un contexte mondial d'incertitude économique et politique, d'équilibre des forces en évolution, de dynamiques de croissance diverses, de raccourcissement des cycles de marché, de volatilité des prix des matières premières et de l'énergie et de rapidité des avancées technologiques, Solvay estime qu'un contrôle et une gestion efficaces des risques sont primordiaux pour assurer la pérennité et la croissance de l'entreprise.

Description des risques en 10 catégories de risque

Solvay a défini 10 catégories de risque :

- 1 Risque stratégique de marché et de croissance**
- 2 Risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la production**
- 3 Risque réglementaire, politique et juridique**
- 4 Gouvernance d'entreprise et risques liés aux procédures internes**
- 5 Risque financier**
- 6 Risque lié aux produits**
- 7 Risque lié aux personnes**
- 8 Risque environnemental**
- 9 Risque lié à l'information et aux technologies de l'information (IT)**
- 10 Risque lié à la réputation**

L'objectif du présent rapport est de décrire les principaux risques associés à chaque catégorie et d'indiquer les actions entreprises par le Groupe pour réduire ces risques. L'ordre de présentation de ces catégories de risques ne reflète pas leur degré de gravité ou de probabilité. Les efforts d'atténuation des risques décrits ne peuvent garantir la non-survenance des risques, mais attestent des efforts déployés par le Groupe en vue de réduire son exposition aux risques de manière préventive.

1 Risque stratégique de marché et de croissance

Le risque stratégique est l'exposition de Solvay aux évolutions sur les marchés ou dans le cadre de son environnement compétitif, ainsi que le risque de prises de mauvaises décisions stratégiques. Les avancées technologiques permettant de développer des produits de substitution ou des procédés de fabrication plus compétitifs, le ralentissement de l'économie, les fluctuations importantes des prix et de la disponibilité de l'énergie et des matières premières, l'échec du lancement d'un nouveau produit, la réduction de la demande sur les marchés principaux du Groupe liée à l'instauration d'une nouvelle législation ou à des agissements de la concurrence, des événements affectant ses principaux clients, de nouveaux entrants sur un marché, une guerre des prix ainsi que des déséquilibres marqués entre l'offre et la demande sur ses marchés sont autant d'exemples de ce type de risque.

Les diverses activités au sein de Solvay génèrent une grande variété de risques, certains d'entre eux étant susceptibles d'affecter le Groupe dans son ensemble. Toutefois, cette diversification contribue à réduire le risque global, dans la mesure où les diverses activités, processus, politiques et structures du Groupe permettent de compenser certains risques entre eux, simplement grâce à un portefeuille équilibré de produits, ses marchés finaux, son empreinte industrielle et sa portée géographique.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

L'impact potentiel des événements préjudiciables est évalué et pris en charge au niveau des GBU et du Groupe et implique plus spécifiquement :

- une analyse systématique et formelle des marchés et des enjeux en matière de commercialisation en lien avec nos projets ;
- le maintien d'un portefeuille équilibré de produits et de la répartition géographique ;
- la diversification de la clientèle sur différents segments de marché ;
- l'adaptation des opérations aux évolutions de l'environnement macro-économique et de marché ;
- une intégration verticale sélective et un approvisionnement diversifié en matières premières et en énergie ;
- une rigueur en matière de politique financière et d'allocation des moyens ;
- une stratégie d'investissement et d'innovation ;
- un suivi permanent de l'avancement des plans de limitation des risques ;
- une planification des activités et des cycles de gestion assortis d'horizons à court et long termes.

Pour Solvay, le développement des ventes est une source importante d'opportunités et de risques. Le Groupe estime que son chiffre d'affaires connaîtra une croissance pérenne dans le cadre de sa planification stratégique, stimulée notamment par une croissance supérieure à la moyenne mondiale dans les régions émergentes et celles qui connaissent un développement rapide. Ce phénomène crée des opportunités dont Solvay souhaite se saisir en élargissant sa présence dans les pays correspondants. Ainsi, en 2013, le Groupe a annoncé des investissements dans de nouvelles usines de PVDF et de vanilline en Chine, une nouvelle usine de silice en Pologne, une nouvelle usine de bicarbonate en Thaïlande et une nouvelle usine d'alcoxylation à Singapour. Par ailleurs, Solvay construit actuellement une nouvelle usine de peroxyde d'hydrogène en coentreprise en Arabie saoudite. Toutefois, les risques potentiels associés à la baisse durable de la demande mondiale de produits chimiques et à l'augmentation de la concurrence ont conduit Solvay à élaborer et annoncer des projets visant à rationaliser davantage ses opérations et à accélérer sa croissance grâce à de nouveaux produits et marchés.

En outre, selon les estimations du Groupe, le faible coût de l'énergie dans certaines régions devrait continuer de favoriser son développement. C'est notamment le cas des États-Unis où l'exploitation du gaz de schiste crée des opportunités commerciales et met au défi les gros consommateurs d'énergie d'autres régions. Le Groupe prend en charge ces risques et opportunités, et d'autres encore, grâce à une gestion active de son portefeuille. À titre d'exemple, Solvay a annoncé un projet de cession de ses activités PVC en Amérique du Sud et la constitution d'une coentreprise avec INEOS pour son activité PVC européenne. Toujours en 2013, le Groupe a procédé à l'acquisition de Chemlogics, qui accroît son exposition à une croissance rentable supérieure à la moyenne dans le secteur en plein essor des gaz de schiste aux États-Unis. Pour cette acquisition comme d'autres, les risques et opportunités ont été évalués dans le cadre des vérifications préalables (*due diligence*). Ces opérations permettent au Groupe d'équilibrer sa présence géographique en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Il est ainsi en mesure de minimiser l'impact global des éventuelles variations économiques et politiques dans une région donnée et de tirer profit d'environnements où la croissance est plus forte.

Par ailleurs, la Fonction Recherche & Innovation développe de nouveaux produits, technologies et activités pour répondre à la demande de clients et de marchés attractifs en pleine croissance, tels que les matériaux légers, les technologies de recyclage, la protection et le rendement des cultures, la mobilité durable, etc.

2 Risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la production

Le risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la production dans les unités de production et au cours du transport concerne les risques associés aux matières premières, aux fournisseurs, aux unités de production et de stockage, et enfin, au transport amont-aval. Parmi ces risques figurent les défaillances ou dommages importants des équipements, les catastrophes naturelles, les accidents industriels et de transport, les grèves et les pénuries importantes de matières premières, de services publics ou d'équipements cruciaux.

La répartition géographique des unités de production dans le monde entier permet de réduire l'impact général lié au fait qu'une unité de production soit endommagée ou voie son activité interrompue. Certains produits de spécialité sont toutefois uniquement produits dans une seule usine.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Les principaux risques sont pris en charge par des politiques et des programmes de contrôle dédiés tels que le processus de prévention des sinistres touchant les biens, les procédures de gestion de la sécurité des procédés, les politiques sanitaires et sécuritaires, le processus de qualification et d'évaluation des fournisseurs, les systèmes intégrés d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et de planification des ressources, les PIU (plans d'intervention d'urgence), les procédures de gestion de crise aux niveaux local et Groupe, la planification de la continuité des activités (y compris pour les risques pandémiques) et le partage d'expériences pour les responsables de la fabrication et de la chaîne d'approvisionnement.

Solvay souscrit une assurance pour réduire l'impact financier d'événements susceptibles de causer d'importants dommages et de provoquer une interruption de l'approvisionnement. Le programme de prévention des sinistres touchant les biens est mis en œuvre avec l'aide d'un vaste réseau d'ingénieurs spécialisés en gestion des risques désignés par les assurances et se concentrant sur la prévention et la limitation des dommages aux biens et sur la perte de profit suite à un incendie, une explosion, une émanation chimique accidentelle et tout autre imprévu préjudiciable. Ce programme a été renforcé à l'échelle du Groupe depuis janvier 2012. Il prévoit :

- des visites semestrielles d'ingénieurs sur tous les sites présentant un scénario pessimiste atteignant 100 millions d'euros ;
- un suivi et une mise à jour trimestriels de l'avancement des actions d'amélioration des risques convenus pour l'ensemble des sites ;
- une analyse d'impact sur l'activité (*Business Impact Analysis*) ;
- une formation en matière de prévention des sinistres à l'attention du personnel des sites industriels.

Outre les participations qu'il détient dans différentes mines et carrières d'extraction de fluorine, de trona, de calcaire, de sel et de célestite, Solvay réduit le risque d'interruption de son approvisionnement en matières premières (disponibilité, fiabilité et prix) en associant :

- le recours à des contrats flexibles, à moyen et à long terme ;
- la diversification des approvisionnements en matières premières ;

- le développement de partenariats avec des fournisseurs de référence ;
- si possible, l'intégration de fournisseurs principaux dans le programme de prévention des sinistres touchant les biens ;
- la mise en place de processus garants de la conformité de la chaîne d'approvisionnement au programme REACH et/ou au principe de substitution afin de minimiser le risque de rupture d'approvisionnement des matières premières ;
- la mise en œuvre de TfS (*Together for Sustainability*), méthodologie du secteur dédié à l'évaluation et l'audit des fournisseurs, conforme au cadre de référence du Pacte Mondial des Nations Unies.

En ce qui concerne l'approvisionnement en énergie, Solvay n'a cessé de mettre en œuvre, depuis de nombreuses années, des programmes visant à réduire sa consommation énergétique. Si Solvay possède des activités industrielles très consommatrices d'énergie, principalement en Europe (usines de carbonate de sodium synthétique, chlorure de vinyle, polyamides), il est également à la tête d'un panel d'activités industrielles dont la consommation d'énergie représente un pourcentage relativement faible du prix de vente, notamment l'activité polymères fluorés des GBU Specialty Polymers et Novecare. Pour le Groupe, un approvisionnement énergétique sûr et fiable est particulièrement important et, pour s'en assurer, il a pris les initiatives stratégiques suivantes :

- un *leadership* technologique dans les procédés et les activités industrielles à haute performance, pour minimiser la consommation énergétique ;
- une diversification et une utilisation flexible de divers types et sources d'énergie primaire ;
- une intégration en amont de la production de vapeur et d'électricité (cogénération de gaz, biomasse ou cogénération de combustibles secondaires, etc.) ;
- un examen périodique des conditions régissant les actifs énergétiques et les connections des sites industriels ;
- une stratégie de couverture de l'approvisionnement basée sur des partenariats à long terme et des contrats à moyen et long termes prévoyant, le cas échéant, des mécanismes de protection de couverture des prix ;
- si possible, un accès direct aux marchés énergétiques (terminaux gaziers, réseaux électriques, échanges sur les marchés au comptant et à terme) ;
- des rapports prévisionnels réguliers sur les tendances des prix de l'énergie et des matières premières adressés aux activités pour anticiper des réajustements des prix de vente.

Solvay a créé Energy Services, qui a pour mission d'optimiser la facture énergétique et les émissions de CO₂ pour le Groupe et des tiers. Energy Services optimise l'achat et la consommation d'énergie pour le Groupe et accompagne les GBU dans leur gestion de l'énergie et des émissions de CO₂.

Le groupe Solvay s'est engagé à atteindre des objectifs ambitieux de réduction de CO₂.

3 Risque réglementaire, politique et juridique

Le risque réglementaire relève de l'exposition de Solvay à des évolutions tant législatives que réglementaires. Entrent dans cette catégorie des événements tels que la régulation publique des prix, l'imposition, les politiques tarifaires ou les nouvelles réglementations interdisant un produit, ou imposant des restrictions en matière de fabrication, de commercialisation et d'utilisation rendant sa production injustifiable. Solvay pourrait se retrouver exposé à d'importantes hausses des coûts ou à des interruptions d'activité en répercussion de nouvelles lois ou réglementations, ou encore d'une interprétation ou d'une application plus stricte des textes existants par les tribunaux ou les autorités.

Solvay doit obtenir et conserver les autorisations réglementaires pour faire fonctionner ses moyens de production et vendre ses produits. Compte tenu de l'implantation internationale du Groupe, ces autorisations réglementaires émanent d'autorités ou d'agences établies dans de nombreux pays. Le retrait d'une autorisation obtenue antérieurement ou le fait de ne pas obtenir une autorisation peut avoir un effet préjudiciable sur la continuité des activités du Groupe et sur ses résultats opérationnels.

Pour l'Europe en particulier, toutes les substances fabriquées ou employées dans les activités de Solvay requièrent un enregistrement conformément à la réglementation REACH et, par conséquent, un respect des échéances imposées par cette réglementation, le tout en marge des autres prescriptions préexistantes. À la deuxième échéance pour l'enregistrement REACH, fixée au 1^{er} juin 2013, 175 dossiers avaient été enregistrés avec succès par l'ECHA (European Chemicals Agency, Agence européenne des produits chimiques), dont 59 en 2012 et 116 en 2013. La prochaine échéance pour l'enregistrement REACH est fixée au 31 mai 2018.

Le risque politique est l'exposition de Solvay à des circonstances au cours desquelles l'autorité publique ne s'exerce plus normalement. Ce risque peut résulter d'une crise sociale, d'une instabilité politique, d'une guerre civile, d'une nationalisation ou d'actes de terrorisme dans des pays où le Groupe opère ou vend des produits – entraînant des retards ou des pertes dans les livraisons de produits ou l'indisponibilité de certaines matières premières, des services publics, de la logistique ou des moyens de transport.

Le risque juridique est l'exposition du Groupe aux procédures judiciaires et administratives existantes et potentielles. Par le simple fait d'exercer des activités commerciales, Solvay s'expose à des conflits et à des litiges. Ceux-ci peuvent déboucher sur des résultats défavorables (voir note sur les litiges importants ci-après). Dans l'exercice normal de ses activités, le Groupe est ou peut être partie dans des procédures judiciaires ou administratives. Voir page 161 pour un aperçu des procédures judiciaires en instance impliquant le Groupe et considérées comme présentant des risques potentiellement majeurs. Le Groupe est particulièrement exposé au risque juridique dans les domaines de la responsabilité liée aux produits, des obligations contractuelles, des

lois *antitrust*, des violations de brevets, des évaluations fiscales et des questions environnementales.

L'activité du Groupe repose sur la maîtrise de ses technologies-clés et sur sa capacité à innover. La remise en cause, par des tiers, du droit de Solvay d'utiliser certaines technologies pourrait avoir une incidence sur ses activités. Par ailleurs, l'insuffisante protection de ses innovations par Solvay pourrait être de nature à limiter son potentiel de développement.

La répartition géographique du Groupe dans le monde entier permet de réduire l'incidence de conséquences réglementaires et politiques défavorables.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Une conception et un contrôle adéquats des produits et de leurs processus de production contribuent à gérer les risques réglementaires et juridiques, de même que les dépôts de demandes, en temps opportun, des autorisations nécessaires.

Le risque politique et réglementaire, au sein et en dehors de l'Union européenne, est minimisé par le travail permanent, et les interactions avec les pouvoirs publics, du gouvernement et du département des Affaires Publiques et via l'ambassade belge locale.

Afin de gérer le risque juridique, Solvay dispose, en interne, de ressources spécialisées en droit, propriété intellectuelle et réglementation. Il a également recours à des ressources professionnelles externes supplémentaires, le cas échéant. Par ailleurs, le Groupe constitue des provisions financières adaptées. Conscient des risques juridiques, le Groupe a mis sur pied des formations spécifiques, le partage d'informations, des procédures d'auto-évaluation et des audits internes.

Dans l'industrie chimique, le savoir-faire technologique peut être protégé par le secret de fabrication, ce qui constitue souvent une bonne alternative à la protection par un brevet. Néanmoins, le cas échéant, Solvay brevète ses nouveaux produits et procédés et s'efforce constamment de protéger ses informations confidentielles ainsi que sa position de leader en matière de savoir-faire technologique pour ses procédés de production. Solvay met en œuvre une politique de protection de ses innovations et de son savoir-faire et prend des précautions particulières pour les protéger, tant dans le choix de ses partenaires en recherche et développement que dans la localisation de ses activités de recherche.

En ce qui concerne les risques politiques, les actions entreprises par Solvay se font dans le cadre d'un partage des risques avec des partenaires locaux ou institutionnels, et d'un suivi des évolutions politiques dans les zones sensibles.

4 Gouvernance d'entreprise et risques liés aux procédures internes

Solvay a adopté le Code belge de Gouvernance d'entreprise de 2009.

En matière de gouvernance d'entreprise, chaque année, Solvay publie un rapport annuel consacré à la mise en œuvre des recommandations de ce Code conformément au principe « appliquer ou expliquer » (*comply or explain*) (disponible sur www.solvay.com).

À l'échelle du Groupe, Solvay dispose d'un Code de Conduite et adopte des politiques et procédures destinées à renforcer sa bonne gouvernance.

Le risque lié aux procédures internes correspond à l'exposition de Solvay au risque de non-respect du Code de Conduite et des politiques et procédures qui le sous-tendent. L'échec de l'intégration d'une société acquise, l'incapacité à mettre en œuvre une bonne gouvernance dans une coentreprise, une implication directe ou non dans des atteintes aux Droits de l'Homme, l'incapacité à mettre en œuvre des stratégies en matière de ressources humaines, la perte de certains personnels clés, des erreurs de *reporting* financier, la corruption et l'échec à appliquer des contrôles internes sont autant d'exemples de ce type de risque.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Solvay dispose d'un dispositif de suivi de la conformité placé sous l'autorité du Directeur Juridique Groupe pour renforcer une culture basée sur l'éthique et la conformité à l'échelle du Groupe et pour promouvoir et contrôler la conformité avec le droit applicable, le Code de Conduite du Groupe et les politiques et procédures sous-jacentes. Des responsables de la conformité (*Compliance Officers*) ont été désignés dans les quatre régions où le Groupe opère.

Des formations, dispensées par la Fonction Legal & Compliance, sont organisées pour garantir qu'une conduite éthique et respectueuse préside à la façon dont Solvay fait des affaires et pour prévenir des comportements à risque dans certains domaines spécifiques tels que la concurrence ou la corruption. Régulièrement, des campagnes sont organisées pour assurer la formation des nouvelles recrues et maintenir le niveau adéquat de sensibilisation au sein de l'ensemble du Groupe. Le Département Conformité, en collaboration avec l'Audit Interne, le Département Juridique et d'autres départements ou Fonctions, contrôle la conformité avec les lois en vigueur et le Code de Conduite de Solvay. Toute violation de ce Code entraînera des sanctions en accord avec le règlement intérieur et les lois en vigueur. Le signalement des infractions est encouragé et plusieurs canaux sont proposés aux employés, notamment le recours aux *Compliance Officers*. Dans la plupart des pays où le Groupe est actif, Solvay a introduit la Solvay Ethics Helpline, une ressource externe au travers de laquelle les employés peuvent signaler leurs préoccupations en matière d'éthique ou de conformité, dans leur propre langue.

Le processus de contrôle interne est appliqué aux processus commerciaux les plus importants. La méthodologie repose sur les étapes suivantes : (i) analyse du risque tout au long du processus par le responsable dudit processus assisté d'experts du département Gestion des Risques, (ii) élaboration de contrôles visant à réduire les risques, (iii) déploiement de ces contrôles et (iv) évaluation de l'efficacité desdits contrôles par l'audit interne. Des contrôles internes efficaces réduisent également le risque d'erreurs en matière de *reporting* financier. Nous vous invitons à consulter les pages 188 et 189 du rapport annuel 2013 de Solvay pour une description détaillée du système de contrôle interne du groupe Solvay.

5 Risque financier

Le risque financier correspond à l'exposition de Solvay au risque de liquidité, de change, de taux d'intérêt, de contrepartie (risque crédit), d'incapacité à financer les engagements de pension, ainsi qu'au risque fiscal, principalement au risque de conformité fiscale et au risque lié aux prix de transfert.

Le risque de liquidité est lié à la capacité de Solvay à servir et à refinancer sa dette (y compris les emprunts émis), ainsi qu'à financer ses activités ; il dépend de sa capacité à générer des liquidités de ses activités et à ne pas surpayer ces acquisitions.

En ce qui concerne le **risque de change**, Solvay y est naturellement exposé en raison de ses activités internationales. Dans sa structure actuelle, le Groupe est principalement exposé au risque EUR/USD, étant donné que les activités globales du Groupe génèrent un flux positif net en USD. De ce fait, une perte de valeur du dollar génère en règle générale une baisse de revenus pour Solvay. Dans une moindre mesure, le Groupe est également exposé au risque EUR/JPY et BRL/USD. Une analyse de sensibilité à ces devises peut être consultée dans la partie financière du présent rapport annuel (pages 124 et 125).

Le risque de taux d'intérêt est l'exposition de Solvay aux fluctuations des taux d'intérêt.

Solvay est exposé au **risque de contrepartie** dans le cadre de la gestion de ses liquidités et de la gestion du risque de change et de taux d'intérêt, ainsi que dans ses relations commerciales avec les clients.

En ce qui concerne le **risque de sous-financement des engagements de pension**, Solvay est exposé à un certain nombre de régimes à prestations définies. Les fluctuations des taux d'actualisation, des salaires et de la sécurité sociale, de la longévité et de l'équivalence de l'actif et du passif peuvent avoir un impact important sur les obligations liées à ces plans de retraite. Au niveau des régimes capitalisés, les risques liés aux investissements doivent être gérés en tenant compte de l'équilibre risque-rendement. Si les régimes sont sous-financés, Solvay est principalement exposé aux risques d'inflation et de taux d'intérêt. De plus amples renseignements sont fournis dans la Note 32 des états financiers consolidés, pages 110 à 112 du présent document.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Les risques financiers sont analysés, évalués et gérés par la Fonction Finance du Groupe (Trésorerie et Fiscalité). Les efforts en matière de prévention et de limitation des pertes impliquent un certain nombre d'activités telles que :

- le maintien d'une politique de liquidité solide ;
- le maintien d'une couverture de change naturelle ;
- des taux d'intérêts fixes ;

- des régimes de pension hybrides, des régimes de retraite à solde de caisse et des régimes à cotisations définies ;
- des contrôles internes dédiés aux processus de conformité fiscale ;
- une documentation de prix de transfert préparée conformément aux exigences de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) ;
- si nécessaire, le recours à une expertise fiscale externe.

Historiquement, le Groupe a la réputation d'avoir un profil financier prudent comme illustré par sa notation BBB+⁽¹⁾ (BBB+ pour Standard & Poor's, Baa1 pour Moody). Son profil de liquidité est solide grâce, principalement, à des emprunts obligataires à long terme (pour un total de 4 milliards d'euros, dont 500 millions d'euros ayant une première maturité significative en 2014 et 1,2 milliard d'euros de titres hybrides considérés comme des capitaux propres au titre des IFRS) et à de substantielles réserves de liquidités (trésorerie et lignes de crédit confirmées comprenant deux lignes de crédit syndiquées de, respectivement, 1 milliard d'euros et 550 millions d'euros, et une ligne de crédit de 300 millions d'euros auprès de la Banque Européenne d'Investissement). En outre, le Groupe a également accès à un programme de Billets de Trésorerie belges pour un montant de 1 milliard d'euros ou, comme alternative, à un programme de papier commercial américain pour 500 millions de dollars. La discipline financière reste conservatrice.

La diversification géographique de la production et des ventes fournit une couverture naturelle du risque de change, étant donné la combinaison qui en résulte entre un flux entrant et une base de dépenses en monnaie locale. En outre, Solvay surveille étroitement le marché des changes et se couvre, dès que cela est nécessaire, sur des durées généralement comprises entre un an et 18 mois. En pratique, Solvay souscrit des contrats à terme et des contrats d'option assurant la valeur (en EUR et/ou en USD) des flux en devises au cours des mois qui suivent. Le Groupe gère son risque de change sur les créances et les emprunts à l'aide du CICC (la banque interne du Groupe) en Belgique pour toutes les sociétés affiliées du Groupe, dès que nécessaire, afin de s'engager dans ces opérations de couverture, et à l'aide de sociétés financières affiliées locales pour les autres régions.

Dans sa structure actuelle, le Groupe a bloqué la plus grande partie de son endettement net à des taux d'intérêt fixes. Solvay suit de près le marché des taux d'intérêt et s'engage dans des swaps de taux d'intérêt dès que nécessaire.

Solvay gère le risque de contrepartie financière en travaillant avec des institutions bancaires de premier ordre (sélection basée sur les principaux systèmes de notation) et réduit toute concentration de risques en limitant son exposition auprès de chacune de ces banques à un certain seuil fixé en fonction de la notation de crédit de l'institution en question.

(1) À l'heure où nous publions le présent rapport annuel.

En outre, Solvay place des avoirs dans des fonds monétaires bénéficiant d'une notation élevée et investit dans des titres de créances à court terme d'émetteurs souverains à la notation élevée, au moment jugé opportun.

Par ailleurs, le groupe Solvay gère son risque lié aux clients externes et au recouvrement grâce à un solide réseau de gestionnaires de crédit et de perceuteurs basés dans les zones et pays où le Groupe opère.

Les processus de gestion et de recouvrement du crédit s'appuient sur un ensemble de procédures détaillées et sont gérés par des Comités de crédits à l'échelle du Groupe et des GBU. Au cours des dernières années, ces mesures de limitation des pertes ont conduit à un taux faible record de défauts de paiement des clients.

Solvay a défini des orientations en matière de gouvernance des fonds de pension pour maximiser son influence sur les décisions des fonds de pension nationaux dans les limites autorisées par les lois locales, en particulier pour les décisions ayant trait aux investissements et au financement, au choix des conseillers, aux désignations des mandataires désignés par l'employeur pour les caisses de retraite locales et d'autres décisions portant sur la gestion des coûts.

Le Groupe a minimisé son exposition au risque lié aux régimes à prestations définies en convertissant les régimes actuels en régimes de retraite présentant un profil de risque moindre pour services futurs ou sans les proposer aux nouveaux arrivants. Les plans hybrides, les régimes de retraite à solde de caisse et les régimes à cotisations définies sont des exemples de plans présentant un profil de risque moindre.

Une analyse globale de gestion des actifs-passifs (*Asset Liability Management, ALM*) des régimes de retraite du Groupe représentant plus de 90 % des engagements de pension du Groupe est réalisée périodiquement, la dernière ayant eu lieu en 2012, pour identifier et gérer les risques correspondants sur une base globale.

Solvay souligne l'importance de la conformité fiscale. Il surveille les procédures et systèmes grâce à des revues internes et des audits réalisés par des consultants externes reconnus. Des contrôles internes dédiés aux processus de conformité fiscale sont établis pour limiter l'occurrence de possibles erreurs ou défaillances.

Solvay a établi des politiques et des procédures de prix de transfert visant à répondre aux exigences des autorités. Celles-ci sont en cours de mises à jour.

La documentation des prix de transfert est préparée chaque année pour chaque entité juridique concernée du Groupe, avec l'aide d'experts internes ou externes et dans le respect des exigences de l'OCDE, afin de démontrer que la tarification transversale revêt un caractère de concurrence normale. L'existence et la disponibilité au moment voulu de la documentation sont régulièrement auditées par le département de l'Audit Interne. Des spécialistes internes en prix de transfert assistent les entreprises dans la mise en place de prix intragroupe conformes avec la politique de prix de transfert.

Les efforts en matière de prévention et de limitation des risques de litiges fiscaux sont basés sur une analyse approfondie des fusions, acquisitions et désinvestissements, ou des changements organisationnels et opérationnels qui sont proposés, avec l'aide d'experts externes ou de cabinets d'avocats lorsque les montants en jeu l'exigent. Les évolutions au niveau des lois et de la réglementation sont également surveillées afin de s'adapter aux nouvelles situations.

Solvay, à l'instar de toute autre entreprise contribuable, est actuellement confronté à une importante inflation de ses augmentations d'impôts et à l'introduction de nombreuses dispositions fiscales nouvelles. Le département Fiscalité de Solvay accorde une attention particulière à l'interprétation et à l'application correctes de ces nouvelles règles fiscales afin d'éviter de futurs litiges.

6 Risque lié aux produits

Le risque de responsabilité liée aux produits est l'exposition de Solvay aux dommages matériels ou corporels à des tiers ou à leur propriété suite à l'utilisation d'un produit de Solvay, ainsi qu'aux litiges qui s'ensuivent. La responsabilité liée aux produits peut résulter de produits non conformes aux spécifications, d'un usage impropre ou d'effets qui n'auraient pas été identifiés précédemment, d'erreurs dans la fabrication se traduisant par des produits défectueux, la contamination de produits, l'altération de la qualité du produit ou de recommandations inappropriées en termes de santé et de sécurité. Un produit défectueux peut entraîner une exposition au risque de responsabilité pour un dommage matériel ou corporel et éventuellement conduire à un rappel du produit. Le risque de responsabilité liée aux produits est généralement plus élevé pour des produits utilisés dans des applications sanitaires ou alimentaires que pour d'autres types d'applications. En général, les produits présentant des dangers potentiels majeurs sont vendus aux industriels accompagnés des spécifications correspondantes, et pas directement aux consommateurs.

Le risque lié au développement produit correspond à l'exposition de Solvay à des évolutions défavorables lors du développement de nouveaux produits et technologies ou du déploiement d'un procédé à plus grande échelle.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Solvay contrôle la qualité et la pureté de ses produits fabriqués grâce à des programmes d'assurance qualité et de contrôle qualité, en supervisant les procédés industriels et en mettant en œuvre une gestion globale des données relatives aux compositions.

L'exposition à la responsabilité liée aux produits est minimisée grâce à des programmes de *Product Stewardship* (gestion responsable des produits), programmes qui donnent des informations idoines ainsi

qu'une assistance technique aux clients et qui garantissent une bonne compréhension des conditions d'une utilisation et d'un maniement en toute sécurité. Solvay accorde un soin tout particulier à fournir des informations exhaustives et claires sur l'usage auxquels les produits sont destinés ainsi que sur les dangers potentiels, sous la forme, entre autres documents, de fiches de données de sécurité, d'étiquetage, de déclarations de conformité réglementaire. Citons par exemple, les conditions pour une utilisation et un maniement en toute sécurité, le niveau de dangerosité, les mesures d'urgence de premiers secours et les numéros de téléphone d'urgence qui sont disponibles dans la langue des clients du Groupe. Les procédures de rappel de produits, telles que décrites dans les programmes de *Product Stewardship*, les systèmes de gestion et le processus de gestion des soins de santé sont également développées et déployées.

En matière de développement de produits, Solvay consacre d'importantes ressources à la R&I. L'innovation constitue la pierre angulaire de la stratégie du Groupe et Solvay estime d'ailleurs que faire face aux défis que pose le développement de produits constitue bien plus une opportunité qu'un risque pour l'entreprise.

Un processus de gestion de projet précis garantit une utilisation optimale des ressources pour accompagner, au moment opportun, un nouveau produit, du stade de projet à celui de son lancement sur le marché.

Au sein de la Fonction R&I, l'équipe New Business Development gère les investissements du Groupe dans des projets de recherche internes et externes, dans des start-ups et des fonds de capital-risque ; ceci permet à Solvay de rester à l'avant-garde des activités émergentes telles que les énergies renouvelables de substitution et l'électronique organique. Elle s'appuie également sur un système de partage des risques via des partenariats public-privé ou d'autres formes d'innovation ouverte pour le développement de technologies d'avant-garde.

7 Risque lié aux personnes

Les accidents d'employés ou de tiers sur les sites du Groupe sont généralement liés à des défaillances dans la gestion de la sécurité en matière de risques sur le lieu de travail. Les accidents de personnes incluent les contacts avec des produits chimiques (chauds, corrosifs ou toxiques) qui se déversent à partir de cuves, de pompes ou de tuyauteries, ainsi que les accidents causés par une explosion ou la chute d'objets, les chutes lors de travaux réalisés en hauteur ou lors de l'utilisation d'équipements mécaniques ou mobiles.

Les accidents de prestataires incluent les chutes lors de travaux de construction ou de maintenance en hauteur, l'utilisation d'outils et l'interaction avec des équipements durant des interventions de maintenance, ainsi que les accidents dus au non-respect des procédures de permis de travaux.

Le risque de causer **des blessures aux riverains des sites ou au public** est généralement la conséquence d'accidents majeurs survenus au niveau des procédés sur des sites de production ou lors du transport.

Les maladies professionnelles, y compris les maladies chroniques résultant d'expositions à des risques professionnels, sont, pour la plupart, liées à des expositions passées qui ont des effets sur la santé après une longue période de latence, notamment les maladies liées à l'exposition à l'amiante.

Le risque pandémique peut toucher les employés, ainsi que leurs familles et toute la Société dans son ensemble.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

La sécurité des personnes est la priorité numéro un dans la gestion des activités de Solvay. Des politiques, procédures, normes et programmes HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) pour chaque domaine HSE sont mis en œuvre sur tous nos sites. Le Groupe possède une longue expérience en matière de bonnes performances sécuritaires. L'intégration et le partage des bonnes pratiques issues des deux entités antérieures ont permis des progrès notables. La compréhension et la gestion des facteurs humains et organisationnels sont indispensables à la sécurité. Les initiatives en matière de sécurité fixent des objectifs ambitieux, tout en établissant des programmes de sécurité comportementale et d'amélioration de la culture de la sécurité des dirigeants, des employés et des prestataires. La plupart des sites disposent déjà d'un système intégré de gestion HSE interne. L'un des objectifs du nouveau Groupe est de mettre en place un système de gestion HSE pour l'ensemble du Groupe.

L'objectif final du Groupe est de parvenir au zéro accident. Des résultats de sécurité intégrés sont disponibles depuis début 2011. Le taux d'accident avec arrêt de travail du Groupe (accidents du travail avec arrêt par million d'heures de travail) a, cette année encore, atteint

une valeur record de 0,8. Le taux d'accident avec traitement médical (MTAR, accidents du travail induisant un traitement médical par million d'heures de travail) a atteint une valeur record de 1,1 fin 2013. Ces chiffres attestent d'une amélioration constante de la sécurité ces deux dernières années. Sont pris en compte les employés dûment enregistrés, mais également les prestataires externes et les travailleurs temporaires. Les résultats en matière de sécurité sont présentés tous les mois au Comité Exécutif et envoyés à chaque GBU.

En 2012, une nouvelle initiative en matière de sécurité a été lancée par le Comité Exécutif pour améliorer les pratiques du *leadership* en matière de sécurité et permettre ainsi aux dirigeants de démontrer leur engagement dans ce domaine. Des objectifs ont été fixés pour une amélioration constante du taux d'accidents avec traitement médical, des accidents par contact avec des substances chimiques et des accidents aux conséquences irréversibles. Une communication régulière sur les enseignements à tirer de ces situations améliore la sensibilisation à ces dernières et permet d'en éviter la répétition dans le même site de production et de R&I ou dans d'autres.

Des recherches internes et externes existantes, des initiatives universitaires ou inter-entreprises sont contrôlées pour identifier de nouvelles approches sécuritaires (initiatives ICSI – Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle –, EPSC – European Process Safety Centre, Centre européen de sécurité des procédés – ou CEFIC (European Chemical Industry Council, Conseil européen de l'industrie chimique).

Solvay a mis en place un groupe de travail de préparation à une pandémie mondiale concernant tous les sites et toutes les activités ; celui-ci s'appuie sur un réseau fiable de coordinateurs préparé à mettre en œuvre des procédures de prévention et de limitation de pandémie aux niveaux régionaux et locaux.

Les principaux éléments de la gestion de la sécurité des prestataires s'organisent selon cinq étapes successives : (i) qualification et présélection, (ii) définition du travail à effectuer et analyse des risques, (iii) définition du contrat (contexte, règles, pénalités et acceptation), (iv) exécution, gestion et réception des travaux et (v) évaluation HSE du prestataire, feedback et actions. Cela inclut également la planification de la prévention, la formation complémentaire à des risques spécifiques pour la santé et la sécurité, ainsi qu'un contrôle et un feedback pendant et après la réalisation des travaux. Grâce à de tels éléments de gestion, la performance sécuritaire des prestataires s'est significativement améliorée au cours des dernières années.

Les visiteurs sur les sites de Solvay sont expressément informés des risques et des règles de sécurité à suivre dès leur arrivée. La sécurité des procédés concerne la protection des personnes, des biens et de l'environnement face aux conséquences d'incidents liés aux procédés. L'objectif de Solvay est d'assurer la performance d'une gestion de la sécurité des procédés (PSM, *Process Safety Management*) uniforme, centralisée et sans égal. La responsabilité de la PSM est confiée à

l'équipe HSE et Solvay s'est donné pour objectif de soumettre chaque installation à une analyse des risques avant 2020. Cet objectif ambitieux sera atteint grâce à des méthodologies, des outils et des ressources dédiées clairement définis. Le concept des systèmes PSM, tel qu'appliqué aux États-Unis où il est obligatoire et doit se conformer aux exigences de l'OSHA (Operational Safety and Health Administration) et de l'EPA (Environmental Protection Agency, Agence américaine de protection de l'environnement), est également utilisé pour supporter les systèmes de gestion de la sécurité dans d'autres régions, dont l'Europe, où il est conforme à la réglementation Seveso.

Le risque d'un accident lié au transport de produits chimiques dangereux est réduit par l'optimisation des itinéraires de transport, le recours à des transporteurs sélectionnés et contrôlés et, enfin, par l'assistance d'urgence internationale de Carechem en cas d'accidents. Par ailleurs, tous les efforts sont faits pour minimiser le nombre des activités de transport notamment en recourant à des unités de production intégrée de produits dangereux intermédiaires. En matière de sécurité, Solvay suit les recommandations d'associations telles qu'Eurochlor, ECVM (European Council of Vinyl Manufacturers, Conseil européen des producteurs de vinyle) ou CTEF (Comité Technique Européen du Fluor), et de programmes tels que Responsible Care®.

Pour la gestion et l'évaluation des risques, des approches conservatrices réduisent l'exposition réelle lorsque de nouveaux dangers se présentent. Ces approches conservatrices sont partagées et appliquées à l'échelle mondiale par l'équipe toxicologique et sont également soutenues par le Comité interne « Solvay Acceptable Exposure Limit » présidé par le médecin conseil du Groupe.

Solvay s'appuie sur ses propres experts et coopère activement avec des réseaux externes. Une large priorité est donnée aux nanomatériaux et aux nanotechnologies, aux perturbateurs endocriniens ainsi qu'aux applications de produits de Solvay dans le domaine de la santé.

Depuis des décennies, Solvay dispose d'un suivi des maladies professionnelles à l'échelle mondiale et d'un programme solide en matière d'hygiène industrielle reposant sur une évaluation complète de la conformité vis-à-vis des normes d'hygiène au travail. Afin de garantir des standards élevés en matière de prévention de la santé au travail pour les employés, Solvay a lancé les modules « Hygiène professionnelle » (2006) et « Santé » (2008) du système MEDEXIS IH-OH, de manière à gérer des données complètes sur l'hygiène, ainsi que sur le suivi médical, et ce, en vue d'harmoniser et d'optimiser les programmes de surveillance médicale. Les principes du système MEDEXIS IH-OH seront progressivement étendus à l'ensemble du Groupe et partagés via un outil IT unique et uniforme. Il est conçu pour identifier les foyers de nouvelles et potentielles maladies professionnelles ayant des causes sous-jacentes multiples, et ceci afin d'améliorer l'exposition individuelle et collective ainsi que la traçabilité médicale et de faciliter le travail quotidien des médecins et des hygiénistes de Solvay.

8 Risque environnemental

Le risque environnemental est l'exposition de Solvay au risque d'émanation subite ou sur le long terme d'une substance chimique due à des équipements industriels défaillants, à des accidents de transport ou à des problèmes de production entraînant des taux d'émission dépassant les seuils autorisés. De nombreux sites de Solvay sont régis par des réglementations sur les établissements industriels à risque majeur.

Un dépassement des seuils d'émissions autorisés peut se traduire par des sanctions administratives ou pénales, par une issue défavorable des litiges et par le risque de perdre des autorisations d'exploitation.

Comme la plupart des autres entreprises industrielles, Solvay doit gérer l'historique de contamination des sols sur certains de ses sites et y remédier, ainsi que se conformer aux évolutions à venir de la législation environnementale. En Europe et ailleurs, la responsabilité environnementale et le principe du « pollueur-payeur » sont de plus en plus intégrés à la législation environnementale, en vue de prévenir et de réparer les dommages environnementaux. Pour la première fois, les dommages environnementaux affectant les terres, les eaux, les habitats naturels et les espèces protégées ont été regroupés en un volet unique de la législation européenne.

Par rapport à ce qui était auparavant en vigueur en Europe, la législation introduit un périmètre toujours plus étendu en termes de responsabilité légale pour la décontamination des sols et inclut des exigences en matière de réparation primaire, de réparation complémentaire et, enfin, de réparation compensatoire. Plus généralement, à l'échelle planétaire, les autorités demandent de plus en plus une gestion du patrimoine environnemental des sols et des nappes souterraines. Pour Solvay, le risque réside en particulier dans le fait que la Directive européenne sur la responsabilité environnementale entraînera une augmentation des coûts liés à la réparation et, dans ce contexte, un certain nombre de procédures administratives sont en cours pour définir la nécessité de la réparation et la façon de l'aborder.

Le risque inhérent au changement climatique est une réalité qui implique des conséquences potentielles : augmentation du niveau des mers, fréquence et intensité accrues des ouragans et typhons, pénurie d'eau, séismes, tsunamis et inondations. En outre, un certain nombre de sites de production est exposé au risque de pénurie d'eau.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Pour Solvay, la protection de l'environnement constitue un aspect-clé de la gestion de ses activités. Des mesures de prévention bien définies concernant la pollution et les accidents sont mises en œuvre depuis longtemps au sein de Solvay. Solvay met en place des systèmes de gestion HSE intégrés de type ISO 14001 pour l'environnement ou directement ISO 14001 dans tous les sites concernés. Des politiques et des programmes de contrôle du risque sont mis en œuvre dans toutes les unités de production et autres installations, et sont progressivement déployés dans les usines nouvellement acquises. Plus précisément, le Groupe a entrepris les démarches nécessaires, et va même au-delà, afin de respecter les réglementations relatives aux risques majeurs, notamment via des mesures détaillées de prévention des accidents.

Les sites dont les sols sont historiquement pollués font l'objet d'un suivi et d'une gestion rigoureuse menés par une équipe mondiale dédiée. Celle-ci reçoit une formation de sensibilisation à la réglementation et se charge de mettre à jour régulièrement les provisions nécessaires au suivi et à la réparation des dommages selon un processus d'audit défini. Le Groupe a développé un savoir-faire interne en matière de gestion des sols. La caractérisation des risques dans l'ensemble des sites concernés s'inscrit dans la politique de Solvay. Des études hydrologiques et les caractérisations des sols sont effectuées afin d'identifier les problèmes potentiels, d'évaluer les risques pour les nappes phréatiques et d'aborder les mesures de réparation ou de confinement nécessaires avec les autorités. Un certain nombre de ces actions ont été effectuées ou sont en cours.

Le respect de la législation en vigueur est totalement intégré aux systèmes de gestion de l'environnement et fait l'objet d'un suivi constant par tous les sites de Solvay. Des actions correctives sont mises en œuvre dès que nécessaire, en étroite collaboration avec les autorités environnementales pour garantir qu'aucun effet indésirable ne se produise sur l'environnement.

Solvay contrôle également les effets des changements climatiques dans la mesure où les risques et opportunités y afférents pourraient nuire aux objectifs du Groupe. Dans une certaine mesure, le risque est couvert par la répartition géographique des sites de production et des marchés servis par ses produits.

Concernant le risque de pénurie d'eau, les approches de limitation des risques reposent sur le recours à d'autres sources d'approvisionnement en eau, au recyclage et à la réduction de la consommation suite à l'identification de sites présentant un risque possible. La répartition géographique des unités de production dans le monde entier permet de réduire l'impact général lié au fait qu'une unité de production soit endommagée ou voie son activité interrompue suite à une pénurie d'eau.

9 Risque lié à l'information et aux technologies de l'information (IT)

Pour Solvay, les risques liés à l'information et aux Services d'Information concernent la fraude, la manipulation ou la destruction d'informations, l'incapacité à assurer la continuité des services d'information et des activités commerciales, ainsi que l'incapacité à protéger des données confidentielles, critiques ou sensibles. En 2013, les Services d'Information des deux entités antérieures ont été fusionnés et intégrés au sein de la nouvelle entité Solvay Business Services, sans négliger l'élimination des risques définie par cette nouvelle organisation pour le groupe Solvay.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Les contrôles internes des Services d'Information ont été conçus, mis en œuvre et évalués à des fins de consolidation financière au niveau du Groupe. La gestion des liquidités (gestion de crédit/liquidités/ opérations bancaires entrantes-sortantes et fonds de roulement) est optimisée dans l'ensemble du groupe Solvay en réduisant les risques inhérents à l'existence de deux processus distincts dans deux environnements différents.

Au niveau du groupe Solvay (pour les deux entités après rapprochement), les Services d'Information sont certifiés ISO 9001/2008.

Lors de la fusion des deux organisations de Services d'Information, une adresse électronique unique a été mise en place pour tous les utilisateurs finaux afin de réduire les risques en matière de contrôle des accès. En ne mettant en œuvre qu'un seul Centre de Données avec redondance automatique sur un site de secours, l'organisation des Services d'Information a réduit le risque d'interruption de la continuité des services pour toute l'entreprise. De la même manière, les risques d'insuffisance en matière de sécurité ont été réduits grâce à la mise en œuvre d'un seul réseau dédié géré sur le plan mondial.

Les contrôles internes des Services d'Information concernant le Centre de Données mondial et le réseau global ont été conçus, mis en œuvre et évalués en 2013.

Pour 2014, un programme de cyber-risques sera mis en place afin de réduire les risques auxquels l'entreprise pourrait être confrontée dans les années à venir.

10 Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation provient de l'exposition de Solvay à la détérioration de sa réputation aux yeux de ses différentes parties prenantes. Des atteintes à la réputation peuvent résulter de la matérialisation de l'un des risques cités dans les autres catégories de risques du présent chapitre ou de tout événement de crise inattendu, concret, supposé ou allégué et de la publicité qui s'ensuit. Ce risque peut également provenir de la survenue d'un quelconque événement ou action associé au nom de Solvay et qui serait contraire à l'éthique, à la législation ou aux principes de gouvernance d'entreprise et qui, d'une manière générale, ne satisferait pas aux attentes des parties prenantes de Solvay.

Les atteintes à la réputation de l'entreprise peuvent être propagées et amplifiées par l'internet et les sites de réseaux sociaux.

La réputation d'une entreprise est un atout majeur. Perdre sa réputation peut conduire à un affaiblissement de sa position concurrentielle et à une destruction de sa valeur. Le risque lié à la réputation repose sur la perception subjective et variée que les diverses parties prenantes d'une société ont de cette dernière. La confiance est un ingrédient fondamental de la réputation d'une société.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Au-delà d'une bonne gestion globale de la réputation placée sous l'égide de la Fonction Corporate Communication, les systèmes et les pratiques de contrôle, dont la préparation et l'anticipation des crises, une communication efficace (à la fois claire, cohérente et transmise en temps opportun) et des relations solides sur le long terme avec les principales parties prenantes, au sein ou en dehors de l'entreprise, contribuent à construire et consolider sur le long terme la confiance, élément fondamental de la réputation.

Par ailleurs, Solvay participe à des programmes spécifiques mis en œuvre par les principales organisations corporatives, afin d'améliorer

la réputation de l'industrie chimique dans son ensemble. Des membres du Comité Exécutif de Solvay ont récemment été actifs en tant que Présidents de l'ICCA (International Council of Chemical Associations, Conseil international des associations de la chimie), du CEFIC (European Chemical Industry Council, Conseil européen de l'industrie chimique) et de Plastics Europe.

Solvay a établi des processus, des systèmes, des plans et programmes de communication pour créer, développer et maintenir un flux régulier de dialogue avec ses principales parties prenantes, y compris en situation de crise : les actionnaires et la communauté financière, les employés, les clients et fournisseurs, les autorités, les communautés locales et les leaders d'opinion. La palette d'outils dont dispose le Groupe comprend différents médias électroniques et imprimés à vocation interne ou externe adaptés à chaque type de public. Solvay entretient des relations actives avec la presse, tant au niveau du Groupe qu'à l'échelle locale, au travers de contacts directs, de communiqués de presse, de conférences, ainsi que de visites, de journées portes ouvertes et autres événements réservés aux communautés riveraines de ses principaux sites. Le Groupe a également adopté pour ses employés une série de recommandations et de conseils concernant l'utilisation des réseaux sociaux.

Des valeurs claires et des formations sur les pratiques prônées par le Code de Conduite, associées à un niveau élevé de gouvernance d'entreprise, contribuent à prévenir les comportements susceptibles d'exposer le Groupe au risque de réputation.

Solvay met en œuvre des systèmes de gestion et de communication efficaces dans le but d'être alerté rapidement en cas de crises, réelles ou latentes, et d'assurer une réponse adéquate en cas d'événements défavorables soudains et inattendus qui peuvent potentiellement nuire à la réputation du Groupe. Des responsables et employés dédiés sont formés pour faire face à de telles situations. Des simulations de crises sont organisées régulièrement dans les différentes entités du Groupe.

11 Litiges importants

Compte tenu de la diversité de ses activités et de sa portée géographique, le groupe Solvay est exposé à des risques juridiques, en particulier dans le domaine de la responsabilité « produit », des relations contractuelles, des lois antitrust, des litiges concernant des brevets, des évaluations fiscales et des domaines HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement). Dans ce contexte, les litiges sont inévitables et parfois nécessaires pour défendre les droits et les intérêts du Groupe.

L'issue des procédures ne peut être prévue avec certitude. Il est dès lors possible que les tribunaux prennent des décisions défavorables sans appel, qui peuvent conduire à des responsabilités (et des dépenses) qui ne sont pas couvertes ou entièrement couvertes par des provisions ou des assurances et qui peuvent avoir des conséquences significatives sur les résultats et bénéfices du Groupe.

Les procédures judiciaires en cours impliquant le groupe Solvay et que l'on estime comporter des risques majeurs sont reprises ci-après. La liste des procédures juridiques décrites ci-après n'est pas exhaustive.

Le fait que ces litiges soient repris ci-après est sans relation avec le bien-fondé de l'affaire. Dans toutes les affaires qui suivent, Solvay se défend vigoureusement et croit au bien-fondé de sa défense.

Dans certains cas, Solvay a inscrit des réserves/provisions, conformément à la réglementation comptable, pour couvrir le risque financier et/ou les coûts de sa défense (voir Note 32 des états financiers consolidés, pages 110 à 116 du rapport annuel 2013).

Procédures antitrust

En mai 2006, la Commission européenne a imposé des amendes pour un montant total de 193 millions d'euros à Solvay (dont Ausimont SpA acquise par Solvay en 2002) pour des infractions présumées aux règles de la concurrence sur le marché des peroxygènes. Solvay a fait appel de la décision de la Commission européenne, suite à quoi le Tribunal de l'Union européenne a réduit l'amende à 139,5 millions d'euros pour Solvay SA et 12,8 millions d'euros pour Specialty Polymers Italy SpA. Ce montant réduit a été confirmé par la Cour de Justice de l'Union européenne en décembre 2013. Des poursuites civiles conjointes ont été entamées devant le Tribunal de Dortmund (Allemagne) en 2009 contre Solvay et d'autres fabricants en invoquant une prétentue violation de la loi antitrust et en réclamant des dommages aux fabricants sur une base conjointe et solidaire. Le montant du litige s'élève approximativement à 240 millions d'euros (hors intérêts) pour l'ensemble des six défendeurs. Diverses questions quant à la compétence du Tribunal de Dortmund ont été renvoyées devant la Cour de Justice de l'Union européenne. Entre-temps, la procédure devant le Tribunal de Dortmund est suspendue.

Au Brésil, Solvay fait face à des litiges administratifs liés à des activités d'entente présumée sur plusieurs marchés. Le CADE (Conseil administratif de défense économique, l'autorité antitrust brésilienne) a infligé des amendes à Solvay et à d'autres en mai 2012 en lien avec l'activité H₂O₂ (la part de Solvay dans ces amendes se chiffre à 29,6 millions d'euros). Solvay a intenté une action contestant ces amendes administratives devant la Cour fédérale brésilienne.

Procédures liées à l'HSE

Depuis 2002, à Ferrara (Italie), des poursuites pénales sont en instance devant la Cour pénale de Ferrara à l'encontre de quatre anciens employés de Solvay sur des allégations de conduite illégale qui remonte à avant 1975 en relation avec deux cas d'anciens employés PVC malades pour avoir été supposément exposés au VCM (chlorure de vinyle monomère). L'affaire a été rejetée par le juge de première instance de la Cour pénale de Ferrara en avril 2012 et plusieurs parties civiles ont fait appel de cette décision. Solvay pourrait être exposé à des actions en responsabilité civile en cas d'issue défavorable des poursuites.

En octobre 2009, à Spinetta Marengo (Italie), le procureur a inculpé plusieurs personnes (dont des employés ou d'anciens employés de Solvay et d'Ausimont SpA) pour des infractions pénales présumées à des lois environnementales. Le procès est en instance devant la Cour d'Assises d'Alessandria. Solvay et Solvay Specialty Polymers Italy (auparavant Solvay Solexis), une filiale de Solvay et successeur légal d'Ausimont SpA, pourraient être exposés à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue défavorable des poursuites.

À Bussi (Italie), le procureur a inculpé plusieurs personnes (dont d'anciens employés d'Ausimont SpA – acquise par Solvay en 2002) pour des infractions pénales présumées à des lois environnementales (catastrophe écologique) et pour des infractions pénales à la santé publique (empoisonnement intentionnel de l'eau potable). Le procès est en instance. Le risque que Solvay Specialty Polymers Italy (auparavant Solvay Solexis, filiale de Solvay et successeur légal d'Ausimont SpA) soit exposée à des actions en responsabilité civile est négligeable.

D'une manière générale, les autorités sont de plus en plus actives pour demander une amélioration de la gestion du patrimoine environnemental des sols et nappes souterraines des entreprises industrielles. En conséquence, Solvay est impliqué dans des procédures judiciaires liées à l'environnement pour un nombre limité de ses sites, dont la plupart sont des sites d'Ausimont SpA (acquise en 2002) et qui concernent une contamination du sol ou l'enfouissement de déchets.

Activités pharmaceutiques (activités abandonnées)

Le cadre de la vente des activités pharmaceutiques en février 2010, les accords contractuels ont permis la définition de conditions pour l'allocation et la répartition des responsabilités issues des activités avant la vente.

À quelques exceptions près, l'exposition de Solvay à des indemnités envers Abbott pour des responsabilités issues des activités vendues est limitée à un montant total représentant 500 millions d'euros et est limitée dans le temps.

Cela comprend l'indemnisation pour certaines responsabilités potentielles dans le cadre du litige américain sur les traitements hormonaux substitutifs (THS). D'anciens utilisateurs de produits THS avaient entamé des milliers de poursuites judiciaires aux États-Unis à l'encontre des fabricants de ces produits. Au 31 décembre 2013, Solvay avait en substance résolu l'ensemble des procédures liées au THS intentées contre son ancienne société affiliée.

→ En 2013, l'effort constant pour renforcer la culture de conformité aux valeurs de Solvay fut à l'origine de l'établissement d'une nouvelle édition du Code de Conduite, fournissant notamment des lignes directrices concernant le comportement à adopter au bureau, dans les activités et lors de la représentation du Groupe. Dans toutes les zones au sein desquelles le Groupe est actif, les responsables de la conformité (Compliance Officers) développent un programme visant à renforcer une culture basée sur l'éthique et la conformité aux valeurs de Solvay. Un service externe d'assistance téléphonique est disponible pour que chacun puisse faire part de ses difficultés éventuelles en matière d'éthique, avec la garantie d'une parfaite confidentialité.



Gouvernance d'entreprise

3

Ce chapitre est une annexe au Rapport de Gestion

1	Structure juridique et actionnariat de Solvay SA	164
2	Politique en matière de capital social et de dividende	165
3	Assemblées Générales des actionnaires	167
4	Conseil d'Administration	170
5	Comité Exécutif	179
6	Rapport de rémunération	181
7	Rôle de coordination des Présidents entre le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif	187
8	Principales caractéristiques des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne	188
9	Audit externe	190
10	Code de Conduite	190
11	Prévention du délit d'initié	191
12	Organisation interne du groupe Solvay	191
13	Relations avec les actionnaires et les investisseurs	191
Annexes		
14	Missions du Comité d'Audit	194
15	Politique de rémunération des Directeurs Généraux	195

Code de référence et introduction

Le groupe Solvay a adopté le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009 comme son code de référence en matière de gouvernance. Le présent rapport présente l'application des recommandations de ce

Code suivant le principe « appliquer ou expliquer » (*comply or explain*). Le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009 est disponible sur le site Internet de GUBERNA (www.guberna.be).

1 Structure juridique et actionnariat de Solvay SA

1.1 Solvay SA est une société anonyme de droit belge. L'adresse de son siège social est : 310, Rue de Ransbeek, 1120 Bruxelles, Belgique.

Ses statuts sont consultables sur le site internet de Solvay à l'adresse suivante : www.solvay.com.

1.2 Ses actions sont nominatives ou dématérialisées. Depuis le 1^{er} janvier 2008, il n'est plus possible de recevoir des titres papier (porteur). Les titres au porteur qui se trouvaient déjà dans un compte de valeurs mobilières ont automatiquement été convertis en titres dématérialisés. Par ailleurs, suite à la résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 8 mai 2007, les titres au porteur émis par la Société qui n'ont pas été inscrits en compte titres dématérialisés ou transformés en titres nominatifs au 1^{er} juillet 2011 ont été convertis automatiquement en titres dématérialisés.

Au 31 décembre 2013, le capital de Solvay SA était représenté par 84 701 133 actions. Chaque action donne droit à une voix en cas de vote (sauf les actions qui seraient détenues par Solvay SA ou ses filiales dont le droit de vote est suspendu). Toutes les actions sont égales et ordinaires.

L'action Solvay est cotée sur NYSE Euronext Bruxelles. En outre, elle est admise à la cotation sur NYSE Euronext Paris depuis le 23 janvier 2012. Elle est présente dans toute une série d'indices :

- Euronext 100, qui inclut les 100 premières sociétés européennes cotées sur NYSE Euronext où Solvay se classait à la 49^e place (0,5 % de l'indice) au 31 décembre 2013 ;
- BEL 20, indice basé sur les 20 principaux titres cotés sur NYSE Euronext Bruxelles. Au 31 décembre 2013, Solvay représentait environ 8,3 % de la valeur de cet indice (5^e place de l'indice). Les actions Solvay sont incluses dans la catégorie « Chimie de spécialité » de l'indice sectoriel d'Euronext Bruxelles ;
- CAC 40, indice basé sur les 40 titres les plus importants cotés sur NYSE Euronext Paris, où Solvay se plaçait à la 34^e place (0,8 % de l'indice) au 31 décembre 2013 ;
- indices : DJ Stoxx, DJ Euro Stoxx, FTSE 300, MSCI, entre autres.

En septembre 2013, Solvay a été coté à l'indice européen *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI Europe). L'indice DJSI constitue l'indice de premier plan mondial non financier des sociétés les plus efficientes dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale.

Depuis le 15 février 2007, Solvay Stock Option Management SPRL a mandaté la banque Rothschild & Cie, dans le cadre d'un contrat de liquidité, pour améliorer la liquidité du titre sur NYSE Euronext Bruxelles. Ce mandat est resté d'application en 2013.

1.3 L'actionnaire principal de Solvay SA est la société Solvac SA qui, au 31 décembre 2013, détenait un peu plus de 30 % du capital et des droits de vote de Solvay. Solvac SA a procédé aux déclarations

de transparence *ad hoc* chaque fois qu'elle a franchi un seuil légal ou statutaire de déclaration. Elle a également procédé aux notifications requises par la loi sur les offres publiques d'achat.

Solvac SA est une société anonyme de droit belge dont les actions sont admises à la cotation sur NYSE Euronext Bruxelles. Son actionnariat est réservé aux personnes physiques et est exclusivement nominatif. La très grande partie du capital (environ 80 %) est détenue par des membres des familles fondatrices de Solvay SA.

JPMorgan Asset Management Holdings Inc. a notifié à Solvay qu'au 21 novembre 2012, la participation totale des diverses sociétés que Solvay contrôle atteignait 3,03 % soit 2 562 505 actions.

Par ailleurs, en date du 31 décembre 2013, Solvay Stock Option Management SPRL possédait 1,81 % des actions émises par Solvay SA (1 529 870 actions) notamment pour couvrir le programme de stock-options de Solvay (voir détails au point 2.1 « Politique en matière de capital social »).

Les déclarations de transparence les plus récentes sont disponibles sur le site internet www.solvay.com.

Le reste des actions est détenu par :

- des actionnaires individuels qui détiennent directement une participation dans Solvay SA. Aucun d'entre eux, seul ou de concert, n'atteint le seuil initial de détention de 3 % requérant une déclaration de transparence ;
- des actionnaires institutionnels, européens et internationaux, dont le nombre et la participation sont mesurables par l'intensité des contacts lors des nombreux roadshows, par la publication régulière de rapports d'analystes et par le niveau des volumes boursiers de ces dernières années contre une moyenne journalière sur NYSE Euronext de 213 237 titres en 2013 (contre 304 000 titres en 2012).

La Société a été informée que des actionnaires individuels qui détiennent directement une participation dans Solvay SA ont décidé de se consulter lorsque des questions d'une importance particulièrement stratégique viennent à être soumises par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Chacun de ces actionnaires reste cependant tout à fait libre de son vote. Aucun d'entre eux, seul ou de concert, n'atteint le seuil initial de détention de 3 % requérant une déclaration de transparence ;

1.4 Lors de l'Assemblée Générale de mai 2013, des actions ont été déposées et des votes exprimés à hauteur de 59,38 % du capital de Solvay SA.

1.5 Au 31 décembre 2013, Solvay SA ne détenait aucune participation requérant une déclaration de transparence légale ou statutaire.

2 Politique en matière de capital social et de dividende

2.1 Politique en matière de capital social

2.1.1 Depuis sa transformation en société anonyme et son entrée en Bourse en 1967, la Société n'a pas fait d'appel public à ses actionnaires pour augmenter son capital social. Elle s'est autofinancée sur ses résultats et ne distribue qu'une partie de ceux-ci (voir « Politique en matière de dividende » ci-après).

2.1.2 Le Conseil d'Administration a été autorisé, par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2009, pour une période de cinq ans à compter de cette date, à acquérir ou céder en Bourse des actions de la Société à concurrence de 20 % maximum de son capital (soit 16 940 000 actions), à un cours compris entre 20 et 150 euros. Cette autorisation n'a pas été utilisée en 2013.

Il sera proposé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 2014 reconduise cette autorisation pour une nouvelle période de cinq ans et modifie la fourchette de prix entre 20 et 200 euros.

2.1.3 En décembre 1999, la Société a mis en place un nouveau programme annuel de stock-options pour les dirigeants du Groupe dans le monde. Ces programmes sont couverts, en partie ou en totalité, par le rachat en Bourse par le groupe Solvay de ses propres actions. Depuis janvier 2007, le programme de couverture est géré par Solvay Stock Option Management SPRL. Ce programme de couverture a fait l'objet d'une autorisation de cinq ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2009.

En février 2013, avec effet en mars 2013, le Conseil d'Administration a attribué, sur proposition du Comité des Rémunérations, des stock-options à près de 75 cadres supérieurs du Groupe. Ce plan de stock-options inclut M. Jean-Pierre Clamadieu et M. Bernard de Laguiche (également Administrateurs). M. J.-P. Clamadieu et M. B. de Laguiche se sont abstenus, pour raison éthique, de participer aux délibérations du Conseil d'Administration qui les concernait en matière de stock-options.

Le Conseil d'Administration a pris acte de leur déclaration d'abstention et a considéré que leur participation au plan relevait de l'article 523 § 3.2 du Code belge des Sociétés qui traite des opérations habituelles conclues dans des conditions et sous les garanties normales de marché pour des opérations de même nature.

M. Clamadieu a accepté 35 178 options ; M. de Laguiche 11 726 options.

Au 31 décembre 2013, la détention par Solvay Stock Option Management SPRL de titres émis par Solvay SA représentait 1,81 % (1 529 870 actions) du capital social de la Société.

En 2013, des stock-options représentant un total de 901 810 actions ont été exercées (sachant que les options sont, en principe, exerçables pendant cinq ans après une période de gel de trois ans).

Les stock-options exercées se répartissent comme suit :

- plan de stock-options 2002 : 21 700 actions ;
- plan de stock-options 2005 : 253 460 actions ;
- plan de stock-options 2006 : 87 900 actions ;
- plan de stock-options 2007 : 151 900 actions ;
- plan de stock-options 2008 : 81 550 actions ;
- plan de stock-options 2009 : 305 300 actions.

Le droit de vote et au dividende de Solvay SA est suspendu pendant toute la période d'auto-détention.

Notons enfin que dans le cadre de l'offre publique d'achat de Solvay SA pour les actions de Rhodia, des contrats de liquidité ont été conclus avec des employés bénéficiaires d'actions gratuites ou d'options portant sur des actions Rhodia, afin de leur permettre de conserver leurs droits et de vendre leurs actions Rhodia pendant une durée déterminée après la clôture de l'offre publique d'achat. L'exposition relative aux actions gratuites est totalement couverte.

PLANS DE STOCK-OPTIONS

Date d'émission	Prix d'exercice (En euros)	Période d'exercice	Taux d'acceptation
2001	62,25	02/2005-12/2009	98,6 %
2002	63,76	02/2006-12/2010	98,4 %
2003	65,83	02/2007-12/2011	97,3 %
2004	82,88	02/2008-12/2012	96,4 %
2005	97,30	02/2009-12/2013	98,8 %
2006	109,09	02/2010-12/2014	97,2 %
2007	96,79	01/2011-12/2015	97,6 %
2008	58,81	01/2012-12/2016	96,9 %
2009	72,34	01/2013-12/2017	98,2 %
2010	76,49	01/2014-12/2018	98,1 %
2011	65,71	01/2015-12/2019	98,8 %
2012	88,71	01/2016-03/2020	97,2 %
2013	111,01	01/2017-03/2021	100 %

2.1.4 Indépendamment de l'autorisation dont il est question au paragraphe 2.1.2 ci-dessus et dans un contexte de défense, la Société a la possibilité de racheter ses propres titres en Bourse à hauteur de 20 % du capital souscrit, sans être soumise à un plancher ou un plafond de cours, en cas de menace d'un dommage grave et imminent tel que, par exemple, lors d'une offre publique d'achat hostile.

Cette modalité a été renouvelée en mai 2011 pour une période de trois ans lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Il sera proposé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 2014 reconduise cette autorisation pour une nouvelle période de trois ans.

2.2 Politique en matière de dividende

2.2.1 La politique du Conseil d'Administration consiste à proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires d'augmenter le dividende chaque fois que possible et, autant que faire se peut, de ne jamais le diminuer. Cette politique a été suivie pendant de nombreuses années. Le graphique ci-dessous en est l'illustration sur les 20 dernières années.

2.2.2 Le paiement du dividende annuel s'effectue en deux tranches, sous forme d'un acompte et d'un solde. La méthode de fixation de l'acompte intègre une estimation de 40 % (arrondi) du dividende total de l'exercice précédent et tient compte des résultats sur les neuf premiers mois de l'exercice en cours.

Par conséquent, pour l'exercice 2013, un acompte sur dividende de 1,3333 euro brut par action (1,00 euro net après précompte mobilier belge de 25 %) a été approuvé par le Conseil d'Administration du 24 octobre 2013.

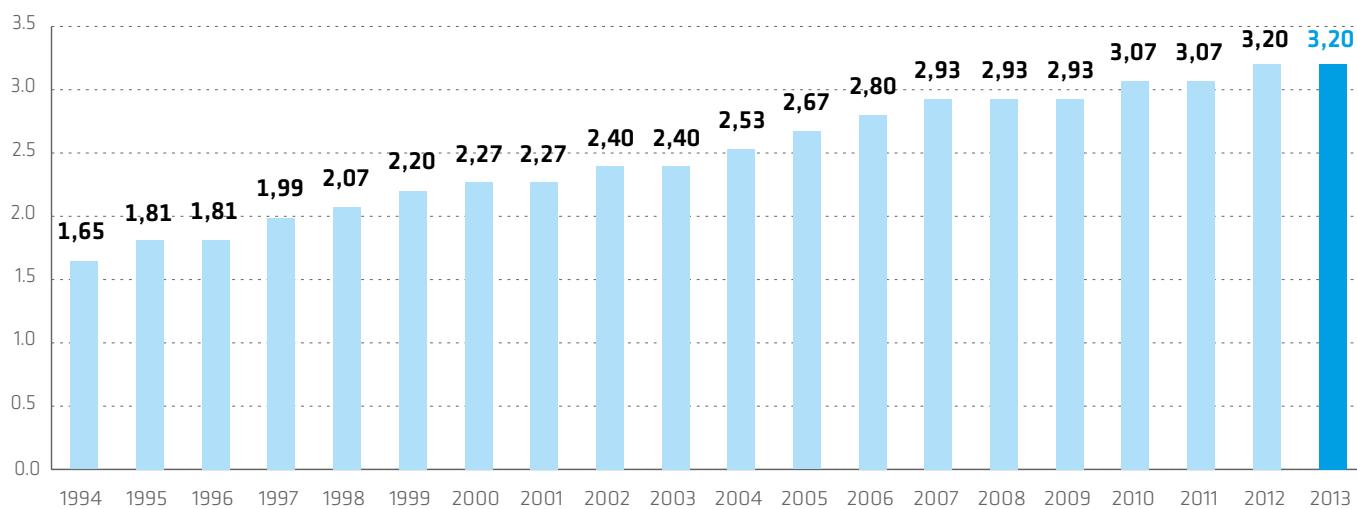
Cet acompte sur dividende, payé le 23 janvier 2014, est à valoir sur le dividende total de l'exercice 2013.

En ce qui concerne le solde, le Conseil d'Administration propose, lors de l'établissement des états financiers annuels, un dividende qu'il soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire dans la ligne de la politique décrite précédemment.

La deuxième tranche de dividende, soit le solde après déduction de l'acompte, est payable en mai.

Pour l'exercice 2013, le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 13 mai 2014 se monte à 3,20 euros bruts par action (2,40 euros nets par action), stable, par rapport à celui de 2012. Compte tenu de l'acompte sur dividende payé le 23 janvier 2014, le solde de 1,8667 euro brut par action (1,40 euros net par action) sera payable à partir du 20 mai 2014.

→ Évolution du dividende (brut) de Solvay de 1994 à 2013 (en euros)



2.2.3 Les actionnaires qui ont opté pour des titres nominatifs reçoivent l'acompte et le solde du dividende automatiquement et gratuitement par virement au compte bancaire qu'ils ont renseigné et ce, à la date de mise en paiement. Les actionnaires qui possèdent des titres dématérialisés reçoivent leur dividende via leur banque ou à leur initiative suivant les arrangements qu'ils ont pris.

Les coupons représentatifs de l'acompte et du solde du dividende sont payables auprès de KBC Bank SA et CBC Banque SA :

- KBC Bank SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles (Belgique) ;
- CBC Banque SA, Grand-Place 5, 1000 Bruxelles (Belgique).

2.2.4 À ce jour, la Société n'a pas proposé de dividende optionnel à ses actionnaires, c'est-à-dire payable en actions nouvelles plutôt qu'en espèces. Cette option n'offre d'ailleurs aucun avantage fiscal ou financier en Belgique qui la rendrait attractive pour les actionnaires.

3 Assemblées Générales des actionnaires

Il faut noter que la loi belge du 20 décembre 2010 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées a modifié les dispositions du Code belge des Sociétés relatives à la

tenue des Assemblées Générales. Les statuts de Solvay SA ont été adaptés en conséquence.

3.1 Lieu et date

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société se tient chaque année le deuxième mardi du mois de mai à 10h30 au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Lorsqu'une Assemblée Générale Extraordinaire est nécessaire, le Conseil d'Administration s'efforce de l'organiser immédiatement avant ou après l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

3.2 Ordre du jour

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration, qui fixe également son ordre du jour. Les actionnaires peuvent toutefois demander la convocation d'une Assemblée Générale et fixer son ordre du jour pour autant qu'ils représentent ensemble 20 % du capital ainsi que le prescrit le Code belge des Sociétés. Un ou plusieurs actionnaire(s) possédant ensemble au moins 3 % du capital peu(ven)t également requérir, dans les conditions prévues par le Code belge des Sociétés, d'inscrire des points à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale et de déposer des propositions de résolution concernant des points à inscrire ou inscrits à l'ordre du jour d'une Assemblée déjà convoquée.

L'ordre du jour d'une Assemblée Générale Ordinaire inclut généralement les points suivants :

- le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice, y compris le rapport de *Corporate Governance* et le rapport de rémunération ;
- le rapport du commissaire sur l'exercice ;
- les états financiers consolidés de l'exercice ;
- l'approbation des états financiers annuels ;
- la fixation du dividende de l'exercice ;

- la décharge aux Administrateurs et au commissaire pour l'exercice ;
- la détermination du nombre d'Administrateurs, de ceux qui sont indépendants, de la durée de leur mandat et de la rotation des renouvellements ;
- l'élection d'Administrateurs et du commissaire externe (renouvellements ou nouvelles nominations) ;
- le rapport de rémunération de la Société (repris au Chapitre 6 ci-après), qui est communiqué au Conseil d'Entreprise comme prévu par la loi ;
- la fixation des honoraires annuels du commissaire pour l'audit externe pour la durée de son mandat et l'approbation des clauses de changement de contrôle dans les contrats significatifs (par exemple les coentreprises).

L'Assemblée Générale Extraordinaire est requise en particulier pour tous les sujets qui touchent au contenu des statuts de la Société. Lorsque le Conseil d'Administration établit un rapport spécial en vue d'une Assemblée Générale Extraordinaire, ce rapport spécial est joint à la convocation et est publié sur le site internet de la Société.

3.3 Procédure de convocation

La convocation aux Assemblées Générales contient notamment le lieu, la date et l'heure de la séance, l'ordre du jour, les rapports, les propositions de décision pour chaque point soumis au vote ainsi que la procédure pour participer à la réunion ou pour se faire représenter.

Les actionnaires possédant des titres nominatifs reçoivent, à l'adresse qu'ils ont indiquée, une convocation par lettre ordinaire avec notamment les formulaires d'avis de participation et de procuration, sauf si les destinataires ont individuellement, expressément et par écrit,

accepté de recevoir la convocation et les documents joints moyennant un autre moyen de communication. Les actionnaires qui possèdent des titres dématérialisés sont convoqués par voie de presse. Ces avis de convocation sont publiés dans la presse officielle belge (Moniteur belge) et dans la presse financière, notamment belge francophone et néerlandophone. Les principales banques établies en Belgique reçoivent également la documentation nécessaire pour la relayer aux actionnaires Solvay faisant partie de leur clientèle.

3.4 Participation à l'Assemblée Générale des actionnaires et procuration

3.4.1 Depuis le 1^{er} janvier 2012, la procédure d'enregistrement est obligatoire pour participer et voter en Assemblée Générale.

Les actionnaires doivent procéder à l'enregistrement de leurs titres le 14^e jour calendaire à minuit (heure belge) qui précède l'Assemblée Générale concernée.

Pour les actionnaires possédant des actions nominatives, la procédure est automatique, l'enregistrement des titres résultant de leur inscription dans le registre des actions nominatives à la date d'enregistrement.

L'enregistrement des titres dématérialisés est effectif dès leur inscription dans les comptes d'un teneur de compte agréé ou d'un organisme de liquidation.

Les actionnaires sont admis aux Assemblées Générales et peuvent y exercer leur droit de vote avec les actions ayant fait l'objet de la procédure d'enregistrement légale sans qu'il soit tenu compte du nombre d'actions dont ils sont titulaires le jour de l'Assemblée Générale concernée.

3.4.2 Les actionnaires doivent par ailleurs indiquer à la Société et, le cas échéant, à la personne qu'ils ont désignée à cette fin, leur volonté de participer à l'Assemblée Générale au plus tard le sixième jour calendaire qui précède la date de l'Assemblée Générale. Les titulaires d'actions nominatives devront envoyer à la Société l'original signé de leur avis de participation, en utilisant à cette fin le formulaire joint à leur avis de convocation.

Les titulaires d'actions dématérialisées feront parvenir à la Société une attestation du teneur de compte agréé ou de l'organisme de liquidation certifiant le nombre d'actions inscrites au nom des actionnaires dans leurs comptes à la date d'enregistrement et pour lequel l'actionnaire souhaite participer à l'Assemblée Générale.

Des informations plus détaillées quant aux modalités de participation à l'Assemblée Générale seront mises à disposition des actionnaires sur le site de la Société (<http://www.solvay.com/en/investors/shareholders-meeting/index.html>).

3.4.3 L'exercice du droit de vote sur des actions indivises (usufruit/nue propriété) ou démembrées ou appartenant à un mineur d'âge, ou encore, à une personne juridiquement incapable suit des règles légales

et statutaires particulières dont le point commun est la désignation d'un représentant unique pour l'exercice du droit de vote. À défaut, le droit de vote est suspendu jusqu'à désignation.

3.4.4 Les actionnaires votent aux Assemblées Générales en personne ou par procuration. Le formulaire de procuration est établi par le Conseil d'Administration et est disponible sur le site de la Société dès convocation de l'Assemblée Générale concernée. Les procurations doivent parvenir à l'adresse postale indiquée ou, le cas échéant, à l'adresse électronique mentionnée dans la convocation au plus tard le sixième jour calendaire précédant la date de l'Assemblée Générale.

Le mandataire désigné ne doit pas nécessairement être un actionnaire de la Société.

Au cas où certains actionnaires exerçaient leur droit d'ajouter des points ou des propositions de décisions à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale, les procurations déjà notifiées à la Société restent valables pour les sujets qu'elles couvrent. Concernant les nouveaux points, il convient de se référer aux dispositions du Code belge des Sociétés.

Le mandataire désigné ne peut s'écartez des instructions de vote spécifiques qui lui ont été données par un actionnaire, sauf exceptions prévues par le Code belge des Sociétés.

À défaut d'instructions spécifiques sur chacun des points à l'ordre du jour, le mandataire qui se trouve dans une situation de conflit d'intérêts potentiel avec son mandant, au sens de l'article 547bis, § 4 du Code belge des Sociétés, ne pourra pas voter.

Les procurations non valables ne seront pas comptabilisées. Les abstentions exprimées de manière formelle lors du vote ou sur les procurations sont comptabilisées comme telles.

3.4.5 Chaque actionnaire ayant satisfait aux formalités d'admission à l'Assemblée Générale a le droit de poser des questions par écrit concernant les points inscrits à l'ordre du jour. Ces questions peuvent être adressées par courrier au siège social ou par voie électronique à l'adresse e-mail indiquée dans la convocation. Les questions écrites doivent parvenir à la Société au plus tard le sixième jour calendaire précédant la date de l'Assemblée Générale.

3.5 Procédure

3.5.1 L'Assemblée Générale des actionnaires est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur délégué à cette mission par ses collègues.

Le Président dirige les débats en suivant les pratiques applicables en Belgique aux Assemblées délibérantes. Il veille à ce que les questions de l'Assemblée trouvent des réponses tout en faisant respecter l'ordre du jour et les engagements de confidentialité. Il nomme le secrétaire, qui est habituellement le Secrétaire Général de la Société, et désigne deux actionnaires comme scrutateurs.

3.5.2 Le vote des résolutions en Assemblée Générale Ordinaire est acquis à la majorité simple des voix des actionnaires présents et représentés en suivant la règle « une action vaut une voix ».

3.5.3 Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire, la Société respecte les règles légales de *quorum* et de majorité.

3.5.4 Le vote est, en règle générale, public et s'effectue à main levée ou par voie électronique. Le décompte et le résultat de chaque vote sont donnés immédiatement.

Une procédure de vote par bulletin secret est prévue dans des cas exceptionnels, si une personne en particulier est concernée.

Cette procédure n'a jamais été demandée à ce jour. Cette règle statutaire a été modifiée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2006 qui prévoit un seuil de 1 % du capital à atteindre par un ou plusieurs actionnaires agissant ensemble, et ce, uniquement lorsqu'un mandat fait l'objet de plusieurs candidatures.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est dressé et adopté par les actionnaires à l'issue de la réunion.

Il est signé par le Président, le secrétaire, les scrutateurs ainsi que les actionnaires qui le souhaitent. En cas d'Assemblée Générale Extraordinaire, le procès-verbal est notarié.

3.5.5 Le procès-verbal comportant les résultats des votes est rendu public sur le site Internet de la Société (www.solvay.com) au plus tard le 15^e jour calendaire suivant la date de l'Assemblée Générale. Les procès-verbaux des Assemblées Générales les plus récentes sont également disponibles sur le site internet de la Société (www.solvay.com). Des copies ou extraits officiels peuvent être obtenus sur demande par les actionnaires, notamment sous la signature du Président du Conseil d'Administration.

3.6 Documentation

La documentation relative aux Assemblées Générales (convocation, ordre du jour, procuration, avis de participation, rapport annuel, rapport spécial du Conseil d'Administration s'il existe, etc.) est disponible chaque année sur le site Internet www.solvay.com dès la convocation à l'Assemblée et, au moins, jusqu'à la tenue de l'Assemblée concernée.

Cette documentation est disponible dans sa version officielle en langues française et néerlandaise, et en langue anglaise (traduction libre).

4 Conseil d'Administration

4.1 Rôle et mission

Le Conseil d'Administration est l'instance de direction la plus élevée de la Société.

La loi lui attribue tous les pouvoirs qui ne sont pas, légalement ou statutairement, du ressort de l'Assemblée Générale.

Dans le cas de Solvay SA, le Conseil d'Administration s'est réservé des domaines-clés et a délégué le reste de ses pouvoirs à un Comité Exécutif (voir ci-après).

Il n'a pas opté pour la création d'un Comité de Direction (*Comité de Direction/Directiecomité*) au sens de la loi belge.

Les principaux domaines-clés que le Conseil d'Administration s'est réservé sont les suivants :

- 1 les compétences qui lui incombent exclusivement de par la loi ou les statuts, à savoir (à titre exemplatif) :
 - l'établissement et l'approbation des états financiers périodiques consolidés et ceux de Solvay SA (trimestriels – consolidés uniquement, semestriels et annuels) ainsi que les communications qui s'y rapportent,
 - l'adoption des normes comptables (en l'espèce, les normes IFRS pour les comptes consolidés et les normes belges pour les comptes sociaux de Solvay SA),
 - la convocation des Assemblées Générales, l'établissement de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à soumettre aux actionnaires (par exemple, en matière d'états financiers, de dividendes, de modifications des statuts, etc.) ;
- 2 l'établissement des stratégies et des politiques générales du Groupe ;

- 3 l'approbation des cadres de référence du contrôle interne et de la gestion des risques ;
- 4 l'adoption du budget et du plan à long terme, y compris les investissements, la R&I et les objectifs financiers ;
- 5 la désignation du Président, des membres du Comité Exécutif, des Directeurs Généraux et du Secrétaire Général ainsi que la fixation de leur mission et l'étendue de la délégation de pouvoirs accordée au Comité Exécutif ;
- 6 la surveillance du Comité Exécutif et la ratification de ses décisions, si requises par la loi ;
- 7 la désignation en son sein d'un Président, la constitution, parmi ses membres, d'un Comité d'Audit, d'un Comité des Rémunérations, d'un Comité des Nominations et d'un Comité des Finances, la définition de la mission de chaque Comité, la fixation de leur composition et de la durée de leur mandat ;
- 8 les décisions d'importance majeure en matière d'acquisition, de cession d'activités, de création de coentreprises et d'investissements. Les décisions portant sur des montants de 50 millions d'euros et au-delà sont considérées comme d'importance majeure ;
- 9 la détermination de la rémunération du Président du Comité Exécutif et des membres du Comité Exécutif ;
- 10 l'établissement de règles internes en matière de Gouvernance d'entreprise et de Conformité.

Dans l'ensemble des domaines relevant de sa compétence exclusive, le Conseil d'Administration travaille en collaboration étroite avec le Comité Exécutif, lequel a notamment pour tâche de préparer la plupart des propositions de résolutions du Conseil d'Administration.

4.2 Fonctionnement et représentation

4.2.1 Les membres du Conseil d'Administration disposent des informations requises pour remplir leur fonction via des dossiers qui leur sont établis sur instruction du Président et qui leur sont transmis par le Secrétaire Général plusieurs jours avant chaque séance.

Ils peuvent recueillir, en outre, des informations utiles complémentaires de tout type, en s'adressant au Président du Conseil d'Administration, au Président du Comité Exécutif ou au Secrétaire Général, suivant la nature de leur question. Les décisions de recourir, si nécessaire, à une expertise externe relèvent du Conseil d'Administration, pour tous les sujets relevant de sa compétence.

4.2.2 La Société est valablement représentée vis-à-vis des tiers par une double signature émanant des personnes ayant les qualités suivantes : le Président du Conseil d'Administration et/ou les Administrateurs membres du Comité Exécutif. Toutefois, pour les actes relevant de la gestion quotidienne de la Société, la signature d'un seul Administrateur, membre du Comité Exécutif, est suffisante. En vertu des résolutions du Conseil d'Administration en date du

21 octobre 2012 et du 30 juillet 2013, le Comité Exécutif a autorisé, pour des fonctions de gestion quotidienne et pour d'autres pouvoirs délégués au Comité Exécutif, la signature de l'un des membres du Comité Exécutif ainsi que la signature de chaque Directeur Général du Groupe agissant en coordination avec le Président du Conseil d'Administration ou le Président du Comité Exécutif. Par ailleurs, des délégations de pouvoirs peuvent être accordées au cas par cas en fonction des nécessités.

4.2.3 Sous réserve des dispositions établies au point 2.1.4. (article 523 du Code belge des Sociétés), les Administrateurs de la Société n'ont pas été confrontés, en 2012, à des situations de conflit d'intérêts nécessitant la mise en œuvre des procédures légales prévues par le Code belge des Sociétés.

Par contre, dans un nombre très limité de cas, certains membres ont préféré, dans un souci éthique, s'abstenir de participer à des délibérations et à des votes.

4.3 Composition

4.3.1 Taille et Composition

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration se composait de 15 membres (voir page 174 et 175).

4.3.2 Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2013

- Les mandats d'Administrateurs du Chevalier Guy de Selliers de Moranville, M. Nicolas Boël, M. Bernard de Laguiche, M. Hervé Coppens d'Eeckenbrugge, Mme Evelyn du Monceau et M. Jean-Pierre Clamadieu ont été renouvelés pour une durée de quatre ans.
- Le mandat d'Administrateur laissé vacant par M. Jean van Zeebroeck n'a pas été réattribué.
- Mme Françoise de Viron a été désignée nouvel Administrateur indépendant pour un mandat de quatre ans.
- Mme Amparo Moradela Martinez a été désignée comme nouvel Administrateur indépendant pour un mandat de quatre ans en remplacement de Mme Petra Mateos.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2014, le Conseil d'Administration proposera :

- le renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Denis Solvay et du Dr Bernhard Scheuble pour une durée de quatre ans ;
- la désignation de Mme Rosemary Thorne en tant qu'Administrateur indépendant pour un mandat de quatre ans en remplacement de M. Jean-Martin Folz qui n'a pas demandé le renouvellement de son mandat ;
- la désignation de M. Gilles Michel en tant qu'Administrateur indépendant pour un mandat de quatre ans en remplacement de M. Anton van Rossum qui n'a pas demandé le renouvellement de son mandat.

Durée des mandats et limite d'âge

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour un mandat de quatre ans. Leur mandat est renouvelable.

La limite d'âge pour les membres du Conseil d'Administration a été fixée au jour de l'Assemblée Générale Annuelle qui suit leur 70^e anniversaire.

4.3.3 Critères de désignation

Le Conseil d'Administration applique notamment les principaux critères suivants lorsqu'il propose à l'Assemblée Générale Ordinaire un candidat Administrateur :

- veiller à ce qu'une majorité importante des Administrateurs soient non exécutifs au sein du Conseil. Au 31 décembre 2013, 14 Administrateurs sur 15 étaient non exécutifs et seul M. Jean-Pierre Clamadieu appartenait au Comité Exécutif (M. Bernard de Laguiche ayant démissionné de ses fonctions de membre du Comité Exécutif et de CFO le 30 septembre 2013) ;
 - s'assurer qu'une large majorité des Administrateurs non exécutifs soient indépendants au regard des critères de la loi, éventuellement renforcés par le Conseil d'Administration (voir ci-après « Les critères d'indépendance »).
- À cet égard, au 31 décembre 2013, neuf Administrateurs non exécutifs sur 14 ont été reconnus indépendants par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- veiller à ce que le Conseil d'Administration rassemble des membres reflétant l'actionnariat et disposant ensemble de la diversité des compétences et des expériences requise par les activités du Groupe ;
 - garantir que le Conseil d'Administration ait une composition internationale reflétant, de manière appropriée, l'étendue géographique de ses activités. Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration comptait sept nationalités différentes ;
 - s'assurer que les candidats qu'il présente s'engagent à avoir la disponibilité suffisante pour assumer la charge qui leur est confiée. À cet égard, la participation des Administrateurs aux séances du Conseil d'Administration a été très élevée en 2013 (96 %) ;
 - enfin, veiller à ne pas sélectionner un candidat occupant un poste de dirigeant dans une entreprise concurrente ou qui est ou a été impliqué dans l'audit externe du Groupe.

La loi belge et les statuts de la Société autorisent les candidatures spontanées au mandat d'Administrateur pour autant qu'elles soient adressées à la Société par écrit au moins 40 jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire.

Conformément à la loi, le Conseil d'Administration, qui se composait de 12 hommes et trois femmes au 31 décembre 2013, veillera, lors de ses prochains renouvellements, à respecter, dans les délais impartis, l'obligation de compter au moins un tiers de femmes dans ses rangs.

Le Président du Conseil d'Administration recueille, en collaboration avec le Président du Comité des Nominations, les informations lui permettant de s'assurer que les critères retenus sont réunis au moment des nominations, des renouvellements et en cours de mandat.

4.3.4 Critères d'indépendance

Le Conseil d'Administration fixe, en se basant sur la loi belge, les critères pour déterminer l'indépendance des Administrateurs. Chaque Administrateur respectant ces critères est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire pour confirmation.

Les critères légaux d'indépendance tels que repris à l'article 526ter du Code belge des Sociétés (introduits par la loi belge du 17 décembre 2008, article 16, sont les suivants :

- 1 durant une période de cinq années précédant sa nomination, ne pas avoir agi en qualité de membre exécutif de l'organe de direction ou de membre du Comité Exécutif ou de Directeur Général, ni auprès de la Société, ni auprès d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code belge des Sociétés. Le Conseil d'Administration a ajouté à ce critère une période minimale d'un an d'attente pour faire reconnaître par l'Assemblée Générale l'indépendance d'un Administrateur non exécutif de Solvac quittant le Conseil d'Administration de cette dernière pour rejoindre celui de Solvay ;
- 2 ne pas avoir siégé au Conseil d'Administration en tant qu'Administrateur non exécutif pendant plus de trois mandats successifs ou plus de douze ans ;
- 3 durant une période de trois années précédant sa nomination, ne pas avoir fait partie du personnel de direction, au sens de l'article 19.2, de la loi belge du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, de la Société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code belge des Sociétés ;

- 4 ne pas avoir reçu de rémunération ou tout autre avantage significatif de nature patrimoniale de la Société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code belge des Sociétés, en dehors des tantièmes et honoraires perçus comme membre non exécutif de l'organe de direction ou membre de l'organe de surveillance ;
- 5 a) ne détenir aucun droit social représentant un dixième ou plus du capital, des fonds propres ou d'une catégorie d'actions de la Société,
- b) s'il détient des droits sociaux qui représentent une quotité inférieure à 10 % :
- par l'addition de ces droits avec ceux détenus dans la même société par des sociétés dont l'Administrateur indépendant a le contrôle, ces droits de propriété ne peuvent atteindre un dixième du capital, des fonds propres ou d'une catégorie d'actions de la Société,
- ou
- l'utilisation de ces actions ou l'exercice des droits y afférents ne peuvent être soumis à des dispositions contractuelles ou à des engagements unilateral auxquels le membre indépendant de l'organe de direction a souscrit,
- c) ne représenter en aucune manière un actionnaire satisfaisant aux conditions du présent point ;
- 6 ne pas entretenir, ni avoir entretenu au cours du dernier exercice, une relation d'affaires significative avec la Société ou une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code belge des Sociétés, ni directement ni en qualité d'associé, d'actionnaire, de membre de l'organe de direction ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19.2 de la loi du 20 septembre 1948 portant sur l'organisation de l'économie, d'une société ou personne entretenant une telle relation ;
- 7 ne pas avoir été, au cours des trois dernières années, associé ou salarié de l'auditeur externe, actuel ou précédent, de la Société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code belge des Sociétés ;
- 8 ne pas être membre exécutif de l'organe de gestion d'une autre société dans laquelle un Administrateur exécutif de la société siège en tant que membre non exécutif de l'organe de direction ou membre de l'organe de surveillance, ni entretenir d'autres liens importants avec les Administrateurs exécutifs de la Société du fait de fonctions occupées dans d'autres sociétés ou organes ;
- 9 n'avoir, ni au sein de la Société, ni au sein d'une société ou d'une personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code belge des Sociétés, ni conjoint ni partenaire cohabitant légal, ni parents ni liens jusqu'au deuxième degré exerçant un mandat de membre de l'organe de direction, de membre du Comité Exécutif, de délégué à la gestion quotidienne ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19.2 de la loi belge du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, ou se trouvant dans un des autres cas définis aux points 1 à 8.

À cet égard, au 31 décembre 2013, neuf Administrateurs non exécutifs sur 14 ont été reconnus indépendants par l'Assemblée Générale Ordinaire :

M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Comité Exécutif et CEO, n'a pas été reconnu indépendant lors du renouvellement de son mandat d'Administrateur en 2013 (critère n° 1) ;

M. Bernard de Laguiche, Membre du Comité Exécutif, n'a pas été reconnu indépendant lors du renouvellement de son mandat d'Administrateur en 2013 (critère n° 1) ;

M. Nicolas Boël, M. Denis Solvay, M. Jean-Marie Solvay et le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, Administrateurs de la Société depuis plus de 12 ans, ne sont pas indépendants pour cette raison (critère n° 2).

**Présence
aux séances
du Conseil
d'Administration
en 2013 (en
fonction de
la date de
nomination)**

Date de Naissance	Année de la première nomination	Mandats Solvay SA et date d'échéance du mandat d'Administrateur	Diplômes et activités en dehors de Solvay	Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2013 (en fonction de la date de nomination)
M. Nicolas Boël (B)	1962	1998 2017 Président du Conseil d'Administration, Président du Comité des Finances et Président du Comité des Rémunérations, Membre du Comité des Nominations	Licence en Sciences économiques (Université Catholique de Louvain), Master of Business Administration (College of William and Mary, USA) Administrateur de Sofina.	7/7
M. Jean-Pierre Clamadieu (F) *	1958	2012 2017 Président du Comité Exécutif et CEO, Administrateur et Membre du Comité des Finances	Diplôme d'Ingénieur de l'École des Mines (Paris) Administrateur d'Axa, de Faurecia.	7/7
M. Bernard de Laguiche (F/BR) *	1959	2006 2017 Membre du Comité Exécutif jusqu'au 30 septembre 2013, Administrateur et Membre du Comité des Finances	Licence en Économie et Administration des entreprises (Lic. oec. HSG – Université de Saint-Gall, Suisse). Administrateur délégué de Solvac SA, Président du Conseil d'Administration Peroxidos do Brasil Ltda, Curitiba.	7/7
M. Jean-Marie Solvay (B)	1956	1991 2016 Administrateur et Membre de l' <i>Innovation Board</i>	Advanced Management Programme – Insead, CEO de Albrecht RE Immobilien GmbH & Co. KG, Berlin (Allemagne), Administrateur de Heliocentris GmbH & Co. KG, Berlin (Allemagne), Président du Conseil des International Solvay Institutes.	7/7
Chevalier Guy de Selliers de Moranville (B)	1952	1993 2017 Administrateur, membre des Comités d'Audit et des Finances	Diplôme d'Ingénier civil en ingénierie mécanique et Licence en Sciences économiques (Université catholique de Louvain). Président et co-fondateur de HCF International Advisers, Vice-Président du Conseil et Président du Risk and Capital Committee d'Ageas SA, Président du Conseil d'Administration d'Ageas Royaume-Uni, Membre du Conseil d'Administration d'Ivanhoe Mines Ltd. (Canada), Membre du Conseil de Surveillance et Président du Risk Committee d'Advanced Metallurgical Group (Pays-Bas) et divers autres mandats au sein de sociétés non cotées.	7/7
M. Denis Solvay (B)	1957	1997 2014 Administrateur, Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations	Business engineering – Solvay Business School (Université Libre de Bruxelles), Administrateur d'Eurogentec et d'Abelag Holding.	7/7
M. Jean van Zeebroeck (B)	1943	2002 Administrateur indépendant Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations jusqu'au 14 mai 2013	Doctorat en Droit et Diplôme en Administration des Entreprises (Université Catholique de Louvain), Licence en Droit Economique (Université Libre de Bruxelles), Master en Droit comparé (Université du Michigan – USA). General Counsel de 3B-Fibreglass Company.	2/3
M. Jean-Martin Folz (F)	1947	2002 2014 Administrateur indépendant, Membre du Comité des Rémunérations et Président du Comité des Nominations	École Polytechnique et Ingénieur des Mines (France). Ancien Président du Conseil de Gestion de PSA Peugeot-Citroën, Administrateur de Saint-Gobain, de Société Générale, d'Alstom et d'Axa.	7/7
Prof. Dr Bernhard Scheuble (D)	1953	2006 2014 Administrateur indépendant, Président du Comité d'Audit	Master en physique nucléaire et Docteur en physique des écrans (Université de Fribourg – Allemagne) Ancien Président du Comité Exécutif de Merck KGaA (Darmstadt) et ancien Membre du Conseil d'Administration d'E. Merck OHG.	7/7
M. Anton van Rossum (PB)	1945	2006 2014 Administrateur indépendant, Membre du Comité d'Audit	Licence en Économie et Administration des entreprises (Université Erasme Rotterdam) Membre du Conseil d'Administration de Crédit Suisse (Zurich) et de Munich Re (Munich), Président du Conseil d'Administration de Royal Vopak, de l'Université Erasme et de l'Institut Néerlandais de l'Economie (Rotterdam).	6/7

Présence
aux séances
du Conseil
d'Administration
en 2013 (en
fonction de
la date de
nomination)

Date de Naissance	Année de la première nomination	Mandats Solvay SA et date d'échéance du mandat d'Administrateur	Diplômes et activités en dehors de Solvay	Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2013 (en fonction de la date de nomination)
M. Charles Casimir-Lambert (B/S)	1967	2007 2015 Administrateur indépendant, Membre du Comité d'Audit	MBA Columbia Business School (New York), 7/7 London Business School (Londres) – Licence et Maîtrise (lic. oec. HSG) en Économie, Gestion et Finance (Université de Saint-Gall – Suisse). Suivi d'intérêts familiaux divers à travers le monde.	7/7
Mme Petra Mateos-Aparicio Morales (ES)	N/D	2009 Administrateur indépendant, Membre du Comité des Finances jusqu'au 14 mai 2013	Ph.D. en Sciences Économiques et Administration des entreprises (Université Complutense, Madrid – Espagne) Ancienne Présidente Exécutive de Hispasat (Espagne et International), ancienne Présidente de Hisdesat ; Professeur titulaire de finance à l'Université en Administration des Entreprises, UNED (Madrid). Board of Trustees d'ANECA. Membre de l'International Consultative Board of Science, Université et Société de CRUE (Conférence des recteurs des universités espagnoles), Vice-Présidente de la Chambre de Commerce Espagne-Etats-Unis.	3/3
M. Hervé Coppens d'Eeckenbrugge (B)	1957	2009 2017 Administrateur indépendant, Membre du Comité des Finances Membre du Comité d'Audit depuis le 31 juillet 2013	Licence en Droit à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique) ; Diplôme en Sciences Économiques et Commerciales à l'ICHEC (Belgique). Jusqu'au 30 juin 2013, Directeur groupe Petercam SA, Directeur de Vital Renewable Energy Company LLC (Delaware).	7/7
M. Yves-Thibault de Silguy (F)	1948	2010 2015 Administrateur indépendant, Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations Membre du Comité des Finances depuis le 31 juillet 2013	Licence en droit de l'Université de Rennes, DES de droit public de l'Université de Paris I, diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration. Vice-Président et Administrateur référent du Conseil d'Administration du groupe VINCI, Administrateur de LVMH, Président du Conseil de Surveillance de Sofisport (France) et Administrateur de la banque VTB (Moscou), Président de YT Europaconsultants.	5/7
Mme Evelyn du Monceau (B)	1950	2010 2017 Administrateur indépendant, Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations	Licence en Sciences Économiques Appliquées de l'Université Catholique de Louvain. Vice-Présidente du Conseil d'Administration et Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations de UCB SA, Membre du Conseil d'Administration de la Financière de Tubize SA, Administrateur de FBNet Belgium, Membre de la Commission de Gouvernance d'Entreprise.	7/7
Mme Françoise de Viron (B)	1955	2013 2017 Administrateur indépendant, Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations depuis le 31 juillet 2013	Doctorat en Sciences (UCL, Louvain-la-Neuve) Master en Sociologie (UCL, Louvain-la-Neuve). Professeur à l'Ecole d'Education et de Formation et à la Louvain School of Management (UCL). Chercheur au sein du CRECIS (Centre for Research in Entrepreneurial Change and Innovative Strategies), du GIRSEF (Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Socialisation, Education et Formation) et du RIFA (Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Formation d'Adultes) à l'UCL.	4/4
Mme Amparo Moraleda Martinez (ES)	1964	2013 2017 Administrateur indépendant, Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations depuis le 31 juillet 2013	Degree in Industrial Engineering, ICAI (Espagne) MBA, IESE Business School (Espagne) Ancien General Manager d'IBM Espagne, Portugal, Grèce, Israël et Turquie. Ancien Chief Operating Officer, International Division (Espagne) et ancien Acting CEO, Scottish Power (UK) d'Iberdrola. Membre des Conseils d'Administration des sociétés cotées suivantes : Alstom (France), Faurecia (France), Corporacion Financiera Alba (Espagne) et Melia Hotels International (Espagne). Membre du Consejo rector du Consejo Superior d'Investigaciones Cientificas.	4/4

* Activité à temps plein dans le groupe Solvay.

4.3.5 Désignation, renouvellement, démission et révocation des Administrateurs

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination, le renouvellement, la démission voire la révocation d'un Administrateur. Il lui soumet également le vote sur l'indépendance des Administrateurs remplissant les critères y relatifs, après en avoir informé le Conseil d'Entreprise. Il veille également au préalable à prendre l'avis du Comité des Nominations qui est chargé de définir et d'évaluer le profil de tout nouveau candidat au regard des critères de désignation et de compétences spécifiques qu'il détermine.

L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur les propositions du Conseil d'Administration dans ce domaine à la majorité simple. En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, le Conseil d'Administration a la faculté d'y pourvoir, à charge pour lui de faire ratifier sa décision par la première Assemblée Générale Ordinaire suivante.

4.3.6 Fréquence, préparation et déroulement des réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois en 2013. Il est prévu de le réunir ordinairement cinq fois en 2014.

Les dates des réunions ordinaires sont fixées par le Conseil d'Administration lui-même, plus d'un an avant le début de l'exercice. Des réunions supplémentaires peuvent être fixées, si nécessaire, à l'initiative du Président du Conseil d'Administration, après consultation du Président du Comité Exécutif.

L'ordre du jour de chaque réunion est fixé par le Président du Conseil d'Administration après consultation avec le Président du Comité Exécutif.

Le Secrétaire Général est chargé, sous la supervision du Président du Conseil d'Administration, d'organiser les réunions, d'envoyer les convocations, l'ordre du jour et le dossier contenant, point par point, les informations nécessaires pour les décisions à prendre.

Dans la mesure du possible, il veille à ce que les Administrateurs reçoivent la convocation et le dossier complet au moins cinq jours avant la réunion. Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Il en soumet le projet au Président et ensuite à tous les membres. Les procès-verbaux définitifs et approuvés à la réunion suivante sont signés par tous les Administrateurs ayant pris part aux délibérations.

Le Conseil d'Administration prend ses décisions de manière collégiale à la majorité simple. Certaines décisions considérées, par les statuts de la Société, comme particulièrement importantes requièrent une majorité des trois quarts de ses membres. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses membres est présente ou représentée. La participation aux séances étant très élevée, le Conseil d'Administration n'a jamais été en situation de ne pas pouvoir délibérer.

4.4 Évaluation et formation

4.4.1 Évaluation

Le Conseil d'Administration a procédé, en 2013, à une évaluation portant notamment sur sa propre composition, son fonctionnement, son information et les interactions avec la direction, la composition et le fonctionnement des Comités créés par le Conseil. Les membres du Conseil d'Administration ont été invités à s'exprimer sur ces différents points au cours d'entretiens conduits à partir d'un questionnaire et menés par un consultant externe. Les améliorations relevées à la fin de cette procédure d'évaluation tiennent à l'optimisation de la durée des réunions, ainsi qu'aux interactions, contacts et échanges avec la direction et les Comités au sein du Conseil d'Administration, ainsi qu'à des changements mineurs apportés à l'organisation des réunions. La prochaine évaluation du Conseil d'Administration aura lieu en 2015.

4.4.2 Formation

Des sessions d'informations sont organisées pour les nouveaux Administrateurs ; elles ont pour but de leur permettre de connaître le groupe Solvay aussi rapidement que possible. Ce programme comprend une revue de la stratégie et des activités du Groupe, les principaux défis en termes de croissance, de compétitivité et d'innovation et également les finances, la recherche et développement, la gestion des ressources humaines, les aspects juridiques, la conformité et l'organisation générale. Ce programme est ouvert à tous les Administrateurs qui le souhaitent.

Il comporte également la visite de sites industriels ou de recherche.

4.5 Comités

4.5.1 Règles communes aux divers Comités

- Le Conseil d'Administration a mis en place, de manière permanente, les Comités spécialisés suivants : le Comité d'Audit, le Comité des Finances, le Comité des Rémunérations et le Comité des Nominations.
- Ces Comités n'ont pas de pouvoirs décisionnels. Ils ont un caractère consultatif et rapportent au Conseil d'Administration qui décide. Ils sont également appelés à donner des avis sur demande du Conseil d'Administration ou du Comité Exécutif. Après leur présentation au Conseil d'Administration, les rapports des Comités sont annexés au procès-verbal du Conseil d'Administration.
- Les mandats des quatre Comités sont de deux ans renouvelables. La composition de ces Comités est communiquée sur le site internet de la Société.
- Les membres des Comités permanents (à l'exception des membres du Comité Exécutif) perçoivent une rémunération distincte pour cette tâche.
- Le Conseil d'Administration peut mettre en place un Comité *ad hoc* provisoire pour assurer une liaison avec le Comité Exécutif sur une question importante. Un tel Comité a été mis en place fin 2009 pour les besoins de l'étude sur le réinvestissement du produit de la vente des activités pharmaceutiques du Groupe.

Tous les mandats des membres des divers Comités arriveront à échéance le 13 mai 2014, à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire. La nouvelle composition des Comités reflètera les départs/nominations au sein du Conseil d'Administration à cette date. Elle prendra effet le 14 mai 2014 pour une durée de deux ans et prendra fin à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

4.5.2 Le Comité d'Audit

En 2013, le Comité d'Audit était composé du Prof. Dr Bernhard Scheuble (Président), du Chevalier Guy de Selliers de Moranville, de M. Anton van Rossum, de M. Charles Casimir-Lambert et de M. Hervé Cottens d'Eeckenbrugge (depuis le 31 juillet 2013). Ils sont Administrateurs non exécutifs indépendants à l'exception du Chevalier Guy de Selliers de Moranville. Le secrétariat de ce Comité est assuré par un juriste interne du Groupe.

Ce Comité s'est réuni cinq fois en 2013, dont quatre avant le Conseil d'Administration ayant à son ordre du jour la publication de résultats périodiques (trimestriels, semestriels et annuels).

La participation aux réunions du Comité d'Audit a été très soutenue (96 %).

La mission du Comité d'Audit est établie dans le document « Missions du Comité d'Audit » (Annexe 1, section 14). Elle intègre les dispositions prévues à l'article 526bis de la loi belge sur les Sociétés.

Les principales missions du Comité d'Audit sont les suivantes :

- assurer la conformité des états financiers et des communications de la Société et du Groupe avec les principes comptables généralement admis (IFRS pour le Groupe, droit comptable belge pour la société mère) ;
- de contrôler l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques du Groupe ;
- d'examiner les domaines à risque susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe ;
- de vérifier la portée/les programmes et résultats de l'audit interne ;
- de faire des propositions au Conseil d'Administration concernant la désignation d'un auditeur externe ;
- d'examiner le périmètre de l'audit externe et sa mise en œuvre ;
- de contrôler la portée et la nature des services complémentaires proposés par l'auditeur externe.

À chacune de ses séances, le Comité d'Audit entend les rapports du CFO, du responsable du *Group Service Audit Interne* et du Commissaire chargé de l'audit externe (Deloitte, représenté par M. Eric Nys). Il examine également le rapport trimestriel du Group General Counsel à propos des litiges significatifs en cours, ainsi que les rapports sur les litiges fiscaux et de propriété intellectuelle. Il se réunit seul avec le commissaire chargé de l'audit externe chaque fois qu'il l'estime utile. Le Président du Comité Exécutif et CEO (M. Jean-Pierre Clamadieu) est invité une fois par an, à débattre des grands risques auxquels le Groupe est exposé.

Les Administrateurs, membres de ce Comité d'Audit, remplissent le critère de compétence de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures (voir la section 4.3 relative à la composition du Conseil d'Administration).

4.5.3 Le Comité des Finances

En 2013, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2013, le Comité des Finances était composé de M. Nicolas Boël (Président), M. Jean-Pierre Clamadieu (Président du Comité Exécutif) et M. Bernard de Laguiche (Membre du Comité Exécutif et CFO) et de trois Administrateurs, Mme Petra Mateos-Aparicio Morales, le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, M. Hervé Cottens d'Eeckenbrugge. Avec effet au 31 juillet 2013, M. Yves-Thibault de Silguy en est devenu Membre, en remplacement de Mme Petra Mateos et depuis le 1^{er} octobre 2013, M. Karim Hajjar (en remplacement de M. Bernard de Laguiche en tant que Membre du Comité Exécutif et CFO) est invité à participer aux réunions du Comité des Finances. Il convient de préciser que M. Bernard de Laguiche reste Membre du Comité des Finances.

Le secrétaire de ce Comité est M. Michel Defourny.

Ce Comité s'est réuni cinq fois en 2013. La participation des membres du Comité des Finances a été très soutenue (93 %).

Le Comité donne son avis sur des questions financières, telles que le niveau du dividende et de son accompte, le niveau et les devises d'endettement au vu de l'évolution des taux d'intérêts, la couverture des risques de change et des risques énergétiques, la politique de rachat de titres propres, le contenu de la communication financière, le financement de grands investissements, etc. Il finalise la préparation des communiqués de presse concernant les résultats trimestriels. Il peut également être appelé à donner des avis concernant les politiques du Conseil d'Administration sur les sujets précités.

4.5.4 Le Comité des Rémunérations

En 2013, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2013, le Comité des Rémunérations était composé de M. Nicolas Boël (Président), MM. Denis Solvay, Jean van Zeebroeck, Jean-Martin Folz, Yves-Thibault de Silguy et de Mme Evelyn du Monceau.

Avec effet au 31 juillet 2013, Mme Françoise de Viron a repris le mandat de Membre du Comité des Rémunération laissé vacant par M. Jean van Zeebroeck après l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2013, et Mme Amparo Moraleda a également été nommée Membre du Comité des Rémunérations.

La majorité des membres de ce Comité a le statut d'Administrateur indépendant au sens de la loi.

Le Président du Comité Exécutif est invité aux réunions, sauf pour les sujets qui le concernent personnellement.

Le secrétaire de ce Comité est M. Michel Defourny.

Le Directeur General Ressources Humaines Groupe prépare les réunions et y assiste.

Ce Comité s'est réuni deux fois en 2013. La participation des membres du Comité des Rémunérations a été très soutenue (100 %).

Le Comité des Rémunérations remplit les missions qui lui sont dévolues par la loi.

En particulier, il conseille le Conseil d'Administration sur la politique et le niveau des rémunérations des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ; il est, chaque année, informé de la rémunération de la Direction Générale. Il donne également son avis au Conseil d'Administration et/ou au Comité Exécutif sur les principales politiques du Groupe en matière de rémunération (y compris les plans de rémunération variable long terme). Il prépare également le rapport de rémunération.

Le Comité des Rémunérations dispose de l'expertise nécessaire pour l'exercice de ses missions.

4.5.5 Le Comité des Nominations

En 2013, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2013, le Comité des Nominations était composé de M. Jean-Martin Folz (Président), MM. Denis Solvay, Jean van Zeebroeck, Jean-Martin Folz, Yves-Thibault de Silguy et de Mme Evelyn du Monceau.

Depuis le 31 juillet 2013, Mme Françoise de Viron assume le mandat de Membre du Comité des Nominations laissé vacant par M. Jean van Zeebroeck après l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2013, et Mme Amparo Moraleda a également été nommée Membre du Comité des Nominations.

Le Comité des Nominations est composé majoritairement d'Administrateurs non exécutifs indépendants.

Le Président du Comité Exécutif est invité aux réunions, sauf pour les sujets qui le concernent personnellement.

Le secrétaire de ce Comité est M. Michel Defourny.

Le Comité s'est réuni trois fois en 2013. La participation des membres du Comité des Nominations a été très soutenue (100 %).

Le Comité des Nominations donne son avis sur les nominations au sein du Conseil d'Administration (Présidence, nouveaux membres, renouvellement et Comités), aux postes du Comité Exécutif (Présidence et membres) ainsi qu'aux fonctions de la Direction Générale.

5 Comité Exécutif

5.1 Rôle et mission

5.1.1 Le Conseil d'Administration définit le rôle et la mission du Comité Exécutif.

La principale décision concernant la délégation de pouvoirs remonte au 24 octobre 2012. Elle a pris effet le 1^{er} janvier 2013.

Dans le même temps, le Conseil d'Administration a approuvé les règles internes du Comité Exécutif.

5.1.2 Le Comité Exécutif s'est vu confier collégialement par le Conseil d'Administration les principales tâches suivantes :

- la gestion quotidienne de la Société ;
- la bonne organisation et le bon fonctionnement de la Société, de ses filiales et sociétés affiliées et la surveillance de leurs activités, notamment l'introduction de processus d'identification, de gestion et de contrôle des principaux risques ;
- l'introduction d'un processus de gestion des talents et la nomination des cadres supérieurs du Groupe (exception faite de ses propres membres, des Directeurs Généraux et du Secrétaire Général, pour lesquels le Conseil d'Administration se réserve, expressément, un pouvoir exclusif de désignation) ;
- la rémunération des cadres supérieurs (autre que la rémunération de ses propres membres) ;
- les décisions en matière d'acquisitions et désinvestissements (y compris de propriété intellectuelle) dont le montant maximum est fixé à 50 millions d'euros (dettes et autres engagements inclus). Le Conseil d'Administration est informé des décisions portant sur des montants supérieurs à 10 millions d'euros ;
- les décisions sur les dépenses d'investissements dont le montant maximum est fixé à 50 millions d'euros. Le Conseil d'Administration est informé des décisions portant sur des montants supérieurs à 10 millions d'euros ;
- les décisions concernant les transactions commerciales substantielles et les opérations financières n'impliquant pas de changement dans la structure financière de la Société et/ou du Groupe ;
- les principales politiques du Groupe qu'il propose au Conseil d'Administration, lequel décide, et fixe les autres politiques ;
- des propositions de décisions au Conseil d'Administration :
 - les stratégies générales (y compris les effets desdites stratégies sur le budget, le Plan et l'allocation des ressources) et les politiques générales du Groupe, en particulier en matière de rémunération, de programmes d'investissements annuels et de recherche,
 - les désignations aux fonctions de la Direction Générale et au poste de Secrétaire Général,
 - l'organisation générale de la Société et/ou du Groupe,
 - les transactions financières importantes qui modifient la structure financière de la Société et/ou du Groupe,
 - les états financiers périodiques consolidés et les états financiers de Solvay SA (trimestriels consolidés uniquement, semestriels et annuels) ainsi que les communications qui s'y rapportent ;
- l'exécution des décisions du Conseil d'Administration ;
- la soumission au Conseil d'Administration de toutes les questions relevant de sa compétence et le compte rendu régulier de l'exercice de sa mission.

5.2 Délégation de pouvoirs

L'exécution des décisions du Comité Exécutif et le suivi de ses recommandations sont délégués au membre du Comité Exécutif (ou à un autre Directeur Général) en charge de l'activité ou de la Fonction correspondant à la décision ou la recommandation.

Dans sa résolution en date du 24 octobre 2012, le Conseil d'Administration a étendu le droit du Comité Exécutif à déléguer ses pouvoirs, sous sa responsabilité et conformément aux procédures

et aux limites autorisées établies par le Comité Exécutif, à un ou plusieurs de ses membres, aux Directeurs Généraux du Groupe et/ou aux responsables des Global Business Units et des Fonctions. Il a, en particulier, délégué aux responsables des GBU le pouvoir d'entreprendre les transactions de fusions-acquisitions engageantes et les dépenses d'investissements jusqu'à un montant maximum fixé à 10 millions d'euros.

5.3 Composition

5.3.1 Taille et composition

Au 31 décembre 2013, le Comité Exécutif se composait de six membres. M. Bernard de Laguiche a démissionné de ses fonctions de membre du Comité Exécutif et de CFO le 30 septembre 2013. Avec effet au 1^{er} octobre 2013, M. Karim Hajjar a été nommé Membre du Comité Exécutif et CFO. Avec effet au 1^{er} janvier 2014, M. Pascal Juéry a été nommé Membre du Comité Exécutif, en remplacement de M. Gilles Auffret qui a quitté le Comité Exécutif le 31 décembre 2013.

5.3.2 Durée des mandats et limite d'âge

Les membres du Comité Exécutif sont nommés par le Conseil d'Administration pour un mandat renouvelable de deux ans. Le Conseil d'Administration a fixé une limite d'âge de 65 ans pour l'exercice d'un mandat au Comité Exécutif. Une dérogation à cette règle a été accordée par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2011 en faveur de M. Gilles Auffret, dont le mandat a été renouvelé pour une nouvelle période de deux ans jusqu'à fin 2013. Cette dérogation était justifiée par la transition en cours du fait de l'intégration de Rhodia au sein du groupe Solvay.

5.3.3 Critères de désignation

Le Comité Exécutif est un organe collégial composé de cadres issus habituellement de la direction du Groupe. Depuis le 1^{er} janvier 2013 chaque membre du Comité Exécutif s'est vu confier la surveillance

d'un certain nombre de GBU/Fonctions ; le Président du Comité Exécutif et le CFO exercent ces nouvelles attributions en plus de leurs responsabilités spécifiques respectives.

Tous les membres du Comité Exécutif sont sous contrat dans le groupe Solvay, à l'exception de M. Jean-Pierre Clamadieu qui a le statut d'indépendant.

5.3.4 Procédure de désignation et de renouvellement

Le Président du Comité Exécutif est désigné par le Conseil d'Administration sur proposition du Président du Conseil d'Administration et sur avis du Comité des Nominations et du Président sortant du Comité Exécutif.

Les autres membres du Comité Exécutif sont également désignés par le Conseil d'Administration, mais sur proposition du Président du Comité Exécutif en accord avec le Président du Conseil d'Administration et sur avis du Comité des Nominations et du Comité Exécutif.

L'évaluation des performances des membres du Comité Exécutif est effectuée annuellement par le Président du Comité Exécutif. Elle est effectuée conjointement avec le Président du Conseil d'Administration et le Comité des Rémunérations, à l'occasion des propositions de fixation de la rémunération variable.

Les performances du Président du Comité Exécutif sont évaluées annuellement par le Comité des Rémunérations.

	Année de naissance	Année de la première nomination	Échéance des mandats	Diplômes et principales activités au sein de Solvay	Présence aux réunions (en fonction de la date de nomination)
M. Jean-Pierre Clamadieu (F)	1958	2011	2015	Diplôme d'Ingénieur de l'École des Mines (Paris) Président du Comité Exécutif et CEO	12/12
M. Bernard de Laguiche (F/BR)	1959	1998	A renoncé à son mandat de Membre du Comité Exécutif et de CFO le 30 septembre 2013	Licence en Économie et Administration des entreprises (Lic. oec. HSG – Université de Saint-Gall, Suisse). Membre du Comité Exécutif et CFO	9/9
M. Jacques van Rijckevorsel (B)	1950	2000	2015	Ingénieur civil en mécanique (Université catholique de Louvain). Études approfondies en Génie chimique (Université Libre de Bruxelles). AMP Harvard, Membre du Comité Exécutif	12/12
M. Vincent De Cuyper (B)	1961	2006	2014	Ingénieur chimique (Université catholique de Louvain), Master en Industrial Management (Université catholique de Louvain), AMP Harvard. Membre du Comité Exécutif	12/12
M. Roger Kearns (US)	1963	2008	2014	Bachelor of Science – Engineering Arts (Georgetown College – Georgetown), Bachelor of Science – Chemical Engineering (Georgia Institute of Technology – Atlanta), MBA (Stanford University). Membre du Comité Exécutif	12/12
M. Gilles Auffret (F)	1947	2011	Départ à la retraite le 31 décembre 2013	Ingénieur de l'École Polytechnique, diplômé de l'École Nationale d'Administration (ENA), de l'École des Sciences Politiques et de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE). Membre du Comité Exécutif	12/12
M. Karim Hajjar (Royaume-Uni)	1963	2013	2015	BSC (Hons) Economics (The City University, London) Chartered Accountancy (ICAEW) Qualification. Membre du Comité Exécutif et CFO	3/3

5.4 Fréquence, préparation et déroulement des réunions

5.4.1 Le Comité Exécutif s'est réuni 12 fois en 2013. Les réunions se tiennent habituellement au siège social, mais peuvent aussi se tenir ailleurs sur décision du Président du Comité Exécutif. Le Comité Exécutif fixe les dates des réunions avant le début de l'exercice. Des réunions supplémentaires peuvent être convoquées sur décision du Président du Comité Exécutif. Ce dernier fixe l'ordre du jour sur la base, entre autres, des propositions qui lui sont adressées par les membres du Comité Exécutif.

5.4.2 Le Secrétaire Général, qui est commun au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif, est chargé, sous la supervision du Président du Comité Exécutif, d'organiser les réunions, d'envoyer les avis de convocation et l'ordre du jour.

Les documents et informations relatifs aux points à l'ordre du jour sont mis à la disposition des membres du Comité Exécutif préalablement aux réunions.

Le Secrétaire Général établit les procès-verbaux qui recensent les décisions prises au cours des réunions. Ceux-ci sont lus et approuvés au terme de chaque séance. Ils sont immédiatement diffusés. Ils ne sont pas signés, mais le Président du Comité Exécutif et le

Secrétaire Général peuvent en délivrer des copies d'extraits certifiées conformes.

Précisons que le Comité Exécutif a organisé certaines réunions en télé- ou en vidéo-conférence.

5.4.3 Le Comité Exécutif prend ses décisions à la majorité simple, le Président du Comité Exécutif disposant d'une voix prépondérante. Si le Président du Comité Exécutif se retrouve en minorité, il peut, s'il le désire, en référer au Conseil d'Administration qui statuera sur la question. En pratique toutefois, la quasi-totalité des décisions du Comité Exécutif sont prises à l'unanimité ce qui implique que le Président n'a pas fait usage à ce jour de sa voix prépondérante. L'assiduité aux séances a été de 100 % en 2013.

Les questions soumises au Comité Exécutif sont présentées et abordées en présence des responsables des entités concernées (GBU, Fonctions). Il constitue toutefois, pour les projets importants, des équipes de travail *ad hoc* pilotées principalement par des membres du Comité Exécutif choisis en fonction des compétences à mettre en œuvre.

6 Rapport de rémunération

6.1 Description de la procédure pour :

6.1.1 Élaborer une politique de rémunération :

a) Pour les Administrateurs :

Le mandat d'Administrateur de Solvay SA est rétribué par des émoluments fixes dont la base commune est déterminée par l'Assemblée Générale Ordinaire et le complément éventuel par le Conseil d'Administration sur la base de l'article 27 des statuts, à savoir : « Les Administrateurs reçoivent, à charge des frais généraux, des émoluments dont l'Assemblée Générale détermine le montant et les modalités. »

« La décision de l'Assemblée Générale est maintenue jusqu'à décision contraire. »

« Le Conseil d'Administration est autorisé à accorder aux Administrateurs chargés de fonctions spéciales (Président, Vice-Président, Administrateurs chargés de la gestion quotidienne, membres du Comité Exécutif) des émoluments fixes, en sus des émoluments prévus au paragraphe précédent. »

« En outre, les Administrateurs chargés de la gestion quotidienne ont chacun droit à une rémunération variable déterminée par le Conseil d'Administration sur la base de leurs performances individuelles et des résultats consolidés du groupe Solvay. »

« Les sommes visées aux deux alinéas qui précèdent sont également prélevées sur les frais généraux. »

b) Pour les membres du Comité Exécutif : la politique de rémunération est décidée par le Conseil d'Administration sur propositions du Comité des Rémunerations.

En 2012, le Groupe a revu sa politique de rémunération afin de garantir une meilleure adéquation avec les pratiques du marché et de renforcer le lien entre la rémunération variable et la performance économique. Cette nouvelle politique de rémunération figure en Annexe 2 du présent document. Elle introduit un plan de rémunération variable à court terme, nouveau et harmonisé, et redéfinit le programme de rémunération variable à long terme, qui est en partie lié à l'atteinte d'un niveau de performance du Groupe prédefini et pluriannuel. Elle est entrée en vigueur en 2013.

6.1.2 Fixer la rémunération individuelle :

a) Pour les Administrateurs :

- l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005 et celle de mai 2012 (pour les jetons de présence du Conseil d'Administration) ont décidé de fixer, à partir de l'exercice 2005, la rémunération des Administrateurs et d'accorder :
 - une rémunération brute annuelle fixe de 35 000 euros par Administrateur et octroyer, en sus, aux Administrateurs présents aux réunions du Conseil d'Administration, un jeton de présence individuel de 4 000 euros bruts par séance ;
 - 4 000 euros bruts pour les membres du Comité d'Audit et 6 000 euros bruts pour son Président, pour chaque séance du Comité ;
 - 2 500 euros bruts par membre du Comité des Rémunerations, du Comité des Nominations et du Comité des Finances et 4 000 euros bruts pour les Présidents de ces Comités, pour chaque réunion, étant entendu qu'un Administrateur qui est à la fois membre du Comité des Rémunerations et membre du Comité des Nominations ne perçoit pas de double rémunération ;
 - le Président du Conseil d'Administration, le Président du Comité Exécutif et les Administrateurs exécutifs ne perçoivent pas de jetons de présence pour leur participation à ces Comités ;
- pour le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration a fait usage de l'autorisation qui lui est conférée par l'article 27 des statuts pour octroyer une rémunération annuelle

fixe complémentaire de 250 000 euros bruts en 2013 en raison de la charge de travail et de la responsabilité afférentes à cette tâche ;

- le mandat d'Administrateur ne comporte aucune rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Il ne comporte pas, non plus, un droit à des stock-options ou des unités d'actions de performance, ni à un régime de pension extra-légale ;
- la Société rembourse aux Administrateurs leurs frais de voyage et de séjour pour les séances et l'exercice de leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration et de ses Comités.

Le Président du Conseil d'Administration est le seul Administrateur non exécutif à disposer d'une infrastructure permanente fournie par le Groupe (bureau, secrétariat, véhicule). Les autres Administrateurs non exécutifs reçoivent l'appui logistique du Secrétariat Général en fonction de leurs besoins. La Société veille par ailleurs à souscrire des polices d'assurances usuelles pour couvrir les activités que les membres du Conseil d'Administration exercent dans le cadre de leur mandat.

- b) Pour les membres du Comité Exécutif : la rémunération du Président et des membres du Comité Exécutif est déterminée comme un montant brut global. Elle comprend dès lors non seulement la rémunération brute perçue de Solvay SA, mais aussi celle, que ce soit au titre contractuel ou comme mandataire social, reçue des sociétés dans le monde dans lesquelles Solvay SA possède des participations majoritaires ou autres.

La rémunération individuelle est fixée par le Conseil d'Administration sur recommandations du Comité des Rémunerations.

6.2 Déclaration sur la politique de rémunération du Président et des membres du Comité Exécutif

En Annexe 2, section 15, figure la politique de rémunération adoptée par le Conseil d'Administration en 2012. Elle ne s'applique pas à M. Clamadieu, dont la rémunération globale est régie par des

dispositions spécifiques ; le niveau et la structure de la rémunération globale sont alignés sur les pratiques du marché pour une fonction similaire occupée dans une entreprise comparable.

6.3 Montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs (exécutifs et non exécutifs) par la Société ou par une société qu'elle contrôle

RÉMUNÉRATIONS BRUTES ET AUTRES AVANTAGES ACCORDÉS AUX ADMINISTRATEURS

Rémunération En euros	Montant brut	2012		2013	
		Dont jetons de présence du Conseil d'Administration et des Comités	Montant brut	Dont jetons de présence du Conseil d'Administration et des Comités	Montant brut
A. Michielsen ⁽¹⁾					
■ Émoluments fixes + jetons de présence	28 419,37	16 000,00			
■ Complément de rémunération article 27	86 025,54				
■ Rémunération pour droits à la retraite complémentaire	161 344,22				
N. Boël					
■ Émoluments fixes + jetons de présence	65 500,04	30 500,00	63 000,00	28 000,00	
■ Complément de rémunération article 27 ⁽²⁾	161 290,30		250 000,00		
D. Solvay	73 000,04	38 000,00	70 500,04	35 500,00	
C. Jourquin ⁽³⁾	28 607,54	16 000,00			
J.-P. Clamadieu ⁽⁴⁾	34 580,67	12 000,00	63 000,00	28 000,00	
J.-M. Solvay	63 000,04	28 000,00	63 000,04	28 000,00	
G. de Selliers de Moranville	85 000,04	50 000,00	99 500,04	64 500,00	
J. van Zeebroeck	73 000,04	38 000,00	23 389,80	10 500,00	
J.-M. Folz	69 000,04	34 000,00	79 500,04	44 500,00	
B. de Laguiche	63 000,04	28 000,00	65 500,04	30 500,00	
B. Scheuble	87 000,04	52 000,00	99 000,04	64 000,00	
A. Van Rossum	71 000,04	36 000,00	75 000,04	40 000,00	
C. Casimir-Lambert	79 000,04	44 000,00	87 000,04	52 000,00	
H. Coppens d'Eeckenbrugge	73 000,04	38 000,00	83 500,04	48 500,00	
Mme P. Mateos-Aparicio Morales	73 000,04	38 000,00	27 389,80	14 500,00	
Mme E. du Monceau	73 000,04	38 000,00	70 500,04	35 500,00	
Y-T. de Silguy	69 000,04	34 000,00	65 000,04	30 000,00	
Mme A. Moraleda			40 610,24	18 500,00	
Mme F. de Viron			40 610,24	18 500,00	
	1 516 768,20	570 500,00	1 366 000,52	591 000,00	

(1) Jusqu'au 8 mai 2012.

(2) À compter du 9 mai 2012.

(3) Jusqu'au 10 mai 2012.

(4) À compter du 11 mai 2012.

6.4 Montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement au Président du Comité Exécutif.

Le salaire de base du Président du Comité Exécutif a été maintenu à 1 million d'euros en 2013. La Rémunération variable court terme a été fixée à 100 % de ce salaire de base, avec un maximum de 150 %. Conformément à la politique de rémunération du Groupe, les Rémunérations variables long terme reposent sur un mix à 50/50 entre stock-options et unités d'actions de performance. En 2013, cette attribution s'est élevée à 1,5 million d'euros.

Le Président du Comité Exécutif ne reçoit pas d'actions dans le cadre de sa rémunération globale. En matière de droits à la pension extra-légale, en raison de son statut d'indépendant en Belgique, il a un régime contractuel individuel spécifique, avec ses propres règles en matière de pension, de décès et d'invalidité.

Rémunération et autres avantages accordés au Président du Comité Exécutif jusqu'au 10 mai 2012. (C. Jourquin)

En euros

	2012	2013
Rémunération de base	279 817	
Rémunération variable	0	
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	0	
Autres composantes de la rémunération ⁽¹⁾	5 641	

Rémunération et autres avantages accordés au Président du Comité Exécutif à compter du 11 mai 2012. (J-P. Clamadieu)

En euros

	2012	2013
Rémunération de base	640 000	1 000 000
Rémunération variable	775 467	1 100 000
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	309 750	626 274
Autres composantes de la rémunération ⁽¹⁾	4 650	46 927

(1) Véhicules de société, correction de la rémunération de base de 2012.

6.5 Montant global des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux autres membres du Comité Exécutif par la Société ou une société qu'elle contrôle.

Rémunération et autres avantages accordés aux autres membres du Comité Exécutif

En euros

	2012 ⁽²⁾	2013 ⁽³⁾
Rémunération de base	3 207 214	2 502 169
Rémunération variable	2 630 344	1 646 328
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	697 382	1 164 234
Autres composantes de la rémunération ⁽¹⁾	81 328	82 172

(1) Indemnités de représentation, chèque-repas, véhicule de société, indemnités de logement, etc.

(2) J.-P. Clamadieu (jusqu'au 10 mai 2012), B. de Laguiche, J. van Rijckevorsel, V. De Cuyper, J.-M. Mesland, R. Kearns, G. Auffret.

(3) B. de Laguiche (jusqu'au 30 septembre 2013), J. van Rijckevorsel, V. De Cuyper, R. Kearns, G. Auffret, K. Hajjar (à compter du 1^{er} octobre 2013).

La rémunération variable a consisté en une prime annuelle fondée sur la performance réalisée comparé à des objectifs de performances collectifs prédéfinis du Groupe, la performance du membre du Comité Exécutif telle que mesurée par rapport à une série d'objectifs prédéterminés et le développement durable du Groupe.

La loi belge (article 520ter du Code belge des Sociétés) prévoit qu'à partir de l'exercice 2011, sauf dispositions statutaires contraires ou approbation expresse de l'Assemblée Générale des actionnaires, un quart au moins de la rémunération variable des membres du Comité Exécutif doit être basé sur des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins deux ans et un autre quart au moins doit être basé sur des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins trois ans.

La politique de rémunération a été redéfinie en 2012. La nouvelle politique de rémunération, décrite en Annexe 2 du présent document, est entrée en vigueur en 2013. Elle est totalement conforme à l'article 520 ter du Code belge des Sociétés.

Les membres du Comité Exécutif perçoivent des stock-options et des unités d'actions de performance comme détaillé ci-après. Par contre, ils ne reçoivent pas d'actions.

Les dépenses des membres du Comité Exécutif, y compris celles du Président, sont régies par les mêmes règles que celles applicables à tous les cadres du Groupe, à savoir la justification, poste par poste, de tous les frais professionnels. Les frais privés ne sont pas pris en charge.

En cas de frais mixtes, professionnels et privés (par exemple en matière de véhicules), une règle proportionnelle est appliquée, comme à tous les cadres au même poste.

En matière d'assurance, la Société prend pour les membres du Comité Exécutif le même type de couverture que pour ses cadres supérieurs.

En matière de pensions et de couverture de retraite et décès, les membres du Comité Exécutif se voient accorder des prestations reposant, en principe, sur les dispositions des plans applicables aux cadres supérieurs dans leur pays de base.

La couverture retraite et décès de MM. Clamadieu et Auffret reflète les mêmes conditions que celles dont ils bénéficiaient chez Rhodia. Concernant M. Clamadieu, elle se matérialise par un engagement formel de la part de Solvay SA.

6.6 Stock-options et Unités d'actions de performance

En 2013, le Conseil d'Administration a attribué, sur proposition du Comité des Rémunerations, des stock-options à quelque 75 cadres supérieurs du Groupe. Le prix d'exercice s'élève à 111,01 euros par option, avec une période d'acquisition de trois ans. Il a été attribué aux membres du Comité Exécutif un total de 97 490 options en 2013, contre 174 427 en 2012.

En supplément des stock-options et pour la première fois, le Conseil d'Administration a attribué des Unités d'Actions de Performance (PSU) à quelque 450 dirigeants du Groupe, prévoyant un paiement au terme de trois ans, à condition que les objectifs de performance prédéfinis soient atteints. Un total de 19 778 unités d'actions de performance ont été attribuées à l'ensemble des membres du Comité Exécutif en 2013.

STOCK-OPTIONS ET UNITÉS D'ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES AUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2013

Pays	Nom	Fonction	Nombre de stock-options	Nombre d'unités d'actions de performance
Belgique	Clamadieu, Jean-Pierre	Président du Comité Exécutif	35 178	7 136
Belgique	de Laguiche, Bernard	Membre du Comité Exécutif	11 726	2 379
Belgique	van Rijckevorsel Jacques	Membre du Comité Exécutif	11 726	2 379
Belgique	De Cuyper, Vincent	Membre du Comité Exécutif	11 726	2 379
Belgique	Kearns, Roger	Membre du Comité Exécutif	11 726	2 379
France	Auffret, Gilles	Membre du Comité Exécutif	15 408	3 126
TOTAL			97 490	19 778

STOCK-OPTIONS DÉTENUES EN 2013 PAR LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Pays	Nom	Stock-options				31/12/13		
		détenues au 31/12/12	attribuées en mars 2013	exercées en 2013	arrivées à échéance en 2013	détenues	exercables	non exercables
Belgique	Clamadieu, Jean-Pierre	61 266	35 178	0	0	96 444	0	96 444
Belgique	de Laguiche, Bernard (jusqu'au 30/09/2013)	120 000	11 726	23 760	0	107 966	56 240	51 726
Belgique	van Rijckevorsel, Jacques	114 000	11 726	35 000	0	90 726	43 000	47 726
Belgique	De Cuyper, Vincent	92 000	11 726	26 500	0	77 226	31 500	45 726
Thaïlande	Kearns, Roger	76 500	11 726	8 000	0	80 226	38 500	41 726
France	Auffret, Gilles	29 161	15 408	0	0	44 569	0	44 569
TOTAL		492 927	97 490	93 260	0	497 157	169 240	327 917

6.7 Dispositions les plus importantes de leur relation contractuelle avec la Société et/ou une société qu'elle contrôle, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé

Les membres du Comité Exécutif, y compris le Président, ont, dans le cadre de leurs responsabilités, des mandats d'Administrateur dans les filiales du Groupe.

Lorsque ces mandats sont rémunérés, cette rémunération est intégrée dans les montants cités précédemment, que le mandat soit assumé en salarié ou à titre indépendant au sens de la législation locale.

Aucun membre du Comité Exécutif, y compris le Président, ne bénéficiera d'une indemnité de départ liée à l'exercice de son mandat. En cas de cessation anticipée de l'exercice de leur fonction, seul le système légal est d'application.

Le contrat de M. Jean-Pierre Clamadieu contient une clause de non-concurrence d'une durée de 24 mois, la rémunération prévue ne pouvant excéder douze mois de salaire.

Le 30 septembre 2013, M. Bernard de Laguiche a quitté le Comité Exécutif sans indemnité de départ.

Le 31 décembre 2013, M. Gilles Auffret a quitté le Comité Exécutif pour prendre sa retraite sans indemnité de départ.

Les contrats des membres du Comité Exécutif ne comportent pas de clause prévoyant un droit de recouvrement de la rémunération variable en cas d'information financière erronée.

7 Rôle de coordination des Présidents entre le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif

Le Président du Conseil d'Administration et le Président du Comité Exécutif travaillent de concert, grâce à un dialogue constructif et des échanges fréquents, pour harmoniser les travaux respectifs du Conseil d'Administration (y compris ses Comités) et du Comité Exécutif. À cet effet, les mesures suivantes ont été mises en place :

- les deux Présidents se rencontrent aussi souvent que nécessaire sur les sujets d'intérêt commun au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif ;

- le Président du Conseil d'Administration et le Comité Exécutif se rencontrent tous les mois pour aborder la question du *reporting* financier ;
- le Président du Conseil d'Administration a accès à toutes les informations nécessaires à l'exercice de ses fonctions ;
- le Président du Comité Exécutif est aussi membre du Conseil d'Administration et y présente les propositions du Comité Exécutif.

8 Principales caractéristiques des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne

Le groupe Solvay a instauré un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable en termes de (i) conformité aux lois et règlements en vigueur, (ii) mise en œuvre des politiques et objectifs fixés par la Société, (iii) fiabilité des informations financières et non financières et (iv) efficacité des processus internes, en particulier ceux contribuant à la protection de ses actifs.

Ce système s'articule autour des cinq composantes suivantes : l'environnement de contrôle, le processus d'évaluation des risques, les activités de contrôle, les systèmes d'information et de communication, communication de l'information financière comprise, et le suivi du contrôle interne.

8.1 L'environnement de contrôle

Notre environnement de contrôle se compose des différents éléments suivants :

- un Code de Conduite qui sert de cadre de référence au Groupe ;
- une philosophie de management transposée dans nos Modèles de Management et du Personnel ;

- une structure organisationnelle et hiérarchique claire renforcée par des descriptions de postes auxquelles sont associées, le cas échéant, des délégations de pouvoir ; et
- des instances de direction (Conseil d'Administration et Comités en son sein, Comité Exécutif, etc.) dont le fonctionnement est décrit dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.

8.2 Le processus d'évaluation des risques

La prise de risques calculés dans le respect des lois, des réglementations et du Code de Conduite est inhérente au développement des affaires et des activités industrielles du groupe Solvay. La politique de Gestion du risque d'entreprise (ERM) prévoit que le Groupe identifie, quantifie, évalue et gère tous les risques et opportunités potentiellement significatifs pour l'activité en appliquant une gestion systématique des risques intégrée aux décisions et actions stratégiques et commerciales. La Gestion du risque d'entreprise est perçue comme un outil de gestion essentiel, qui contribue à la prise des décisions nécessaires à la réalisation des objectifs à court, moyen et long terme de la Société.

Le département d'Audit Interne et de Gestion des Risques (IA/RM) est chargé d'établir un système global et cohérent de gestion des risques au sein du Groupe.

Solvay a adopté le cadre de référence FERMA pour la gestion des risques. Ce cadre structure le processus de gestion des risques lors des phases suivantes, en considérant les objectifs stratégiques de l'organisation :

- analyse des risques (identification, quantification et évaluation) ;
- décision sur la façon de gérer les risques importants ;
- mise en œuvre des actions de gestion des risques ;
- suivi.

De plus amples informations à ce propos sont disponibles dans la section « Gestion des Risques » du présent rapport annuel, notamment à propos des principaux risques auxquels est confronté le Groupe et des actions entreprises afin de les éviter ou de les atténuer.

8.3 Activités de contrôle

La direction est responsable du contrôle interne des opérations.

Des activités de contrôle sont établies en fonction des enjeux inhérents à chaque processus concerné.

En ce qui concerne les contrôles des données financières, ces contrôles sont mis en œuvre tout au long du processus de *reporting* : les données financières sont consolidées mensuellement et analysées à chaque niveau de responsabilité de la Société (par exemple, le responsable financier local, le contrôleur et la direction de l'activité concernée, Group Accounting et Reporting et le Comité Exécutif) et

de différentes façons, par exemple, par l'analyse des variances, par des contrôles de plausibilité et de cohérence, par l'analyse de ratios ou encore par référence aux projections établies. Les résultats sont également validés trimestriellement par le Comité d'Audit en tenant compte des travaux effectués par l'auditeur externe.

Le contrôle des données financières est facilité par l'utilisation d'ERP communs, par une organisation basée sur de grands processus financiers gérés de façon centralisée et intégrés, le cas échéant, dans les Centres de Services Partagés et par l'application de procédures uniformes.

8.4 Informations et communication

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Il supervise le travail du *Group Service Audit Interne* en matière de suivi financier, opérationnel et de la conformité. Il vérifie en particulier le périmètre, les programmes et les résultats du travail d'audit interne et s'assure que ses recommandations sont bien mises en œuvre. La mission du Comité d'Audit est décrite en détails à l'Annexe 1 de la présente Déclaration de Gouvernance d'entreprise.

Le *Group Service Audit Interne* évalue de façon indépendante l'efficacité du système de contrôle interne. La mission d'audit interne couvre en particulier les domaines suivants :

- l'identification et la gestion des risques, y compris la fraude ;
- la fiabilité des informations opérationnelles, de gestion et financières (matérielles) ;
- la conformité des actes des employés avec les politiques, normes et procédures du Groupe.

Les missions d'audit interne sont planifiées et définies au niveau de leur contenu sur la base d'une analyse des risques ; les contrôles se concentrent sur les domaines perçus comme les plus risqués. Toutes les entités du Groupe sont auditées par l'audit interne au moins tous les trois ans.

Les recommandations du *Group Service Audit Interne* sont mises en œuvre par la direction.

D'autres entités réalisent des activités de même ordre dans des domaines très spécifiques. Par exemple :

- le *Group Service Health Safety & Environment* réalise des audits en matière de santé, de sécurité et d'environnement ;
- le *Group Service Organization, Design & Performance* réalise des audits des systèmes de gestion (par exemple de gestion de la qualité) ;
- la Fonction Groupe *Legal and Compliance* soutient les diverses activités d'audit du Groupe afin de veiller à ce que les lois en vigueur soient respectées et appliquées correctement. En particulier, le *Group Service Ethics and Compliance* contrôle l'application et le respect des valeurs et du Code de Conduite du Groupe. Il intervient en cas de violation potentielle.

Un service d'assistance téléphonique en matière d'éthique (*Ethics Helpline*), géré par une tierce partie, est progressivement mis à disposition des employés afin de leur permettre de signaler toute violation potentielle de façon confidentielle.

8.5 Suivi du contrôle interne

Le groupe Solvay publie ses résultats trimestriellement. La communication de ces résultats fait l'objet de différents contrôles et validations avant publication :

- elle est établie sous la supervision et le contrôle du Comité Exécutif ;

- le Comité d'Audit la valide ; en particulier, il veille à ce que les principes comptables IFRS soient respectés et à ce que les résultats donnent une image juste et pertinente des activités du Groupe ;
- le Comité des Finances finalise sa préparation ;
- le Conseil d'Administration l'approuve.

9 Audit externe

Le contrôle de la situation financière de la Société, de ses états financiers et de leur conformité avec le Code belge des Sociétés et les statuts, celui des opérations à constater dans les états financiers, est confié à un ou plusieurs commissaires désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut belge des Réviseurs d'Entreprises.

La mission et les pouvoirs du ou des commissaire(s) sont ceux qui leur sont reconnus par la loi.

L'Assemblée Générale détermine le nombre de commissaires et fixe leurs honoraires conformément à la loi. Les commissaires ont, en outre, droit au remboursement de leurs frais de déplacement pour le contrôle des sites industriels et des locaux administratifs de la Société.

L'Assemblée Générale peut aussi désigner un ou plusieurs commissaire(s) suppléant(s). Les commissaires sont nommés pour

un mandat de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale que pour des motifs valables.

Le mandat de commissaire de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL a été reconduit par l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013 pour trois ans.

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCR est représentée par M. Eric Nys. M. Frank Verhaegen a été désigné par l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013 comme commissaire suppléant de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL pour la même durée.

Les honoraires d'audit annuels s'élèvent à 1 146 300 euros et incluent l'audit des comptes statutaires de Solvay SA ainsi que celui des comptes consolidés du Groupe.

10 Code de Conduite

Le Code de Conduite de Solvay définit le cadre dans lequel Solvay souhaite mener ses affaires et comment il souhaite interagir avec l'ensemble de ses parties prenantes d'une façon éthique et en toute conformité. Il repose sur une forte tradition de valeurs historiquement enracinées dans la culture du Groupe. Ce Code s'applique à chaque employé de Solvay, partout où le Groupe opère et mène ses affaires.

Le Code de Conduite de Solvay fournit des orientations générales à tous les employés du Groupe sur la façon de se comporter sur leur lieu de travail, dans les activités de Solvay et lorsqu'ils représentent Solvay vis-à-vis de leur entourage. Ce document n'étant pas exhaustif, il ne prévoit pas toutes les situations auxquelles peuvent être confrontés les employés dans leur quotidien professionnel. En revanche, il souligne les principes qui permettent de les guider et qui constituent la base des politiques du Groupe.

Le Code de Conduite s'inscrit dans les efforts constants du Groupe pour maintenir et renforcer la confiance, à la fois entre tous ses employés et entre le Groupe et ses partenaires, y compris ses employés, leurs représentants, les actionnaires, les clients et fournisseurs, les agences gouvernementales ou toutes autres tierces parties.

Pour obtenir l'implication la plus large de tous ses employés dans la mise en œuvre du Code, le Groupe continuera de promouvoir un dialogue social riche et équilibré entre la direction et les partenaires sociaux.

Le groupe Solvay veille à l'application du Code par le biais de diverses mesures, dont des programmes de formations ciblées, dans l'optique

de minimiser le risque de violation, en prévoyant, le cas échéant, des sanctions claires.

La Fonction Groupe *Legal and Compliance*, placée sous l'autorité du Directeur Général Juridique Groupe, favorise ou renforce la culture de la conformité. Le Group Service *Ethics and Compliance* a plus particulièrement comme objectif de renforcer une culture basée sur l'éthique et sur la conformité aux valeurs de Solvay et à son Code de Conduite. Des responsables de la conformité (*Compliance Officers*) ont été désignés dans les quatre régions où le Groupe opère. Ils sont aidés par un réseau d'employés expérimentés qui ont pour mission, outre leurs autres attributions, de soutenir les activités menées en la matière.

Le Groupe encourage ses employés à aborder toute difficulté ou question éventuelle quant à l'application du Code de Conduite avec des supérieurs ou d'autres interlocuteurs identifiés (*Compliance Officers*, juristes, Ressources Humaines).

En outre, il met progressivement en place, au niveau mondial, la possibilité de s'adresser à un service d'assistance téléphonique en matière d'éthique (*Ethics Helpline*) ; ce service externe permet de faire part de ses difficultés ou de poser des questions à l'oral, avec la garantie d'une parfaite confidentialité. Ce service est géré en conformité avec les lois applicables et en particulier avec les lois régissant la protection des données.

Dans les coentreprises, les représentants au Conseil d'Administration s'efforcent de faire adopter des règles qui sont en ligne avec le Code de Conduite du Groupe.

11 Prévention du délit d'initié

Le Groupe a mis en place une politique en matière de prévention du délit d'initié ainsi qu'un guide contenant des règles strictes en matière de confidentialité et de non-usage d'« informations privilégiées » tant pour les initiés réguliers que pour les initiés occasionnels. Cette politique et ce guide ont été largement diffusés au sein du Groupe.

L'interprétation et le contrôle du respect de ces règles sont confiés à un Comité de Transparence composé du Secrétaire Général du Groupe (Président), qui est également Directeur Général de la Communication, du CFO, du Directeur Général Juridique Groupe et du Directeur Général Ressources Humaines Groupe. En particulier, ce Comité conseille le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif ainsi que tout employé qui serait confronté à une situation difficile.

Cette politique est appliquée aussi bien par le Comité Exécutif que par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, en conformité avec la loi belge du 2 août 2002, les personnes exerçant des responsabilités dirigeantes au sein du Groupe et les personnes qui leur sont étroitement liées à savoir :

- les membres du Conseil d'Administration de Solvay SA ;
- les membres du Comité Exécutif ;
- le Secrétaire Général ;
- le Directeur Général Ressources Humaines Groupe ; et
- le Directeur Général Juridique du Groupe ;

ont été informées de l'obligation qui leur incombe de faire une déclaration à l'Autorité belge des Services et Marchés Financiers (FSMA) de toute opération de leur part concernant des actions Solvay ; cette obligation leur est régulièrement rappelée.

12 Organisation interne du groupe Solvay

L'organisation interne du groupe Solvay est décrite en page 22 du présent rapport annuel.

13 Relations avec les actionnaires et les investisseurs

13.1 Performance de l'action Solvay

Les actions Solvay sont à la fois cotées sur NYSE Euronext Bruxelles – cotation primaire – et, depuis janvier 2012, sur NYSE Euronext Paris, sous le code mnémonique unique SOLB. Par ailleurs, Solvay a rejoint l'indice CAC 40 le 21 septembre 2012. Ces événements reflètent tous deux la longue histoire du Groupe en France ainsi que son poids économique.

Au 31 décembre 2013, le cours de l'action Solvay s'élevait à 115 euros, contre 108,6 euros fin 2011. En 2012, le cours moyen a été de 110 euros et le cours le plus haut de 118,9 euros (7 mai 2013).

Le volume moyen des opérations quotidiennes tel que renseigné par Euronext s'est élevé à 213 237 titres en 2013, contre 304 000 titres en 2012.

13.2 Communication financière active

Tout au long de l'exercice, l'équipe Relations Investisseurs s'est efforcée, le plus efficacement possible et en temps opportun, de communiquer et de présenter les faits et développements pertinents concernant Solvay, tant au plan financier que stratégique, aux divers groupes d'investisseurs, analystes financiers et de crédit ainsi qu'aux autres parties prenantes du monde entier. À cette fin, durant l'année, l'équipe Relations Investisseurs a entretenu des contacts réguliers avec les analystes financiers, les investisseurs institutionnels et individuels, notamment *via* des mises à jour de faits relatifs aux tendances financières et stratégiques et l'organisation de présentations spécifiques, de visites et de *roadshows*.

Le Groupe veille tout particulièrement à ce que tous ses actionnaires reçoivent un traitement équitable.

La politique du Groupe en matière de communication consiste à diffuser, dès que raisonnablement possible, les informations d'intérêt significatif pour le marché sous la forme de communiqués de presse et/ou de conférences de presse, ainsi que de présentations publiques disponibles sur le site internet institutionnel du Groupe.

Solvay SA

Relations Investisseurs

Rue de Ransbeek, 310

B-1120 Bruxelles (Belgique)

e-mail : investor.relations@solvay.com

Internet : www.solvay.com

13.3 Investisseurs individuels

Le Groupe entretient, depuis de nombreuses années, des relations très étroites avec les investisseurs individuels, que ce soit en participant à des salons et conférences et en fournissant, sur demande, des informations régulières sur la vie du Groupe (communiqués de presse, rapport annuel, etc.).

En 2013, le groupe Solvay a poursuivi activement ses rencontres avec les investisseurs individuels en Belgique et a développé de nouvelles initiatives en ce sens en France.

À titre d'exemples :

- en avril 2013, Solvay a participé à un salon organisé à Anvers par la fédération néerlandaise des clubs d'investissements et des investisseurs (VFB) et auquel assistent, chaque année, plus de 1 000 investisseurs individuels. A cette occasion, le CFO de Solvay a fait une présentation du Groupe en présence d'environ 400 investisseurs individuels ;

- en juin 2013, la participation de Solvay au *Finance Day*, organisé à Bruxelles par le magazine belge MoneyTalk a permis, une nouvelle fois, de rencontrer des actionnaires individuels ;
- en septembre 2013, Solvay a participé au « Village des actionnaires », un événement d'une journée entière à Paris dédié aux investisseurs particuliers qui a accueilli 1 300 participants. En plus d'entretiens individuels avec un membre de l'équipe des relations investisseurs, deux conférences ont été tenues, une sur le thème de l'innovation en tant qu'atout dans la concurrence internationale en présence du CEO de Solvay Jean-Pierre Clamadieu, et la seconde sur l'avion solaire Solar Impulse, en présence du Directeur du Partenariat Solvay-Solar Impulse, Claude Michel.

Par ailleurs, à l'occasion du 150^e anniversaire du Groupe, trois représentations du spectacle *Odyseo The Chemistry of Dreams* ont été proposées en présence d'actionnaires, soit un total de 3 000 participants.

13.4 Roadshows et rencontres pour les parties prenantes institutionnelles

Des roadshows et des rencontres avec les dirigeants du Groupe sont organisés régulièrement pour les professionnels internationaux de la finance (analystes, gestionnaires de portefeuille, presse, etc.). Solvay entretient également un dialogue actif sur sa politique de Développement Durable et ses paramètres en la matière, et multiplie les opportunités d'interactions avec les investisseurs soucieux des valeurs liées à la responsabilité sociale d'entreprise.

En 2013, plus de 600 contacts au total ont été établis lors de rencontres et d'événements organisés en Europe (Bruxelles, Londres, Paris, Francfort, Genève, Zurich, Edimbourg, Dublin, Amsterdam, Luxembourg, Stockholm, etc.) ainsi qu'aux États-Unis.

Par ailleurs, le 27 novembre 2013, Solvay a organisé son *Capital Markets Day* à Londres, auquel 90 participants sur site et 120 participants en webdiffusion directe ont participé. Au cours de cet événement d'une journée, la direction de Solvay a confirmé sa vision stratégique et annoncé ses nouvelles ambitions pour 2016.

Par ailleurs, des conférences téléphoniques avec la direction sont systématiquement organisées, chaque trimestre, pour commenter les résultats du Groupe.

13.5 Un site internet spécifique

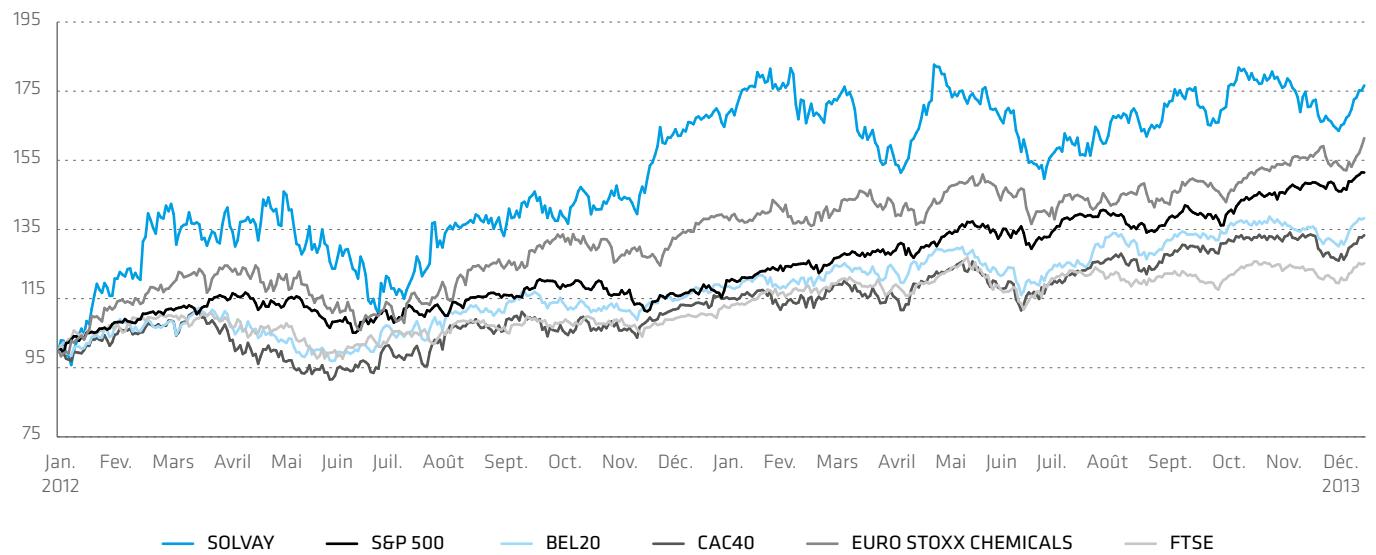
Des pages internet dédiées aux actionnaires et investisseurs – www.solvay.com/en/investors – mettent à la disposition de ces derniers les informations publiques financières et stratégiques du Groupe les plus récentes. En 2013, le site a été intégralement repensé de manière à fournir de nouveaux services utiles. Par ailleurs, il est désormais disponible en trois langues (anglais, français et néerlandais). Se basant sur une conception adaptée aux besoins, il offre une expérience visuelle optimale, quel que soit le terminal avec lequel on le consulte.

Il continue à donner la liste des analystes spécialisés qui suivent le Groupe. Il offre également la possibilité de s'inscrire à un Club d'investisseurs afin de recevoir des notifications par e-mail en trois langues contenant de nombreuses informations : ordre du jour des réunions dont l'Assemblée Générale Annuelle, amendements des statuts, rapports spéciaux du Conseil d'Administration, publication du rapport annuel, comptes sociaux de la société mère, paiement des dividendes, etc.

→ Cours de l'action Solvay et volumes des opérations entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2013



→ Action Solvay par rapport aux indices entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2013



Annexe 1

14 Missions du Comité d'Audit

1 Membres

Le Comité d'Audit compte un Président et au minimum deux autres membres, tous trois Administrateurs non exécutifs et dont au moins deux Administrateurs sont indépendants. Les membres de ce Comité d'Audit sont, en outre, compétents en la matière de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures.

2 Invités

Le Comité d'Audit invite les personnes suivantes à intervenir lors de ses réunions :

- a) le CFO ;
- b) le responsable du département Audit Interne et Gestion des Risques ;
- c) un représentant du commissaire du Groupe.

3 Fréquence des réunions

Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an, préalablement à la publication des résultats annuels, semestriels et trimestriels. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées pour débattre et convenir du périmètre des plans d'audit et des coûts d'audit et discuter d'autres questions importantes relatives à la mission du Comité d'Audit.

4 Principaux mandats du Comité d'Audit

- a) Le Comité d'Audit veille à ce que le rapport et les comptes annuels, les états financiers périodiques et toute autre communication financière importante du Groupe respectent les principes comptables généralement acceptés (IFRS pour le Groupe, droit comptable belge pour la maison mère). Ces documents doivent donner une image juste et pertinente des affaires du Groupe et de la maison mère et satisfaire à toutes les dispositions légales et boursières.
- b) Le Comité d'Audit examine régulièrement les stratégies et pratiques comptables appliquées pour préparer les états financiers du Groupe et s'assure de leur conformité aux bonnes pratiques et exigences des normes comptables appropriées.

- c) Le Comité d'Audit examine régulièrement le périmètre de l'audit externe et sa mise en œuvre dans l'ensemble du Groupe.

Le Comité d'Audit étudie les recommandations de l'audit externe et le rapport remis par le commissaire au Conseil d'Administration.

- d) Le Comité d'Audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe, et en particulier des contrôles financiers, opérationnels et de conformité, ainsi que de la gestion des risques. Le Comité d'Audit s'assure également que les systèmes de traitement électronique de l'information utilisés pour générer les données financières répondent aux normes applicables.

- e) En matière d'audit interne, le Comité d'Audit vérifie le périmètre/les programmes/les résultats du travail du département d'Audit Interne et veille à ce que l'organisation de l'audit interne dispose des ressources adéquates.

Le Comité d'Audit s'assure du suivi à bon escient des recommandations de l'audit interne.

- f) Le Comité d'Audit vérifie et surveille l'indépendance du commissaire externe en particulier pour les services complémentaires qui lui seraient demandés en dehors de sa mission légale. À cet égard, le Comité d'Audit propose le commissaire au Conseil d'Administration, lequel transmet la candidature pour approbation et nomination (y compris la fixation de la rémunération) par l'Assemblée Générale Ordinaire.

De plus, sur proposition du CEO et du CFO, le Comité d'Audit participe au choix du responsable du département Audit Interne et Gestion des Risques.

- g) Le Comité d'Audit examine les domaines à risque susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe. Ces risques incluent, par exemple, le risque de change, les litiges juridiques importants, les questions environnementales, celles liées à la responsabilité liée aux produits, etc.

Lors de son examen, le Comité d'Audit étudie les procédures en place afin d'identifier ces risques importants et de quantifier leur impact potentiel sur le Groupe et sur le fonctionnement des systèmes de contrôle.

5 Procès-verbaux

Comme il constitue un Comité du Conseil d'Administration du Groupe, le Comité d'Audit rédige un procès-verbal de chacune de ses réunions, qu'il soumet au Conseil d'Administration.

Annexe 2

15 Politique de rémunération des Directeurs Généraux

Solvay évalue les pratiques de la concurrence en prenant pour référence une sélection d'entreprises européennes, actives dans les secteurs chimique et industriel, d'envergure internationale et dont le chiffre d'affaires annuel et les effectifs sont relativement proches des siens. La composition de ce groupe est revue régulièrement pour s'assurer qu'il continue à refléter l'orientation stratégique de l'entreprise.

Pour les cadres originaires d'un pays non européen et basés hors d'Europe, les pratiques de leur pays d'origine (idéalement mesurées par rapport au secteur chimique) servent de référence. Les données relatives au marché international sont obtenues auprès des services de consultants internationalement reconnus et spécialisés en matière de rémunération.

L'objectif de Solvay est d'offrir des niveaux de rémunération totale proches de la médiane du marché de référence ciblé pour des performances normales et proches du quartile supérieur du marché en cas de performances collectives et individuelles exceptionnelles.

La rémunération des Directeurs Généraux est composée du salaire de base (réévalué chaque année), de rémunérations variables court terme, de rémunérations variables long terme et d'autres avantages.

En 2012, le Groupe a revu sa politique de rémunération afin de garantir une meilleure adéquation des rémunérations variables court terme et long terme avec les pratiques du marché et de renforcer le lien entre la rémunération variable et la performance économique. La nouvelle politique de rémunération, effective à compter de 2013, s'applique aux membres du Comité Exécutif, aux Directeurs Généraux et aux responsables des GBU importantes.

Politique de Rémunération

La politique de rémunération est constituée d'un programme de rémunération variable court terme (STI), prévoyant des primes annuelles liées à la performance du Groupe ainsi qu'une rémunération variable long terme (LTI) liée à la performance globale du Groupe.

Rémunérations variables court terme (STI)

Les rémunérations variables court terme sont en partie liées à la performance du Groupe et en partie liées aux résultats individuels.

La rémunération variable cible varie, selon le niveau du poste occupé, entre 50 % (pour les Directeurs Généraux et les responsables des GBU importantes) et 60 % (pour les membres du Comité Exécutif) du salaire de base. Ce niveau cible se décompose en trois éléments pondérés comme suit :

- 30 % sont fonction de la performance individuelle de la personne par rapport à des objectifs prédéfinis et approuvés, pour les membres du Comité Exécutif, par le Conseil d'Administration ;
- 60 % sont liés à la performance réelle réalisée par rapport à des objectifs prédéfinis de performance collective du Groupe ;
- 10 % sont liés à un indicateur de développement durable du Groupe.

La rémunération variable réelle peut varier entre 0 % en cas de mauvaises performances et 200 % de la rémunération cible en cas de performances collectives et individuelles exceptionnelles.

Rémunérations variables long terme (LTI)

Les rémunérations variables long terme reposent sur un mix à 50/50 entre stock-options (SOP) et d'unités d'actions de performance (PSU).

Le budget alloué aux stock-options vise un meilleur positionnement sur le marché et le nombre de stock-options attribuées n'est pas prédéfini, mais calculé en fonction du budget alloué sur base de la juste valeur des stock-options (selon le modèle de Monte-Carlo) à la date d'attribution.

Le plan d'unités d'actions de performance prévoit un paiement en cash au terme de trois ans sous réserve d'atteinte d'objectifs de performance préétablis (REBITDA, CFROI), avec un ajustement de +/- 20 % en fonction de la performance réelle par rapport aux objectifs initiaux préétablis. Le versement minimum peut varier entre 0 (si la performance minimum requise ou le « seuil » n'est pas atteint), 80 % si le « seuil » minimum de performance est atteint et jusqu'à 120 % pour une performance dépassant le plafond de performance préétabli.

Le Comité Exécutif (ou le Conseil d'Administration en ce qui concerne les membres du Comité Exécutif) peut, à son entière discrédition, décider/recommander des gratifications individuelles de + ou - 50 % par rapport au montant cible de rémunération variable long terme octroyé à un individu afin de récompenser des résultats ou des circonstances spécifiques ou exceptionnelles ou signaler une performance insuffisante, tout en respectant la répartition à 50/50 entre stock-options et unités d'actions de performance.

Chaque programme annuel de rémunération variable long terme est soumis à l'approbation préalable du Conseil d'Administration.

Le Comité Exécutif (ou le Conseil d'Administration en ce qui concerne les membres du Comité Exécutif) peut, à sa seule discréction, évaluer l'atteinte des objectifs et le Comité Exécutif (ou le Conseil d'Administration en ce qui concerne les membres du Comité Exécutif) peut également réévaluer les objectifs à atteindre en cas d'évolution significative du périmètre ou de toute autre circonstance imprévue.

Autres avantages

Les Directeurs Généraux se voient accorder des prestations de retraite, de décès et d'invalidité reposant, en principe, sur les dispositions des régimes applicables dans leur pays d'origine. D'autres avantages,

tels que des prestations en matière de soins médicaux, de véhicules de société ou d'indemnités pour usage de véhicule personnel, sont également proposés selon les règles applicables dans le pays d'accueil. La nature et l'importance de ces autres avantages sont largement conformes aux pratiques médianes du marché.

Rémunérations variables court terme et long terme applicables à compter de 2013

RÉMUNÉRATION VARIABLE COURT TERME – STI

Comex			
Cible STI en % du salaire	Divisé en trois composantes		
	Performance individuelle	Performance du Groupe	Indicateur de développement durable
60 %	30 %	60 %	10 %

Autres Directeurs Généraux et responsables de grandes GBU			
Cible STI en % du salaire	Divisé en trois composantes		
	Performance individuelle	Performance du Groupe	Indicateur de développement durable
50 %	30 %	60 %	10 %

La rémunération STI réelle peut varier entre 0 % et 200 % en fonction du niveau de performance individuelle ou du Groupe.

RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME – LTI

Comex	
Unités d'actions de performance	Attribution cible
	250 000 euros

Autres Directeurs Généraux et responsables de grandes GBU	
Attribution cible	Attribution cible
	200 000 euros

Le nombre correspondant d'unités d'actions de performance est déterminé à la date d'attribution, sur la base de la juste valeur des unités d'actions de performance.

Entre 0 % et 120 % du nombre d'unités d'actions en fonction de l'atteinte réelle sur une période de trois ans des objectifs de performance du Groupe.

Comex	
Stock-options	Attribution cible
	250 000 euros

Autres Directeurs Généraux et responsables de grandes GBU	
Attribution cible	Attribution cible
	200 000 euros

Le nombre correspondant de stock-options est déterminé à la date d'attribution, sur la base de la juste valeur de marché des stock-options.

- Chaque programme de rémunération variable long terme est soumis à l'approbation préalable du Conseil d'Administration.
- Le Conseil d'Administration peut décider de gratifications individuelles de +/- 50 % de la cible afin de récompenser des résultats ou des circonstances spécifiques ou signaler une performance insuffisante, tout en respectant la répartition à 50/50 entre stock-options et unités d'actions de performance.

Note

- 1) À l'exclusion de M. Clamadieu dont la rémunération est régie par des accords particuliers.
- 2) Le Conseil d'Administration évalue l'atteinte des objectifs et peut également réévaluer ces objectifs en cas de changements significatifs du périmètre ou de toutes autres circonstances imprévues.

Glossaire

Général

Agence américaine de protection de l'environnement : Les États-Unis L'Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency) (EPA ou parfois USEPA) est une agence du gouvernement fédéral des États-Unis créée dans le but de protéger la santé humaine et l'environnement, en rédigeant et en veillant à faire appliquer des réglementations basées sur des lois adoptées au Congrès.

Carechem : Carechem 24 est un service de conseils téléphoniques multilingues qui propose une mise en relation avec une équipe de professionnels formés, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Carechem 24 propose aux entreprises du monde entier une assistance d'urgence en cas d'incident impliquant des matières dangereuses.

CEFIC : European Chemical Industry Council, (Conseil européen de l'industrie chimique).

CEO : Chief Executive Officer.

CFO : Chief Financial Officer.

Code de Conduite : Solvay exprime son engagement en matière de comportement responsable et d'intégrité, tout en s'appuyant sur la croissance durable de ses activités et sur sa bonne réputation dans les communautés où le Groupe opère.

Comex : Comité Exécutif.

FERMA : Fédération européenne des associations de risk managers (Federation of European Risk Management Associations).

Fiches de données de sécurité : Les fiches de données de sécurité sont les principaux outils existants pour s'assurer que les fabricants et les importateurs fournissent suffisamment d'informations, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, pour permettre une utilisation en toute sécurité de leurs substances et mélanges.

GBU : Global Business Unit.

HPPA : Polyamide Haute performance.

HPPO : Oxyde de Propylène à base de Peroxyde d'Hydrogène.

Identification des risques : Outil de gestion systématique des risques développé par Solvay, reposant sur la méthode ZHA (Zurich Hazard Analysis), qui soutient la politique et le cadre de gestion des risques. Il repose sur des exercices de travail en équipe et utilise la probabilité et la gravité pour mesurer les risques.

ISO 9001 : La norme ISO 9001 définit un ensemble de conditions pour l'instauration d'un système de gestion de qualité au sein d'une organisation, quelle que soit sa taille ou son activité.

ISO 14001 : La famille ISO 14000 répond à diverses problématiques liées au management environnemental. Elle propose aux entreprises et organisations des outils pratiques visant à identifier et à contrôler leur impact environnemental et à constamment améliorer leur performance environnementale. ISO 14001 : 2004 et ISO 14004 : 2004 concernent les systèmes de management environnemental.

ISO 26000 : L'ISO 26000 est une norme qui présente les lignes directrices aux organisations pour opérer de manière socialement responsable. La norme a été publiée en 2010 au terme de cinq années de négociations entre un très grand nombre de parties prenantes dans le monde entier. Des représentants des gouvernements, des ONG, de l'industrie, des groupes de consommateurs et du monde du travail ont été impliqués dans son élaboration. Elle représente donc un consensus international.

LCD : écran à cristaux liquides (*Liquid Crystal Display*).

LTAR : Taux d'accidents avec arrêt de travail (*Lost Time Accident Rate*).

MTAR : Taux d'accidents avec traitement médical (*Medical Treatment Accident Rate*).

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

OLED : Diode électroluminescente organique (*Organic Light-Emitting Diode*).

Open innovation : Innovation enrichie de l'expertise externe, via des partenariats avec le monde universitaire et des participations dans des start-ups, directement ou par des fonds d'investissements.

PDCR : Performance, Développement et Bilan de carrière.

PPA : Polyphthalamides.

Processus de contrôle interne : Ce processus est appliqué aux processus d'entreprise les plus importants et repose sur les étapes et activités suivantes : (i) analyse des risques du processus, (ii) conception de contrôles visant à réduire ces risques, (iii) déploiement des contrôles en question, (iv) évaluation de l'efficacité des contrôles par l'audit interne.

Processus de prévention des sinistres : La prévention des sinistres vise à maintenir le flux de production et la rentabilité des sites industriels en proposant une limitation des risques. Elle permet également d'améliorer la protection des personnes et de l'environnement.

Product Stewardship (Gestion responsable des produits) : Approche responsable de gestion des risques tout au long du cycle de vie d'un produit, de sa conception à sa fin de vie.

PTFE : poly tétrafluoroéthylène.

PVC : Polychlorure de vinyle.

PVDF : Polyfluorure de vinylidène.

R&I : Recherche & Innovation.

REACH : REACH est le règlement de la Communauté européenne sur les substances chimiques et leur utilisation en toute sécurité (CE 1907/2006). Il concerne l'Enregistrement, l'Évaluation, l'Autorisation des substances chimiques ainsi que les Restrictions applicables à ces substances. Le texte est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007.

Réglementations Seveso : Réglementations sur la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Ces réglementations (souvent dénommées « Réglementation COMAH » ou « Directive Seveso ») mettent en œuvre la Directive européenne 96/82/CE. Elles s'appliquent uniquement aux sites où des quantités importantes de substances dangereuses sont stockées.

Responsible Care® : Responsible Care® est l'unique initiative du secteur chimique mondial pour améliorer la santé et la performance environnementale, renforcer la sécurité et dialoguer avec les parties prenantes au sujet des produits et des processus.

RSE : Responsabilité sociale d'entreprise.

SHD : Silice Hautement Dispersible.

Tolérance aux risques : Ligne précise, fonction de la probabilité et de la gravité, qui matérialise la séparation entre les risques acceptables et les risques inacceptables, suite à une analyse d'identification des risques.

SPM : Gestion du Portefeuille Durable (*Sustainable Portfolio Management*).

TFE : Tetrafluoroéthylène.

VCM : Chlorure de vinyle monomère.

Financier

Capitaux propres (par action) : Capitaux propres divisés par le nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats IFRS. Le même dénominateur est utilisé pour calculer le cash-flow et le REBITDA par action.

Charges nettes sur emprunt : Les charges sur emprunt comprennent les charges sur emprunt moins les intérêts sur prêts et produits de placement à terme, plus les autres charges et produits sur endettement net, moins les coûts d'actualisation des provisions (essentiellement relatives aux passifs de pensions et aux provisions environnementales).

CFROI : Rendement sur investissement des flux de trésorerie (*Cash Flow Return On Investment*).

Couverture naturelle de change : Une couverture naturelle est un investissement qui réduit un risque indésirable en appariant les flux de trésorerie (par exemple, les produits et les charges).

DJ Stoxx : Le Dow Jones Stoxx est un indice boursier européen composé des 665 valeurs européennes les plus importantes.

DJ Euro Stoxx : Le Dow Jones Euro Stoxx est un indice boursier paneuropéen qui regroupe les 326 valeurs les plus importantes de l'indice Dow Jones général, appartenant aux onze pays de la zone euro.

EBIT : Résultat opérationnel.

Free Cash Flow : Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (dividendes reçus de sociétés mises en équivalence inclus) + flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (hors acquisition et cession de filiales et autres participations).

FTSEurofirst 300 : L'indice FTSEurofirst 300 suit la performance des actions, dans la zone européenne, des 300 plus importantes sociétés en termes de capitalisation boursière de l'indice FTSE Developed Europe.

IFRS : Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*).

LTI : Rémunération variable long terme (*Long Term Incentive*).

M&A : Fusions et Acquisitions.

NYSE Euronext : Opérateur mondial de marchés financiers et fournisseur de technologies de négociation.

OCI : Autres éléments du résultat global.

PPA : Allocation du prix d'acquisition – Les impacts de l'allocation du prix d'acquisition résultent de la réévaluation des actifs, des passifs et des passifs éventuels de Rhodia à la juste valeur à la date d'acquisition (IFRS 3).

PSU : Unités d'actions de performance.

REBIT : Résultat opérationnel récurrent.

REBITDA : Résultat opérationnel avant dotation nette aux amortissements, éléments non récurrents, charges financières et charges d'impôts liées aux acquisitions Rhodia et Chemlogics et gains/(pertes) pré-opérationnels de Rusvinyl provenant des frais financiers (non capitalisés).

Rendement du dividende (net) : Dividende net divisé par le cours de clôture au 31 décembre.

Rendement du dividende (brut) : Dividende brut divisé par le cours de clôture au 31 décembre.

Résultat de base par action : Résultat net part Solvay divisé par le nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat par action IFRS.

Résultat dilué par action (EUR) : Résultat net part Solvay divisé par le nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat dilué par action IFRS.

ROE : Rendement des capitaux propres.

SOP : Stock-options.

STI : Rémunération variable court terme (*Short Term Incentive*).

Taux de rotation : Volume total d'actions échangées sur l'année divisé par le nombre total d'actions cotées, selon la définition d'Euronext.

Taux de rotation ajusté du flottant (%) : Taux de rotation ajusté en fonction du pourcentage des actions cotées détenues par le public, selon la définition d'Euronext.

Agenda de l'actionnaire

6 mai 2014

Annonce des résultats du premier trimestre 2014 (7h30 GMT+1, communiqué de presse)

13 mai 2014

Assemblée Générale des actionnaires (10h30 GMT+1)

15 mai 2014

Cotation ex-dividende (coupon n° 94)

20 mai 2014

Paiement du solde du dividende de l'exercice 2013 (coupon n° 94)

31 juillet 2014

Annonce des résultats du deuxième trimestre 2014 et des six premiers mois de l'année 2014 (7h30 GMT+1, communiqué de presse)

13 novembre 2014

Annonce des résultats du troisième trimestre 2014 et des neufs premiers mois de l'année 2014, annonce de l'acompte du dividende pour l'exercice 2014 (7h30 GMT+1, communiqué de presse)

*This report is also available in English.
Het jaarverslag is ook beschikbaar in het Nederlands.*

Conception et réalisation :

 PUBLICORP – 12695

 Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

Direction de publication :

Solvay Secrétariat Général et Communication

Rédaction :

L'écriture stratégique

Photos :

Corbis, Fotolia, GettyImages, Shutterstock, Solvay,
Jean-Michel Byl, Christophe Raynaud de Lage,
Didier Vandenbosch, Solar Impulse / Jean Revillard

Traduction :

 Labrador TRANSLATIONS +33 (0)1 53 06 80 20

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



Solvay sa

Rue de Ransbeek, 310

1120 Bruxelles

Belgique

T: + 32 2 264 2111

F: + 32 2 264 3061

www.solvay.com

 www.facebook.com/solvaygroup
 www.twitter.com/solvaygroup